

LAVERITE

Revue théorique
du Parti communiste internationaliste
section française de IV^e Internationale
(Centre international de reconstruction)



- Points de repère pour 1986
 - L'URSS un an après l'arrivée au pouvoir de Gorbatchev
 - « La raison du plus fort » : Marché commun et impérialisme américain
 - Actualité de Marat
 - L'enseignement et les manœuvres de « cohabitation »
-
- L'invention de la politique
 - Quelle République sauvera l'école républicaine ?

« La politique du communisme ne peut que gagner à exposer dans toute sa clarté la vérité. Le mensonge peut servir à sauver les fausses autorités, mais non à éduquer les masses. C'est la vérité qui est nécessaire aux ouvriers comme un instrument de l'action révolutionnaire.

Votre hebdomadaire s'appelle « La Vérité ». On a assez abusé de ce mot, comme de tous les autres d'ailleurs. Néanmoins, c'est un nom bon et honnête. La vérité est toujours révolutionnaire. Exposer aux opprimés la vérité de leur situation, c'est leur ouvrir la voie de la révolution. »

Léon Trotsky

LA VERITE

Revue théorique
du Parti communiste internationaliste
section française de IV^e Internationale
(Centre international de reconstruction)

Numéro 598 - Février 1986

(nouvelle série)

3 — □ Présentation

7 — □ F. FORGUE

**Chronique internationale :
premiers points de repère
pour 1986**

17 — □ L. GAUTHIER

**Une nouvelle phase de la
crise de la bureaucratie en
URSS (deuxième partie)**

43 — □ P. ROY

**Démocratie et lutte de classes
(première partie)**

55 — □ D. VIVIERS

**La raison du plus fort : les
mécanismes de la CEE et
l'offensive de l'impérialisme
US**

69 — □ M. SERAC

**Manœuvres de cohabitation
et lutte des classes**

75 — □ N. BOSSUT

L'actualité de Marat

91 — □ Notes de lecture

*L'invention de la politique de
M. Finley ; Quelle République
sauvera l'école républicaine ?* de M. Sérac.

LA VERRINE

Résumé théorique

11 - □ M. LAFON - Géométrie et intégration
Section intégrale de l'A. (introduction à la théorie de l'action révolutionnaire)

10 - □ M. LAFON - Géométrie et intégration (suite et fin)

(notre école 260)

10 - □ M. LAFON

9 - □ H. FRECHET

8 - □ R. LOGUE
Géométrie intégration
Première partie de l'œuvre
de Paul LAFON

12 - □ L. GAUTHIER

Un nouveau pas de la
chimie des préparation au
URSS (synthèse partielle)

11 - □ P. ROY

Dénucléarisation et future de guerre
(résumé partie)

22 - □ D. VIALIERES

La saison du plus fort : les
magnétismes de la CEE et
l'offensive de l'impérialisme
des Etats

20 - □ M. SERAC

Mécanique de composition
et leurs parties

22 - □ N. BOSSERT

Les séances de travail

19 - □ Notes de lecture

L'interaction de la bonté des
M. Lüder ; Odette Kämpf
des services sociaux
comme Yves M. SERAC

l'objectif n'est pas de démontrer que le rapport politique préparatoire au 30^e Congrès du PCI est une analyse correcte de la situation actuelle. Il s'agit de démontrer que l'analyse qui sous-tend ce rapport est fausse et qu'il ne peut pas servir de base pour élaborer une ligne politique correcte.

Le MPPT a consacré plusieurs articles à l'analyse du rapport politique préparatoire au 30^e Congrès du PCI, dans l'espoir de contribuer à la réflexion de la classe ouvrière sur la situation actuelle. Ces articles ont été écrits par des camarades qui ont participé à l'élaboration du rapport, mais aussi par d'autres camarades qui ont suivi l'évolution de l'analyse et qui sont en mesure de donner leur avis sur les points qui sont au cœur de l'analyse. L'ensemble de ces articles a été rassemblé dans un numéro spécial de la revue *La Vérité*, intitulé « Analyse du rapport politique préparatoire au 30^e Congrès du PCI ». Ce numéro a été publié en octobre 1985.

PRESENTATION

Ce numéro 598 de *La Vérité* paraît alors que se noue en France une situation politique dont l'analyse avait été faite dans le rapport politique préparatoire au 30^e Congrès du PCI, publié dans le précédent numéro de notre revue. Une situation que ce rapport analysait comme marquée par une crise sociale, politique et institutionnelle sans précédent.

Analyse que reprend la résolution politique adoptée par le 30^e Congrès du PCI réuni les 21, 22 et 23 décembre 1985, résolution qui explique notamment :

« Le moment de la situation est marqué par le fait que l'échéance de mars prochain est encadrée par la lutte de classe, comme viennent nous le rappeler les mouvements spontanés récents des travailleurs des télécommunications et de la RATP. »

La soumission des dirigeants du PS et du PCF aux intérêts des capitalistes et aux institutions réactionnaires de la Ve République qui les a conduits à bafouer le mandat confié en 1981 par le peuple aboutit à interdire toute « issue » sur le plan électoral.

En réalité, l'échéance de mars prochain ne saurait apporter de solution à aucune classe de la société pour la raison essentielle que le maintien des institutions de la Ve République fondées en 1958 sur la base d'une défaite de la classe ouvrière est contradictoire avec les rapports de force actuels entre les classes tels que la grève générale de 1968, le résultat du référendum de 1969 et la victoire politique de mai-juin 1981 les ont révélés. Cette contradiction institutionnelle est la base de la crise dislocatrice de l'Etat bonapartiste et de toutes les formations politiques qui s'attachent à maintenir ces institutions afin de tenter de préserver l'Etat bourgeois garant de l'exploitation capitaliste.

Les derniers développements de l'opération dénommée « cohabitation » visant à l'union sacrée pour le maintien des institutions, ses aspects dérisoires et chaotiques qui expriment les difficultés majeures d'y parvenir pratiquement renvoient à l'incapacité d'asseoir le consensus social qui est la condition sine qua non de la stabilité d'une telle situation.

L'impossibilité d'asseoir ce consensus social trouve son origine dans le maintien de rapports politiques entre les classes que la politique des directions du PS et du PCF n'a pas réussi à inverser. L'affaire de la flexibilité était la clé de voûte de cette opération cohabitation-consensus social. L'opposition des confédérations ouvrières dont le moteur a été la résistance des cadres syndicaux n'est que la réfraction des rapports entre les classes exprimés en 1969 et en 1981, elle a interdit de fait au gouvernement de se prévaloir d'un quelconque consensus pour imposer la destruction du Code du travail.»

Et cette résolution détermine l'axe de l'activité et du développement de la section de la 4^e Internationale en France « *avancer vers un parti ouvrier qui parce que se situant sur un terrain de classe indépendant de la bourgeoisie, rejette résolument toutes les dérives populistes ou front populistes* ». *

Le parti communiste internationaliste est la section française de la 4^e Internationale. Il s'est constitué sur la base du programme de fondation de la 4^e Internationale et fonde son orientation et son activité sur les principes de ce programme. « *La situation politique mondiale dans son ensemble se caractérise avant tout par la crise historique de la direction du prolétariat* ». Ainsi commence ce programme dont le PCI constate qu'un demi-siècle de lutte de la classe ouvrière internationale l'a pleinement confirmé.

C'est de cette constatation que procède, pour le PCI, la nécessité du combat pour un nouveau parti ouvrier. C'est l'application même de ce programme qui dicte aux militants de la 4^e Internationale l'action pratique pour aider, dans chaque pays, la classe ouvrière à réaliser son émancipation, par la constitution de partis ouvriers capables de mener ce combat. Activité inséparable, dans chaque pays, de l'action pour la reconstruction de la 4^e Internationale car ce n'est qu'à l'échelle internationale que se résoudra en définitive « *la crise historique de la direction du prolétariat* ». Et, convaincus de la validité des principes du programme de la 4^e Internationale, nous estimons qu'ils constitueront la base de l'Internationale ouvrière nécessaire à la victoire.

C'est la fierté du PCI que d'appliquer aujourd'hui les enseignements de ce programme, en avançant dans la voie « *d'un parti ouvrier qui se situe sur un terrain de classe* », c'est-à-dire en engageant toutes ses forces dans l'action pour le développement du Mouvement pour un parti des travailleurs.

Aujourd'hui, des militants d'origines et d'expériences diverses aboutissent à une conclusion commune qui est la base de leur action et de leur organisation. Face à la politique de régression sociale qu'exige le fonctionnement du système capitaliste et que les gouvernements en place depuis 1981 ont systématiquement poursuivie, les travailleurs ont besoin d'un autre parti que ceux qui ont délibérément et systématiquement bafoué le mandat qui leur avait été donné. Il faut un authentique parti ouvrier qui ne soit pas lié à d'autres intérêts que ceux des travailleurs eux-mêmes, un parti qui dise ce qu'il fait et qui fasse ce qu'il dit.

Avec tous ceux-là, à égalité de droits et de devoirs, les militants du PCI sont des constructeurs du Mouvement pour un parti des travailleurs.

La tension politique grandit aujourd'hui en France. Cette tension n'a pas pour origines les « incertitudes » de la prochaine consultation électorale, mais au contraire une *certitude*. Les élections de mars 1986 n'ouvriront aucune issue. Mais elles approfondiront inévitablement la crise politique, sociale et institutionnelle.

Dans ces conditions, le fait que le Mouvement pour un parti des travailleurs s'affirme d'ores et déjà comme une force politique à l'échelle nationale prend toute sa signification.

Le MPPT a constitué ses listes dans tous les départements, des centaines de comités de soutien à ses candidats se forment. Par milliers, dans tout le pays, des travailleurs contribuent à assurer les bases financières de la campagne du MPPT. Le déferlement de haine et de calomnies dont le MPPT et le PCI sont l'objet n'est après tout qu'une réaction « naturelle » de la part de tous ceux qui, au compte des intérêts qu'ils défendent, ont une claire conscience de ce que signifie déjà et signifiera encore plus demain, le commencement de la constitution d'une « nouvelle représentation de la classe ouvrière ».

Le rapport politique du 30^e Congrès rappelait la phrase du manifeste du parti communiste, « *les communistes dédaignent de faire un secret de leurs idées et de leurs intentions* » et soulignait que le PCI, section française de la 4^e Internationale, cherchait à se conformer à cette règle, indispensable à la pratique de la démocratie ouvrière.

La nouvelle série de *La Vérité* entre maintenant dans sa seconde année. Lorsque le Comité central du PCI décida de reprendre la parution de sa revue, c'était précisément comme l'un des moyens de faire connaître « *nos idées et nos intentions* ». Non pour asséner des « vérités révélées » au nom d'un dogme dont nous serions détenteurs, mais pour tenter d'appliquer au mieux la méthode du marxisme aux développements de la lutte des classes, pour aider à en dégager les conclusions politiques nécessaires. Et par la même contribuer aux discussions qui, en France comme à l'échelle internationale, touchent aux problèmes les plus essentiels de l'action politique de la classe ouvrière.

Ce qui a pu être accompli jusqu'à présent sur ce terrain n'est qu'un commencement. Maintenant, en relation avec l'ensemble des tâches que la situation assigne aux militants de la 4^e Internationale, il faut poursuivre et amplifier l'effort entrepris pour que la revue de la section française de la 4^e Internationale joue pleinement son rôle.

Premiers points de repère pour 1986

On trouvera dans ce numéro de *La Vérité* deux articles consacrés à certains des aspects essentiels de la situation mondiale actuelle : la seconde partie de l'étude du camarade L. Gauthier sur l'URSS après l'accession au « poste suprême » de Gorbatchev et l'article du camarade Viviers sur le rôle des mécanismes de la CEE dans la mise en œuvre d'une politique anti-ouvrière unifiée dans les différents pays du « Marché commun » et sur les rapports entre la CEE et l'impérialisme américain.

Il ne s'agit pas ici de les compléter par un « tour du monde » de l'actualité internationale, mais de dégager quelques éléments constituants de la situation mondiale dans laquelle s'intègrent les problèmes analysés par ces articles.

S'il est un trait saillant de la manière dont se présente la situation internationale, en ce début de l'année 1986, c'est bien la précipitation des événements, la multiplication de ce que les journalistes appellent des « points chauds » de l'actualité.

Alors que le régime de Marcos aux Phillipines vacille sur ses bases c'est soudain la dictature de Duvalier à Haïti que l'action des masses remet directement en question... On pourrait multiplier les exemples. Mais plutôt qu'une longue énumération commençons par souligner quelques aspects particulièrement significatifs des développements de la situation internationale.

La Pologne : de toutes parts n'a-t-on pas vanté la « stabilisation » dont pouvait se targuer le régime de Jaruzelwski ? Et ce gouvernement « stabilisateur » ne retrouvait-il pas ainsi sa place dans le concert diplomatique d'après-Genève ? De la tournée du dirigeant social-démocrate allemand Willy Brandt à la réception de Jaruzelwski par Mitterrand, en passant — et ce n'est pas le moindre — par le

rééchelonnement de la dette polonaise, tout semble « normal ». Mais la police politique continue la chasse aux militants de « Solidarité », aux dirigeants comme aux milliers et aux milliers de

travailleurs qui, défiant la répression, font vivre leur organisation, l'organisation dans laquelle la masse du peuple travailleur de Pologne se reconnaît...

Quel « ordre » règne en Pologne et qui use de la « terreur » en Amérique Centrale ?

Le régime publie un communiqué de victoire : l'un des membres de la direction clandestine de « Solidarité » (la TKK), Bogdan Borusewicz rejoint dans les geôles de Jaruzelwski les près de trois cent prisonniers recensés. Des prisonniers qui poursuivent leur combat, réclamant notamment un statut spécifique (car sous le régime « stabilisé » de Jaruzelwski, il n'y a pas de détenus politiques) et qui appuient leur résistance sur la solidarité de tout un peuple. En se vantant d'aggraver la répression, le régime reconnaît que cinq ans après le coup de force ce n'est que par la violence qu'il peut se maintenir. Cette réalité, l'invocation de « l'esprit de Genève » ne peut la faire disparaître.

Cet esprit a aussi soufflé sur l'assemblée générale de l'ONU qui, en dépit des réserves de la délégation cubaine, a finalement accepté unanimement un texte condamnant le terrorisme à propos duquel les représentants américains se sont empressés de souligner l'implication du Nicaragua dans les activités « terroristes ».

Le « terrorisme » en Amérique centrale. Il existe, il suffit de lire la presse américaine. C'est dans le *New-York Times* que l'on apprend que l'archevêque de San-Salvador, a dénoncé en chaire le « bombardement sans discrimination des populations civiles par les forces aériennes gouvernementales ». C'est la même semaine qu'une dépêche

de l'agence United Press annonçait que « des éléments d'un bataillon d'élite entraîné par les USA a abattu, sans motif apparent, l'ancien maire d'un village de l'Est du pays ». Et le Salvador est présenté par l'administration Reagan comme un pays où la démocratie, comme elle l'entend est effective...

Quant au Nicaragua « totalitaire » qui est, selon le journaliste américain Lewis, « l'obsession » de Reagan (ce journaliste écrit : « tout est secondaire par rapport à l'objectif de chasser le gouvernement sandiniste ou, au minimum, de maintenir le Nicaragua dans une situation de misère économique et de terreur ». *International Herald Tribune*, 22 janvier), la terreur y règne aussi. Celle des « contras » qui toujours, d'après la presse américaine, ont multiplié en 1985 les « attaques sauvages contre la population civile ». Ce sont ces « libérateurs » pour qui Reagan veut demander au Congrès américain une aide financière et militaire directe, tout en resserrant encore plus le blocus qui vise à affamer le Nicaragua.

C'est dès 1983 que le secrétaire d'Etat US Schultz prônait la « participation soviétique aux efforts internationaux pour résoudre les conflits régionaux, en Afrique du Sud et au Moyen-Orient. » Comme on le sait, les efforts n'ont pas manqué pour consolider la position du régime de Botha, pour prévenir la crise qui venait.

La révolution noire contre l'apartheid

Mais aujourd'hui, c'est sous le signe de la montée de la révolution noire,

ébranlant tout l'édifice de l'apartheid, que commence l'année 1986 pour tout

le continent africain. Et, au-delà de ses conséquences directes pour toute l'Afrique, la révolution noire contre l'apartheid est un puissant facteur de destabilisation, à l'échelle mondiale, du système de la « coexistence pacifique », de la coopération contre-révolutionnaire de l'impérialisme et de la bureaucratie.

La mobilisation révolutionnaire du prolétariat le plus puissant et le plus concentré d'Afrique, visant en son cœur l'appareil d'Etat structuré sur l'apartheid, c'est le commencement de la révolution prolétarienne sous la bannière des plus élémentaires revendications démocratiques (un homme, une voix), revendications auxquelles s'opposent dans les faits, en Afrique du Sud comme à l'échelle internationale, toutes les forces ayant partie liée avec l'ordre mondialement établi, celui de la « coexistence pacifique » de Reagan et de Gorbatchev, c'est-à-dire celui du maintien de la domination mondiale de l'impérialisme.

C'est là une éclatante confirmation de la théorie de la révolution permanente, du programme de la 4^e Internationale.

Mais il est un autre facteur essentiel qu'il ne faut pas oublier lorsqu'on aborde le soulèvement des masses noi-

res en Afrique du Sud. C'est le degré d'organisation et la volonté d'indépendance politique des masses ouvrières noires qui sont le moteur du combat contre l'apartheid. D'emblée, ce sont les problèmes qui sont au centre de l'action et de la réflexion des travailleurs, dans tous les pays, qui sont posés : celui de l'organisation syndicale, des rapports entre les syndicats et les partis, du type de parti nécessaire, de l'indépendance de classe. C'est ainsi que des militants s'interrogent sur la signification, par rapport à leur lutte, de la constitution et du développement du Parti des travailleurs au Brésil, que d'autres posent directement la question de la constitution d'un parti ouvrier noir, etc.

Ce n'est donc pas sous-estimer la portée de la révolution qui commence en Afrique du Sud — au contraire — que de se refuser à l'isoler. Elle s'intègre et approfondit la phase actuelle de la marche à la révolution mondiale, comme la révolution nicaraguayenne qui a abouti à la constitution d'un gouvernement ouvrier et paysan et dont la révolution polonaise est l'expression la plus élevée dans la mesure où elle unit les processus de la révolution politique et de la révolution sociale.

« Esprit de Genève » et sens du risque

Pour ce qui est de la manière dont les capitalistes apprécient la situation, il n'est pas sans intérêt de donner les résultats d'un sondage effectué auprès de financiers américains sur les pays à « haut risque » du point de vue des investissements. La hiérarchie qu'établit ce sondage n'est pas nécessairement correcte, mais ce qu'il établit bien, c'est que le risque est partout. Les réponses des investisseurs donnent le résultat suivant : Brésil, Mexique, Afrique du Sud, Argentine, Vénézuela, Italie, Philippines, Australie, France.

C'est dans cette situation, face à ces

développements de la lutte des classes, que s'est tenu le « sommet de Genève », précédé, comme le dit la formule habituelle, par une « intense préparation ». Formule qui prend dans ce cas une signification réelle car il s'agit non de la préparation conventionnelle de ce type de rencontre et de la mise en scène qui l'accompagne, mais d'une préparation politique sur le terrain, d'interventions contre-révolutionnaires combinées de l'impérialisme et de la bureaucratie du Kremlin.

L'objet officiel du sommet, lors de sa convocation, c'était le « contrôle des armements », le problème nouveau

posé par l'Initiative de défense spatiale. Mais, dans les faits, la ligne qu'avait définie un représentant de l'administration Reagan, « *Les USA ne souhaitent pas laisser les relations avec l'URSS devenir l'otage de la question des armements* », a défini le contenu du sommet.

Il n'y a pas eu d'accord sur la question des armements ou, pour être plus précis, il y a eu un accord de facto, fondé sur le refus de toute concession par Reagan ce que la bureaucratie du Kremlin a accepté. L'impérialisme US va poursuivre son programme de production d'armements nucléaires, terrestres et spatiaux.

Cela ne signifie nullement que cette question soit sans importance. Cela signifie tout d'abord que l'impérialisme américain ne renonce pas à maintenir la question économique qui constitue pour l'URSS une accablante « course-poursuite » qu'elle ne peut gagner, la réalité sur ce terrain étant parfaitement exprimée par ce verdict du *Times*, « *le dilemme auquel le système fait face aujourd'hui, est qu'il n'est pas économiquement capable de maintenir la machine militaire à un niveau comparable à celui des Etats-Unis* ».

En dernière analyse, cela marque le fait que l'impérialisme, au travers de sa coopération contre-révolutionnaire avec la bureaucratie, poursuit ses propres fins : la restauration du capita-

lisme dont la bureaucratie est le fourrier en URSS même, par toute sa politique intérieure et extérieure. Toutes les négociations sur les armements se font à partir de l'acceptation par les représentants de la bureaucratie de la situation créée par les initiatives impérialistes antérieures. Le seul terrain où elles « progressent », c'est celui de la revendication américaine de « l'inspection sur place » qui a toujours eu un caractère politique et non technique. Pour l'impérialisme, il s'agit avant tout de s'ouvrir une voie, non seulement à un droit de contrôle sur les armements, mais au-delà, à un droit de regard sur l'appareil de production, les investissements. La ligne stratégique de l'impérialisme américain reste définie par ce qu'expliquait, il y a quelques années, le porte-parole de la Maison-Blanche, Larry Speakes : « *Le président Reagan souhaite influer sur la politique intérieure de l'URSS par des pressions commerciales et économiques.* »

Le 10 novembre 1985, Schultz définit ce que sera le « sommet ». Il sera consacré, dit-il, à « *permettre des relations URS-USA plus stables et plus constructives.* » De son côté, un dignitaire de la bureaucratie, Arbatov, précise en écho que « *les relations internationales dans le siècle nucléaire devraient être libres de toute préoccupation idéologique, basées uniquement sur l'intérêt commun.* »

« Intérêt commun » contre les droits des peuples

Mais cet « intérêt commun », c'est-à-dire les besoins contre-révolutionnaires de l'impérialisme et de la bureaucratie, l'impérialisme américain se réserve le droit de définir dans quels termes il doit être pris en compte. L'impérialisme a l'initiative à l'égard de la bureaucratie — caste contre-révolutionnaire dont l'existence est liée au maintien de la domination impérialiste à l'échelle mondiale et contradictoire avec les bases sociales de l'URSS pro-

duites par la révolution prolétarienne — dans le cadre de leur coopération contre la marche à la révolution prolétarienne internationale. Ni Reagan, ni Gorbatchev ne « disposent » de la lutte des classes internationale, ne lui dictent son cours. Ils y interviennent dans des conditions déterminées, au compte d'intérêts contre-révolutionnaires (« l'intérêt commun »), ce qui ne signifie pas identiques. L'article de L. Gauthier revient sur la crise pro-

fonde de la bureaucratie, pour qui la menace mortelle que constitue pour elle la montée internationale de la révolution prolétarienne se matérialise de plus en plus directement dans la révolution politique. C'est un élément majeur de ses relations avec l'impérialisme qui peut ainsi se présenter face à elle, « en situation de force ». Pourtant, c'est avec mesure, dans certaines limites, que l'impérialisme utilise les moyens de pression dont il dispose : il ne va pas au-delà d'un certain seuil, à la fois pour éviter des explosions dont il redoute les conséquences incalculables et parce qu'il a besoin de l'appui politique, de l'aide de la bureaucratie face à une situation dominée par la marche à la révolution.

Aide précieuse, par exemple, en ce qui concerne l'Amérique centrale. La reconnaissance par la bureaucratie du Kremlin que l'Amérique centrale relève de la zone d'influence US, c'est le feu vert à l'accentuation des tentatives de déstabilisation, prélude à une opération de renversement par la force du régime issu de la révolution nicaraguayenne. Les milliers de victimes de la guerre non déclarée, menée contre le gouvernement ouvrier et paysan du Nicaragua, l'étouffement de la vie économique par le blocus, sont là pour témoigner de ce que signifie pour Reagan ce « problème régional » inscrit parmi ceux qu'il faut discuter avec l'URSS. Le contenu des négociations de Genève, négociations contre les droits des peuples, s'exprime parfaitement dans le fait suivant. C'est quelques jours après que le gouvernement du Nicaragua ait été amené, face à la situation de guerre dans laquelle il se trouve, à proclamer l'état d'urgence, que, le 31 octobre, se réunit une commission américano-russe sur l'Amérique centrale.

C'est dans ce cadre que se comprend la mise en avant par les Etats du groupe de « Contadora » de la version modifiée de leur plan de paix. Un plan qui ignore l'intervention américaine et qui

au nom d'une réduction coordonnée des armements des Etats d'Amérique centrale, équivaut à un désarmement du Nicaragua. Le rejet, sans équivoque, de ce plan, par les dirigeants du FSLN, à la veille du sommet de Genève, comme leurs déclarations déniant à quiconque le droit d'interférer dans les affaires du Nicaragua pardessus son gouvernement légitime et souverain, portent un coup au dispositif contre-révolutionnaire qui vise le Nicaragua (1).

Répétons-le, on ne saurait aborder les relations URSS—USA comme une réalité diplomatique séparée de la lutte des classes internationale. Quand Arbatov parle « d'idéologie », dont bien entendu il se moque (le mot « socialisme » a pour lui la même valeur que celui des « droits de l'homme » pour Reagan), c'est la réalité de la lutte des classes qu'il entend exorciser. En vain, le terrain de la « coexistence pacifique » est miné par le développement de la lutte des classes et cela ne vaut pas que pour la bureaucratie, mais aussi pour l'impérialisme et pour son chef de file. Les motifs de l'assurance de l'impérialisme américain face à la bureaucratie du Kremlin ne procèdent nullement d'une situation favorable de celui-ci face à la révolution.

C'est dans ces conditions, que toutes les forces ayant partie liée avec le maintien du système impérialiste mondial concourent à assurer la mise en œuvre de l'accord entre les deux principaux partenaires de la « coexistence pacifique ». Pour ne donner ici qu'un exemple, celui de la bureaucratie chinoise est particulièrement intéressant.

On sait que l'attitude, maintenant traditionnelle, des dirigeants de Pékin,

(1) Cette coopération contre-révolutionnaire s'exerce également contre le peuple palestinien. Dans son article le camarade L. Gauthier donne une série de faits à ce sujet. Ajoutons que là comme ailleurs, cette coopération n'aboutit à aucune stabilité malgré les coups qu'elle porte aux peuples.

destinée à faire valoir les intérêts spécifiques de la bureaucratie chinoise, sa place dans l'équilibre mondial, consistait en une dénonciation de la politique des « super-puissances », dénonciation d'ailleurs non-symétrique, la « super-puissance » la plus maléfique étant l'URSS. La bureaucratie chinoise a été amenée à considérablement augmenter sa dépendance directe à l'égard de l'impérialisme, au travers de l'ensemble des « réformes » d'adaptation au marché mondial dans lesquelles elle s'est engagée.

Aujourd'hui, la forme prise par sa coopération contre-révolutionnaire avec l'impérialisme américain entraîne un abandon de sa rhétorique passée,

c'est-à-dire un rapprochement de fait avec la bureaucratie du Kremlin. En d'autres termes, la subordination à l'impérialisme amène la bureaucratie chinoise à reconnaître le rôle majeur de la bureaucratie du Kremlin, dans le cadre de la coexistence pacifique. Ce n'est pas un hasard si c'est après un voyage « privé » de Kissinger à Pékin que le secrétaire général du PC chinois, Hu Yabang, a donné son approbation au sommet. Tout en se montrant réservé sur ses résultats, il déclare le 9 novembre 1985 : « *C'est une bonne chose que les chefs des deux Etats s'asseyent à la même table et tout résultat positif serait bénéfique pour tous les pays du monde.* »

« Dans tous les pays les gens auront plus de mal à trouver du travail »

Sous quels présages commence l'année 1986, du point de vue de la situation économique mondiale ? Les perspectives ne sont guère exaltantes, s'il faut en croire un chroniqueur du *New-York Times* qui constate : « *Après une faible amélioration par rapport à la sévère récession mondiale du début des années 80, la plupart des pays font face à une seconde année décourageante de faible croissance et de haut chômage, déclarent les économistes* ». Et il ajoute que « *la nouvelle année sera aussi marquée par de nouveaux problèmes de paiement de la dette en Amérique latine et par une recrudescence des tendances au protectionnisme.* »

Voilà qui n'est pas faux, mais qui est exprimé sous une forme plus proche de « l'understatement » britannique que de la franchise américaine. La vérité est toute simple, elle est exposée par un expert de l'*Institut for International Economics*, un organisme de recherche de Washington : « *Dans tous les pays, les gens auront plus de mal à trouver du travail.* »

La « sévère répression » et la « faible amélioration » dont parle le chroni-

queur se sont combinées pour augmenter dans les seuls pays industrialisés le nombre de chômeurs de 15 millions : 35 millions de chômeurs en 1985, 20 millions en 1980. La plus grande puissance impérialiste et celle qui a connu la « reprise » la plus vigoureuse en compte, à elle seule, 8 millions. Au moment où cette reprise limitée et hésitante s'essouffle, l'indice officiel de chômage demeure à 7,5 % de la population active.

Profondément indicatif de l'impasse du système capitaliste, est l'avenir que la plus riche puissance du monde réserve à sa jeunesse. Voici ce qu'explique à ce sujet le sénateur Monahan : « *Les USA, aujourd'hui, peuvent être la première société dans l'histoire où les enfants connaîtront des conditions de vie bien plus difficiles que les adultes. Il est temps de saisir que nous faisons face dans ce pays à un changement social significatif, sans précédent par rapport à ce que nous avons connu dans le passé.* »

Voici quelques chiffres donnés par ce sénateur : 13,8 millions d'Américains de moins de 18 ans vivent dans la pau-

vreté (soit 22 % contre 14,3 % en 1969-70). Globalement, il y a eu deux fois plus d'enfants blancs qui vivent dans la pauvreté que d'enfants Noirs. Mais alors que le pourcentage de Noirs dans la classe d'âge des moins de 18 ans n'est que 15 % du total, le pourcentage de jeunes Noirs vivant dans la pauvreté représente 32 % du total.

Terrible réquisitoire que celui que dresse ce sénateur et qui montre comment les conséquences de la politique de régression sociale de Reagan se combinent avec ce qu'il a bien fallu appeler la « désindustrialisation » des Etats-Unis, c'est-à-dire le démantèlement largement entamé des secteurs productifs traditionnels. Ce qu'on désigne pudiquement du nom de « récession » a chassé de la production, entre 1978 et 1982, 30 % des travailleurs de l'automobile, a vu la sidérurgie réduire ses emplois pratiquement de moitié. La relance tant vantée, amorcée en 1983, n'a pas, nous l'avons vu, résorbé le chômage et n'a pas non plus recréé les millions d'emplois productifs perdus. Au plus haut de cette « reprise » le taux d'utilisation de capacités productives des USA n'a pas dépassé 80 % et les investissements (américains et étrangers) ont afflué vers les secteurs spéculatifs au détriment des investissements productifs.

La politique de l'administration Reagan a combiné le recours à l'accroissement des dépenses d'armement (avec comme corollaire une augmentation vertigineuse du déficit) avec une diminution des dépenses sociales (dont les conséquences s'expriment notamment dans les chiffres relevés plus haut sur la situation de la jeunesse) et une offensive contre les organisations et les droits syndicaux. A ce propos, Louis Gill écrit dans *Tribune ouvrière*, journal de la section de 4^e Internationale CIR au Canada :

« Concessions salariales et sur l'ensemble des conditions de travail imposées dans un premier temps à la faveur de la crise, élargissement du travail à

temps partiel, non syndiqué ne bénéficiant d'aucune forme d'avantages sociaux ni d'aucune sécurité d'emploi, auquel sont contraints contre leur gré 6 millions de travailleurs, réduction d'effectifs, désacrédition des syndicats, congédierments massifs de syndiqués, etc. ne sont que quelques exemples de la « flexibilité du marché du travail », recherchée par le Capital pour assurer sa rentabilité, et qui a réussi jusqu'ici à marquer des pas importants aux Etats-Unis. »

Comme en Europe, mais dans des conditions politiques différentes, « flexibilité » est le maître-mot. Les coups réels portés aux conditions de vie et de travail, aux droits de la classe ouvrière ne suffisent pas. Résumant la pensée du patronat, lorsqu'il s'adresse aux travailleurs, un journal spécialisé notait : « Vos salaires sont trop élevés pour que nous soyons compétitifs à long terme. Nous avons besoin de réduction de salaire permanentes. »

Et les mesures de réduction du déficit budgétaire envisagées signifieraient une aggravation des réductions des dépenses de protection sociale, une régression encore plus poussée des services publics. L'un des principaux syndicats de fonctionnaires estime que la mise en œuvre de ces mesures signifierait, pour l'ensemble des Etats-Unis, 300 000 emplois supprimés dans la fonction publique...

Alors que commence 1986, se manifeste avec une force encore plus accrue ce fait : la position de force de l'impérialisme américain à l'égard de ses partenaires et rivaux ne relève pas d'une « bonne santé » de l'économie américaine, impliquant une « bonne santé » de l'économie mondiale. Au contraire, c'est de la décadence générale de l'impérialisme et de la marche à la dislocation de l'économie mondiale qui s'accentue que procède la supériorité relative (mais bien réelle) de l'impérialisme américain. Et, par rapport à la situation existante d'il y a trois ans, le fossé s'est encore creusé entre les USA

et toutes les autres puissances impérialistes, en particulier celles d'Europe.

Pour l'ensemble des pays industriellement avancés, le taux de progression du produit national brut (PNB) atteint 4,7 %. Mais pour les USA, ce taux est de 6,7 %, de 5,8 % pour le Japon et de 2,3 % pour l'Europe. Ces simples indices — dont on connaît le caractère approximatif — indiquent la tendance : la réactivation limitée de l'économie américaine n'a que très faiblement entraîné le reste de l'économie mondiale, creusant l'écart avec l'Europe.

L'année 1985 a été en fait une année de stagnation, la croissance américaine n'a été que de 2,3 % (le chiffre le plus faible depuis 1982) et les évaluations les plus optimistes prévoient une progression de 2,9 % en 1986.

« Une année décourageante » donc, comme le disait le chroniqueur du *New-York Times* ; une année, pour être plus précis, où le caractère spéculatif et parasitaire de tout le système multiplie les facteurs et les occasions d'explosion, sans permettre — comme naguère — une relance de la production, à tel point qu'un économiste bourgeois américain a pu parler de « profits sans production ».

L'article du camarade Viviers, dans ce même numéro de notre revue, montre ce que signifie cette situation pour les impérialismes européens et comment réagissent leurs gouvernements.

En fonction des circonstances, les gouvernements peuvent formuler leurs objectifs sous des formes diverses. Mais le dénominateur commun de ces objectifs est exposé sans ambages par un économiste Allemand H. Giensch, inventeur du terme « euro-sclérose ».

« Des assassins attachés à la même chaîne »

Les puissances capitalistes européennes sont, pour reprendre l'expression de Trosky, « des assassins attachés à la même chaîne », mais elles sont en même temps antagonistes : il n'y a pas

Pour lui, les « négociations collectives, conçues pour défendre les travailleurs » ne sont plus adaptées aux réalités. Par exemple, « *l'existence de salaires minima imposés par les conventions collectives, interdisent la création d'emplois sous-payés qui pourraient être un point de départ pour les chômeurs* ». Ce qui est nécessaire, c'est une « déréglementation partielle des règles d'embauche ». Autre grand problème, selon le docte professeur, « le poids dans les coûts de production social, du salaire différencié ».

En clair, pour Giensch, le mal qu'il faut combattre — « l'euro-sclérose » —, qu'il faut éliminer, ce sont les acquis de la classe ouvrière. C'est là l'alpha et l'oméga de toutes les « politiques sociales » des gouvernements bourgeois d'Europe, qu'il s'agisse de gouvernements formés par les partis de la bourgeoisie ou constitués par des représentants de partis se réclamant de la classe ouvrière.

C'est en relation avec cette offensive, menée par chaque gouvernement, mais concertée et programmée par les instances de la CEE, que les facteurs économiques de la situation prennent toute leur signification.

Le nombre de chômeurs dans les douze pays du Marché commun se monte en 1985 à 16 millions. Une étude de la CEE montre que les jeunes représentent 37 % des chômeurs. Pour simplement réduire le taux de chômage parmi les jeunes à la moyenne continentale, il faudrait créer 2,5 millions d'emplois dans les cinq ans à venir ! La réalité n'est pas le tableau présenté par Giensch. Au contraire, ce sont les mesures prises par capitalistes et à leur compte qui précipitent la catastrophe.

de capital européen.. Ce n'est que sur le terrain de la « planification » des mesures anti-ouvrières qu'elles coopèrent. Aussi, chacune des bourgeoisies d'Europe ne dispose pas des moyens

qui sont ceux de l'impérialisme américain pour faire face à la situation. En Europe, il n'y a pas de « substitut » aux secteurs industriels que l'on démantèle (et l'on sait que même aux Etats-Unis le développement de secteurs dits « avancés » n'a pu compenser le laminage de pans entiers de l'industrie), d'autant plus que les secteurs de « haute technologie » sont précisément ceux qui sont battus en brèche par la brutale concurrence des USA et où le retard des impérialismes européens s'accentue.

L'une des contradictions majeures qui, s'exprime dans chaque pays, c'est le fait que les pays d'Europe sont simultanément ceux où les positions et les conquêtes de la classe ouvrière (législation du travail, santé, éducation, retraites) sont les plus fortes et les plus directement contradictoires avec les besoins de l'accumulation du capital. C'est à partir de là que se comprend la place centrale de l'offensive engagée partout contre les limites que l'action passée de la classe ouvrière et son organisation ont mises à l'exploitation.

Mais cette offensive nourrit — des mouvements comme la grève générale des mineurs en Angleterre, la grève générale au Danemark, les mobilisations contre la réforme du régime des retraites en Espagne, la grève des cheminots en France — en sont des expressions — une profonde maturation des masses travailleuses qui se développe alors que tous les régimes en place manifestent leur fragilité ou leur usure. Contradictoirement, les besoins de chaque bourgeoisie poussant à la

remise en cause des droits et conquêtes de la classe ouvrière minent encore plus les fondements des régimes existants. En dernière analyse, et donc comme une tendance qui se matérialise concrètement dans les développements politiques de chaque pays sous des formes particulières, la nécessité d'arracher à la classe ouvrière un ensemble de positions qui sont devenues des constituants de son existence comme classe, le terrain même dans lequel sont enracinées ses organisations, entraîne la remise en cause de ses organisations syndicales comme organisations indépendantes de classe. Mais on ne saurait s'attaquer aux positions fondamentales de la classe ouvrière, aux bastions de la démocratie prolétarienne édifiée en son sein et contre elle sans remettre en cause la démocratie bourgeoise elle-même.

Ainsi, si du côté des exploiteurs comme de toutes les forces qui concourent à la défense de l'ordre établi, on a conscience des conséquences explosives du déclin de l'Europe et de la fragilité de la situation politique dans la plupart des pays du continent, l'action des uns et des autres précipite la décadence et la déstabilisation. Il ne s'agit pas, en Europe comme dans le reste du monde, d'une addition de « situations explosives ». Ce qui est à l'œuvre, c'est le mouvement politique de la classe ouvrière, se rassemblant pour se défendre et tendant à constituer les conditions et les moyens de son émancipation.

F. Forgue

l'œuvre du cours des droits de conduite
de la sécurité publique, malgré l'absence
de la fondation d'une police nationale
telle que celle de l'Allemagne de l'Ouest.
Ces dernières années, le pays a connu une
croissance importante de la sécurité.

Le soutien des impérialistes américains
à ce mouvement semble être à la source de
l'insurrection. En effet, les révoltes dans le pays
sont le résultat d'un conflit entre les deux
gouvernements, qui ont été au sein de la même
communauté, mais qui sont devenus des
ennemis.

Dans

« TRIBUNE INTERNATIONALE »

N° 32

Les résolutions et documents adoptés par le Conseil général de IV^e Internationale (Centre international de reconstruction) :

- Sur la révolution nicaraguayenne
- Sur la révolution noire contre l'apartheid en Afrique du Sud
- Sur les problèmes de reconstruction de la IV^e Internationale

TRIBUNE INTERNATIONALE

Journal politique de « IV^e Internationale »
(Centre international de reconstruction)

le numéro : 10 F

(Voir les conditions d'abonnement, la formule d'abonnement
couplé avec *La Vérité à la fin de la revue*)

En fonction des circonstances, nous pouvons faire certains changements pour répondre à certaines demandes. Cependant, il est important de souligner que ces modifications sont faites sans ambiguïté par l'ordre social. Allemend H. Giesch, inventeur du terme « euro-social »,

n'est pas le radical présenté par Giesch. Au contraire, ce sont les mesures prises par capitalistes et à leur compte qui provoquent la catastrophe.

« Des assassins attachés à la même chaîne »

Ces révoltes capitalistes européennes sont pour répondre à l'expansion de l'ordre social. Ces assassinats attachés à la même chaîne, mais ils sont en effet destinés à empêcher l'ordre à pas

de capital européen. Ce n'est que sur le terrain de la « planification » des mesures anti-sociales qu'elles sont réussies. Ainsi, lorsque des bourgeois d'Europe se disent pas des moyens

APRES LA RENCONTRE GORBATCHEV-REAGAN

Une nouvelle phase de la crise de la bureaucratie en URSS (deuxième partie)

par L. GAUTHIER

La rencontre Reagan-Gorbatchev a confirmé l'analyse que nous développions dans la première partie de cet article (voir le précédent n° de la *Vérité*). En effet, pour la première fois depuis la signature des accords d'Helsinki, il y a 10 ans, une négociation globale a eu lieu à Genève, visant à redéfinir les conditions de la « coexistence pacifique », après les nouvelles défaites infligées depuis 10 ans par la lutte des classes internationale à la « sainte alliance » Moscou - Washington. L'article de F. Forgue sur la situation mondiale revient sur la signification de ce « sommet ». Aussi cette deuxième partie traitera-t-elle essentiellement des conséquences d'une telle rencontre, ainsi que de la signification de la « réforme » économique en URSS et du mouvement vers la révolution politique.

I - APRES LA RENCONTRE REAGAN-GORBATCHEV

Le sommet de Genève avait un but : resserrer la coopération contre-révolutionnaire entre les USA et l'URSS. Aussi avait-il été préparé par la recherche de résultats tangibles dans cette voie. Les déclarations de Reagan ne laissaient d'ailleurs planer aucun doute à ce sujet :

« Il faut discuter de l'ensemble complet des relations soviéto-américaines, non seulement le contrôle des armements, mais aussi les conflits régionaux, les relations bilatérales et le problème des droits de l'homme... une réelle amélioration de nos relations ne

peut résulter que de progrès dans ces quatre secteurs ».

Le sommet n'était pas un « point de départ » dans les relations entre la bureaucratie et l'impérialisme, mais un chaînon dans le resserrement de la coopération entre Washington et Moscou. Aussi bien, les tentatives soviétiques d'aboutir à un accord sur les armements ont fait long feu : il n'y a eu accord ni sur l'Initiative de défense stratégique, ni sur le désarmement en général. Et non seulement l'impérialisme n'a fait aucune concession, mais en imposant la poursuite de son pro-

gramme de surarmement, il a accentué la pression, déjà extraordinaire, qu'il exerçait sur l'URSS. C'est pourquoi à la suite des négociations, Reagan a pu déclarer qu'il avait agi « **à partir d'une position de force** ».

Or cet équilibre favorable à l'impérialisme est bien fragile. La course aux armements est certes utilisée par les USA comme un fantastique moyen de pression sur l'URSS — et de fait la bureaucratie doit s'appuyer de plus en plus sur l'impérialisme pour tenter de tenir en échec la révolution politique ; d'où ses concessions sans cesse renouvelées —. Mais dans le même temps cette pression de l'impérialisme est un fardeau insupportable pour les masses d'URSS, qui résistent aux attaques de la bureaucratie. Et si celle-ci est prise à la gorge par le mouvement de la révolution politique — comme en Pologne — c'est alors tout le système de la coexistence pacifique qui s'affaiblit. Aussi l'impérialisme, conscient de cet enjeu, cherche-t-il à « soutenir » la bureaucratie contre le mouvement de la classe ouvrière.

« L'esprit de Genève »

Un article d'*Herald Tribune* donne, de ce point de vue, le contenu du « sommet » de Genève.

« Si M. Gorbatchev continue d'agir comme d'habitude il mettra le général Jaruzelski en disgrâce, le blâmera pour le chaos et essaiera de restaurer la discipline socialiste. S'il n'en fait rien, le conflit viendra n'importe comment. Mais la Pologne est un groupe de dissidents fort de 35 millions de membres, et on ne peut agir à la légère avec elle. C'est la clef de l'Europe de l'Est. Les risques sont effrayants. Si M. Gorbatchev est aussi éclairé que certains le disent, il abandonnera ses prétentions sur la Pologne, laissera le général Jaruzelski se retirer avec dignité, accordera aux polonais ce que "Solidarité" demande et sauvera ainsi le monde d'un nouveau péril majeur ».

L'impérialisme, conscient de la fragilité de la bureaucratie face au mouvement des masses, doit agir pour aider celle-ci. C'est ainsi qu'après avoir accepté un nouveau rééchelonnement

de la dette extérieure de la Pologne, il vient de faire un pas supplémentaire pour appuyer la « normalisation » du pays. En effet, selon le conseil de l'OTAN, il faut créer « un dialogue entre les divers éléments de la société », et parvenir à une « réconciliation nationale ». L'impérialisme œuvre donc de toutes ses forces à cette prétendue « réconciliation nationale », euphémisme qui désigne l'écrasement du mouvement des travailleurs polonais. Il faut interpréter dans cette perspective la récente visite de Jaruzelski à Paris, immédiatement saluée par la presse polonaise sous le titre : « **L'esprit de Genève** ».

Dans le même ordre d'idées, Willy Brandt, en visite en Pologne, n'a pas manqué de se déclarer favorable à « **une Pologne stable** » ; en effet, a-t-il précisé « **Il est dans l'intérêt des européens de mettre à profit la chance d'une nouvelle phase de la détente et de la coopération** ».

Cette nouvelle phase, c'est l'esprit de Genève qui souffle encore...

Car l'impérialisme et la bureaucratie, engagés ensemble dans la coopération contre-révolutionnaire, ont besoin de resserrer les rangs pour faire face au développement de la situation mondiale.

En ce sens, les premières dispositions prises au lendemain du « sommet » indiquent qu'il s'agissait bien là d'une nouvelle tentative de préserver l'« ordre » mondial :

Pour maintenir ce dernier, il faudrait notamment régler la question palestinienne. Et, comme nous l'avons indiqué dans la première partie de cet article, la bureaucratie doit y apporter un concours de plus en plus actif : l'état qui se resserre autour du peuple palestinien ne procède pas de la seule force de l'impérialisme : c'est la Syrie, armée et soutenue par l'URSS, qui se fait l'instrument de son extermination. En outre, le 6 décembre 1985, à l'issue du sommet de Genève, a eu lieu une rencontre jordano-syrienne. A cette occasion, Schultz a déclaré : « **La Syrie pourra contribuer à la paix au Moyen-Orient** ». De même M. Ruhard, secrétaire d'Etat US pour le Proche-Orient, a déclaré avoir eu « **de très intéressantes discussions en Syrie** », où

il s'est rendu en visite. Parallèlement, une pression accrue s'exerce sur l'OLP pour lui faire accepter la résolution 242 de l'ONU, tandis que des progrès sensibles apparaissent dans la voie du rétablissement des relations diplomatiques entre la Pologne et Israël. Cette accélération, que nous avions analysée dans le cours de la préparation du sommet, et, à la suite de celui-ci, l'engagement de l'URSS dans le « règlement » de la question palestinienne, permettent désormais à Schultz de déclarer : « Des progrès importants ont été faits pour la paix au Proche-Orient ». On sait ce que signifie pour l'impérialisme, « la paix » au Proche-Orient.

Pour consolider cette « paix », l'assemblée générale de l'ONU a adopté à l'unanimité, les 7, 8, 9 et 10 décembre, un texte condamnant le « terrorisme ». En commission, Cuba a critiqué ce texte, et l'ambassadeur cubain a déclaré :

« C'est une honte que l'ONU n'ait pas le courage d'aller aux sources du terrorisme. Elle se refuse à condamner l'agression US contre le Nicaragua, les attentats de la CIA contre les dirigeants cubains, les crimes israéliens dans les territoires occupés ».

Mais tel n'est pas l'avis de l'ambassadeur du Kremlin à l'ONU, qui a apporté « le soutien total » de son gouvernement à cette résolution.

De son côté, l'ambassadeur US à l'ONU s'est « félicité » de son adoption unanime.

Pour éclairer, s'il était nécessaire, le sens d'une telle résolution, Schultz avait déclaré quelques jours avant le vote de l'ONU : « Les rapports du gouvernement de Managua avec le terrorisme apparaissent clairement ». Il s'autorisait pour ce faire de la politique de la bureaucratie du Kremlin qui, considérant que l'Amérique centrale relève de la zone d'influence US, donne le feu vert aux actuelles tentatives de déstabilisation du régime issu de la révolution. Ces dernières semaines, celles-ci se sont accentuées, préludant à de plus amples opérations de renversement du régime : l'encerclement diplomatique du Nicaragua, puis son encerclement militaire, le déclenchement — par le biais de la Contra — d'une guerre non déclarée, et enfin, à la suite

du « sommet », la livraison de matériel militaire sophistiqué (des SAM 7, notamment), indiquent clairement la véritable signification de « l'esprit de Genève ». Quelques jours avant sa rencontre avec Gorbatchev, Reagan, s'adressant à l'assemblée générale de l'ONU, avait appelé l'URSS à donner le gage de ses intentions pacifiques en contribuant à la résolution des « conflits régionaux ». Et il avait ajouté : « Il s'agit d'une occasion extraordinaire pour le camp soviétique de faire une contribution à la paix régionale, qui puisse à son tour promouvoir le dialogue à venir et les négociations sur d'autres questions critiques. »

Le message a été entendu : seul un engagement plus marqué de la bureaucratie à renforcer sans préalable son activité contre-révolutionnaire peut amener les USA à accepter de négocier les autres questions, en particulier la « course aux armements ».

L'ambassadeur de l'URSS à l'ONU, M. Troyanovski, y a répondu en déclarant, à propos de la volonté des USA de discuter des « conflits régionaux » : « Ce désir peut être accueilli positivement ». D'autre part, les éléments indiqués plus haut soulignent combien les dispositions prises par la « Sainte alliance » Moscou-Washington vont s'accélérer. (1)

En réalité, vu la situation mondiale, c'est un accord de la portée de celui de Yalta qui est nécessaire à l'impérialisme et à la bureaucratie du Kremlin. Mais la situation est aujourd'hui entièrement différente et rend impossible ce qui l'était alors : à Yalta, la bureaucratie pouvait répondre aux besoins de l'impérialisme en monnayant les conséquences de son contrôle sur les masses ; aujourd'hui, prise de panique et contrainte de faire face à la révolution politique, elle doit se soumettre de plus en plus aux conditions qu'il met à sa coopération, et cela dans une situation où la lutte des classes internationale a cependant déjà infligé nombre de

(1) Ainsi dans l'*« esprit de Genève »* La Pravda du 21 décembre 1985 écrit : « Il est nécessaire au nom du renouveau national de l'Afghanistan de créer une atmosphère de dialogue positif entre les forces sociales et politiques, y compris avec ceux qui ont des positions hostiles à la révolution... »

défaites à la « coexistence pacifique ». C'est pourquoi si la bureaucratie s'accroche comme à un dogme aux accords de Yalta, pour sa part, l'impérialisme considère aujourd'hui que l'heure est à une négociation d'ensemble remettant en cause, à son avantage, les accords issus de la seconde guerre mondiale.

« La division de l'Europe est artificielle et illégitime »

Partant visiter les bureaucraties hongroise, roumaine et yougoslave, Schultz a déclaré : « **la division de l'Europe est illégitime et artificielle** » ; il indiquait clairement par là que, dans le cadre de la coopération contre-révolutionnaire, l'impérialisme ne renonçait nullement à œuvrer à la pénétration capitaliste à l'Est de l'Europe, tout en s'alliant à la bureaucratie pour prévenir les nouveaux développements de la révolution mondiale. C'est là le centre de la politique US. Dans cet esprit, une semaine après le « sommet », quatre des plus grandes banques américaines ont offert un crédit de 400 millions de dollars à l'URSS pour l'achat de céréales. Et du 8 au 11 décembre, s'est réuni à Moscou le conseil économique et commercial soviéto-US, dirigé par le secrétaire d'Etat américain au commerce, M. Baldridge (qui avait déclaré au Figaro : « **Il est clair qu'une modification fondamentale dans nos rapports commerciaux dépend d'une amélioration de nos relations politiques** »).

A cette occasion, Baldridge a analysé le « sommet » comme « une étape majeure » dans les relations URSS-USA, ce en quoi il a trouvé un écho favorable au sein de la bureaucratie ; car pour Gorbatchev, « **dans le monde dangereux où nous vivons, nous**

n'avons pas le droit d'ignorer l'élément majeur de stabilisation que constitue le commerce ».

L'agence Tass apporte des précisions à ce sujet : « **Le plan quinquennal soviétique ouvre de vastes possibilités pour une participation des compagnies américaines à la réalisation d'ouvrages soviétiques majeurs** ».

Et on peut lire dans *La Tribune de l'Economie* du 11 décembre 1985 :

« Le président du Conseil commercial soviéto-américain M. James Giffen, estime que le commerce non-agricole, qui se monte actuellement à un milliard de dollars, pourrait tripler dans les circonstances actuelles du seul fait de l'amélioration du climat politique. ». Ainsi, la réalisation, à Genève, d'accords sur la base des propositions US conduit l'impérialisme à « aider » la bureaucratie tout en poursuivant dans ce cadre les buts qui sont les siens.

Et à ce sujet, les intentions et l'enjeu de la politique US apparaissent dans la déclaration de Schultz : « **L'expérience économique hongroise est hautement intéressante** ». (Nous avons analysé dans le n° 596 de *La Vérité* la signification de la réforme économique en Hongrie).

Car l'impérialisme ne renonce pas à réintégrer dans le marché capitaliste les pays où il a été exproprié. Combinant une formidable pression qui exacerbé les contradictions de l'économie soviétique — qui résultent elles-mêmes de la domination bureaucratique — avec une « assistance » à cette économie, il cherche ainsi à se frayer une voie... que lui entrouvre la bureaucratie, dont la politique, suivant la ligne de la « réforme économique » mise en œuvre par Gorbatchev, sape les fondements de la propriété d'Etat.

II - LA SIGNIFICATION DE LA « REFORME ECONOMIQUE » EN URSS

LES diverses tentatives de « réforme économique » en URSS, que nous évoquons dans cet article, sont l'un des enjeux des conflits au sein de la bureaucratie, con-

frontée à la résistance des masses soviétiques. C'est un sujet qui revient périodiquement, tant dans la presse soviétique que dans la presse occidentale. C'est pourquoi après l'article sur

l'analyse de « la réforme économique en Hongrie », paru dans le numéro 596 de *La Vérité*, il nous a semblé important, de faire le point sur les conditions particulières de l'économie soviétique et des tentatives de la « réformer ».

Une précision tout d'abord. Il ne s'agit pas pour nous, dans ce cadre limité, de traiter l'ensemble des problèmes de l'économie soviétique. Ensuite, il convient de souligner une question : il existe une masse d'ouvrages sur la situation économique de l'URSS. Mais toutes ces analyses se fondent sur une conception de l'économie prise en soi ; or, pour les marxistes, l'« économie » n'est que l'« anatomie » de la société composée de classes, c'est-à-dire qu'en elle, sont condensés et se reflètent les rapports sociaux entre les classes. De ce point de vue, on ne peut comparer une économie régie par le plan et une économie régie par le marché (c'est-à-dire l'économie d'un pays impérialiste et celle d'un pays où le capital a été exproprié). L. Trotsky s'en explique parfaitement dans *La Révolution trahie*. Les rapports sociaux s'expriment dans les relations qu'établit la bureaucratie avec l'impérialisme et avec les masses, et c'est cela qui conditionne l'analyse de l'« économie » soviétique au premier chef.

En effet, la situation en URSS aujourd'hui n'est plus celle qui prévalait à la mort de Staline. Les choses sont à la fois restées identiques et ont changé depuis lors, non comme produit mécanique du développement économique, mais comme la conséquence des concessions croissantes d'une part imposées par les masses à la bureaucratie et d'autre part du caractère des relations de celle-ci avec l'impérialisme.

Après Staline

En effet, à la mort de Staline, le fonctionnement de l'économie reposait pour l'essentiel sur la contrainte : les règlements concernant la discipline du travail, établis à la fin des années

trente, étaient toujours en vigueur (un retard pouvait être sanctionné par la déportation) et le travail forcé était généralisé : pour la période 1946-1950, la population moyenne des camps était de l'ordre de 10 millions de personnes. En relation avec la crise qui la déchire au lendemain de la mort de Staline et face au mouvement des masses, notamment dans les camps, (révoltes, mouvement massif de protestation allant jusqu'à la lutte armée...) où s'exprime en fait une situation générale en URSS, la bureaucratie, qui cherche également à se préserver des purges (sanglantes sous Staline), se voit contrainte de mettre fin à ce système de terreur.

Amnistie intérieure partielle, baisse des prix (représentant un cadeau de près de 50 milliards de roubles à la population), multiplication par 5, du prix d'achat par l'Etat de leurs produits aux paysans, reconversion d'usines d'armement en usines de fabrication de biens de consommation, abrogation de la réglementation du travail, sont alors quelques-unes des mesures prises pour tenter de désamorcer les mouvements en cours.

Mais, d'une part, ces mesures prises à la hâte ne règlent pas les problèmes d'une société dont les structures économiques restent dominées par une couche bureaucratique parasitaire ; d'autre part, loin de se relâcher, la pression des masses s'est nourrie de chacune des concessions qu'elles arrachaient à la bureaucratie.

La crise « économique » de 1963 (où, pour la première fois, l'URSS va acheter du blé aux USA, un an après la crise de Cuba), la situation en URSS, que les frères Medvedev ont décrite en détail dans leur *Krouchtchев, les années de pouvoir*, la succession des mesures aventuristes vont provoquer l'éviction du Premier secrétaire par la bureaucratie elle-même. Cette décision était dictée par le souci de la caste parasitaire au pouvoir de trouver enfin une certaine stabilité pour pouvoir jouir de ses priviléges, tandis qu'elle se trouvait confrontée à des grèves et à des émeutes ouvrières qui avaient pour point de départ une dégradation des

conditions d'approvisionnement ou de travail, et qui avaient éclaté en de nombreux points de l'URSS.

Avec la liquidation de Krouchtchev, allait surgir publiquement une « discussion » qui recoupait les « préoccupations » de la bureaucratie depuis la mort de Staline, et à laquelle restent attachés les noms d'économistes, de membres du Gosplan comme Nemtchkov, Stroumikline, Kantorovitch et, surtout, Liberman.

Liberman exprimait alors de la manière la plus claire les problèmes auxquels était confrontée la bureaucratie, et il est frappant de constater, à vingt-trois ans de distance, que ce sont les mêmes questions qui se « débattent » actuellement. Dans la *Pravda* du 9 septembre 1962, il écrivait :

« Il faut trouver une solution simple : l'élaboration d'un système de planification et de fixation des tâches des entreprises qui soit tel que ces dernières aient un intérêt vital à l'augmentation de leurs plans... Selon nous, si les entreprises reçoivent seulement les plans fixant le volume et l'assortiment de la production, et sur la base des objectifs en volume, élaborent elles-mêmes leur plan détaillé (productivité du travail, effectifs, coûts, salaires, investissements et innovations), plus la rentabilité sera élevée, plus la motivation sera forte. » On le voit, en matière d'« innovation », Gorbatchev n'a rien inventé.

En permanence, la bureaucratie cherche les voies et les moyens susceptibles de la sortir de l'impasse dans laquelle elle se trouve prise entre la résistance des masses et la pression de l'impérialisme, et confrontée à l'existence d'un marché mondial...

Un marché mondial dominé par l'impérialisme

« La division mondiale du travail et le caractère supra-national des forces productives modernes conservent toujours leur importance pour l'Union soviétique, et cette importance deviendra plus grande à mesure que s'accentuera son relèvement économique », explique L. Trotsky, dans la préface à *La Révolution permanente*.

Cette analyse de L. Trotsky il y a 50 ans est fondamentale pour comprendre la réalité de l'URSS en 1986.

En effet, malgré l'isolement de la Révolution russe et les distorsions introduites dans le développement économique du pays par cet isolement et par la rupture des liens avec la division internationale du travail — distorsions encore accrues par la domination bureaucratique —, les forces productives ont connu en URSS, sur la base de l'expropriation du capital et de la planification centralisée, un essor incomparable tirant le pays de la situation d'arriération qui était la sienne sous les tsars, pour développer une économie moderne.

Mais ce développement est d'une nature profondément contradictoire, conciliant des traits d'arriération, de formidables déséquilibres et des éléments anarchiques.

D'un côté, le prolétariat, principale force productive, a connu une extension massive : si l'on analyse les données chiffrées, la seule classe ouvrière (sans compter les techniciens et les employés) représente 48 % de la population active, en 1959, et 61 % en 1976. Mais, dans le même temps, cette extension s'accompagne des multiples contradictions de l'économie soviétique. Celles-ci sont fondamentalement de même nature que celles qui ont toujours ravagé l'économie soviétique sous la gestion de la bureaucratie et dont L. Trotsky avait donné une première analyse dans *La Révolution trahie* : bas rendement de l'industrie et de l'agriculture en comparaison avec la productivité du travail dans les pays capitalistes ; mauvaise qualité générale de la production, avec des distorsions et des ruptures entre les différents secteurs et branches, notamment entre l'industrie et l'agriculture, entre le secteur des moyens de production et celui des biens de consommation ; gaspillage bureaucratique et caractère artificiel des prix ; proportion énorme du revenu national consacrée à la politique d'armement.

Ce développement contradictoire se matérialise dans l'extension d'une cou-

che privilégiée qui écume le surproduit social.

Il y a presque 50 ans, L. Trotsky expliquait :

« L'accroissement général de la production, d'une part, la naissance de nouvelles exigences et de nouvelles disproportions d'autre part, élargissent la nécessité d'une liaison avec l'économie mondiale. Le programme d'"indépendance", c'est-à-dire d'une économie se suffisant à elle-même, révèle de plus en plus son caractère réactionnaire et utopique. »

En ce sens, le développement de l'économie soviétique, sa diversification rendent de plus en plus urgente la nécessité pour elle de s'intégrer à la division internationale du travail. En tout état de cause, cela serait vrai y compris si le prolétariat détenait le pouvoir politique en URSS. D'autre part, cette diversification de la production rend de plus en plus anachronique et déficiente la planification bureaucratique et requiert de plus en plus la participation active des producteurs à l'élaboration et à l'application du plan. Mais ce n'est possible qu'autant qu'ils détiennent le pouvoir politique. Or, la caste parasitaire cherche à défendre ses priviléges, dont la source est précisément *le monopole du pouvoir politique qu'elle détient*.

Car la gestion de l'ensemble des rapports sociaux par la bureaucratie distord les rapports de production nés de la révolution d'octobre 1917. Sa position sociale en fait la courroie de transmission de la pression de l'impérialisme sur l'URSS. De par sa nature, la bureaucratie aborde donc cette question de l'intégration à la division internationale du travail non pas sur la base de l'expropriation du capital, mais dans la perspective de la survie de l'ordre impérialiste et donc de la subordination de l'économie soviétiques aux lois et aux besoins du capital. C'est ce qu'explique L. Trotsky dans un chapitre de *La Révolution trahie*.

« Sans économie planifiée, l'URSS serait rejetée à des dizaines d'années en arrière. En maintenant cette économie, la bureaucratie continue de remplir une fonction nécessaire. Mais c'est

d'une telle façon qu'elle prépare le pillage du système et menace tout l'acquis de la révolution. » (*Où va l'URSS ?*).

Si, à un prix terrible pour les masses soviétiques, elle a « pu » éviter de recourir au marché mondial, cet isolement est devenu depuis longtemps impossible. La bureaucratie a dû se rendre à l'évidence : elle devait céder à cette énorme pression du marché mondial.

La « crise » en URSS

Il est indispensable de saisir la nature du développement contradictoire de l'URSS. On ne peut parler de la « crise » de l'économie soviétique comme on parle de la crise des pays impérialistes. Car les contradictions n'y sont pas les mêmes que dans les pays capitalistes : dans ces pays, elles surgissent des rapports de production — les forces productives étouffent dans le cadre de la propriété privée des moyens de production —, tandis qu'en URSS, ces contradictions résultent de la domination bureaucratique sur l'économie planifiée. Mais en URSS comme dans les pays capitalistes, les cadres nationaux sont devenus antagoniques au développement des forces productives. Si bien que le point commun à ces contradictions — malgré leur diversité et celle des systèmes économiques —, c'est qu'elles ne peuvent être résolues que par de nouvelles avancées de la révolution mondiale, et qu'elles trouvent une expression concentrée sur le continent européen par l'unité de la révolution sociale et de la révolution politique.

En ce qui concerne l'URSS, l'*aggravation de la crise de la planification* vient en premier lieu de la dépendance accrue de l'URSS par rapport au marché mondial impérialiste. La manifestation la plus nette en est l'inégalité du développement des branches économiques. Trotsky soulignait déjà cette question en indiquant : « Le danger ne réside pas dans un accroissement ralenti, mais dans la non-concordance des différentes parties de l'économie. »

L'ensemble des analyses, aussi bien occidentales que soviétiques, recon-

naissent cette inégalité. Ainsi, malgré un développement inconnu dans le système impérialiste, l'industrie soviétique a été incapable de transformer l'agriculture. Qui plus est, elle n'arrive pas à empêcher la chute de la production agricole qui, se répercutant sur elle, freine à son tour son propre développement. Cette crise permanente de l'agriculture et ce retard industriel s'expliquent, comme nous l'avons indiqué plus haut, par l'existence d'un marché mondial et un impossible développement dans le cadre du « socialisme dans un seul pays », politique imposée à l'Etat ouvrier par la bureaucratie : **à l'époque de l'impérialisme, une concordance entre les diverses branches économiques ne peut s'établir que sur un plan international.**

Les accords passés entre l'impérialisme et la bureaucratie sont de ce point de vue significatifs : la bureaucratie cherche à obtenir de l'impérialisme des crédits, du matériel pour pallier les déséquilibres entre les différentes branches de la production. Par là, elle cherche à « détendre » les contradictions qui se manifestent sur le terrain économique, mais qui sont en réalité le produit de rapports politiques.

Et c'est là également la signification de la tendance, récurrente en URSS, à recourir aux « réformes économiques », qui n'est en fait qu'une tentative d'adapter l'économie soviétique au marché mondial dominé par l'impérialisme. Dans ces conditions, le fil de la réforme est alors de donner aux lois qui règnent sur le marché le rôle de « régulateurs » économiques de l'économie planifiée.

Une dépendance accrue

Cette question de la « réforme », ainsi que nous l'avons montré dans la première partie de cet article, est d'une brûlante actualité aujourd'hui en URSS. Dans la « discussion » en cours, les dirigeants du Kremlin sont tous d'accord sur un point : les indicateurs globaux de l'économie soviétique révèlent une crise d'ensemble du système.

Le tableau ci-dessous cité par M. Drach dans *La Crise dans les pays de l'Est*, met en évidence une baisse continue de la productivité du capital (il s'agit du rapport entre la valeur du capital investi et la valeur de la production).

	1971-1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983*
URSS	- 2,8	- 2,6	- 2,9	- 2,2	- 4,8	- 3,6	- 3,4	- 2,6	- 2,6

Source : *Etude sur la situation économique de l'Europe : 1971 et 1983* (Avant-projet), Nations unies, New York, 1972 et 1984.

* Estimations.

Les investissements nécessaires à la production d'une « unité de produit national » sont de plus en plus élevés. C'est la conséquence de la pratique qui consiste à fonder le développement économique essentiellement sur la création d'équipements nouveaux, au détriment de l'entretien et de la modernisation des équipements existants. De plus, dans la « tradition » bureaucratique du développement extensif, l'essentiel de l'investissement dans le domaine industriel est consacré à la construction de nouvelles capacités de production, même si les « disfonctionnements » et l'anarchie bureaucratique

font que de nombreux projets sont bloqués avant d'être terminés, du fait par exemple de rupture dans l'approvisionnement des chantiers (la presse soviétique fourmille de remarques acerbes sur les travaux commencés et jamais finis).

En outre, le taux de mécanisation des tâches reste très faible : une forte proportion d'ouvriers effectuent encore un travail manuel, et le simple entretien de l'appareil de production oblige les entreprises à « se débrouiller » (en fabriquant elles-mêmes les pièces dont elles ont besoin, par exemple). Cette « déspecialisation » pèse évidemment

très lourd et concourt à la faible productivité. D'autres indices globaux soulignent encore un ralentissement du taux de croissance du revenu national et des investissements, ainsi que de la productivité du travail (le « redresse-

ment » observé en 1983 est attribué aux mesures d'Andropov).

Les tableaux ci-dessous indiquent la baisse des investissements par rapport au revenu national :

LA CROISSANCE DU REVENU NATIONAL ET DES INVESTISSEMENTS DE 1951 A 1983
(taux de croissance annuels, en %)
REVENU NATIONAL

	1951-1955	1956-1960	1961-1965	1966-1970	1971-1975	1976-1980	1980	1981	1982	1983	1981-1985 (Plan)
URSS	11,3	9,2	6,6	7,2	5,1	4,3	3,9	3,3	4,0	4,0*	3,4
INVESTISSEMENTS											
	1951-1955	1956-1960	1961-1965	1966-1970	1971-1975	1976-1980	1980	1981	1982	1983	1981-1985 (Plan)
URSS	8,9	11,0	8,0	7,8	6,8	3,4	2,4	3,8	3,6	5,0	2,0

Source : *Etude sur la situation économique de l'Europe en : 1956, 1957, 1958, 1960 ; 1961 à 1970 ; 1970 à 1980 ; 1983*. (Avant-projet), Nations unies, New York.

* Estimation.

	1961-1965	1966-1970	1971-1975	1976-1980	1980	1981	1982	1983
URSS	4,5	5,5	6,2	2,8	2,5	2,5	1,9	3,5

Source : *Etude sur la situation économique de l'Europe : 1970 ; 1971 à 1980* (Avant-projet), Nations unies, New York, 1972 et 1984.

Il faut tout d'abord souligner que cette baisse des investissements productifs, comme l'augmentation des dépenses d'armement, est le produit direct de la pression du marché mondial dominé par l'impérialisme : nécessité de défense face à la politique de Reagan, d'armement à outrance, mais d'autre part, compte tenu à la fois du développement technologique et du retard

industriel de l'URSS (produit des déséquilibres internes), l'investissement dépendant largement des importations venant des pays capitalistes.

Ainsi, le tableau ci-dessous indique l'augmentation de la part des machines importées dans l'investissement productif global, et dans cette part, la progression de la part en provenance des pays capitalistes

Année	Part des biens « équipements » et des machines importées de l'invest. global productif	Part des biens et machines venant de l'Ouest
1959	16 %	2 %
1975	27 %	40 %

On voit ainsi dans ce tableau la progression de la part prise par les importations venant des pays impérialistes (progression de 38 % en 16 ans). En outre, il faut souligner dans ce cadre la part en machines et biens d'équipement importés des « petits » pays du COMECON, sur la base d'un échange défavorable où la bureaucratie du Kremlin s'est livrée à un véritable pillage de ces pays. En ce sens, les diffi-

cultés que connaissent actuellement ces derniers renforcent encore la nécessité pour le Kremlin de se tourner vers l'impérialisme, pour qu'il contribue à prendre en charge la « crise » de ces pays et à combler ainsi le manque à gagner pour l'URSS. En même temps, il faut souligner que la bureaucratie, par crainte du prolétariat et pour la défense de ses priviléges, ne peut s'intégrer purement et simplement au

marché mondial. Car cela impliquerait la dislocation de la planification, dont elle tire sa position. C'est pourquoi, certes avec les méthodes bureaucratiques qui affaiblissent l'économie soviétique par rapport à l'impérialisme, elle ne peut pour autant abolir le monopole du commerce extérieur. Elle se voit donc contrainte — tout en accumulant de nouvelles concessions à l'impérialisme — de « résister » à une

trop grande intégration. Ainsi, la part du commerce extérieur par rapport au PNB ne s'élève qu'à 8 % en 1980 contre 25 % à la France ou 40 % à la Hollande, ce qui en indique les limites ; mais cela souligne d'autant plus son caractère de dépendance accrue vis-à-vis de l'impérialisme. En effet, ce qu'il faut juger pour le comprendre, c'est la structure de ce commerce extérieur.

Exportations	Matières premières	Machines, prod. manuf.	
Occidentaux	76 %	12 %	
Comecon	38 %	46 %	
Imports	Prod. aliment.	Matières premières	Machines
Occidentaux	18 %	4,5 %	78 %

La structure des importations et des exportations indique bien une dépendance accrue de l'URSS vis à vis des pays impérialistes ; ceci ressort clairement d'une étude publiée par la revue *Conjoncture* (août 85) sur l'évolution des échanges des pays industrialisés avec les pays de l'Est entre 1973 et 1983.

Apparemment les évolutions constatées apparaissent comme favorables à l'URSS puisqu'on est passé d'une situation de déficit à une situation excédentaire.

Le tableau ci-dessous montre comment se décompose cet excédent :

Solde des échanges avec les pays de l'Ouest (milliards de francs)

	1973	1983
Energie	- 1,6	+ 20,5
Produits manufacturés	- 2,6	- 16,8
Total	- 1,4	+ 0,4

L'URSS qui assurait moins de 5 % de l'importation des produits énergétiques des pays capitalistes avancés assure aujourd'hui plus de 10 % de leur approvisionnement. Mais cette progression des produits énergétiques (pétrole et gaz) s'est accompagnée

d'une dégradation de la part du marché des pays de l'Ouest détenue par l'URSS pour les autres catégories de produits.

	1973	1983
Produits agricoles	6,1 %	4,5 %
Produits manufacturés	5,2 %	3,2 %

Ces chiffres démontrent une moindre compétitivité des produits en provenance d'URSS, tant en coût qu'en qualité. La conséquence en est que les produits manufacturés qui représentaient 37 % des exportations de l'URSS vers l'Ouest en 1973 ne représentent plus que 14 % des exportations en 1983.

Ainsi, il serait alors possible, au simple vu de ces chiffres, de dire que la structure du commerce extérieur de l'URSS s'apparente à celle d'un pays arriéré : premier producteur mondial de pétrole depuis 1980, l'URSS exporte aujourd'hui à peu près autant que l'Arabie Saoudite. Elle tire 80 % de ses recettes en devises des exportations d'énergie (et 60 % des seules ventes de pétrole).

Nous savons bien pour autant que l'URSS — du fait de ses rapports sociaux de production, du développe-

ment de son économie — n'est pas un pays arriéré comme le sont les pays d'Afrique ou d'Asie. Et ceci contribue donc à souligner encore la contradiction entre son développement et sa dépendance vis à vis de l'impérialisme. D'une part, les marchés du pétrole et du gaz sont soumis à des fluctuations grandissantes et les cours sont déterminés à New-York et à Londres dans les bourses des pays impérialistes. D'autre part, le niveau de la production actuelle risque de ne pouvoir être maintenu qu'à un coût très élevé et par un recours considérablement accru à la technologie occidentale.

Déjà, au cours de l'hiver 84-85, l'URSS a été contrainte de cesser ses livraisons de pétrole à l'Ouest pendant plusieurs semaines. Par ailleurs, en 1984, près de 20 % des exportations de pétrole vers l'Ouest ont été assurés par la réexportation de pétrole importé de Lybie, d'Irak, d'Iran, d'Arabie Saoudite et payé en aide militaire et armement.

De même, il faut noter enfin une montée régulière des importations de produits alimentaires depuis 1982. Les importations de céréales ont été de l'ordre de 50 millions de tonnes en 1984, soit le déficit de production constaté par rapport au plan.

« Modernisation » ?

L'évolution du commerce extérieur de l'URSS permet de comprendre une des contradictions auxquelles se heurte la politique de modernisation voulue par Gorbatchev.

Au cours des dix dernières années, la bureaucratie du Kremlin, inquiète de l'évolution des pays de l'Est, s'est efforcée de réduire son endettement extérieur.

Elle est y arrivée, d'une part en développant ses exportations de pétrole, et d'autre part, en réduisant considérablement ses importations de technologie occidentale.

Mais parallèlement, les tares traditionnelles des instituts de recherche d'URSS ont persisté. Les mêmes plaintes sur les lenteurs, les obstacles rencontrés dans le passage de la recherche

à son application industrielle remplissent toujours les colonnes des journaux.

D'après un chercheur occidental : « Il existe dans tous les secteurs, un écart technologique prononcé entre l'URSS et l'Occident ; cet écart est d'autant plus inquiétant qu'il concerne tout autant les secteurs traditionnels de l'industrie que les domaines les plus évolués et porteurs de développement : électronique, automation, informatique et ceux comme la production de matériel de forage, d'exploitation et de transport d'hydrocarbures, d'importance fondamentale pour le proche avenir énergétique de l'URSS ».

Il apparaît, en conclusion, que l'URSS a besoin d'importer plus de technologie provenant des pays impérialistes, ne serait-ce que pour maintenir les conditions actuelles de l'équilibre de ses échanges extérieurs. Elle doit donc — « modernisation » oblige — recommencer à importer plus de machines, plus d'usines, plus de produits manufacturés en général et plus d'assistance technique.

Elle ne peut le faire qu'en recourant à nouveau aux crédits ouverts par les pays impérialistes, dans des conditions très largement déterminées par la rencontre Reagan-Gorbatchev et les accords noués à cette occasion.

Dans son rapport intitulé « L'accélération de la mise en pratique du progrès scientifique et technique : une nécessité vitale » et publié dans *La Pravda* du 12 juin 1985, Gorbatchev recommande :

« — de mieux utiliser les possibilités qu'offre la division internationale du travail et tout d'abord avec les pays socialistes
— de mettre de l'ordre dans l'utilisation des équipements importés ».

Car, indépendamment de la possibilité d'acquérir des équipements en Occident, l'URSS se trouve confrontée au problème difficile de la mise en œuvre et de l'exploitation à pleine capacité des équipements acquis.

L'acquisition d'équipements modernes et performants implique en préalable qu'ils s'intègrent dans une économie

au fonctionnement équilibré. Mesurant aux risques encourus, les difficultés que pose cette intégration, certains membres de la bureaucratie préconisent une attitude de résistance aux pressions de l'impérialisme et d'autarcie économique.

Ainsi, l'académicien Aleksanchov écrivait dans les *Izvestia*, quelques jours avant la publication officielle dans la *Pravda* du rapport Gorbatchev cité ci-dessous :

« L'URSS doit renforcer ses défenses, mais aussi accroître l'efficacité de son économie nationale dans tous les domaines, le plus vite possible et de façon indépendante à l'égard de l'Ouest, tout comme avant »

Les conséquences pour l'économie de l'URSS

Cette situation décrite ci-dessus et qui voit la bureaucratie se tourner vers l'impérialisme, c'est l'aveu du fait que ce pays a besoin de l'assistance du marché mondial pour pallier ses déséquilibres, dans une situation où, du fait de la politique de la bureaucratie, il se met encore plus en situation d'être l'objet des pressions de l'impérialisme US. On a vu comment les différents gouvernements US ont utilisé cette arme du commerce international.

L'impérialisme combine d'ailleurs cette pression économique avec la pression militaire. Nous avons expliqué qu'à la différence des USA, pour une économie comme celle de l'URSS qui n'est pas régie par la loi du profit, l'industrie d'armement n'est pas un volant d' entraînement, mais un fardeau et un frein.

Pour tenir les objectifs de croissance du plan, l'accroissement des investissements aurait dû se situer à un niveau largement supérieur. Ainsi que l'indiquait un article de la revue *Problèmes économiques* : « Ce sont les activités directement tournées vers la consommation qui risquent de devoir à nouveau supporter le défaut d'investissement. »

La crise des investissements agit comme un catalyseur du retard industriel, sous la forme de la non-concordance des branches économi-

ques, de leur développement inégal, et se reflète et se concentre à son tour dans les tensions croissantes du budget. Le budget constitue un baromètre sensible de l'économie planifiée, des rapports sociaux et donc des rapports politiques.

L'article de la revue économique citée plus haut indique d'ailleurs : « Pour équilibrer leurs calculs de croissance, ils (les planificateurs) y ont introduit une hypothèse de productivité du travail bien invraisemblable, car peu conforme aux perspectives d'automatisation du travail ouvertes par l'augmentation prévue de l'investissement. Pour justifier ce surprenant optimisme, ils demandent aux Soviétiques un regain d'"efficacité". En somme, tout se passe comme si la population devait compenser par son acharnement au travail le manque à investir de l'économie et "gagner" ainsi l'évolution de son niveau de vie. »

Il serait ici fastidieux de montrer en quoi la politique d'armement dictée par l'impérialisme qui aboutit au sacrifice de l'investissement, va avoir des conséquences dans tous les domaines : énergie, agriculture, technologie... Il suffit de dégager l'élément qui saute aux yeux des économistes occidentaux étudiant le plan soviétique : attaque en règle contre le niveau de vie des travailleurs, augmentation des cadences, « discipline du travail », telles sont les perspectives de la bureaucratie, incapable de se sortir de la dépendance du marché mondial, par suite de sa politique de défense de l'ordre impérialiste.

Mais pour mettre en œuvre jusqu'au bout cette politique, il faudrait disloquer l'économie planifiée, ce qui signifierait le chômage et la misère pour des millions d'ouvriers, leur liquidation sociale par la liquidation de la propriété sociale. Dans *La Révolution trahie*, Trotsky dégage l'analyse fondamentale qui permet de saisir la situation réelle en URSS :

« ... En tant que force politique, la bureaucratie a trahi la révolution. Mais la révolution victorieuse, fort heureusement, n'est pas seulement un programme, un drapeau, un ensemble d'institutions politiques, c'est aussi un système de rapports sociaux. Il ne suf-

fit pas de la trahir, il faut aussi la renverser. Ses dirigeants ont trahi la Révolution d'octobre, mais ils ne l'ont pas encore renversée. La révolution a une grande capacité de résistance, qui coïncide avec les nouveaux rapports de propriété, avec la force vive du prolétariat, avec la conscience de ses meilleurs éléments, avec la situation sans issue du capitalisme mondial, avec l'inéluctabilité de la révolution mondiale. »

Aussi, la bureaucratie, par peur du prolétariat, face à sa résistance, est-elle contrainte de remettre en cause ses propres réformes. Mais les contradictions économiques ne cessent alors de s'aggraver. Et, à leur tour, elles accentuent les contradictions sociales et le mouvement vers la révolution politique.

La résistance ouvrière aux réformes

Ainsi, en relation avec les « discussions » des années soixante, Kossyguine engage, en 1965, une « réforme économique » s'inspirant des propositions de Liberman. La résistance des masses, l'opposition d'une fraction de la bureaucratie dominante et surtout celles des couches intermédiaires vont interrompre cette tentative.

En effet, en 1970, soit cinq ans après la mise en œuvre de la réforme, le directeur d'une usine expliquait à la revue soviétique *EKD* : « La réforme étend les droits de l'entreprise de manière considérable ; le ministre les limite de manière non moins considérable. » L'enquête menée par la revue *EKD* révélait que 80 % des chefs d'entreprise considéraient que la « réforme » n'avait rien changé.

De fait, elle ne s'était même pas réellement appliquée, car de larges secteurs de la bureaucratie, confrontés à une véritable résistance ouvrière et voyant leurs priviléges menacés, se dressèrent contre la « réforme ».

C'est notamment à travers la faible productivité du travail que la classe ouvrière tient tête à la bureaucratie. « A demi-salaire, demi-travail », dit-on en URSS...

Et la bureaucratie cherche par tous les moyens — autres que la prise en charge par les producteurs eux-mêmes de l'organisation de la production, qui signifierait son renversement comme bureaucratie — à éléver cette productivité. D'où les appels permanents à la productivité, à la discipline du travail et à la célébration du mouvement Stakhanov, comme l'a fait récemment Gorbatchev.

Mais comme l'efficacité des mesures du type de celles qu'a prises Andropov (discipline) est limitée — on l'a vu —, il ne reste à la bureaucratie qu'un autre recours pour intensifier sa pression sur les travailleurs : s'en prendre aux salariés et aux primes.

Or, les travailleurs soviétiques résistent à l'instauration d'un système de primes, liant l'évolution de leur rémunération aux résultats économiques, ne serait-ce que parce qu'ils connaissent mieux que quiconque l'anarchie de la production : celle-ci aboutit (du fait de l'approvisionnement, par exemple) dans presque toutes les entreprises, à l'alternance de périodes d'inactivité et de périodes de travail très intenses (que les travailleurs appellent « tempêtes »), et engendre une incertitude absolue quant à la capacité de l'entreprise de remplir les normes du plan. Et, de fait, avec l'accord tacite des ministères, les chefs d'entreprises s'efforcent de maintenir une force de travail excédentaire par rapport aux besoins moyens « normaux », de façon à être à même de faire face aux périodes de pointe, où se réalise l'essentiel de la production.

En URSS, on dit couramment d'un article défectueux qu'il s'agit d'un article « de fin de mois ». Le problème de la qualité des produits est tel en Union soviétique que — comme l'a expliqué Trotsky dans *la Révolution trahie* — c'est l'un des terrains d'affrontement entre les masses et la bureaucratie qu'elles rejettent : les producteurs qui sont également des consommateurs refusent d'« épouser » les stocks de produits défectueux que veut leur livrer la bureaucratie et réclament des articles de qualité.

D'où les discours de Gorbatchev sur cette question de la « qualité », le problème est d'autant plus urgent que la

mauvaise qualité des biens de consommation interdit aux promesses d'augmentation des salaires et des primes d'obtenir l'effet escompté.

Il ne suffit pas de mieux payer les ouvriers, encore faut-il assurer des conditions d'approvisionnement qui leur permettent d'améliorer effectivement leur niveau de consommation. Or, on constate que la population soviétique, dans l'ensemble, dispose d'une épargne considérable par rapport à son revenu. Cela ressort clairement d'une « lettre de lecteur » publiée dans « *Komsomolskaia Pravda* », où une jeune ouvrière déclare au journal, le 29 septembre 1984, qu'elle ne souhaite pas faire d'efforts pour gagner plus : « Que pourrais-je acheter de plus ? Je comprends que notre société ne puisse offrir à tout le monde des vêtements à la mode. Mais il n'est pas obligatoire que ceci soit fait pour tout le monde ; les bonnes choses doivent être réservées aux plus méritants. Or, les plus méritants sont les ouvriers. Pourquoi ne pas ouvrir dans les usines des magasins qui seraient approvisionnés en priorité ? » A cela, le bureaucrate n'a d'autre réponse que la « discipline du travail », comme ce « journaliste » qui répond : « Un travail conscientieux pour le bien commun, voilà ce qui nous unit. »

Ainsi, les *Izvestia* de février 1985, commentant les difficultés de l'extraction minière, déplorent « le bas niveau de la discipline du travail » et estiment, après avoir évoqué Stakhanov, « qu'il faut apprendre aux jeunes à travailler comme leurs aînés ».

Cette contradiction entre une politique de « mobilisation » de la main d'œuvre fondée sur les « stimulants matériels » et l'incapacité de résoudre le problème de la distribution des biens de consommation en quantité et en qualité avait été perçue dès le départ par Kossyguine, lorsqu'il déclarait :

« A l'avenir, quand nous serons en mesure d'augmenter considérablement la production d'articles de consommation et d'accumuler les réserves nécessaires de tels articles, il sera possible d'abolir le système qui consiste à fixer les fonds de salaires pour l'entre-

prise. » (« *Exposé des principes de la réforme* » - *Izvestia*, 28 septembre 1965).

25 ans après, le problème reste entier...

Le rapport de Novosibirsk

Dans les hautes sphères de la bureaucratie, on ne se fait aucune illusion sur l'état réel de la situation, et l'on cherche en permanence les voies et les moyens de « réformer » l'économie soviétique.

Ainsi, courant août 1983, un séminaire d'économistes réuni à Moscou, a pris connaissance d'un rapport établi par Tatiana Zalavskaya, directrice de la section des problèmes sociaux de l'Académie des sciences de l'URSS. Ce rapport, qui n'a jamais été officiellement publié, est connu à l'Ouest sous l'appellation de « rapport de Novosibirsk ».

Après une analyse de la situation de l'économie, l'auteur explique :

« A notre avis, il faut en chercher la raison dans l'arriération du système des rapports de production et du mécanisme de gestion étatique de l'économie qui le reflète, par rapport au niveau de développement des forces productives, ou plus concrètement dans l'incapacité de ce système à garantir une utilisation complète et suffisamment efficace du potentiel de travail et d'intelligence de la société. »

Elle se prononce très clairement ensuite en faveur de deux grandes options :

- 1) le recours systématique aux lois du marché comme régulateurs des équilibres économiques entre branches de production : « L'émergence et l'aggravation permanentes, observées au cours des années passées, de disproportions entre régions, branches et entre secteurs de l'économie, témoignent plus nettement que tout autre symptôme que la gestion centralisée administrativement de l'économie a épuisé toutes ses possibilités ; elles soulignent la nécessité d'utiliser de façon plus active les régulateurs "automatiques" de l'harmonisation des divers secteurs de la production, liés au déve-

l'opposition des rapports de l'économie de marché. »

2) L'abandon des méthodes « administratives » de contrôle des travailleurs au profit de « stimulants » permettant d'améliorer la productivité : « Est-il vrai que plus on contrôle rigoureusement tous les aspects de l'activité des travailleurs, plus leurs résultats s'améliorent ? Il faut répondre non à cette question, et ce pour toute une série de raisons. (...) Ainsi, la société socialiste aurait intérêt, tout en réglementant les aspects essentiels de l'activité socio-économique des travailleurs, à leur laisser un assez large domaine de liberté de comportement individuel. D'où la nécessité de réguler de manière particulière le comportement, c'est-à-dire le rapport subjectif des travailleurs à l'égard de leur activité sous-économique. Mais là, les méthodes administratives de gestion sont impuissantes. On ne peut diriger le comportement que de façon indirecte, à l'aide de stimulants prenant en compte les besoins économiques et sociaux des travailleurs, et orientant leurs intérêts dans le sens nécessaire à la société. »

Ce rapport est à la fois un constat d'échec de toutes les grandes mesures prises par la bureaucratie ces vingt dernières années pour tenter de « réformer » l'économie soviétique, et dans le même temps une nouvelle manifestation de cette tendance « restaurationniste » du capital, récurrente à la bureaucratie, avec les limites imposées par la lutte des classes du prolétariat d'URSS, et les contradictions qui en découlent. Car si la caste parasitaire du Kremlin, comme l'explique Trotsky, gère le pays « d'une telle façon qu'elle prépare le torpillage du système », et favorise la pression du capital mondial ainsi que la tendance à la restauration du capital, elle se heurte néanmoins aux rapports sociaux basés sur la propriété d'Etat, qui est la source de son pouvoir et de ses priviléges. D'où de formidables contradictions.

Décisions et résolutions sans suite...

L'ensemble des décisions prises par le comité central du PCUS et le Conseil

des ministres, en juillet 1979, comportait déjà toutes les mesures dont les conditions d'application sont encore en cours de discussion aujourd'hui :

- planification centralisée d'un nombre réduit d'objectifs pour l'entreprise,
- mesure des résultats de l'entreprise à partir d'un nombre réduit d'indicateurs (indices),
- organisation des équipes de travail en brigades à l'intérieur desquelles les rémunérations peuvent être réparties en fonction de la contribution de chacun à la production.

Or, pour ne prendre qu'un exemple, en août et septembre 1984, la revue théorique *Kommunist* publiait deux articles qui peuvent être considérés comme résumant l'essentiel du « débat » en cours sur la réforme économique : le docteur en économie Ignatovski s'élève contre les tendances récentes qui mettent en avant les résultats monétaires comme indicateurs d'activité ; la seule solution conforme aux enseignements de Marx, dit-il, est le renforcement du contrôle politique sur les entreprises. Le docteur en économie Abalkin lui répond que la situation économique est catastrophique et qu'il faut s'armer de la méthode du marxisme-léninisme pour rechercher les causes et arrêter les solutions ; la seule façon, d'après lui, de passer d'un développement extensif à un développement intensif de l'économie, c'est d'établir des règles du marché permettant une réelle décentralisation des décisions économiques autres que les orientations du plan. Sur un point cependant, nos deux « économistes » sont d'accord : les décisions économiques prises par le comité central, en 1979 et depuis, n'ont pas été réellement appliquées.

C'est ainsi que les articles triomphants sur l'extension rapide et les résultats du système de travail en brigade doivent être mis en balance avec ceux qui expliquent qu'il est possible de surmonter la résistance des ouvriers et des contremaîtres. En novembre 1982, en juin 1983 et encore en décembre 1984, le comité central, le conseil des ministres et le conseil central des syndicats ont discuté des moyens de stimuler la mise en place des brigades et de lutter contre la tendance très généralement observée

à baptiser "brigades" des équipes de travail qui continuent à fonctionner comme précédemment.

La dernière en date de ces résolutions (décembre 1984) déplore la lenteur des organisations du parti à prendre en charge cette politique et « la faiblesse du travail idéologique préalable » qui fait, toujours d'après le rédacteur de la résolution, que de nombreuses brigades n'ont qu'une existence formelle. Cette résolution annonce en conclusion une mesure très importante : l'augmentation des salaires pour les chefs de brigades (jusqu'à 20 % du salaire moyen) et pour les contremaîtres et ingénieurs responsables de l'organisation du travail et de la fixation des normes de production (jusqu'à 50 % de leur salaire de base). Il s'agit, et c'est le principal obstacle rencontré par les « réformateurs » sur les lieux de production, de surmonter la réticence de l'encadrement à affronter les ouvriers sur le terrain de la productivité et de la « discipline du travail ».

Malgré les nombreuses déclarations sur les « stimulants matériels », les ouvriers savent d'expérience qu'ils n'ont rien à attendre d'une réforme de la gestion des entreprises. Comme cette ouvrière citée plus haut, ils savent que les quelques roubles supplémentaires promis ne leur donneront pas accès aux produits qu'on ne trouve que dans les magasins réservés à la bureaucratie. Ils savent que, de toute manière, les contremaîtres, les cadres et les dirigeants d'entreprises défendront leurs priviléges et leurs trafics. Trafics qui prennent même fréquemment la forme de racketts à l'encontre des ouvriers.

Par ailleurs, que ce soit pour couvrir des trafics ou pour annoncer des résultats conformes au plan, le trucage est une pratique générale dans les entreprises, comme dans les administrations ou les comités du PCUS à tous les niveaux. La presse fournit, là encore, de multiples exemples. Ainsi le quotidien *Industrie socialiste* publie, en avril 1985, une série d'articles sur les faux en écritures constatés dans les entreprises :

— dans la moitié des entreprises dépendant du ministère des Matériaux

de construction, des faux en écritures ont été constatés ; ils ont servi à justifier le versement de primes injustifiées pour plus de 1 million de roubles, en 1984.

— même constatation dans 20 entreprises sur 25 dépendant du ministère de l'Industrie pétrochimique et dans 65 gares ferroviaires sur 75 gares contrôlées.

Le journal souligne que, dans de nombreux cas, les primes illégalement versées sont empochées par des responsables.

Quelques jours plus tard, le quotidien *les Izvestia* rendait compte d'une réunion des responsables du Parquet d'URSS consacrée à la lutte contre les « trucages du plan » et les « faux en écriture » ; il annonçait que 10 000 contrôles effectués avaient abouti à l'inculpation de 18 000 personnes ! Au cours de la réunion du comité central de juillet 1985, le Procureur général de l'URSS a dénoncé « l'incurie, le gaspillage et la dilapidation des biens publics » qui marquent l'activité de nombreux ministères (et donc des entreprises qui dépendent de ces ministères). En Ouzbekistan, dans les dernières années, le trucage des chiffres a porté sur des centaines de milliers de tonnes de coton. Il s'agit là, bien évidemment, de la partie visible de l'iceberg...

Le principe de base de l'organisation du travail en brigade étant la mesure des résultats par un système de « comptabilité économique », on mesure les obstacles à la mise en place d'une telle réforme. A l'hostilité plus ou moins ouverte des ouvriers, s'ajoutent l'attentisme et, dans certains cas, le sabotage des responsables à tous les niveaux.

A ce propos, *la Pravda* et *les Izvestia* du 12 mai 1985 rendent compte, dans les mêmes termes, d'une réunion de responsables de l'économie qui venait de se tenir autour de Gorbatchev. L'objet de la réunion était l'analyse des obstacles à la mise en œuvre de la réforme de la gestion des entreprises et des combinats agricoles. Dans son discours introductif, Gorbatchev insiste à plusieurs reprises sur le fait que le prin-

cipe de la réforme économique n'est discuté par personne (façon de dire, dans la langue de bois, qu'il y a une vive discussion), et que dès lors « **il faut passer des discours à l'action** ». C'est cette étape qui fait apparemment difficulté. Gorbatchev évoque ces problèmes de manière prudente : « **Il apparaît que de très nombreux cadres ne sont pas préparés psychologiquement à ces changements...** » Les participants à cette réunion se montreront plus précis en donnant quelques exemples du véritable blocage, par les ministères centraux et nationaux, de toute tentative de décentralisation.

Cette réunion était, à l'évidence, une opération de mobilisation d'un groupe autour du nouveau secrétaire général. Les critiques portées contre les cadres sont connues des dirigeants depuis longtemps, et les conclusions implicites de la réunion avaient déjà été formulées dans le « rapport de Novosibirsk » cité plus haut.

Il y est exposé (cité par M. Drach) que les forces qui s'opposent à une réforme décentralisatrice (et qui s'y sont de tout temps opposées) sont identifiables aux « groupes sociaux qui occupent dans le système existant une position élevée et qui y sont donc attachés par des intérêts personnels... Les tentatives de réforme entreprises au cours des derniers quinquennats ne tenaient pas compte des aspects sociaux du problème, et c'est là une des causes de leurs échecs ». Et l'auteur du rapport de conclure : « **Une solution positive n'est possible que sur la base d'une stratégie sociale soigneusement réfléchie visant à la fois à mobiliser les groupes intéressés au changement et à paralyser l'activité des groupes susceptibles d'y faire obstacle** ».

De la réforme à l'épuration

Ces rapports académiques (bien que très politiques sur le fond), ces discours édulcorés dans la presse centrale du PCUS, recouvrent une bataille politique au sein de l'appareil, qui faisait déjà rage avant la disparition de Brejnev.

Dans certaines Républiques, cet

afrontement entre clans rivaux de la bureaucratie prend la dimension de véritables épurations. L'âpreté des confrontations transparaît parfois dans la presse locale. Ainsi, *la Pravda Vostoka* rend compte, le 3 mars 1985, du plenum du comité central du PC d'Ouzbekistan, en citant longuement le rapporteur :

« **A notre grand regret, il apparaît clairement que des membres du parti, de soviets et des cadres de l'appareil économique ont participé au vol de biens de l'Etat et de ressources publiques... Nous ne tolèrerons pas les conservateurs et les personnes ayant des vues rétrogrades...** J'y insiste, nous nous débarasserons résolument des cadres dont l'activité ne répond pas aux nouvelles exigences et de ceux qui n'écoulent pas les conseils des organisations du parti, les ignorent et utilisent leur position officielle à des desseins privés. » Tout indique qu'il y a évidemment une forte résistance des cadres ainsi menacés dans la base même de leur existence sociale : l'acquisition et la distribution des priviléges. Le même rapporteur conclut ainsi : « **Mais certains individus qui ont occupé des postes élevés dans le passé, ont été renvoyés de leur emploi pour insuffisances ou fautes et ont ainsi été justement punis ; ces cadres ne se tiennent pas tranquilles. Ils essaient de calomnier les officiels honnêtes et responsables. Au lieu d'admettre franchement leurs erreurs, ils essaient de répandre des calomnies et dénigrent ceux qui travaillent sans se ménager et avec le maximum d'efficacité.** »

Cette résistance au sein de la bureaucratie et l'expérience antérieure telle que l'analyse Zalavoskaïa dans le « rapport de Novosibirsk » ont incité Gorbatchev à faire preuve tout à la fois de plus de prudence et de plus de détermination. Plus de détermination en ce sens que dès les premières semaines de son accession au pouvoir, il a placé des hommes proches de lui dans l'appareil de l'Etat et du parti.

C'est ainsi qu'après le « remerciement » de Romanov (l'ex-futur concurrent de Gorbatchev) de hauts dignitaires du régime membre du BP et du

CC, tel Tikhonov, 1^{er} Ministre soviétique, Grichine, chef du parti à Moscou ont également été limogés, avec une cinquantaine d'autres hauts responsables.

En six mois de pouvoir, il a procédé à plus de remplacements que Tchernenko en 13 mois et qu'Andropov en 15 mois.

En moins de 3 ans, les rivalités de clans ont provoqué le changement de près de la moitié des ministres fédéraux, plus du tiers des secrétaires de région et plus de la moitié des chefs de département du C.C.

Mais dans le même temps, Gorbatchev doit faire preuve de prudence face à l'hostilité de fractions de la bureaucratie : pour l'instant, il a fait une démonstration en s'attaquant aux puissants de la nomenklatura, ceux qui représentaient la continuité avec l'époque de Brejnev, sans s'en prendre aux échelons moyens et inférieurs de l'appareil. La grande majorité de la bureaucratie n'est pas atteinte encore par la politique de "rajeunissement" de Gorbatchev.

Il reste 41 ministres sur une centaine, et 77 premiers secrétaires de régions sur 157 qui doivent leur poste à Brejnev et à son équipe.

Mais la restructuration d'une partie de l'appareil bureaucratique, qui contrôle l'agriculture, montre que Gorbatchev et son groupe sont décidés à aller plus loin. Sur la vingtaine de ministres qui s'occupent de l'agriculture, la réforme rendue publique en supprime six (réforme de novembre 1985). Au cloisonnement vertical on substitue une structure horizontale, le comité d'état agro-industriel.

Certes il s'agit là d'une réforme purement bureaucratique qui ne peut en rien régler les problèmes réels de l'agriculture soviétique, mais ce qui est nouveau, c'est que le texte du décret prévoit ouvertement *des licenciements* (avec trois mois de préavis) pour les hauts fonctionnaires des ministères supprimés. On évalue à 7 000 le nombre de postes supprimés immédiatement et à 20 000 le nombre d'emplois supprimés lorsque la réforme sera achevée. Pour mesurer l'ampleur de

cette opération, il faut se rappeler que cette structuration ne touche que 6 ministères fédéraux sur les quelques 60 qui existent actuellement.

On voit là, l'ampleur des bouleversements en cours, et l'accélération de ceux-ci en prévision du XXVII^e congrès du PCUS.

L'enjeu du 27^e congrès du PCUS en février 86

Tandis que se multiplient les mises à la retraite, les limogeages et les arrestations, la nouvelle équipe au pouvoir prépare activement la tenue du XXVII^e congrès du PCUS.

Symboliquement, le congrès doit s'ouvrir le 25 février, date d'ouverture du XX^e congrès qui, entendit, en 1956, le rapport de Krouchtchev dénonçant les crimes de Staline.

Début novembre 1985 ont été publiés le projet des nouveaux statuts du parti, du programme du parti et du programme économique jusqu'en l'an 2000.

Ce nouveau programme du parti se substitue à celui adopté en 1961 (époque où Krouchtchev fixait à l'URSS l'objectif du dépassement des USA en dix ans).

En ce qui concerne le programme économique, à la différence du programme de 1961, la bureaucratie n'a pratiquement pas inscrit d'objectifs chiffrés.

Certains passages sont cependant très révélateurs des difficultés réelles de l'économie soviétique.

« Afin de compléter les ressources alimentaires :

- favoriser dans toutes les directions le développement des entreprises et l'organisation d'exploitations agricoles subsidiaires ;
- aider les exploitations subsidiaires des citoyens privés par l'attribution de prés et de pâtures, par la vente de fourrage, de grains, d'engrais, de jeune bétail et de volailles ;
- améliorer l'organisation de l'achat à la population des excédents de sa production agricole ;
- attribuer au moins 1 million de par-

celles de jardinage et de maraîchage par an ».

La bureaucratie manifeste ainsi le degré de confiance qu'elle a dans la possibilité de résoudre les problèmes de production alimentaire en appelant à la production privée.

Mais ce qui est notable, c'est que pour la première fois depuis le programme de 61, la fraction dominante au sein de la bureaucratie va chercher à inscrire dans le programme du parti, adopté par le congrès, sa volonté réformatrice, en reprenant intégralement la politique de Gorbachev :

- productivité et discipline du travail ;
- lutte contre le non-respect du plan et des délais de livraison ;
- indépendance économique de l'entreprise ;
- modernisation de l'économie par l'exploitation rapide du progrès technique et scientifique ;
- lier le salaire et les avantages sociaux à la productivité de chaque travailleur ;

Dans ce cadre le rôle dirigeant du parti (c'est-à-dire de la fraction dominante) est rappelé avec force :

« La force dirigeante de ce processus est le parti, noyau du système politique de la société soviétique. Sous sa direction fonctionnent tous les autres maillons de ce système : l'Etat soviétique, les syndicats, le komsomol, les organisations coopératives ou autres, qui reflètent l'unité et l'originalité des intérêts de toutes les couches de la population, de toutes les nations et peuples du pays. Agissant dans le cadre de la Constitution, le PCUS dirige et coordonne le travail des organismes d'Etat et de la société ».

Quant aux statuts du parti, les modifications apportées par rapport à la version de 1961 dénotent une volonté :
 — de reprendre en main les cadres du parti : affirmation de la responsabilité "pénale" des membres devant les instances du parti, prise en compte statutaire des lettres et plaintes des travailleurs, vote à mains levées dans les cellules de base, etc... ;

— d'engager les membres du parti dans la politique de modernisation de

l'économie ;

— de mieux encadrer la jeunesse, prolongation de 20 à 25 ans de la limite d'âge des komsomols (organisation de jeunesse, obligatoire pour les étudiants).

La « discussion » de ces projets dans la presse est bien évidemment une mascarade. Si elle porte sur des points mineurs, elle souligne néanmoins certaines préoccupations de l'équipe dirigeante. C'est le cas, notamment, des limogeages où la fraction dominante utilise la haine des masses pour les priviléges et la corruption pour procéder à ses « réajustements » internes.

Ainsi, un « lecteur » écrit dans la *Pravda* :

« A mon avis, il faudrait ajouter au projet de statuts que les abus de pouvoir et de position hiérarchique des membres du parti sont sévèrement punis (jusqu'à l'exclusion du parti). Il faut également renforcer les exigences vis-à-vis des dirigeants de plus haut rang, des communistes, qui ferment les yeux sur ces choses ».

En outre, parmi les mesures de préparation du XXVII^e congrès, Gorbachev fait réapparaître un projet de limitation du nombre des mandats. Une mesure de ce type aurait été votée sous Krouchtchev en 1961 et aurait été supprimée sous Brejnev en 1966 (sans d'ailleurs avoir été pleinement appliquée).

A quelques jours d'intervalle, la *Pravda* et le mensuel *Kommunist* publient des lettres de « lecteurs » demandant que soit limité à deux ou trois le nombre des mandats pouvant être détenus par une seule personne.

Un des « lecteurs » propose même que tous les organes du PCUS soient systématiquement renouvelés par tiers. On voit ceux qui sont visés par ces propositions : ceux qui, systématiquement sous Brejnev, ont accumulé les fonctions et les priviléges, et voient d'un très mauvais œil les changements dans l'équipe dirigeante.

Dans le même objectif, une campagne de presse a été lancée début décembre, vantant les mérites des responsables qui acceptent de partir en retraite. Un

feuilleton télévisé en cinq épisodes encense le responsable d'une ville qui « démissionne » au moment même où le pouvoir central s'apprête à le « promouvoir ». En effet, les « responsables » sont invités de plus en plus nettement à prendre une retraite « honorable », au moment où les préparatifs du XXVII^e congrès atteignent le stade des élections au niveau des structures régionales. Ces « responsables », premiers secrétaires des 157 régions et grandes villes, constitueront l'ossature du futur comité central et donc l'assise du pouvoir de Gorbatchev.

« C'est à ce niveau, estime-t-on de source diplomatique, ainsi que parmi les hauts fonctionnaires du gouvernement, que se situent les réticences au nouveau pouvoir ».

La *Pravda* et les *Izvestias* ont publié des articles demandant que soit créée une « législation sur les départs en retraite » : « Il y a encore beaucoup trop de gens qui ne veulent rien changer, voire qui opposent une résistance latente à la détermination d'assainir la société », écrivait récemment le journal *Sovietskaia Rossia*. Il est clair que les bouleversements au sein de la bureaucratie connaissent aujourd'hui une ampleur inégalée. La seule période qui pourrait être comparée à celle-ci, est celle du règne de Krouchtchev, qui

on le sait a été marqué par une profonde instabilité et a vu l'éviction du premier secrétaire du PCUS lui-même. Or, aujourd'hui, la situation politique en URSS est dominée par des rapports de forces beaucoup plus favorables aux masses qu'à cette époque (et cela sans même parler de la situation internationale).

La quantité des purges, l'éviction de centaines d'apparatchiks, conjuguées à la résistance ouvrière, au mouvement des peuples non russes d'URSS et au mouvement de la lutte de classe internationale, notamment la Pologne, créent les conditions d'une crise sans précédent en URSS. Sans faire de prophétie, on peut dire que nous entrons dans l'ère des convulsions bureaucratiques.

A l'évidence, la préparation du XXVII^e congrès du PCUS va concentrer le développement des contradictions au sein de la bureaucratie.

En effet, la bureaucratie stalinienne du Kremlin se trouve dans une impasse. Elle ne peut pourtant y demeurer. Tel est l'enjeu pour elle du règne de Gorbatchev.

A l'évidence également, cette situation ne peut perdurer pour les masses soviétiques. Telle est la logique contradictoire des forces en présence en Union soviétique.

III - LA MARCHE A LA REVOLUTION POLITIQUE

Cette situation générale pousse toutes les contradictions politiques, économiques et sociales, à s'aggraver. La bureaucratie doit sortir de l'impasse dans laquelle elle se trouve, et elle ne peut le faire, nous l'avons démontré, qu'en s'attaquant à la classe ouvrière et en faisant des concessions accrues à l'impérialisme.

Elle doit certes, pour défendre ses inté-

rêts, chercher à obtenir de l'impérialisme des contreparties : mais face aux développements de la révolution politique, dont la plus haute expression se trouve en Pologne, elle est contrainte de s'appuyer plus qu'hier sur l'impérialisme, contre les masses. Cependant, à son tour, cette situation aiguise les contradictions au sein de la bureaucratie et nourrit la résistance ouvrière.

« Je suis un ouvrier ordinaire »

Là se trouve une question fondamentale : nous avons indiqué comment depuis la disparition de Staline se sont modifiés les rapports de force en URSS ; le prolétariat, les peuples

d'URSS résistent à la bureaucratie. Cette résistance s'exerce par tous les canaux — si minimes soient-ils, et ils sont en général très réduits, étant donné la répression : La classe

ouvrière fait pression en refusant de voir supprimer ses primes, en exigeant que soient respectées ses conditions de travail, en arrachant par miettes des augmentations de salaires, en se dressant contre les conditions d'approvisionnement, et surtout en résistant à toute politique de « discipline du travail ».

Significatif à cet égard est le récit de cet ouvrier qui décrit l'état d'esprit des ouvriers face aux mesures prises par Andropov :

« On tente en ce moment chez nous de renforcer la discipline dans l'espoir qu'il sera possible par ce moyen d'augmenter quelque peu la productivité... Mais l'état d'esprit des ouvriers dépend non pas de la pression des hommes du parti et de leurs agents, mais d'une sollicitude attentive envers le monde du travail, ce qui manque à l'heure actuelle chez nous et n'existera pas non plus dans l'avenir » (Extrait d'un *Samizdat*, 1983).

En effet, cette résistance du prolétariat — si passive soit-elle — est cependant l'action vivante des rapports sociaux issus de la révolution d'octobre 1917, et c'est elle qui, à ce jour, réduit à des bribes les tentatives d'adapter l'économie soviétique au marché mondial capitaliste en la réformant ; c'est elle qui a constraint Andropov à reculer et marque de son sceau les tentatives prudentes de Gorbatchev. Des extraits de différents récits nous donnent une indication de cette résistance ouvrière aux mesures d'Andropov visant à discipliner la classe.

« Je me souviens qu'en 81 tous les ouvriers chez nous suivaient avec un grand intérêt la lutte des ouvriers en Pologne et parlaient ouvertement, dans les lieux publics de notre ville, de l'audace, de la discipline et du sens de l'organisation des ouvriers.»

« Il y a quelques mois, dans notre pays, a été discuté dans les usines, avec la participation de la radio et de la TV, le "projet de loi sur le travail"... Je me souviens bien de la façon dont l'assemblée élargie de tout le collectif de notre entreprise pour la "discussion populaire" du "projet" a été organisée. Les ouvriers ont été arrachés à leurs machi-

nes, les ingénieurs et le personnel à leurs postes, et l'assemblée s'est déroulée comme ceci : un vieil ouvrier, membre du parti, est monté sur l'estrade du "coin rouge" et a lu, prétendument au nom de tout le collectif, un papier rédigé à l'avance et approuvant le "projet" ; il disait que le parti manifeste beaucoup d'attention et de sollicitude envers les travailleurs, mais que, en raison de la situation politique complexe et tenant compte des problèmes croissants liés à la pénurie de la main-d'œuvre, il s'efforce de trouver des solutions à ces problèmes. Pendant que cet ouvrier lisait, il buta trois fois sur le texte, et une fois il dit tout haut : « Ici, je ne sais pas lire quelque chose », ce qui déclencha des rires discrets. Plus tard, nous avons appris que le papier qu'il devait lire lui avait été envoyé par le comité du parti une demi-heure avant l'assemblée. Après la lecture de ce "rapport", un autre type du même genre monta à la tribune et, au nom de notre collectif, prononça un discours d'approbation. A la question : « Qui est pour ? » Tous levèrent la main et s'en retournèrent rapidement à leur travail.

Pendant un mois, les décrets ayant trait aux suppressions de primes pour absences injustifiées, pour des retards de 10, 15 minutes, se sont mis à pleuvoir. Toutes sortes de commissions d'inspection sont venues sur place contrôler l'emploi du temps des ouvriers et des cadres. Une fois, le directeur s'est posté lui-même à l'entrée de l'usine et a inscrit toutes les entrées et les sorties, notant qui allait où et pourquoi pendant les heures de travail. Par la suite, tout s'est à peu près calmé ; aujourd'hui, tout a repris son cours habituel comme avant.» (le "coin rouge" désigne le foyer social dans les entreprises soviétiques).

Des tracts, datés du 10 avril 1983, ont été distribués pour le boycott des "samedis communistes" (où l'on doit travailler gratuitement) ; ils étaient signés "groupes d'opposition de gauche : nouvelle voie".

Comme nous l'avons expliqué plus haut, la bureaucratie ne peut plus se contenter de la répression pure et simple et elle cherche par tous les moyens

à éviter les heurts frontaux avec la classe ouvrière de peur, de voir le « mécontentement » ouvrier, pour reprendre l'expression d'Andropov, se généraliser en explosion. Et en effet, s'il n'est certes pas encore possible d'établir avec précision l'état d'esprit exact des masses face à Gorbatchev, pour autant qu'on puisse en juger, l'attention des Soviétiques à l'égard des discours de Gorbatchev sur le « mieux vivre » se heurtent après plusieurs mois de pouvoir de celui-ci aux réalités : maintien de la situation antérieure en matière de consommation par exemple, appel à travailler plus, brimades... Bref, les « slogans » se heurtent à la réalité sociale et cela nourrit les processus en cours dans la classe.

La lettre d'un ouvrier au CC du PCUS est d'ailleurs significative de cet état d'esprit :

« J'ai trente et un ans. J'ai été serrurier, soudeur, maçon. Je suis un ouvrier tout à fait ordinaire, appartenant à cette classe ouvrière que votre parti définit comme la force conductrice et d'avant-garde de la société soviétique. Mais si, dans une conversation privée, un ouvrier s'exprime ainsi chez nous, on le regardera avec étonnement : est-il normal ou idiot ? Et on se moquera... »

Quatre-vingtquinze pour cent des ouvriers avec lesquels j'ai travaillé pensent ainsi. Voilà quinze à vingt-cinq ans qu'ils attendent pour avoir un appartement. (...) En même temps, ils voient bien que les chefs en obtiennent pour eux-mêmes, leurs parents ou leur petite amie, en quelques mois, et parfois en une heure. (...)

En dix ans de travail à Moscou, j'ai observé pas mal de violations des droits des ouvriers, de l'équité, de la légalité. Le chef de notre section de construction trouvait des emplois pour ses amis non pas pour qu'ils travaillent, mais seulement pour qu'ils reçoivent de l'argent pour un travail soi-disant accompli. Naturellement, ceux-ci partageaient avec lui ce qu'ils avaient reçu. Le secrétaire du parti ne leur cédait en rien dans ce domaine. Les ouvriers lui apportaient l'argent des primes. (...)

Tout le monde sait que l'on vole des matériaux sur les chantiers. J'ajouterais que les chefs volent par voitures entières.

Quarante ans après la guerre, le système des tickets d'alimentation et des cartes de rationnement pour les principales denrées est toujours en vigueur. Même à Moscou.

Peut-on se déclarer satisfait du niveau des services médicaux du pays ? Dans les milieux ouvriers, on dit, depuis longtemps, qu'il vaudrait mieux que la médecine soit payante plutôt que d'être aussi inerte. Il y a des villages qui n'ont pas le téléphone pour appeler le médecin de la région ou l'ambulance, et pas la moindre infirmerie où trouver des médicaments indispensables et de quoi faire des pansements. (...)

A Moscou, il y a plusieurs dizaines de cliniques spéciales réservées aux gens du parti, aux militaires, aux artistes et écrivains et à quelques autres privilégiés. Pourquoi ne sont-ils pas soignés avec le peuple ? (...)

La vie sociale dans ce pays est comparable aux portes des magasins de Moscou. Il y en a toujours plusieurs dans chaque magasin, mais une seulement est ouverte, et encore d'un seul battant. (...)

Tout dans notre vie n'est pas aussi mauvais et aussi simple que je l'ai écrit. Mais qu'adviendra-t-il si la vérité n'a pas d'avocats, même modestes et sans culture ? Chaque homme doit avoir le droit d'exprimer son opinion. Dans notre pays, ce droit n'existe pas, et vous savez pourquoi beaucoup se taisent. Ils ont peur. Pourquoi ?

Cette lettre indique déjà, que par mille et un canaux, la classe ouvrière, du moins une fraction d'entre elle cherche, appuyée sur la résistance de l'ensemble du prolétariat et des peuples d'URSS, à combattre la politique bureaucratique. Et pour une fraction d'entre elle avancer dans la recherche du groupement pour combattre. Car n'oublions pas que la première tentative de constituer un syndicat indépendant à l'Est a été l'œuvre d'un ouvrier soviétique Khlebanov, avec d'autres travailleurs, qui fut férolement

réprimé. Et soulignons le fait que paraissent régulièrement des informations sur l'arrestation de militants se réclamant du SMOT, témoignant de la persistance de cette recherche menée par des militants opposés à la bureaucratie. Certes il ne s'agit encore que d'une recherche — dont souvent les travailleurs et militants oppositionnels n'ont même pas conscience — mais il n'empêche que cela indique la profondeur des mouvements en cours au sein des masses soviétiques.

En ce sens, le samizdat russe sur « la révolution polonaise » dégage ce que signifie l'impact de la révolution politique en Pologne pour le prolétariat soviétique :

« Les membres du KOR ne voulaient absolument pas la restauration du capitalisme, le retour des entreprises aux patrons privés. Dans les conditions de la Pologne, cela n'aurait d'ailleurs aucun sens puisque la majorité des entreprises ont été édifiées après la guerre et n'ont jamais appartenu au moindre propriétaire individuel. C'étaient des socialistes, au sens original et presque oublié chez nous de ce mot. Au lieu du « socialisme réel », ils voulaient édifier un socialisme réel sans guillemet. Marx et Engels leur auraient tendu la main... Il est facile de comprendre que dans les conditions du

« socialisme réel », l'existence d'une organisation indépendante est un fait politique tout à fait inhabituel, qui menace tout le système. Toute tentative d'activité indépendante est non seulement considérée par le pouvoir comme une activité politique, mais c'est objectivement une activité politique, dans la mesure où elle sape les fondements mêmes du régime... Pour la première fois dans l'histoire du monde communiste, des couches importantes de la classe ouvrière ont pris conscience du fait que leurs intérêts économiques ne peuvent être défendus sans garantie politique. Les travailleurs d'Europe de l'Ouest ont conquis leur bien-être grâce à une lutte politique acharnée ; les ouvriers des pays de l'Est doivent suivre ce même chemin ».

Et dans ce texte, l'auteur oppose aux développements polonais la situation de l'opposition traditionnelle en URSS, la « dissidence ». Il écrit :

« Comme chacun le sait, les dissidents en URSS méprisent tout calcul politique, considérant que seules les méchantes gens calculent les conséquences de leurs actes, tandis que les bons doivent exprimer spontanément leurs sentiments sans réfléchir à ce qui en résulte. Une telle idéologie est bien commode pour le pouvoir... ».

« Le véritable autocrate en URSS... c'est l'oligarchie »

C'est qu'en effet, en relation avec le développement de la situation en URSS et sur le plan international (notamment en Pologne) et tirant le bilan de l'échec des « dissidents » — figures de proue et martyrs — un développement de groupes d'opposition, de revues clandestines se distinguant de la « vieille opposition », s'est opéré à la fin des années 70 et au début des années 80.

Critiquant la « dissidence » peu efficace qui, vivant en vase clos « désarme politiquement devant le pouvoir » (*Variantes*), ces opposants tracent un nouveau cadre pour leur action : l'issue à la « crise de la dissidence » est de créer « dans un proche avenir des organisations politiques de tendances

différentes en se tournant vers les « gens d'en bas », avec des programmes sociaux concrets ». Cette initiative illustre bien comment, en relation avec la situation en URSS et la situation polonaise, se « décante » l'opposition en URSS.

C'est pourquoi la répression sera féroce. Une première vague de répression aura pour prétexte la préparation des jeux olympiques de Moscou en 1980. Elle continuera ensuite, notamment sous Andropov où se sont multipliés les procès de militants du SMOT, de « jeunes socialistes », de militants des droits de l'homme...

Mais ce même mouvement se manifeste dans ce samizdat moscovite, signé

« groupe d'initiative pour la démocratie populaire », qui déclare : « **Le véritable autocrate en URSS, c'est le parti. Non pas les 17 millions de communistes, mais l'oligarchie du parti représentant une centaine de milliers de fonctionnaires... Elle conduit systématiquement les affaires dans l'intérêt de son propre groupe social.** »

Le développement de ces groupes, et de nouveaux groupes quand les autres tombent sous les coups de la répression, témoigne de la situation réelle de la résistance des masses en URSS.

Certes ces groupes sont faibles, fragiles face à la terreur stalinienne, mais ils sont en même temps l'expression de ce qui se prépare dans le pays.

La question nationale

D'autant plus que, se combinant à la résistance ouvrière, s'affirme la volonté des peuples d'URSS de refuser l'oppression brutale de la bureaucratie stalinienne du Kremlin sur les peuples non-russes d'URSS.

Ainsi une dépêche du 14 juin informe : « **Deux cents parents ont manifesté le mois dernier en Arménie contre l'envoi imminent de leurs fils en Afghanistan ce qui constitue la première protestation collective connue en URSS depuis que l'armée rouge est intervenue à Kaboul.** »

Le *Samizdat Ausra* de Lithuanie avait déjà, pour sa part, lancé un appel de solidarité aux peuples opprimés par la bureaucratie. Et de même, on peut dire que s'amorce en URSS, parmi les masses, un rejet de la politique d'envoi du contingent en Afghanistan : se multiplient les refus de partir, les désertions qui sont dénoncées dans *L'étoile rouge*, organe de l'armée, des actes de protestations massives comme en Arménie ou en Lithuanie, des actes individuels, comme ces mères de famille refusant de toucher la « prime » qui accompagne le retour de leur fils dans un cercueil.

Et, dans beaucoup de cas, ces mouvements sont reliés à la situation qui est celle des peuples non-russes face à l'oppressante bureaucratie de Moscou.

De nombreux témoignages et documents font état de cette persistance de la lutte pour les droits nationaux et démocratiques des peuples d'URSS, dans une série de républiques d'URSS.

En effet aujourd'hui, l'aggravation de la crise de la bureaucratie l'amène à renforcer sa politique de « russification » et donc à développer la répression contre les aspirations nationales et démocratiques. Or, la « russification » systématique introduit des tensions au sein même des appareils nationaux des diverses républiques qui, dans le cadre du développement des contradictions bureaucratiques, tentent parfois de résister sur tel ou tel point aux pressions du Kremlin.

Ces réticences imposent à la bureaucratie du Kremlin une nouvelle accélération de la « russification », pour tenter d'homogénéiser son appareil ainsi soumis à des purges, comme c'est le cas aujourd'hui dans certaines républiques : aussi le 6 décembre 1985, le quotidien géorgien *Zaria vostoka* annonce le limogeage de plusieurs ministres.

Le 14 décembre, le quotidien arménien *Komouivist* informe de la « retraite » de 2 secrétaires du CC.

Le 15 décembre, le plénum du PC du Tadjikistan enregistre la retraite de Nabiev, secrétaire du PC Tadjik.

Le même jour, le chef du PC d'Alma Ata, la capitale, est exclu.

Le 18 décembre, le chef du PC de Kirghizie depuis 25 ans, Oussoubaliev et mis à l'écart.

Le 21 décembre, c'est au tour du premier secrétaire du PC de Turkmenie (depuis 16 ans).

Le 24 décembre, c'est le chef du PC de Moldavie, M. Oustian qui est libéré de ses fonctions.

Le 26 décembre, c'est le Président du soviet suprême d'Azerbaïdjan, M. Khalilov qui prend sa retraite.

En 20 jours, ce sont quelques neuf responsables parmi les plus importants dans ces républiques qui sont limogés.

Une dépêche indique « M. Aliev qui est lui-même azerbaïdjanais a rendu un vibrant hommage au peuple russe qui, a-t-il dit, est "l'âme et le cœur de la

communauté multinationale soviétique”.

Dans la langue de bois de la bureaucratie, cela indique qu'à l'instar d'Andropov, Gorbatchev se prépare à s'attaquer à la « question nationale » en URSS. C'est ainsi que dans le projet de programme pour le XXVII^e congrès du PCUS, on peut lire : « la question nationale, survivance du passé, a été résolue avec succès en Union Soviétique ». Car la bureaucratie comprend parfaitement que dans ces républiques la révolution politique se noue par les deux bouts : la lutte des classes du prolétariat contre la caste bureaucratique et la lutte des nationalités opprimées pour leur émancipation.

La bureaucratie et la nouvelle aristocratie doivent être chassées des soviets.

Ainsi que l'indique ce *samizdat* moscovite : « Avant tout il y a lieu d'ôter à l'oligarchie du parti usurpateur illégal du pouvoir du peuple, ses priviléges inouïs ».

Comme beaucoup d'autres documents émanant des groupes d'opposition, ce texte indique que, dans leur mouvement pour s'organiser contre la bureaucratie, ces militants vont devoir se réapproprier leur propre histoire, contre l'imposture stalinienne : l'histoire du pays de la Révolution d'Octobre de 1917, dirigée par Lénine et Trotsky.

La bureaucratie ne s'y trompe d'ailleurs pas, qui se voit obligée, 45 ans après l'assassinat de Léon Trotsky par un agent du Guépéou, de continuer avec acharnement la lutte contre le trotskysme en URSS, en multipliant textes, documents et articles « théoriques » pour répandre la calomnie contre le trotskysme et la IV^e Internationale. Il serait fastidieux et inutile de se livrer ici à des extraits de la prose bureaucratique contre le trotskysme ; il existe en effet des centaines et des centaines de documents. Pour n'en prendre qu'un exemple récent, et somme toute assez ridicule, un « samizdat » a été diffusé à Moscou, qui est en réalité un faux grossier du KGB,

comme cela arrive, et qui s'intègre à l'offensive contre « l'alcoolisme ». On peut lire dans ce texte : « Au début des années 20, les Bolcheviks se sont joints à la lutte anti-alcoolique. Lénine lui-même ne fumait pas ni ne buvait... L'armée blanche buvait, l'armée rouge non. Malgré la position de Lénine, la prohibition a été supprimée dans notre pays après sa mort. Ce sont les Trotskytes qui ont insisté sur sa suppression. Ils s'étaient fixé pour but l'extermination du peuple russe. Ils avaient réussi à occuper des postes dirigeants dans l'armée (Trotsky était "narkom" à la défense), dans l'économie, la planification, les moyens d'information et la médecine. »

C'est là une des indications les plus sûres : en URSS comme dans aucun autre pays de l'Est de l'Europe, le combat contre la bureaucratie stalinienne réintégrera pour tous ceux qui entendent lutter contre la bureaucratie réactionnaire et pour la défense de la propriété sociale, comme une donnée du combat pour la révolution politique, le combat de Léon Trotsky et de l'« opposition de gauche ».

Ainsi que l'indique le Programme de la IV^e Internationale :

« La nouvelle montée de la révolution en URSS commencera sans aucun doute, sous le drapeau de la lutte CONTRE LES INEGALITES SOCIALES ET L'OPPRESSION POLITIQUE... la lutte pour la liberté des syndicats et des comités d'usine, pour la liberté de réunion et de la presse, se développera pour la renaissance de la DEMOCRATIE SOVIETIQUE, LA BUREAUCRATIE ET LA NOUVELLE ARISTOCRATIE DOIVENT ETRE CHASSEES DES SOVIETS. La démocratisation des soviets est inconcevable sans LA LEGALISATION DES PARTIS SOVIETIQUES » (Programme de Transition).

Tel est le programme de la section soviétique de la IV^e Internationale qui combat pour « un avenir débarrassé de l'oppression et de l'exploitation », (déclaration publiée dans *IO*, 17 octobre 1985), et comme l'indique la déclaration du Secrétariat international de la IV^e Internationale (CIR) : « Jusqu'à

son dernier souffle Trotsky a lutté avec acharnement pour maintenir, malgré la terreur stalinienne, malgré l'extermination des militants, les liens avec les trotskystes d'URSS directement liés à la Révolution d'Octobre. Ceux-là sont morts pour la plupart assassinés dans les camps. Mais la IV^e Internationale est restée vivante, et elle renait sous forme organisée en URSS même ».

Telle est la meilleure réponse que les militants de la IV^e Internationale puissent apporter aux processus en cours dans les masses soviétiques, à la crise révolutionnaire inéluctable, au mouvement du plus puissant prolétariat du monde.

*L. Gauthier
décembre 1985*

Démocratie et lutte de classes

(première partie)

par P. ROY

L'ACTUALITE du rapport entre la démocratie et la lutte de la classe ouvrière pour son émancipation tient sans aucun doute à des facteurs généraux procédant de l'époque dans laquelle nous vivons. L'ère de l'impérialisme c'est celle de la « réaction sur toute la ligne » comme l'expliquait Lénine. Mais la place que tient cette question dans la définition d'une orientation à même d'éclairer la voie du combat de la classe ouvrière est reliée à des facteurs particuliers. Les caractéristiques de la forme spécifique sous laquelle la bourgeoisie française exerce sa domination depuis 1958 : la Ve République et ses institutions. Et le fait que soit dans ce cadre, s'acharnant à le préserver — et par là même bafouant le mandat que les masses travailleuses leur avaient donné — que le PS et le PCF ont gouverné depuis 1981.

A la veille d'échéances politiques de grande importance, cette question s'impose comme une question vitale.

Et il est donc positif qu'elle soit discutée largement parmi tous ceux qui ont comme point de départ commun la défense de l'indépendance de classe du prolétariat. D'où la signification des « Journées d'Etudes » tenues à Paris sur le thème « La 5^e République et la Démocratie », journées d'études qui n'ont certes pas bénéficié de la publicité qui va à bien des « colloques » de moindre intérêt. Il est vrai que, dans

ces « Journées d'Etudes », d'authentiques militants ouvriers, d'origines et de positions diverses, débattaient librement des problèmes les plus vitaux pour la classe ouvrière... (1).

C'est dans le cadre de cette discussion qu'il faut situer la présente contribution.

Certes, la classe ouvrière apprend par son expérience que la bourgeoisie

(1) Voir la brochure *La 5^e République et la démocratie* qui donne le compte-rendu des Journées d'études des 8 et 9 juin 1985.

brandit très souvent les mots de « liberté » et de « démocratie » pour mieux l'exploiter, mieux s'opposer à la lutte de classes, à la grève, à la manifestation ouvrière, à la laïcité de l'école.

Mais ce que toute son expérience a enseigné à la classe ouvrière, c'est que les libertés démocratiques sont inséparables de son combat organisé contre l'exploitation. Elle sait que les libertés d'association (syndicats, partis), de réunion, de presse lui sont absolument nécessaires et que seuls des doctrinaires imbéciles pourraient mettre un signe égal entre différents régimes politiques de la bourgeoisie, du simple fait qu'ils seraient tous des régimes politiques bourgeois.

La domination du capital s'exerce dans des formes diverses, les formes démocratiques, parlementaires ou les formes bonapartistes et fascistes. Ce ne sont pas des questions indifférentes — et pour cause — à la classe ouvrière. Ceci étant posé, sous un angle encore très général, il faut préciser que la *période politique actuelle, où s'enchevêtront la montée de la classe ouvrière et l'affaiblissement des formes de domination de classe de la bourgeoisie, redonne une actualité, une vigueur, un impact révolutionnaire à la plupart des mots d'ordre démocratiques.* En France aujourd'hui, il y a contradiction entre la démocratie politique (y compris dans sa forme parlementaire) et les institutions anti-démocratiques de la Ve République comme l'établit le rapport préparatoire au 30^e Congrès du PCI, paru dans le précédent numéro de cette revue.

Que vaudrait le parti qui ne tiendrait pas compte le plus exact de cette con-

tradiction et prétendrait aider la classe ouvrière à s'émanciper par elle-même ? Ni plus ni moins qu'une secte condamnée à commenter des événements où elle n'aurait aucune part. Ajoutons que nous sommes habitués (et le capital s'est employé à entretenir cette confusion) à confondre démocratie politique et les formes que la bourgeoisie a été conduite à faire prévaloir dans son système de domination (système parlementaire), soit pour ses buts propres, lorsqu'elle était classe montante révolutionnaire, soit pour tenir compte de ses intérêts propres et de ce que lui imposait la classe ouvrière, à des périodes postérieures de son histoire.

Loin d'épuiser le contenu de la démocratie politique, la bourgeoisie ne peut en instaurer que des formes inachevées, instables, plus ou moins hypocrites, les nécessités de l'exploitation capitaliste en étant la loi suprême et la suprême limite.

Posons la question de la réalisation de la démocratie complète avec Lénine en ces termes :

« Le moyen de sortir du parlementarisme ne consiste pas à détruire les organismes représentatifs et le principe électif, mais à transformer ces moulins à paroles que sont les organismes représentatifs en assemblées "agissantes". La Commune devrait être non pas un organisme parlementaire, mais un corps agissant, exécutif et législatif à la fois » (*L'Etat et la Révolution*).

Commençons par préciser la signification qu'a eue la lutte pour la démocratie politique dans la période préparatoire à la révolution bourgeoise en France, au XVIII^e siècle et la manière dont cette lutte s'est déployée durant cette révolution elle-même.

I. Ancien régime, révolution française et démocratie

Toute l'immense littérature philosophique du XVIII^e siècle français, jouant alors le rôle de laboratoire d'idées pour toute l'Europe dont elle

avait recueilli les héritages anglais, hollandais, etc. est traversée par la recherche d'une réponse politique à l'impasse à laquelle la féodalité et la monarchie

absolue acculaient la société.

Ce n'est pas dans le cadre de cet article qu'on peut examiner les variantes théoriques que cette recherche peut offrir selon les auteurs.

Comment faire que la « souveraineté » du peuple puisse s'affirmer ?

Par la plume d'Holbach ou de celle de Jancourt dans l'Encyclopédie, il s'agit de réponses qui peuvent apparaître encore très limitées. Ils ne vont pas au-delà de la monarchie « limitée » (constitutionnelle) dans la forme politique qu'ils préconisent. Mais d'Holbach insiste sur la nécessité de représentants pour le peuple qu'il identifie aux magistrats, aux négociants et aux cultivateurs propriétaires. Il conçoit donc la démocratie sous la forme de représentants élus par les nobles, les prêtres et les trois catégories du peuple précédemment énumérées.

Sous cette forme réduite, la question de la représentation du peuple est posée. Et Jean-Jacques Rousseau sera celui qui posera la question du peuple souverain **dans sa totalité**, rejetant donc (en théorie) le principe de la monarchie et jetant les bases d'une démocratie d'où ont été éliminés les priviléges des « états » (noblesse, clergé) et des « corps » particuliers tels que d'Holbach les retient encore pour définir le peuple « actif ».

Rousseau prend directement fait et cause pour la souveraineté du peuple en corps exercée à travers sa réunion en assemblées, autrement dit directement, sans l'intermédiaire de représentants en matière législative :

« La souveraineté n'étant que l'exercice de la volonté générale ne peut jamais s'aliéner (...) le souverain (i. e. le peuple souverain) qui n'est qu'un être collectif, ne peut être représenté que par lui-même ».

Et ailleurs, il écrit :

« Dans la puissance législative, le peuple ne peut être représenté mais il peut et doit l'être dans la puissance exécu-

tive qui n'est que la force appliquée à la loi. »

Ce qui est décrit ici, c'est un schéma théorique que Rousseau adaptera, par exemple, dans des mesures pratiques proposées par le gouvernement de Pologne où il adopte le principe de la députation. Les constituants Jacobins de 1793 s'inspireront directement des considérations théoriques du « citoyen de Genève ».

Les pas pratiques en avant de la démocratie politique se mesurent dans la chaîne des événements de la Révolution française.

Pour extirper les racines de la puissance féodale, monarchique et cléricale, étayée par les puissances étrangères coalisées, il a fallu que la bourgeoisie française mobilise le peuple jusqu'à l'extrême limite politique compatible avec le fonctionnement de l'économie capitaliste de l'époque. C'est ce qui explique la profondeur des conquêtes démocratiques qui ont été alors réalisées (2).

Certes, la bourgeoisie, en dernière instance, ne cesse pas d'être la maîtresse du jeu, mais dès cette époque — et cela resurgira avec plus de force quand le prolétariat se sera véritablement constitué — les exigences démocratiques extrêmes sont entrées en conflit avec le maintien durable de l'ordre bourgeois et, plus tard, en 1848, la bourgeoisie allemande, par exemple, reculera pour cette raison devant l'accomplissement des tâches que la bourgeoisie française avait pu réaliser en utilisant le peuple. Comme l'écrit Marx :

« Le prolétariat et les diverses fractions qui n'appartenaient pas à la bourgeoisie, ou n'avaient point d'intérêts séparés de ceux de la bourgeoisie, ne formaient point de classes ayant un développement autonome. »

(2) On lira, à ce sujet, dans ce numéro de *La Vérité*, l'étude consacrée à Marat.

« Même là où ces éléments entrent en lutte contre la bourgeoisie, comme par exemple dans les années 1793-1794, en France, ils combattent seulement pour les intérêts de la bourgeoisie, quoique ce ne soit pas à la manière de la bourgeoisie. »

« Tout le terrorisme français ne fut qu'une manière plébienne d'en finir avec les ennemis de la bourgeoisie, l'absolutisme, le féodalisme et l'esprit petit-bourgeois. » (Nouvelle Gazette Rhénane. 11 décembre 1848).

Cette marche à la démocratie accomplit de 1789 à 1793, année où sera adoptée la Constitution montagnarde, mérité d'être rappelée.

Comme le sait, l'Assemblée constituante était le produit d'une élection qui n'avait rien de démocratique, puisqu'elle résultait du mode de représentation à caractère féodal des Etats Généraux. On sait aussi que le Tiers-Etat, majorité écrasante de la nation, n'avait pu obtenir que le doublement de sa représentation qui le mettait néanmoins numériquement (par « têtes ») à jeu égal avec l'ensemble des deux autres ordres (la noblesse et le clergé).

La Constituante proclamée par le Tiers, auquel se rallieront volontairement ou sur ordre du roi, les autres ordres, votera une Constitution (1791), qui, certes, organisera des élections pour l'Assemblée législative sur une base « censitaire » — les citoyens dits « actifs », c'est-à-dire justifiant de certains revenus, ayant seuls le droit de vote — mais procédera aussi à l'abolition des priviléges électoraux des ordres, la voix d'un noble ou d'un prêtre étant désormais ramenée à la valeur de la voix de n'importe quel citoyen « actif ».

C'est la Constitution montagnarde de 1793 qui inscrira dans son texte la proclamation de la République une et indivisible, votée le 22 septembre 1792 et qui organise les élections à la Convention — représentation nationale

souveraine — sur la base du suffrage universel.

La Convention fut donc élue sur une base de principe qui faisait de chaque voix une portion considérable du pouvoir de représentation. Là s'applique le principe démocratique : un homme = une voix.

L'article 29 du préambule de cette Constitution intitulée « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen » stipulait : « *Chaque citoyen a un droit égal de concourir à la formation de la loi et à la nomination de ses mandataires ou de ses agents* » et l'article 21 de l'Acte constitutionnel donnait les moyens pratiques en posant le principe. « *La population est la seule base de la représentation nationale* » et l'article 22 précisait : « *Il y a un député en raison de quarante mille individus* ».

Si l'on ajoute que cette Constitution prévoyait à l'article 35 du préambule :

« Quand le gouvernement viole les droits du peuple ; l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque partie du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs », et que la Convention organisait dans le même temps l'armement du peuple entier, on comprend pourquoi Engels, critiquant le projet de programme social-démocrate allemand de 1891 (*Programme d'Erfurt*) écrit ces lignes :

« Une chose absolument certaine, c'est que notre parti et la classe ouvrière ne peuvent arriver à la domination que sous la forme de la République démocratique. Cette dernière et même la forme spécifique de la dictature du prolétariat, comme l'a déjà montré la grande Révolution française ».

Certes, la même Constitution définissait le droit de propriété et si elle rejetait la domesticité, elle laissait ouverte la question de s'assujettir, par l'appropriation de biens sociaux, le travail d'autrui, base de l'exploitation capitaliste.

Mais c'était en 1793, à l'aube du développement autonome de la bourgeoisie. Nous aurons l'occasion d'y revoir,

nir, en suivant les conflits qui se noueront autour des formes politiques de domination de classe de la bourgeoisie.

II. Démocratie bourgeoise et bonapartisme

Nous l'avons constaté : à une époque où la protection du système capitaliste pouvait, à l'extrême limite, se réduire à assurer le fonctionnement de la vente et de l'achat de la force de travail entre individus réputés libres et égaux, la démocratie politique, tout en restant dans le cadre bourgeois, a pu, dans des circonstances bien précises et qui ne se retrouvent jamais plus comme telles, prendre une extension considérable.

Cependant, la Convention n'a pas aboli la loi Le Chapelier qui, comme on le sait, a fait interdiction aux ouvriers de se coaliser de façon permanente pour faire valoir leurs revendications en matière de salaire et plus généralement de conditions de travail.

Ceci indique bien que les limites bourgeoises de la démocratie sont les bases matérielle de la propriété privée des moyens de production. A partir de là, et dès lors que ces bases sont menacées, l'Etat bourgeois joue pleinement et ouvertement son rôle d'instrument de domination de la classe capitaliste sur les autres classes et notamment son antagoniste, la classe ouvrière. Il se forge des instruments ou remodèle à sa mesure des instruments du passé pour y aboutir : une armée séparée de la nation avec son corps d'officiers permanents, une police, une bureaucratie administrative multiforme.

Il a pu arriver dans l'histoire, au XIX^e siècle, que fonctionnent « à l'économie » des régimes de démocratie bourgeoise. Ainsi Marx oppose les dépenses minimes de la République des Etats-Unis aux budgets dévorants du Royaume de Prusse, alors même qu'une Assemblée nationale prussienne, produit bâtard de la révolution de mars 1848, avait à en débattre. Il est

clair que le prolétariat n'avait pas à se disposer de la même façon selon qu'il avait affaire à un régime bourgeois du type américain des années 1848-1870 ou à un régime bourgeois du type de la III^e République. Et pourtant, dans un cas comme dans l'autre, il s'agissait de républiques démocratiques !

Plus la bourgeoisie a les coudées franches pour exercer seule son pouvoir, plus elle l'exerce volontiers, pourrait-on dire, dans le cadre de la démocratie parlementaire parce que mieux elle dissimule sa domination, mieux elle trompe les autres classes, mieux elle ouvre le débat interne dans ses propres rangs.

Encore faut-il qu'elle ait les « coudées franches », c'est-à-dire que le terrain féodal ou clérical ait été suffisamment déblayé (France de la fin du XIX^e siècle) ou qu'il ait été inexistant (USA). Ailleurs cela se passe comme le précise Engels au socialiste espagnol Mesa en 1873 :

« Mais les bourgeois eux-mêmes n'instaurent qu'avec une répugnance extrême cette forme ultime et accomplie de la domination qu'est la République : c'est elle qui s'impose à eux. »

« D'où vient cette contradiction bizarre ? De ce qu'instaurer la République signifie rompre avec la tradition politique tout entière de ce que, en république, toute institution doit pouvoir démontrer son droit à l'existence ; donc de ce que toutes les influences traditionnelles qui, sous la monarchie, soutenaient le pouvoir en place, s'effondrent ». Marx-Engels et la Troisième République. Editions sociales.

Aux USA, la bourgeoisie n'eut pas à

composer avec l'aristocratie ou l'ordre clérical. Pas de dynastie, pas d'armée permanente, pas de bureaucratie. Ce qui était vrai en 1848 l'était encore en 1891 lorsqu'Engels revenait sur ce problème dans son introduction à l'édition allemande de la *Guerre civile en France*.

Cependant, une chose capitale avait changé : la capacité de corruption des deux grands partis qui se reliaient au pouvoir, capacité de corruption qui est une forme politique bourgeoise à l'état pur en quelque sorte et qui, au stade de l'impérialisme, a pris la dimension gigantesque que l'on sait avec son cortège de violences de toutes natures.

Ces limites étant posées, il faut le répéter, nul ouvrier ne mettra jamais un signe égal entre un signe de démocratie parlementaire et un régime bonapartiste, possédait-il une ouverture parlementaire.

Et l'ouvrier aura mille et mille fois raison de ne pas confondre. C'est la vie elle-même qui fait la différence, et l'activité pratique vaut ici comme ailleurs de pierre de touche inébranlable.

La réflexion théorique permet d'en rendre compte dans son principe, et d'aider à formuler le mot d'ordre juste pour la classe ouvrière.

Engels fut amené à tancer vertement les socialistes allemands et notamment la rédaction du *Vorwärts*, organe officiel de la social-démocratie, lorsqu'au moment où Mac-Mahon, le 16 mai 1876, perpétrait son coup de force contre l'Assemblée nationale, ce rédacteur avait jugé bon de titrer ! « A bas la République ! »

« Le *Vorwärts* nous semble quand même prendre l'histoire en France un peu à la légère (...) C'est pourtant de la plus grande importance pour l'évolution de la France que la paix actuelle se déroule jusqu'au prochain mouvement ouvrier sous le régime d'une République bourgeoise ou Gambetta et Cie seront amenés à se ridiculiser au lieu

que ce soit, comme ce fut déjà le cas, sous la pression impérialiste où ils retrouveront leur popularité et reviendront à la tête le jour où ça éclatera ; qu'enfin cesse la bataille devenue absurde en France au sujet de la forme de l'Etat et que la République se révèle telle qu'elle est en réalité : la forme classique de la domination de la bourgeoisie et en même temps celle du début de sa décomposition ».

(*Marx-Engels et la 3ème République*, Editions sociales).

Engels, on le voit, n'identifiait pas la République parlementaire au bonapartisme, se prétendait-il libéral et voulut-il cacher sa nature anti-démocratique, comme ce fut le cas à l'époque dite de « l'Empire libéral ».

Cette distinction est toujours aussi fondamentale aujourd'hui pour aider le prolétariat à s'orienter correctement. D'ailleurs, une appréciation générale ne dispense évidemment pas d'une étude plus précise à chaque fois, dans chaque situation historique. Mais comment « l'analyse concrète d'une situation concrète » serait-elle possible sans base de principe ?

Ce n'est pas le lieu d'examiner ici en détails les particularités du bonapartisme de la Ve République. Le lecteur se reporterà, par exemple, à l'article de François Forgue : « La crise politique en France et les institutions de la Ve République » (3).

Pour nous en tenir aux régimes bonapartistes d'Europe, il y aurait à examiner dans quelle mesure la monarchie parlementaire anglaise, héritée de l'histoire, peut y être incluse ou non. Pas pour le plaisir de classer les régimes dans des tiroirs, mais là encore pour aider la classe ouvrière anglaise dans son combat, dans l'esprit où Engels envisageait l'action du mouvement républicain en Angleterre en 1871, en déclarant qu'il fallait « tenir compte de ce que l'abolition de la monarchie entraînerait l'élimination de l'Eglise d'Etat, de la Chambre des Lords, et de

(3) *La Vérité* n° 594.

beaucoup d'autres institutions. « En Angleterre, rapporte le compte-rendu des propos d'Engels, nul mouvement républicain ne peut se développer sans transcroître en un mouvement de la classe ouvrière (...) Il faut que la République soit instaurée pour que nos idées passent dans la réalité.

Il s'agit donc de suivre avec la plus grande attention la manière dont évolue le mouvement républicain, et il est juste que les membres de l'Internationale y prennent part et lui donnent une direction indépendante » (4).

Et le compte-rendu précise :

« Le citoyen Engels ajoute que l'oppression est aussi grande en Amérique qu'en Angleterre, mais que la République offre à la classe ouvrière de *LARGES POSSIBILITES D'AGITATION* (souligné par l'auteur).»

L'essentiel est dit dans cette phrase. Là-bas comme ici, règne le capital, dit Engels, mais il n'y règne pas de la même façon et ce n'est pas une mince affaire.

Il y a donc, si l'on peut dire, une double contradiction :

a) contradiction entre la démocratie politique bourgeoise (République démocratique), les régimes anti-démocratiques de différents types (à fortiori le *fascisme* ; mais aussi les régimes de caractère bonapartiste ou semi-bonapartiste, etc. et telle ou telle institution anti-démocratique, y compris du point de vue bourgeois, qu'un régime parlementaire est amené à intégrer à son fonctionnement.

b) Contradiction entre les libertés démocratiques, acceptées naguère par la bourgeoisie elle-même (parfois contre certaines de ses fractions) comme par exemple l'école laïque, gratuite et obligatoire ou conquise par la classe ouvrière (liberté syndicale, liberté de presse, de réunion, suppression du

livret ouvrier, etc.) ou bien encore combinaison des deux, et le maintien dans les conditions de l'époque historique actuelle de la domination de classe de la bourgeoisie. Par le suffrage universel comme la lutte de classe ouverte, la classe ouvrière a établi des « *foyers de démocratie prolétarienne* », c'est ce que tente de liquider le bonapartisme de la Ve République en s'acharnant à vouloir intégrer les syndicats à l'Etat.

Pour clore sur ce point, il faut citer un passage du projet de résolution politique publié dans *Informations ouvrières* n° 1021, de mars 1985 :

La Constitution de l'Etat ne relève pas d'un concept quelconque. C'est un ensemble d'institutions chargées d'assurer sous une forme politique donnée la défense des intérêts de la classe dominante.

La forme politique et institutionnelle de l'Etat en France depuis 1958 relève du bonapartisme. C'est-à-dire une forme politique — institutionnelle — où le président de la République concentre non seulement le pouvoir exécutif, mais l'essentiel du pouvoir législatif.

Une telle forme de pouvoir est contraire à la démocratie. Avec la Constitution de la Ve République, l'essentiel du pouvoir est dévolu au président ; l'Assemblée nationale, qui n'a pas réellement l'initiative des lois, est ravalée à n'être qu'un pur et simple instrument des décisions de l'exécutif.

Le peuple n'est plus reconnu dans sa capacité de souveraineté par l'intermédiaire de ses représentants. Ce système a conduit tous les gouvernements depuis 1958, y compris le gouvernement Mitterand-Mauroy-Fiterman et le gouvernement Mitterand-Fabius, à exercer le pouvoir au-dessus de la majorité à l'Assemblée nationale, et depuis 1981 la majorité PS-PCF a accepté d'être dépouillée de son pouvoir.

(4) *La Commune de Paris*, collection 10/18, pages 103 et 104.

III. Régime républicain et régime corporatiste

La haine des fascistes contre la démocratie n'est pas une attitude factice. Dire que la base de classe du régime républicain et d'un régime corporatiste est la même permet peut-être de prévenir les illusions démocratiques, mais ne suffit en tout cas pas pour savoir comment il convient de s'orienter quand les deux régimes entrent en contradiction l'un envers l'autre.

Confronté avec tout le mouvement ouvrier allemand à cette situation, Trotsky écrivait en 1932 dans *Et maintenant ?* :

« Entre la démocratie et le fascisme, il y a une contradiction. Cette contradiction n'est nullement "absolue" ou, pour parler en marxiste, elle ne signifie nullement l'opposition de deux classes irréductibles. Mais elle signifie des systèmes différents de domination de classe. Ces deux systèmes : le système parlementaire démocratique et le système fasciste, s'appuient sur différentes combinaisons de classes opprimées et exploitées, et ils se heurtent inévitablement et d'une façon aiguë l'un contre l'autre. »

Un peu plus loin, Trotsky précise :

« La fascisation de l'Etat signifie, non seulement mussoliniser des formes et des procédés de direction — dans ce domaine les changements jouent en fin de compte un rôle secondaire —, mais avant tout et surtout détruire les organisations ouvrières, réduire le prolétariat à un état amorphe, créer un système (d'organismes) pénétrant profondément dans les masses et qui sont destinées à empêcher la cristallisation indépendante du prolétariat. »

Autrement dit, ce qui distingue essentiellement le régime républicain du régime corporatiste, c'est la place qui peut y être occupée par le prolétariat.

En effet : « *« Pendant de nombreuses décades, à l'intérieur de la démocratie bourgeoise, se servant d'elle et luttant*

contre elle ; les ouvriers édifiaient leurs fortifications, leurs bases, leurs foyers de démocratie prolétarienne : syndicats, partis, clubs d'éducation, organisations sportives, coopératives, etc. Le prolétariat peut arriver au pouvoir, non pas dans le cadre formel de la démocratie bourgeoise, mais seulement par la voie révolutionnaire, cela est démontré en même temps par la théorie et par l'expérience. Mais C'EST PRECISEMENT POUR LA VOIE REVOLUTIONNAIRE QUE LE PROLETARIAT A BESOIN DES BASES D'APPUI DE LA DEMOCRATIE OUVRIERE A L'INTERIEUR DE L'ETAT BOURGEOIS. »

a) Ainsi, les choses sont nettes : « foyers de démocratie prolétarienne » et « démocratie bourgeoise » ne sont pas des catégories abstraites, séparables dans la vie : c'est « à l'intérieur » de la démocratie bourgeoise que le prolétariat a pu édifier des bastions ouvriers. Ceci semble aller de soi : peut-être, mais ce n'est pas le point de vue des staliniens allemands des années 30 qui n'hésitaient pas à proclamer : « Après Hitler, ce sera notre tour ! »

Cette prétendue évidence mérite qu'on y réfléchisse un peu plus : dans le régime républicain, le prolétariat peut (au prix de durs combats, c'est toute l'histoire de la lutte des classes) s'organiser parce que la représentation de la nation se fait sur la base de citoyens égaux en droits. Certes, nombreuses sont les entorses, les manipulations qui faussent ce principe : découpages électoraux, coût des campagnes électorales, mode de désignation et simple existence d'une seconde chambre : les sénateurs, etc.

Mais l'égalité juridique des citoyens, si elle peut permettre de dissimuler l'existence de classes sociales aux intérêts antagoniques, n'interdit pas que se rassemblent et se coalisent les intérêts de la classe ouvrière dès lors que cette éga-

lité est pleinement reconnue (ce qui est un combat contre l'interdiction faite aux travailleurs de se syndiquer en France durant les deux-tiers du XIX^e siècle, la dure conquête du droit syndical de coalition et de grève par les fonctionnaires, etc. témoignent suffisamment de ce fait).

b) L'ordre corporatiste bouleverse tout cela

Ecoutons Pétain dans son « Message de Commentry » le 1^{er} mai 1941 :

« *Cet ordre nouveau, en quoi consiste-t-il ?* »

« *Abandonnant tous ensemble le principe de l'individu isolé en face de l'Etat, et la pratique des coalitions ouvrières et patronales dressées les unes contre les autres, il institue des groupements comprenant tous les membres d'un même métier : patrons, techniciens, ouvriers.* »

« *Le centre de groupement n'est donc plus la classe sociale, patronale ou ouvrière, mais l'intérêt commun de tous ceux qui participent à une même entreprise.* »

L'idéologie de l'entreprise propagée par la CFDT trouve là ses racines, lesquelles d'ailleurs ont puisé leur suc dans le terreau des positions sociales de l'Eglise sur l'association capital-travail, la communauté des intérêts du patron et de l'ouvrier (cf. Les encycliques).

De même, on pourrait citer ces lignes, toujours de Pétain, dans un texte intitulé : « Politique sociale de l'éducation » où Pétain oppose l'instruction à l'éducation :

« *Il y avait à la base de notre système éducatif une illusion profonde : c'était de croire qu'il suffit d'instruire les esprits pour former les coeurs et pour tremper les caractères.* »

Et à propos de la réorganisation de l'école primaire :

« *Elle continuera comme par le passé, cela va sans dire, à enseigner le fran-*

çais, les éléments de mathématiques, de l'histoire, de la géographie, mais « selon des programmes simplifiés, dépouillés de caractère encyclopédique et théorique qui les détournent de leur objet véritable. »

Il est saisissant d'opérer le rapprochement de cette volonté politique du corporatisme avoué avec les orientations imprimées à l'école aujourd'hui par Messieurs Legrand et Chevènement.

Plus généralement, il est clair que dans un régime corporatiste il n'y a plus de citoyens désignant leur représentation politique celle de la « souveraineté du peuple », mais des « usagers », des « professions » des « associations » (« *l'association volontaire continue le bienfait de la société naturelle* » disait Pétain). Dès lors, tout ce qui s'appelle « syndicat de classe », libertés professionnelles (garanties statutaires) est menacé dans son existence ; la classe ouvrière redevient une classe « en soi », brisée, atomisée, souple objet d'exploitation.

En même temps, le corporatisme prétend procéder à la « déflation de l'Etat » ; le pouvoir ne doit pas se mêler de tout : il doit être absolu dans sa sphère étroite, mais son domaine doit être encore rétréci. Tel est l'objectif de la « décentralisation » corporatiste.

Il va de soi que cette « décentralisation » corporatiste (ou bonapartiste) s'effectuant donc dans le cadre des institutions de la V^e République dont elle procède, est l'exact opposé de ce que, dans le cadre de la République unitaire de 1792 à 1798, la société française a pu connaître et que rappelle Engels dans sa *Critique du programme d'Erfurt* en évoquant qu'alors « *chaque département français, chaque commune eut sa complète autonomie administrative, sur le modèle américain* » (*De la Constitution des Etats-Unis de 1787*). Ce que cherchait à définir Engels, c'était une république démocratique à bon marché ; l'anti-

pode d'un régime bonapartiste qui ajoute à la machinerie de l'Etat, avec son exécutif tout puissant, une autre machinerie régionale dotée de pouvoirs, décidant d'impôts régionaux, réalisant ainsi l'inégalité des citoyens devant l'impôt et étouffant encore plus le corps social tout entier.

La volonté d'associer les syndicats à la gestion, c'est la volonté de les détruire ; la mise en place de formules de gestion « tripartite » dans l'école publique, c'est la mise en cause de la laïcité, conquête démocratique, position ouvrière ; la suspension de la libre négociation des salaires, la fixation de budgets globaux dans lesquels les organisations syndicales auraient à « s'impliquer » et qui auraient, qu'elles les aient ou non votés, force de loi à travers elles-mêmes, en tant que « partenaires » de la gestion, la volonté de « privatiser » les établissements scolaires, via les jumelages, les projets éducatifs propres, le pouvoir des conseils d'établissement et d'école, les lois Auroux restaurant des « conseils d'ateliers » destinés dénaturer les organisations syndicales et définissant une « communauté d'intérêts » dans l'entreprise ; tout cela dessine le pointillé d'un ordre corporatiste et non de nouvelles avancées de la démocratie.

Ainsi, les gouvernements Mitterrand-Mauroy-Fiterman, puis Mitterrand-Fabius, sur injonction du capital, ont-ils développé leur œuvre « réformatrice » (en fait une accumulation de contre-réformes) dans la logique institutionnelle de la Ve République. Cependant tout cela s'opère alors que les rapports de force entre les classes tels qu'ils se sont matérialisés en mai-juin 1981 demeurent.

Il va de soi que toutes ces mesures sont prises au nom de plus de démocratie. Mais on a vu avec assez d'évidence comment la loi sur la presse, sous prétexte de limiter le pouvoir des magnats de la presse, aboutissait en fait, par la multiplication de groupes financiers

« indépendants » en apparence à renforcer leur main-mise. On a vu avec assez d'évidence qu'une telle loi pouvait être tournée surtout contre les partis et les syndicats, en limitant leurs droits à la diversité des titres.

Cela confirme que toute limitation apportée à la liberté d'expression dans le cadre de la société bourgeoise ne peut que se retourner contre les travailleurs.

Trotsky, confronté à ce problème au Mexique en 1938, alors que le bureaucrate syndical Lombardo Toledano lançait une campagne afin de « limiter » la presse réactionnaire, soit en la soumettant à une censure démocratique, soit en l'interdisant complètement, en écrivait ces lignes lumineuses :

« Les démocrates incurables, corrompus par leur expérience de Moscou stalinien et, en tête, les « amis » du G.P.U., ont applaudi cet campagne qu'on ne peut qualifier autrement que de suicidaire. En fait, il n'est pas difficile de prévoir que même si elle se terminait par une victoire avec des résultats pratiques du goût de Lombardo Toledano, ses conséquences ultimes pèseraient lourd sur la classe ouvrière. »

La théorie et l'expérience historiques attestent de la même façon que toute restriction de la démocratie dans la société bourgeoise est, en dernière analyse, dirigée inévitablement contre le prolétariat de même que tout impôt retombe aussi sur les travailleurs.

En dernière analyse, avec l'aggravation de la lutte des classes, les bourgeois de toutes nuances finiront par se mettre d'accord entre eux et dirigeront alors contre la classe ouvrière toutes les lois d'exception, tous les règlements restrictifs, toutes les espèces de censure « démocratique ».

Un exemple très net des dangers que toute limitation de la démocratie comporte est celui des coups portés aux tra-

vailleurs immigrés et aggravés par les mesures Dufoix.

De telles mesures, profondément réactionnaires concernent toute la classe ouvrière. Elles visent à la diviser contre elle-même. Comme toute mesure anti-démocratique, les mesures prises contre les travailleurs immigrés constituent un précédent qui, si les circonstances le permettent, sera utilisé contre toute la classe ouvrière. La première partie de cet article s'est concentrée sur certains aspects du rapport entre la

démocratie et la lutte de la classe ouvrière pour son émancipation, en relation avec diverses formes de domination de la bourgeoisie. Il est inutile, sans doute, de longuement souligner l'actualité immédiate de ces problèmes, au moment où — par exemple — c'est en utilisant les moyens bonapartistes de la 5^e République que le gouvernement veut vider la loi sur la Sécurité sociale de toutes les garanties qu'elle contenait.

P. ROY

« *La situation dans l'Europe de l'Est* »

Tome 21

Septembre 1981 par D. Viviers

(*REVUE TRIMESTRIELLE DE LA POLITIQUE DE L'EST*)

Price : F 400

En avril 1984, dans sa « Déclaration sur l'Europe », le Conseil général de 4^e Internationale (Centre international de reconversion) affirmait : « Ce qui existe aujourd'hui dans l'fonctionnement du système capitaliste d'exploitation, c'est en fait le démantèlement d'un système qui constituait l'armature industrielle de l'Europe, la ruine, la désertification de régions entières, le chômage dans certaines régions d'Angleterre, en Wallonie, ce qui menace le capitalisme mondial est la délinéarisation que le capitalisme réserve à des millions de travailleurs. Lors de sa révolution industrielle J' le rappelle, le capitalisme a été la preuve des ressources progressives qu'il aurait encore conservées le système capitaliste, comme une solution aux problèmes du continent européen, lorsque un moyen d'améliorer le niveau de vie des travailleurs de la ville et de la campagne. »

sinUn tel état d'immobilisation n'est pas supportable mais nécessaire, associé comme avec la pression de l'imperialisme américain et les injonctions du FMI, les institutions de la CEE sont le moyen même de la crise et de la décadence, c'est à dire à organisation du chômage qui vise à chasser de la production des millions d'hommes et de femmes. »

Dix-huit mois depuis se sont écoulés. Les événements s'y sont précipités, à la fois confirmant pleinement cette analyse, et permettant de la préciser sur plusieurs points.

Une première question doit être posée : dans quelles proportions, mais aussi dans quelles relations exactes à les besoins de chaque boutgeoisie a, d'une part, « la pression de l'imperial-

modèle d'ordre social et politique qui devrait être appliqué à l'ensemble de la population. Cela signifie que les classes ouvrières doivent être l'élément dominant dans la vie politique et sociale. Il est nécessaire de faire en sorte que les classes ouvrières soient le véritable fondement de la révolution bolchevique. Cela signifie que les classes ouvrières doivent être l'élément dominant dans la vie politique et sociale.

Le rôle des ouvriers doit être assez important pour leur faire prendre une part importante dans la vie politique et sociale. De plus, il est nécessaire que les classes ouvrières soient suffisamment nombreuses pour pouvoir exercer une influence importante sur la vie politique et sociale. Cela signifie que les classes ouvrières doivent être l'élément dominant dans la vie politique et sociale.

Vient de paraître : Léon TROTSKY *ŒUVRES*

Publiées sous la direction de Pierre BROUE

Tome 21

avril 1939-septembre 1939

(Publication de l'Institut Léon TROTSKY)

Prix : 60 F

Des textes essentiels de Trotsky à la veille de la seconde guerre mondiale :

- le pacte Hitler-Staline ;
- la guerre impérialiste et les nations opprimées ;
- la question de l'indépendance de l'Ukraine et la lutte contre la bureaucratie ;
- trois conceptions de la révolution russe ;
- Discussion sur la question noire aux Etats-Unis.

LA RÉVOLUTION

LES MECANISMES DU MARCHE COMMUN ET L'OFFENSIVE DE L'IMPERIALISME US

« La raison du plus fort... »

par D. Viviers

EN avril 1984, dans sa « Déclaration sur l'Europe », le Conseil général de 4^e Internationale (Centre international de reconstruction) affirmait :

« Ce qu'exige aujourd'hui le fonctionnement du système capitaliste d'exploitation, c'est en fait le démantèlement de ce qui constituait l'armature industrielle de l'Europe, la ruine, la désertification de régions entières. Ce qui est déjà arrivé dans certaines régions d'Angleterre, en Wallonie, ce qui menace directement l'Est et le Nord de la France, indique l'avenir que le capitalisme réserve à des millions de travailleurs. Lors de sa création, le "Marché commun" avait été présenté comme la preuve des ressources progressives qu'aurait encore conservées le système capitaliste, comme une solution aux problèmes du continent européen, comme un moyen d'améliorer le niveau de vie des travailleurs de la ville et de la campagne. »

Aujourd'hui, en relation avec les besoins de chaque bourgeoisie comme avec la pression de l'impérialisme américain et les injonctions du FMI, les institutions de la CEE sont le moyen même de la crise et de la décadence, d'une « organisation » du chômage qui vise à chasser de la production des millions d'hommes et de femmes. »

Dix-huit mois depuis se sont écoulés. Les événements s'y sont précipités, à la fois confirmant pleinement cette analyse, et permettant de la préciser sur plusieurs points.

Une première question doit être posée : dans quelles proportions, mais aussi dans quelles relations exactes « les besoins de chaque bourgeoisie », d'une part, « la pression de l'impéria-

lisme américain et les injonctions du FMI » d'autre part se conjuguent-ils dans l'organisation de la ruine et de la décadence des pays de la vieille Europe ?

Il est indéniable que la nomination de Delors à Bruxelles ne saurait être considérée comme un élément fortuit. La situation de la CEE au début des années 1980 avait été décrite de manière intéressante dans un article d'un professeur allemand d'université publié dans le « *Journal of Common Market Studies* », d'Oxford de fin 1982. Sous le titre prometteur : « Le risque de désagrégation de la Communauté économique européenne », on pouvait lire ceci :

« Selon moi, la position d'une économie nationale dans la division internationale du travail revêt une importance beaucoup plus grande que les éventuels liens existants entre ces économies à l'échelon régional. J'irai même plus loin : c'est là que se trouvent les éléments déterminants de la désagrégation de la Communauté dont le processus s'accélère en raison de la crise économique mondiale. »

Or, note Gilbert Ziebura, auteur de l'article : « *L'interdépendance croissante entre les économies nationales (...) devient peu à peu moins équilibrée et de plus en plus inégalitaire.* »

A juste titre, l'auteur en question ajoutait ceci :

« Malgré le poids que confère à l'Europe sa place de premier centre commercial mondial et bien qu'elle soit parvenue à créer une sorte de contre-pouvoir économique au sein du système atlantique, sa dépendance vis-à-vis des Etats-Unis demeure inchangée. Les Américains disposent d'énormes moyens de pression non seulement en matière militaire, mais également dans le domaine économique.

Le premier, c'est la façon dont ils combattent la crise ; quelle qu'en soit l'issue, leur stratégie détermine dans une large mesure l'évolution de la situation en Europe. Or, l'Amérique s'emploie en priorité à résoudre les problèmes intérieurs et ne porte qu'une attention secondaire aux intérêts de l'économie mondiale. La politique d'augmentation des taux d'intérêts est,

*dans cette optique, parfaitement compréhensible, car elle est indispensable pour réduire l'inflation dont dépend dans une large mesure le succès de l'entreprise du président Reagan. L'évolution des taux de change offre un autre exemple. Elle a conduit le journal *Le Monde* (4 février 1982) à publier un important article intitulé "l'Europe, esclave du dollar".*

Il existe de très nombreuses façons d'exercer une pression directe. N'oublions pas que les sociétés multinationales américaines contrôlent la moitié du capital industriel de la Communauté européenne, c'est-à-dire 80 000 millions de dollars. Sur cette base et avec l'appui du gouvernement, elles s'opposent à tous les projets de contrôle européen et à toutes les formes de subventions accordées par les Etats (et la Commission) aux secteurs et aux sociétés dont les positions sont menacées. Cela fait partie de la lutte de plus en plus acharnée pour la conquête d'une part plus grande des marchés, en diminution constante, des pays occidentaux et du Tiers monde.

Enfin, le fait que les Etat-Unis subordonnent leur politique économique extérieure aux objectifs de leur politique globale de confrontation avec l'URSS, menace les intérêts européens sur les marchés de l'Est. La politique de sanction menée par les Etats-Unis à l'encontre des pays du CAEM cache un dessein plus profond qui consiste à saper la division internationale du travail entre l'Europe de l'Est et de l'Ouest, telle qu'elle a été établie pendant la détente. »

Et de cette inégalité croissante, les pays européens souffrent les premiers, du moins dans l'accroissement du fossé qui les sépare des USA. A ce sujet, notre auteur propose l'exemple suivant :

« l'industrie automobile européenne. Tout le monde s'accorde à reconnaître que ce secteur, qui reste le fer de lance de la croissance des pays industrialisés, est en pleine mutation, confronté à un recul temporaire de la demande, une

accélération des progrès technologiques, une transformation des conditions de production, une évolution des échanges commerciaux et surtout à la concurrence à la fois du Japon et des Etats-Unis et même des pays récemment industrialisés. On sait que les Japonais ont augmenté leur productivité deux fois plus rapidement que les Américains, au cours des deux dernières décennies. Mais l'industrie américaine, en cours de redéploiement, pourrait dans quelques années représenter un nouveau défi pour les Européens. Les investissements projetés sont considérables : 78 à 80 000 millions de dollars (beaucoup plus que le programme Appollo) au cours des cinq prochaines années. Il s'agit d'une véritable contre-offensive et tout le monde — dirigeants d'entreprises, syndicats et gouvernement — semble déterminé à ne rien négliger pour assurer le succès de ce projet. Le gigantesque programme d'armement entrepris par le gouvernement Reagan contribue incontestablement à la reprise de l'industrie automobile américaine : la société Chrysler, durement touchée par la crise, fabrique des tanks XM-I pour l'armée américaine et reçoit à cet effet une subvention de 19 milliards de dollars.

Confrontée à cette situation, la puissance commerciale de l'industrie européenne est menacée à la fois sur les marchés intérieurs et internationaux. Les exportations européennes d'automobiles ont chuté de 2,5 à 1,9 millions d'unités, soit une baisse de 23 % entre 1970 et 1980. Au cours de la même période, les exportations mondiales dans ce secteur ont progressé de 426 %. Les raisons en sont bien connues :

- la fragmentation des industries ;
- un niveau de concentration financière inférieur à celui des industries japonaises et américaines ;
- une disposition excessive de la fabrication des pièces détachées.

En dépit des efforts considérables qui

ont été consentis au niveau des investissements et de la rationalisation, il est peu probable que les sociétés européennes soient à même de réduire de façon notable l'écart en matière de coût de production qui les sépare de leurs concurrents japonais. »

Mais les menaces les plus graves proviennent des contradictions internes de la Communauté.

L'augmentation des tensions protectionnistes qui résulte d'une politique néo-mercantiliste nationale, a certainement contribué à renforcer le rôle planificateur de la Commission sur le plan économique. Il n'y a malheureusement, jusqu'à présent, aucun élargissement de ses pouvoirs pour coordonner les politiques industrielles, alors que grandit l'interdépendance des économies et que s'aggrave la crise. Les pouvoirs de la Commission n'ont été élargis que dans les secteurs particulièrement touchés (par exemple l'acier), où les accords restent cependant encore quelque peu fragiles. (...)

Ce qui menace le plus sérieusement l'existence de la Communauté est le manque croissant d'harmonie entre les politiques économiques nationales qui constituent le plus souvent une réponse aux différentes positions des économies dans la division internationale du travail. Les politiques menées par le gouvernement socialiste français et le gouvernement conservateur britannique pour améliorer la compétitivité de leurs économies n'ont sur le fond plus rien de commun. Face à une telle situation, la Communauté n'est plus en mesure d'assurer un rôle de coordination, car ces politiques économiques recouvrent une philosophie et des stratégies sociales de plus en plus opposées »

Ces lignes, rappelons-le, étaient écrites fin 1982. Deux ans plus tard, « le gouvernement socialiste français et le gouvernement conservateur britannique » tombaient d'accord sur le choix de Delors pour présider aux destinées de la CEE.

LA FONCTION DES INSTITUTIONS DE LA CEE

Un examen attentif des dix premiers mois de son exercice permet de dire

que dans tous les domaines, Delors a œuvré dans le sens de l'élargissement

du champ de compétence et d'intervention des institutions, pour mettre en œuvre une politique répondant aux exigences de l'impérialisme américain, alors même que la politique économique de ce dernier tend à contrecarrer « les besoins de chaque bourgeoisie » des Etats de l'Europe de l'Ouest.

En conséquence de la politique des hauts taux d'intérêt et de la hausse du dollar qu'elle entraîne, l'administration Reagan a multiplié des mesures protectionnistes équivalent à une véritable guerre économique contre les autres impérialismes, à commencer par ceux d'Europe de l'Ouest. Dans cette guerre, quel rôle est joué par les institutions de la CEE ?

Examinons par exemple la question de l'acier. La CEE en est le premier exportateur mondial. Son premier client est les USA qui absorbent à eux seuls 20 % des exportations de la CEE en matière d'acier. Début juillet 1985, des négociations CEE/USA s'ouvrent sur cette question. Les USA exigent le contingentement de l'importation de 17 produits sidérurgiques nouveaux (en plus des 10 déjà contingents par un accord de 1982).

D'emblée, la CEE accepte le principe d'une réduction sur 5 ou 6 de ces produits. Le 10 juillet, les USA annoncent que si un accord d'autolimitation n'intervient pas avant le 15 juillet, ils prendront des mesures unilatérales. La sidérurgie européenne a déjà payé un lourd tribut à la crise mondiale du capitalisme, aggravé par les premières mesures protectionnistes prises par les USA depuis 1982. De 795 000 travailleurs de la sidérurgie employés dans la CEE en 1974, on est passé à moins de 650 000 en 1980, et 440 000 en mars 1985, selon les statistiques officielles. La CEE, qui a réduit de 32 millions de tonnes sa capacité de production en cinq ans, se fixe d'elle-même de la réduire de 25 millions supplémentaires d'ici 1990. De plus, elle a adopté comme mesure obligatoire pour chacun des Etats qui la composent l'interdiction des aides publiques destinées à couvrir les pertes d'exploitation, à dater du 1^{er} janvier 1986.

Pareilles manifestations de bonne volonté ne suffisent pas à désarmer

l'impérialisme US. La guerre économique mondiale est une guerre sans merci dans laquelle il doit, pour préserver ses propres positions, œuvrer à la mise en pièces des positions encore tenues par les impérialismes déclinants d'Europe. Le 23 juillet, la réunion au sommet des ministres des affaires étrangères de la CEE charge la Commission européenne de poursuivre les « négociations » avec les USA sur l'acier « *les négociations CEE-Etats-Unis sont très difficiles car les Etats-Unis refusent toute concession* », indique-t-on de source diplomatique.

Le 25 juillet, la CEE propose aux USA une réduction de 10 % sur 16 produits sidérurgiques par rapport à 1984. La réponse des USA : 25 % en moins, nous ne transigerons pas. La CEE proteste : « *Du Japon vous n'avez exigé que 20 % de réduction. Il y a là une discrimination inadmissible.* » Le 1^{er} août, la CEE fait savoir qu'elle est prête à faire un pas : 20 %. Réponse des USA : 25 %. Et pourtant, entre temps, le dollar a commencé de baisse entraînant un mouvement de ralentissement des importations. Le 6 août, l'accord CEE-USA est signé : - 25 % sur les 16 produits par rapport à 1984. Les USA l'emportent sur toute la ligne. « *C'est un accord équitable et acceptable pour les deux parties* », déclare Willy de Clercq, commissaire européen aux relations extérieures. Commencent alors de douleureuses négociations entre les Dix pour répartir la réduction entre chacun des pays concernés. A peine celles-ci sont-elles terminées que s'ouvrent de nouvelles négociations USA-CEE sur la limitation des importations d'acier... pour 1986. La CEE tient pour un accord couvrant 1986 et 1987. Les USA exigent qu'il aille jusqu'à fin 1989. Le 17 octobre, ces demandes sont qualifiées d'*« inacceptables »* par la CEE. Le 31, les USA menacent la CEE de mesures unilatérales au cas où l'accord ne serait pas conclu. L'accord est signé dès le lendemain. Courant jusqu'à fin 1989, il contingentera l'importation d'un nombre de produits supérieur à tous les accords précédents. Ce qui n'empêche pas l'inimitable Willy de Clercq de le qualifier de « *globalement positif* ». Une dépêche de presse commente :

« Une rude bataille est prévue quant à la répartition entre les Dix des sacrifices imposés par l'accord. » A peine la Grande Bretagne a-t-elle fait connaître son désaccord avec le — trop faible à ses yeux — quota d'exportation qui lui est attribué, que les USA ont rétorqué en bloquant la totalité des importations d'acier européen (à l'exception des tubes et tuyaux) jusqu'à la ratification formelle de l'accord conclu le 1^{er} novembre.

Le remarquable dans cet enchaînement

de faits, réside non seulement dans l'absence de résistance sérieuse de la CEE face aux USA, mais aussi, et surtout, dans le rôle joué par les institutions européennes : la Commission européenne s'est ici chargée en même temps de « résister » et de surmonter les besoins de chaque bourgeoisie, d'accéder en leur nom à tous aux exigences du capital US, puis de se retourner vers chacune d'entre elles pour lui imposer les conséquences de cette reddition sans combat.

L'EXEMPLE DE L'AGRICULTURE

Situation isolée ? Tournons-nous vers l'agriculture, autre champ de bataille USA-CEE. Le 5 juillet, la CEE se déclare prête à « réduire les tensions commerciales sur les marchés agricoles internationaux ». Réponse du secrétaire d'Etat US : que les USA et la CEE commencent par renoncer mutuellement aux subventions agricoles. Cinq jours suffisent pour que la CEE adopte un « Livre Vert », transformant radicalement la politique agricole commune. Propositions du « Livre Vert » : baisse des prix agricoles pour les « rapprocher des prix mondiaux » : abandon des prix minima jusqu'à ici garantis ; et si le principe d'une aide aux revenus des petits agriculteurs est mentionné, l'accent est mis surtout sur les aides à la retraite anticipée, les aides à la reconversion des exploitations, et les aides à l'abandon des exploitations au bénéfice du reboisement et de la protection de l'environnement. Un véritable programme de liquidation de la petite agriculture.

Un autre aspect se dégage ici : la tendance à définir au niveau de la CEE non seulement les grandes lignes d'une politique commune, mais compte tenu du caractère contraignant des diktats US, à rentrer dans le détail des mesures autorisées et des mesures prohibées, ne laissant qu'une marge réduite à la définition des politiques de chaque pays.

Pareil carcan ne s'impose pas sans multiplier les tensions entre les pays membres. Naguère, c'était là source d'interminables négociations s'enlisant des semaines durant pour déboucher, peu ou prou, sur le maintien du statu

quo, ou des concessions limitées et réciproques entre Etats membres de la CEE. Ce n'est pourtant pas ainsi que le règle la discussion sur l'abaississement du prix des céréales qui suit l'adoption du « Livre vert ». La RFA s'oppose résolument à cette mesure, malgré les pressions conjuguées de ses « partenaires » et des institutions de la CEE. Le blocage dure 48 heures. Le 16 juillet les ministres des Dix décident de remettre le pouvoir de décider à la Commission de Bruxelles, laquelle décrète sans tarder une baisse de 1,8 % du prix des céréales. « Deux faits sans précédents dans l'*histoire du Marché commun* : une baisse importante des prix garantis des céréales (...) et une décision autoritaire et unilatérale de la Commission, organe supranational cantonné habituellement dans un simple rôle de gestion », relève une dépêche.

Toutes les crises ne se concluent pas aussi simplement. On a vu, avec le conflit des pâtes alimentaires, comment une résistance acharnée de tel ou tel pays membre pouvait faire sauter un accord pourtant déjà conclu ou presque. Mais il s'agit ici de qualifier une tendance, laquelle n'exclut pas des contre-exemples. Cette tendance est celle qui voit l'impérialisme américain mener une guerre économique sans merci aux impérialismes européens en déclin, et les institutions communautaires tendre à occuper une place grandissante comme instrument tentant de faire taire les égoïsmes nationaux de chaque bourgeoisie au nom de l'intérêt général du capital le plus fort... C'est-à-dire celui des USA. Significative de

ce point de vue, la quasi unanimité (sauf la Grèce et le Danemark) apparue dans la conférence intergouvernementale de début septembre 1985, sur la nécessité de substituer la règle de la majorité qualifiée à celle de l'unanimité pour un certain nombre de décisions « communautaires », confirmée à la conférence au sommet ouverte le 2 décembre 1985, malgré les réticences évidentes de la RFA — en situation dominante au sein de la CEE — à se voir imposer un marché réellement ouvert.

Agriculture, sidérurgie, alimentation, vêtements, etc... Il n'est pas un domaine qui n'ait été l'objet durant l'année écoulée d'un ultimatum américain à la CEE, prenant selon les cas la forme d'un contingentement de l'importation, d'un chantage, ou même de l'exigence de voir supprimer telle ou telle aide de la CEE à la production. Même un Willy de Clercq parle de « *gravité sans précédent des mesures protectionnistes aux Etats-Unis* » et dénonce la « *shotgun diplomacy* », c'est-à-dire la diplomatie de la menace qui semble parfois caractériser

la politique commerciale américaine. »

Mais il en tire comme seule conclusion qu'il faut « *collaborer avec le gouvernement américain afin de l'aider dans ses difficultés avec le Congrès, sans pour autant plier le genou* » (sic) car la CEE, malgré « *un certain nombre de sérieux problèmes bilatéraux avec les Etats-Unis sur le commerce (...) partage le même objectif que les Etats-Unis pour développer la liberté des échanges et ouvrir les marchés.* » (sic).

Le déséquilibre économique avec les USA s'est à ce point accentué que les dirigeants des pays de la CEE se contentent de multiplier les Munich économiques, cédant morceau par morceau à l'appétit de l'impérialisme dominant. Munich, nous le savons, préparait la guerre. Les Munich économiques à répétition entre la vieille Europe et le Nouveau Monde ne préparent pas l'affrontement militaire entre les deux, c'est une évidence. C'est sur le continent qu'ils accumulent, en revanche, les matières explosives. Nous y reviendrons.

« CHACUN POUR SOI »

Peut-on dire que la bourgeoisie ait réalisé un pas significatif vers l'intégration européenne ? Contradictoirement, non. Si, par la force contrainte de l'économie US, les institutions de la CEE jouent le rôle d'un Grand quartier général US ordonnant l'offensive d'ensemble contre les peuples d'Europe, en revanche, elles se révèlent aussi incapables que par le passé à impulser une politique harmonieuse de développement en Europe. Ou plutôt, dès qu'elle s'y risquent, les rivalités nationales, les « chacun pour soi », comprimés face aux menaces US, ressurgissent comme un élément majeur, balayant toute perspective réellement européenne.

Ainsi, il y a six mois, lorsque la Commission de Bruxelles a proposé un plan de mesures de croissance destinés à résorber le chômage, consistant pour l'essentiel en une relance des investissements publics en RFA et au Royaume-Uni — en somme une tentative de mini

reprise à l'américaine — ceux-ci (faisant chorus au secrétaire d'Etat US aux finances) s'y sont opposés, arguant notamment des recommandations du FMI et de la Banque mondiale en faveur de la poursuite des budgets de rigueur. Tous les autres pays eurent beau se prononcer en faveur de ces mesures — ce qui ne leur coutait guère, il est vrai — Delors eut beau fustiger l'*« effroyable myopie »* des Allemands et des Britanniques, ceux-ci ne bougèrent pas d'un pouce.

L'argumentation de Delors mérite d'être relevée. D'une part, c'est au nom de la défense des intérêts généraux du capitalisme (rejoignant les inquiétudes exprimées par plusieurs grandes banques US), qu'il plaide pour la relance de la croissance de la CEE, présentée comme le seul moyen pour contrebalancer la progression de l'endettement : « *Je crains que l'économie mondiale ne voit exploser une des bombes à retardement.* » D'autre

part, il livre un tableau exact de ce qu'est le Marché commun, dénonçant Royaume-Uni et RFA qui disent « *oui aux marchés espagnol, portugais, grec, non à la solidarité* », entre Nord et Sud de l'Europe. « *Un jour* » prophétise-t-il, « *le système va craquer* (car la RFA) accumule des excédents commerciaux (dont) plus de la moitié sont réalisés sur ses partenaires » de la CEE.

Telle est la réalité. Appliquant, dans le cadre de la CEE, les plans de déclin US, chaque pays se redresse cependant pour disputer aux autres les maigres miettes laissées sur la table par les USA. Là, plus question d'Europe ; c'est chacun pour soi, que le plus fort gagne. Le carcan des institutions communautaires est tantôt saisi par les uns, tantôt par les autres, comme un instrument qui, à défaut de pouvoir ordonner une politique de croissance harmonieuse commune, permet au moins de faire obstacle à l'application par chaque pays d'une politique qui lui soit favorable !!!

En veut-on quelques exemples ? Le Royaume-Uni, le Danemark et quelques autres demandent un assouplissement d'un accord passé voilà quelques années avec des pays dominés sur l'importation de multifibres. La France — qui craint un essor des industries de transformation du Royaume-Uni, etc... en ce domaine, elle qui n'est pas sortie de sa propre crise du textile — s'y oppose : paralyse...

Quelques jours plus tard, à la demande de la France notamment, la Commission de Bruxelles autorise des aides financières à certaines entreprises sidérurgiques. La RFA s'y oppose. En position dominante sur le marché déclinant de la sidérurgie européenne, elle exige ouvertement la mise à mort de ses concurrents. Là, le blocage débouche sur un compromis : les gouvernements français, italien, et belge sont autorisés à verser 3,15 milliards de dollars supplémentaires de subventions publiques à leurs sidérurgies respectives en 1985, en échange d'une réduction supplémentaire de leur capacité de production de deux millions de tonnes. Six semaines plus tard, c'est un plan français de financement de la restruc-

turation dans le textile qui est interdit par la CEE. Paris introduit un recours en justice, etc.

Il faut résister dans ce cadre l'élargissement du Marché commun d'abord à la Grèce, puis à l'Espagne et au Portugal. Progrès de l'unification européenne ? Balivernes ! D'abord, comme l'explique si bien l'expert en la matière qu'est Delors, il s'agit de livrer les marchés de ces pays aux impérialismes les plus forts au sein de la CEE, et sans contrepartie. Mais, surtout, il faut comprendre ceci : dès lors que les institutions de la CEE fonctionnent comme instrument de mise en conformité de l'économie européenne avec les besoins US, l'intérêt de ces derniers est que s'intègrent à la CEE des pays dont la puissance industrielle est limitée, mais dont en revanche la surface agricole est importante. Car leur intégration dans le Marché commun permet et d'intégrer plus étroitement la classe ouvrière de ces pays aux plans des sacrifices définis à l'échelle européenne (cf. les chantiers navals grecs, portugais, espagnol), mais aussi d'intégrer leur agriculture aux mesures d'ensemble de compression de la production agricole. Ce qui, compte-tenu de l'inégalité des prix à la production, est un coup porté à l'ensemble des agriculteurs des pays d'Europe. Et au-delà... De ce point de vue, l'exigence US de voir supprimer les subventions aux exportations agricoles, au moment même où l'Europe agricole s'alourdit, est un acte d'arrogance inouïe contrignant Delors à protester : « *Il est hors de question que la Communauté européenne, à la suite des pressions exercées sur elle par d'autres grandes puissances, renonce à être une grande puissance agricole capable d'exporter.* » Il est probable que ce soit sur ce terrain de l'agriculture que les tensions USA/CEE seront désormais les plus vives.

C'est ainsi qu'au début de l'automne 1985, la France a menacé de retarder l'adhésion de l'Espagne et du Portugal au Marché commun si n'était pas garanti aux pays du Maghreb et du Proche-Orient (liés par des accords particuliers à la CEE, notamment ceux dont la France était naguère puissance

coloniale, aujourd'hui directement menacés par la concurrence espagnole et portugaise) le maintien de leur niveau d'exportations agricoles vers la CEE. A quoi l'Italie s'est opposée. De sorte que par le biais du Marché commun, c'est un peu de ce qui reste à la France de puissance coloniale qui est rogné... Ce qui n'est guère fait pour déplaire aux USA qui, du Maroc au Tchad, en passant par la Nouvelle Calédonie, ne négligent aucune opportunité de supplanter l'ancienne puissance coloniale sur le déclin.

Même le protectionnisme entre Etats membres se développe, en contournant les règles officielles. Il suffit de multiplier les normes de consommation, d'hygiène, etc... propres à chaque pays pour interdire par exemple la consommation de camembert de lait cru français en RFA, ou de bière allemande en France, etc. Les spécialistes économiques s'alarment de ce qu'ils ont baptisé pompeusement « *néo protectionnisme intracommunautaire* ». La Commission européenne a ainsi très officiellement établi que les coûts supplémentaires entraînés par les normes techniques et sanitaires équivalent à un tarif douanier de 8 à 12 %. Un chiffre qui n'étonnera guère si l'on considère que même en RFA — pourtant réputée pour être le plus libre-échangeiste des pays de la CEE — on dénombre plus de 20 000 normes DIN (Deutsche Industrie Norm) qui constituent autant d'obstacles à l'importation.

Dans le même ordre d'idées, il n'est pas sans intérêt de relever qu'en dépit de l'obligation faite aux Etats membres de publier au Journal officiel des Communautés leurs appels d'offre, 1 % seulement des contrats publics des pays membres de la CEE sont passés avec des entreprises étrangères (selon une enquête de « The Economist » de décembre 1982).

D'un côté donc des barrières douanières internes à la CEE abolies qui ressurgissent au gré des besoins de chaque pays. D'un autre côté, on s'aperçoit en revanche que les Etats membres sont les premiers à contourner l'existence de barrières douanières communes à la CEE... lorsque cela les arrange, naturellement...

Pour ne prendre qu'un exemple : les échanges entre les deux Allemagnes, régis par « l'Accord de Berlin » de 1951, entérinés par le Traité de Rome pour la CEE, ne sont pas considérés comme un commerce extérieur mais comme un commerce interne, donc non soumis aux droits de douane et prélèvements applicables par les pays membres de la CEE à des pays tiers (1).

Le domaine de la politique étrangère devrait, en toute logique, laisser une plus grande marge de manœuvre à la CEE. Notamment parce qu'en jouant sur les multiples contradictions de « l'ordre mondial » il est possible de desserrer quelque peu le carcan de l'impérialisme US. Que constate-t-on ? S'il arrive à tel ou tel Etat européen de jouer son propre jeu pour tenter de préserver ses propres positions à l'échelle internationale, il n'en va pas de même au niveau des institutions de la CEE. Celles-ci ont les plus grandes difficultés à définir une politique étrangère commune. Et lorsqu'elles y parviennent...

Quand on sait que les produits manufacturés représentent près de 85 % de la valeur des exportations de la CEE, on mesure l'ampleur des dégâts. D'autant que dans le domaine de l'agro-alimentaire et des matières premières, la pression de l'impérialisme dominant se fait chaque jour plus forte. On en a déjà rappelé ici quelques

(1) Les conséquences ? D'une part, des distorsions considérables introduites sur le marché agricole européen.

Voici un exemple cité par Fabienne Boudier dans la « Revue d'études contemporaines Est-Ouest de juin 1984 :

« Les échanges agricoles inter-allemands s'établissent sur la base des prix intérieurs ouest-allemands, généralement supérieurs aux prix mondiaux, la RDA réalise un gain unitaire important sur chaque produit exporté. Cependant la non-taxation des biens agricoles est-allemands importés en RFA, voire la détaxe dont ils bénéficient, conjuguée pour certains produits à la pratique de bas prix par la RDA, induit dans le commerce agricole inter-allemand un effet-prix, lui-même source d'un effet-quantité. Aussi est-il non seulement porté préjudice aux chances d'exportation sur le marché ouest-allemand des autres pays membres de la Communauté européenne, mais les excédents agricoles au sein de cette dernière sont susceptibles d'être renforcés,

manifestations. Il faut y ajouter la lutte ouverte pour disputer à la CEE certains des marchés qu'elle contrôlait jusque là, ou dont elle s'apprétrait à s'emparer, tels les marchés égyptien et algérien des céréales. Et il faut rappeler que la relance par les USA en novembre dernier, des hostilités sur les pâtes alimentaires, avait pour objet avéré de faire renoncer la CEE aux rapports préférentiels entretenus avec nombre des pays dominés. Quant au marché japonais, toutes les tentatives de la CEE d'y pénétrer se sont soldées par un échec. Une nouvelle tentative, courant novembre 1985, d'obtenir du Japon la fixation d'un seuil minimum d'importations européennes s'étant heurtée à un refus poli mais net, l'ambassadeur de la CEE dans ce pays, un dénommé Laurens Brinkhout, devait ainsi exprimer son amertume : « *Ce que je constate, c'est une montée progressive des frustrations en Europe.* »

Il ne reste plus à la CEE qu'à recourir à son tour à de nouvelles mesures protectionnistes vis-à-vis des pays en plus faible position économique, frappant ici les vêtements turcs, là le mouton néo-zélandais (mesure négociable, ensuite, contre l'adoucissement du sort des « époux Turenge » !). Mesures dérisoires, mesures d'impuissance.

Le blocage de tout pas en avant dans l'unification monétaire européenne est l'expression de la réalité du Marché commun. Les propositions réitérées de

pesant ainsi sur les charges financières du FEOGA. Cela aurait été le cas pour le beurre dans les années 60. Aujourd'hui ce serait le cas du cacao et du sucre.

Pour ce qui est de ce dernier, on aboutit à la situation paradoxale de la CEE ployant sous le poids de ses « montagnes de sucre », alors que la RDA, importatrice de sucre en provenance de Cuba, en exporte des quantités importantes vers la RFA. »

D'autre part, des transactions franchement illégales du point de vue de la CEE, mais impossibles à empêcher, prennent généralement la forme de trafics triangulaires (exemples : importations illégales de viande de porc danois en RFA via la RDA ; de fromage suisse en RFA transitant par la RDA ; d'œufs polonais en RFA via la RDA ; exportation illégale par la RFA de beurre est-allemand vers l'Italie, etc...).

Delors en faveur de l'intégration de la livre anglaise dans le SME, et de l'inscription des accords monétaires de 1979 dans le texte du Traité se heurtent à de nombreuses résistances, tout particulièrement britanniques et ouest-allemandes. Depuis une quinzaine d'années, depuis que la dislocation des accords de Bretton-Woods a conduit les dirigeants de la CEE à formuler la nécessité d'un système monétaire régional — à défaut d'un système international — garantissant la fixité des taux de change, les choses n'ont guère avancé.

Un spécialiste, pourtant chaud partisan de l'intégration monétaire européenne, en tire ce bilan : « *L'essentiel du succès est d'avoir survécu et, par conséquent, préservé la chance de futurs succès* » (Gouverneur Renault de la Genière dans le *Bulletin trimestriel de la Banque de France*, mars 1984). L'éphémère « Union Monétaire européenne » fut emportée par les soubresauts de la crise du dollar de 1971-72. Instauré en 1972, le serpent monétaire devient vite, de défection en défection, une simple « zone mark », par ailleurs agitée de fréquents ajustements.

Quant au système monétaire européen (SME), instauré par les accords de 1979, il n'a guère avancé. « *Le SME, conçu pour espacer et réduire les ajustements de taux-pivots a, au contraire, vu les ajustements, dans les trois dernières années, se multiplier et atteindre des taux élevés, fréquemment de l'ordre de 10 %* », observe Renault de la Genière, qui ajoute : « *Regrettable, le fait que l'Italie n'ait pas renoncé à sa marge de fluctuation élargie, et que le Royaume-Uni n'ait pas rejoint le mécanisme de change. Encore plus regrettable est, année après année, la renonciation à passer de la phase initiale à la phase dite "institutionnelle" du système. Le passage devait se faire après deux années, soit en avril 1981, et il n'est pas encore en vue. Pourquoi ces remises ?* »

Lorsqu'à la fin de l'été la vague révolutionnaire balaie l'Afrique du Sud, les gouvernements de la CEE sont enlisés dans d'interminables tergiversations : faut-il ou non prendre des sanctions,

aussi limitées soient-elles contre le régime de l'apartheid. Une mission interministérielle de la CEE se rend sur place. L'autorisation lui est refusée de voir Mandela.

Quelle conclusion Jacques Poos, Ministre luxembourgeois des Affaires étrangères et Président en exercice du Conseil des ministres de la CEE en tire-t-il ? Celle-ci : « *Compte-tenu de leur division, les communautés noires sud-africaines sont à l'heure actuelle incapables de se présenter en mandataires unis face au gouvernement sud-africain en vue de négocier une alternative à la politique d'apartheid* ».

Nous sommes le 2 septembre 1985 : l'alignement sur les thèses américaines est total. Aucune sanction n'est décidée, ni d'un côté ni de l'autre de l'Atlantique. Neuf jours plus tard, légère inflexion de la politique US : le Secrétaire d'Etat, Schultz propose des actions concertées USA-CEE sous la forme d'un jeu de sanctions des plus limitées contre l'Afrique du Sud. L'accord se fait instantanément (avec

quelques réserves du Royaume-Uni, le plus touché dans ses relations avec l'Afrique du Sud).

Quand aux négociations commerciales CEE/Amérique centrale, ouvertes en septembre dernier afin d'accompagner le soutien politique au groupe de Contadora, et qui visaient à étendre à tous ces pays les mêmes accords préférentiels à l'exportation que ceux reconnus aux Etats méditerranéens, elles se sont d'emblée heurtées à cet obstacle majeur : « *La CEE s'est engagée au GATT à ne pas étendre à d'autres pays ces préférences commerciales, sous peine d'encourir les foudres des Etats-Unis* ».

Et si, un mois plus tard, un accord est finalement conclu entre les deux parties, c'est un accord bien en retrait des propositions initiales. Surtout, il est signé au moment même où les pays de la Contadora, renonçant à leur relative distanciation antérieure, amorcent un net alignement sur la politique de l'impérialisme contre la révolution nicaraguayenne.

UN DECLIN GENERAL

Le déclin des impérialismes ouest-européens est général. « *L'Europe industrielle est-elle encore compétitive ?* » demandait une publication spécialisée (*Actualité industrielle, économique et sociale*), qui répondait ainsi : « *Si la Communauté n'avait pas enregistré d'aussi bons résultats dans les exportations agro-industrielles et celles des matières premières, sa performance globale aurait été beaucoup plus mauvaise. Pour l'ensemble des produits manufacturés, son industrie a perdu du terrain par rapport au Japon et aux Etats-Unis. La Communauté ne s'affirme comme leader dynamique dans aucun secteur.* »

Pourquoi ? Parce qu'un système monétaire est à l'image d'un système économique. Il ne peut y avoir intégration monétaire là où il n'y a pas intégration économique. La seule forme « d'unification » proposée par la CEE, c'est celle qui se réalise sous le talon de fer des USA, écrasant non seulement la classe ouvrière et la pay-

sannerie, mais aussi accentuant le fossé entre CEE et USA, entre RFA et reste de la CEE, etc... Voilà pourquoi c'est directement dans le cadre des relations monétaires internationales que se règle le cours de chaque monnaie, et que par exemple, la crise de la lire italienne l'été dernier, loin d'être contenue par le SME, a constitué un facteur de crise pour ce dernier.

Nous sommes à présent placés face à une réalité en apparence contradictoire. D'un côté, l'Europe ne peut se construire dans le cadre de la CEE, qui consomme la division de l'Europe en deux, et qui vit toutes les convulsions du système impérialiste dans sa période de déclin, et dans ses épicentres de déclin impérialiste. D'un autre côté, et précisément en rapport avec cette situation, il est incontestable que le rôle de la CEE, rôle dans lequel la présidence politique d'un Delors prend toute sa signification, ne fait que se renforcer. Bruxelles est devenue le « quartier général » d'où s'ordonnent,

dans leurs grandes lignes mais aussi dans leurs détails, tous les plans meurtriers contre la classe ouvrière et la paysannerie de chacun des pays de la CEE. On a déjà parlé ici de la sidérurgie. Mais sait-on que des mécanismes existent pour pénaliser les entreprises sidérurgiques qui oseraient dépasser les quotas de production fixés à Bruxelles ? Sait-on qu'au compte de ces règlements, une poignée d'entreprises sidérurgiques de la CEE ont été condamnées le mois dernier par la Commission européenne à 4,8 millions de dollars d'amendes ? ! Sait-on que la production européenne de charbon, déjà passée de 1 million de personnes employées en 1965 à 400 000 en 1983, vient d'être décrétée à 75 % non rentable par la Commission européenne qui a décidé de nouvelles restructurations ?

Il est significatif que chaque jour davantage la CEE s'imisce dans le détail de la définition des politiques à mettre en œuvre dans chaque pays. Ainsi, cette recommandation typiquement corporatiste, enjoignant aux gouvernements pour lutter contre le chômage, que gouvernements, travailleurs et patrons « *travaillent ensemble de manière permanente* » (octobre 1985). Ainsi, le programme d'action de 60 millions de dollars adopté l'été dernier dans le but d'organiser la coopération universités-industries dans l'ensemble de la CEE. Ainsi, encore, ce rapport économique annuel de la Commission européenne, examinant la situation de chaque pays, prodiguant conseils, encouragements, avertissements. Dans celui publié en octobre dernier, on relève par exemple que le gouvernement français doit « *persévérez dans la rigueur* », laquelle « *n'implique pas*

seulement une évolution appropriée des salaires, mais aussi des ajustements d'effectifs parfois importants »...

Naturellement, les conséquences de cette offensive d'ensemble se manifestent de façon différenciée, en relation avec la puissance relative de chaque bourgeoisie. Ainsi, il est évident que de tous les pays qui composent la CEE, la RFA est celui qui préserve le mieux sa position dominante (relative, car dans le cadre de la domination du capital US sur l'Europe et la RFA).

Par exemple, les fermetures en chaîne d'unités sidérurgiques (notamment les plus petites, ou les plus faibles) dans toute la CEE encouragent Thyssen et Krupp dans leur ambition d'une implantation sidérurgique centrale pour toute l'Europe. A l'autre bout de la chaîne, il est évident que le déficit grandissant de la balance commerciale, la chute des investissements, la chute des revenus agricoles et la forte progression du chômage qui frappent la Grèce, la placent dans une situation de très grande instabilité. Que l'on se tourne vers le Portugal, et l'on observe que les plans dictés par le FMI, relayé par la CEE, tendent à réduire ni plus ni moins l'industrie de ce pays à la situation d'industrie complémentaire et de composants pour les grandes industries US, ou européennes. Sans parler de la Belgique, avec ses 13 % de la population active au chômage, et un Etat au bord de la faillite, présentant une dette publique équivalente au produit national brut. Sans parler du Danemark, avec ses 10 % de la population active au chômage, ses 30 000 emplois condamnés dans les chantiers navals d'ici 1987. Sans parler de l'Espagne, du Portugal, du Royaume-Uni...

UNE MISE EN ŒUVRE MÉTHODIQUE

On a souvent évoqué, notamment dans la presse de l'Internationale et dans les documents relatifs aux Conférences de Bruxelles et de Düsseldorf, la similitude des politiques mises en œuvre par les gouvernements de la CEE. Peut-être faudrait-il souligner davantage que cette communauté de politique (avec des variantes, bien entendu) n'est

pas simplement la réponse coïncidente de bourgeoisies placées dans des conditions comparables face à la crise, mais qu'elle procède d'une mise en œuvre méthodique des décisions et recommandations de Bruxelles.

Deux caractéristiques complémentaires marquent les processus politiques à

l'œuvre dans tous les pays de la CEE : la tendance à la bonapartisation de tous les régimes, y compris ceux qui présentent les apparences les plus parlementaires ; la tendance à l'intégration des organisations, et à toutes les combinaisons de néo-corporatisme taillant à grands coups de sabre dans les acquis les plus élémentaires arrachés par la lutte de classe dans chaque pays.

En Belgique, c'est le dessaisissement systématique de l'Assemblée et le gouvernement par pouvoirs spéciaux qui s'exercent depuis quatre ans, c'est le blocage des salaires, l'amputation du système d'indexation, les attaques contre la Sécurité sociale, les allocations chômage, la mise en œuvre de la flexibilité, le démantèlement du service public et des 8 heures.

Au Royaume-Uni, c'est le renforcement de l'appareil d'Etat — à commencer par sa police — et les coups redoublés contre les droits des syndicats, la mise en œuvre de la flexibilité. En Grèce, avec un pouvoir de plus en

plus concentré au sommet de l'exécutif, c'est la loi anti-grève, l'instauration de la police des salaires.

En RFA, la « loi pour la création d'emplois », loi de licenciements et de flexibilité. C'est la généralisation des contrats à durée déterminée et la légalisation du lock-out patronal.

En Espagne, les investissements publics et les dépenses sociales taillés à la hache ; au Portugal, le regroupement autour du parti d'Eanes sur une ligne de bonapartisation du régime et de liquidation des conquêtes révolutionnaires. Et la France, où dans la dernière phase de leur agonie, les institutions de la Ve République sont l'instrument de la plus gigantesque régression sociale que le pays ait connue depuis quarante ans.

Et tout cela, quelle que soit la couleur politique des gouvernements en question, du « socialiste » Fabius à la très conservatrice Thatcher, tous se retrouvent derrière la bannière social-conservatrice de Delors.

UNE INTENSE MATURATION POLITIQUE

Nous l'avons dit et répété : cette situation, cette offensive anti-ouvrière sans précédent par sa profondeur et sa généralisation dans toute l'Europe, provoque un intense mûrissement dans la classe ouvrière. Les plus gigantesques affrontements de classes se préparent. Certes, tout ne peut pas être mis sur le même plan. Significative est cependant l'accélération du rythme des grandes grèves ouvrières, tout particulièrement des grèves générales, grèves politiques s'il en est, contre les gouvernements en place et leur politique. Grève générale des mineurs au Royaume-Uni, mais aussi grèves spontanées dans les chemins de fer contre la conduite à agent seul ; les plus grandes grèves qu'ait connues la Belgique depuis la grève générale de 1960, notamment dans les services publics ; les millions de travailleurs en grève générale dans tout l'Etat espagnol contre le projet de la Sécurité sociale en juin 1985 ; grève générale contre le budget en Italie d'octobre 1985 ; manifestation de 250 000 métallurgistes à

Stuttgart aux cris de « Kohl démission » ; grève générale contre l'austérité en Grèce en octobre : les mouvements de Trith-St-Léger, de la SNCF de Dunkerque en France, etc.

L'intense maturation en cours dans la classe ouvrière, en même temps qu'elle prépare de gigantesques affrontements de classes directs, s'exprime dans la modification en cours des relations entre la classe ouvrière et ses organisations traditionnelles. Dans des pays comme la France et l'Espagne, l'imbrication entre la sociale-démocratie et l'appareil d'Etat est si étroite que, d'une part ces partis ont perdu beaucoup de leurs substance militante, et, d'autre part la perspective de perdre les rênes de l'Etat dans un proche avenir est une source d'explosions irrémédiables (France). En RFA, en Belgique, les partis sociaux-démocrates s'emploient méthodiquement à contenir le mouvement électoral qui se porte vers eux, volant ouvertement au secours des gouvernements bourgeois en place

(avec succès pour la Belgique, et un résultat plus mitigé en RFA : cf. les élections en Rhénanie-Westphalie, coup décisif porté contre le gouvernement Kohl et la politique d'Union nationale du SPD).

Dans le même temps, un élément majeur de toute la situation politique en Europe s'exprime dans les lignes de fracture de plus en plus profondes entre les dirigeants des partis sociaux-démocrates (notamment lorsqu'ils sont au pouvoir, mais pas exclusivement) et les organisations syndicales — y compris leurs dirigeants — pourtant animés par des responsables des mêmes partis.

« Il y a un aspect commun dans le développement ou, plus exactement, dans la dégénérescence des organisations syndicales modernes dans le monde entier : c'est leur rapprochement et leur intégration au pouvoir d'Etat » écrit L. Trotsky dans *« Les syndicats à l'époque de la décadence impérialiste »*. Et il précise : « Le processus est également caractéristique pour les syndicats neutres, sociaux-démocrates, communistes et anarchistes. Ce fait seul indique que la tendance à s'intégrer à l'Etat n'est pas inhérente à telle ou telle doctrine, mais résulte des conditions sociales communes pour tous les syndicats ».

Il n'est nul besoin de revenir sur le bien-fondé de cette caractérisation de la tendance générale. A condition de l'accompagner de l'observation suivante : le caractère meurtrier des plans anti-ouvriers mis en œuvre à l'échelle de l'Europe, la pression sans précédent exercée partout pour précipiter l'intégration des organisations, la maturisation d'un profond mouvement de résistance dans la classe ouvrière, la déliquescence des appareils politiques réformistes et leur imbrication croissante à l'appareil des Etats bourgeois, le mouvement par lequel les travailleurs tendent à se saisir de leurs organisations syndicales pour les dresser dans la résistance aux plans anti-ouvriers, tous ces facteurs que notre propre

intervention contribue à dégager et à ordonner concourent à dégager ou à conforter au sein des organisations syndicales des positions de résistance à l'intégration.

Ces processus, qui recoupent parfois une ligne de résistance « démocratique » face à la bonapartisation des régimes en place, sont un facteur majeur des fractures dans tous les rapports.

En ce sens, bien que ne se situant pas tous sur le même terrain, des phénomènes tels que l'expulsion du PASOK de dirigeants de la CGTG qui ont appelé à la grève générale contre le gouvernement Papandréou, la crise dans le PSOE ouverte à partir de la résistance de Redondo à faire de l'UGT une simple courroie de transmission de Felipe Gonzales, la résistance des centrales ouvrières en France sur la question de la flexibilité (dans des rapports politiques différents pour FO d'une part, la CGT d'autre part), le regroupement opéré autour de la bataille contre Kinnoch au dernier congrès des TUC, et d'autres phénomènes de moindre ampleur, mais relevant de semblables processus en RFA, en Belgique, etc. doivent être considérés par nous comme posant à des millions d'hommes la question de leur représentation politique.

Il revient aux militants de 4ème Internationale CIR dans tous les pays d'Europe d'intégrer pleinement ces processus, dans leur richesse, leur diversité, et leur complexité, pour définir, de manière adaptée à chaque pays, les voies et les moyens du combat pour la construction du parti, dans une conjoncture d'ensemble extrêmement favorable. Et c'est ainsi que, face à l'impuissance avérée des gouvernements de l'Europe occidentale à bâtir la moindre Europe, autre que comme instrument des plans meurtriers contre les travailleurs des villes et des campagnes, nous ferons avancer la perspective des Etats-Unis socialistes d'Europe.

Daniel Viviers
3 décembre 1985

ABONNEMENT DE SOUTIEN : 20 NUMÉROS, 200 F

Abonnez-vous pour la
durée de la campagne
et en même temps souscrivez
au fonds MPPT'86

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Je souscris un abonnement de soutien à 200 F à 500 F

Bulletin à retourner à Informations ouvrières - 87, rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris - Chèques à l'ordre d'Informations ouvrières.

Tarifs des abonnements ordinaires :

10 numéros : 60 F 20 numéros : 120 F 1 an : 250 F
1 an pli clos : 350 F Pour l'étranger, écrire à la rédaction.

PARTI COMMUNISTE INTERNATIONALISTE

87, rue du Fg-Saint-Denis 75010 Paris - Tél. : 42 47 13 34

*Le PCI, section française de la IV^e Internationale
(Centre international de reconstruction) construit le MPPT*

REJOIGNEZ LA SECTION FRANÇAISE DE LA IV^e INTERNATIONALE !

Je demande à prendre contact avec la cellule du PCI de mon entreprise ou de mon quartier

Nom, prénom :

Adresse :

..... Tél. :

Lieu de travail :

ENSEIGNEMENT

Manœuvres de « cohabitation »... et lutte des classes

par M. Sérac

« QUELLE République sauvera l'Ecole républicaine ? ». C'est le titre de l'ouvrage que Michel Sérac a écrit, en s'appuyant en particulier sur les documents et les témoignages rassemblés par la commission enseignante du PCI et qui a été récemment édité. Un accablant réquisitoire contre les naufrageurs de l'école publique, de la laïcité, du droit à l'instruction et, dans cette mesure, un indispensable document politique éclairant les conditions dans lesquelles s'achève la vie du parlement élu en 1981...

C'est comme un prolongement naturel de ce livre que Michel Sérac revient ainsi sur les derniers développements de l'offensive contre l'école publique et sur leurs significations.

L'enseignement partage avec la santé publique et la législation du travail (flexibilité), le triste privilège d'être un terrain de « cohabitation », pour tous ceux qui, à la veille de mars 1986, déploient leur énergie au chevet de la Ve République.

En prévision de cette échéance, on assiste à de discrets ajustements parmi les inspirateurs « pédagogiques » ou « culturels » du régime. Nous voulons parler de l'équipe infatigable des confectionneurs de « colloques » et de « rapports », recrutés parmi les chrétiens-sociaux en général, dans la

CFDT en particulier, qui constituèrent entre autres, les entourages de Joseph Fontanet et d'Alain Savary. Les noms de Delors, Prost, Schwartz, Legrand, suffisent à délimiter ce cercle de personnalités distinguées.

M. Delors, homme d'Eglise et de pouvoir, excelle dans cet art : la continuité dans le changement. On se souvient qu'en 1974, cet ex-conseil CFDT de Chaban-Delmas rejoignit avec d'autres figures de proue de la centrale d'Edmond Maire, le Parti socialiste. M. Delors se mit alors en devoir, sous le règne finissant de Giscard, de don-

ner, en vue d'un gouvernement « de gauche », une teinte « généreuse »... au programme réactionnaire de ses maîtres politiques d'hier. En 1980 par exemple, au moment du premier échec retentissant des pseudo-négociations sur la « flexibilité », le club qu'il anime — Echange et Projets, rassemblant « *dans un climat de liberté, syndicalistes et chefs d'entreprises* » — fait paraître un ouvrage qui est un vibrant plaidoyer pour la « flexibilité » (1).

Aujourd'hui, ce vieux cheval de retour du régime, sur les traces de Chaban-Delmas, commence ses tours de piste en prévision d'une « cohabitation », où il pourrait faire valoir ses services rendus.

Pour l'école, ses références sont toute prêtes :

« Je prendrai pour base de ma réflexion ce que j'écrivais en 1973 pour le colloque organisé par Joseph Fontanet, alors ministre de l'Education nationale (...) Ces finalités me paraissent toujours actuelles.»

(...) Je manquerais à tous mes devoirs si je ne soulignais pas la dynamique de la pensée de Bertrand Schwartz, sans cesse renouvelée au contact de l'expérience.»

Ancien conseiller technique de Fontanet, co-organisateur avec Jacques Delors et Jean Massé (l'inventeur de la « politique des revenus » gaulliste) de ce colloque Fontanet, Bertrand Schwartz devint de 1981 à 1984 conseiller de Pierre Mauroy pour l'éducation. Chargé par F. Mitterrand de faire le « bilan » éducatif des septennats précédents, marqués par ses propres actes, il rendit, on s'en doute, un rapport nuancé et compréhensif. C'est ce que M. Delors, connaisseur en la matière, appelle une pensée « sans cesse renouvelée au contact de l'expérience ».

(1) *La Révolution du Temps choisi*, Albin Michel.

Mais la pensée politique de ces gens, doit à nouveau se renouveler au seuil de l'année 1986.

L'EMBARASSANTE « LEGITIMITE » DE L'ECOLE LAIQUE

L'intervention de M. Delors que nous venons de citer est extraite des actes d'un colloque tenu au printemps de 1985, organisé par les revues *Esprit*, *Projet*, *Politique Aujourd'hui* et d'autres.

On y retrouve ça et là, d'anciens exécutants directs d'Alain Savary.

Au cœur de cette réunion : la recherche d'une continuité institutionnelle entre les réformes Savary et Chevènement et celles qui interviendront, cohabitation ou non, au-delà de mars 1986. Cependant, chez ces hommes de « réflexion », mais surtout d'Eglise et d'ordre, on sent percer une certaine anxiété, nourrie par leur échec dans l'affaire de la loi Savary en 1981-84. Pour l'heure, ils apprécient ce qu'on appelle, dans ces milieux, « l'effet Chevènement » : le ministre a su « détecter ce que de larges courants d'opinion publique ressentaient comme principes légitimants de l'institution ». Entendons par là que la campagne anti-instruction de l'équipe Savary-Legrand-Prost contribuant par trop à l'isolement du gouvernement, M. Chevènement a développé une autre tactique. Il a poursuivi toutes les réformes de dislocation de l'Education nationale (décentralisation, autonomie des établissements, conseils d'école, démantèlement du technique) en accompagnant ses forfaits de discours « légitimant » en paroles l'instruction publique républicaine.

Mais de quoi demain sera-t-il fait s'interroge-t-on dans ce colloque ?

« De même que le ministre Savary nous révèle à quelles difficultés mal analysées auparavant se heurte tout projet de changer un système d'ensei-

gnement dans un régime démocratique, de même le ministre Chevènement nous fait mieux mesurer l'ampleur de ce problème de légitimité (sic).

A vrai dire cela commença avec les corrections d'intentions, voire les abandons, auxquels fut conduite la gauche dès 1981, par rapport à sa promesse d'unifier le système d'enseignement. Mais un problème analogue pourrait se poser à l'avenir pour les réformateurs de droite trop hardis (sic) et qui prétendaient poser des actes de nature à révéler leur intention de liquider le service public d'enseignement.»

Traduisons : la légitimité de l'école laïque est un sentiment si ancré dans la population qu'une offensive trop «hardie» pourrait déclencher des explosions. Car :

« Il est clair que face à un pouvoir de droite désireux de menacer l'unité, la cohérence du service public, se lèverait une opinion massivement opposée.» (2).

Ce genre de prédiction s'appuie sur de solides réalités actuelles. Réalité d'une résistance massive aux tentatives en cours de dislocation du service public. Car, il s'agit bien, par toutes les réformes de décentralisation depuis 10 ans et notamment depuis 1981, de disloquer l'unité, la cohérence de l'enseignement public.

Que sont les « projets d'établissements » dont Monsieur Chevènement, après MM. Savary et Haby, tente d'imposer la réalisation dans les collèges, sinon la pulvérisation des programmes nationaux ? Que sont ces « projets autonomes », « adaptés à leur population scolaire », sinon l'instauration de l'inégalité en droit devant l'instruction, selon l'origine sociale des enfants ? On mesure, chez ces hommes qui depuis la commission Guichard-Joxe de 1972, le colloque Fontanet de 1973, ont fixé ces objectifs, les ont parés de plumes roses pour les perpéter aux côtés de MM. Savary, Rigout,

Fiterman, puis Chevènement, la préoccupation politique. S'ils savent pertinemment à quels saints se vouer, compte tenu de leurs affinités spirituelles, ils ne savent plus guère à quelle politique.

Si l'ère Savary et celle de Chevènement n'ont pu entamer suffisamment la « légitimité » de l'école laïque, si, en usant le crédit politique du PS et du PCF pour attenter à l'unité et la cohérence du service public, on arrive à ce résultat que l'essentiel reste à faire et à affronter, comment éviter les formidables secousses à venir ?

LA CRISE DES OBSCURANTISTES : LES « AVANTAGES ACQUIS » DE L'ECOLE PUBLIQUE

La mystification « droite-gauche » transparaît chez l'un des intervenants, s'en prenant avec hargne aux enseignants laïques :

« Pouvons-nous raisonner, en la matière, sans tenir compte d'un milieu dont le cœur est à gauche, comme tout le monde (sic), mais dont les idées pédagogiques sont à droite, et dont les pieds demeurent immuablement fixés au même lieu (sic) ? Surtout ne perturbons pas les habitudes, ne touchons pas aux «avantages acquis».» (3)

Voyons comment s'esquisse aujourd'hui, au milieu de ces lourdes incertitudes qui ont nom lutte des classes, les tentatives d'une « cohabitation » réactionnaire contre l'enseignement public.

C'est ici que nous descendons des camouflages idéologico-spirituels à la politique concrète. L'un des intervenants de ce colloque se nomme Jean-Marc Favret. Il était directeur des écoles dans le cabinet Savary, alter ego de MM. Legrand et Prost s'affairant quant à eux à appliquer aux collèges et lycées, couverts par les députés PS et

(2) Guy Coq, présentation du colloque. *Enjeux scolaires, enjeux sociaux*, Le Seuil, p. 9.

(3) Henri Behar. *Actes du Colloque*, p. 13.

PCF, leurs réformes de droite élaborées sous Guichard et Fontanet.

M. Favret s'efforce de répondre à cette grande interrogation : comment poursuivre coûte que coûte la « décentralisation » — c'est-à-dire la dislocation — de l'Education nationale ? Ces gens savent d'expérience, nous l'avons vu, que la mise en cause de « l'unité et de la cohérence du service public » a déchaîné et déchaînera les protestations de masse. Comment camoufler l'inégalité institutionnelle des établissements scolaires ? M. Favret propose la mixture suivante :

« — objectifs nationaux ;
— évaluation publique des résultats, à l'intention de l'établissement lui-même, des usagers, et des collectivités dont il dépend ;
— conservation d'un pouvoir de régulation par le service public d'Etat ».

Evaluation est le mot-clé. Il s'agit de classer des établissements d'enseignement rendus inégaux par le moyen de « l'autonomie ». En différenciant officiellement, légalement les établissements publics selon des niveaux de qualité, de valeur, on franchirait un nouveau pas institutionnel sur la différence des droits à l'instruction selon la population scolaire. L'Etat « régulerait », organisera... cette inégalité.

Il convient de considérer le cheminement de cette proposition.

En mai 1985, M. Bourdieu remet un rapport à F. Mitterrand sur « l'enseignement de l'avenir ». Y figure en bonne place la proposition d'une « commission d'évaluation » des établissements, avec son corollaire : l'appel au financement privé pour les établissements de « qualité ». F. Mitterrand « retient » cette proposition.

Le RPR déclare, à propos du rapport Bourdieu « Les mesures proposées correspondent largement à notre programme ». Au même moment, Giscard publie, en vue des élections législatives, une charte de l'Education. On y lit, selon les principes de « décentralisa-

tion et autonomie », qu'il doit être institué un « Haut Comité pour l'Education, chargé d'évaluer le niveau de l'enseignement dispensé dans chaque établissement par rapport aux objectifs arrêtés au plan national. Cette évaluation, rendue publique fournira aux enseignants, aux parents d'élèves, aux responsables des collectivités locales des éléments d'appréciation ».

Ce sont les mots mêmes de M. Favret, ancien directeur de Alain Savary.

...Et c'est la même mesure qu'on retrouve, à l'automne, dans la déclaration de J.P. Chevènement concernant sa réforme des lycées :

« Une commission nationale d'évaluation sera constituée (...) L'évaluation des lycées doit donner aux familles des informations fiables, vérifiées (...) elle doit donner aux décideurs de l'Education nationale, aux collectivités locales et aux conseils d'administration des établissements, des indications comparatives sur la façon dont les lycées s'accordent de leurs tâches.»

DEFENSE COMMUNE DE LA V^e REPUBLIQUE

On aboutit ainsi, littéralement, à l'élaboration commune d'une institution d'Etat de la V^e République, couronnement de la « décentralisation », chargée de « réguler » la concurrence et l'inégalité entre établissements de qualité, de niveaux différents, délivrant ainsi des diplômes inégaux, dévalorisés. Il revient à Giscard de formuler jusqu'au bout les objectifs de cette élaboration commune :

« Ainsi, autonomie et évaluation conduisent à une concurrence, et à une émulation entre les établissements (...) La délivrance des certificats de fin de cycle, y compris le baccalauréat, sera organisé au sein des établissements seuls ou regroupés et sous le contrôle du corps d'évaluation.»

C'est chose faite, pour le brevet « décentralisé » des collèges institués

par Chevènement en 1986. Pour le bac-calaureat, la même proposition figure dans le rapport Prost-Savary. M. Prost, songeant aussi aux lendemains, la reformule dans le livre qu'il vient de publier (4).

Giscard encore, donne le fin mot de ce dispositif... Chevènement : le comité d'évaluation fixera « **le minimum d'heures de classes dans une année et par niveau** ». Aux établissements du bas de l'échelle, un « *projet* » minimum. Pour les autres,

« la liberté de choix des parents doit avoir comme corollaire la liberté pour les établissements publics de fixer leurs propres règles d'accès. La combinaison de ces deux libertés conduira à diversifier les projets d'éducation des établissements.»

Quelles règles d'accès différencieront les écoles à projet minimum et les écoles de qualité, **dans une société de classes** ? Cette phrase de Giscard répond :

« Il s'agit de donner aux enseignants du secteur public d'éducation les mêmes libertés qu'à leurs collègues de l'enseignement privé. Toute liberté doit être laissée aux établissements, tant en ce qui concerne la fixation d'un niveau supérieur, l'adjonction de formations complémentaires, que le choix de pédagogies nouvelles.»

Application de nos objectifs communs, les nouveaux programmes de collège de M. Chevènement réduisent au **minimum** les heures de français (4,5) de mathématiques (3), de langues (3), assurées par l'Etat. Les textes prévoient des « **formations complémentaires** » assurées par les collectivités locales.

Devant ce « programme commun » réactionnaire de privatisation générale de l'enseignement public, comment réagit le PCF ? Dès le 18 novembre, l'organe du SNES, où il exerce l'influence qu'on sait, publie le discours du 12 novembre de J.P. Chevè-

nement. Titre : « **On avance : lycées des mesures positives** ». Sur la question cruciale du parachèvement institutionnel de l'inégalité et de la concurrence entre établissements, cette réserve nuancée et laconique, mettant en avant, comme Chevènement, le caractère prétendument positif de « l'évaluation », baptisée « transparence » :

« L'information des familles et une plus grande transparence du fonctionnement des établissements sont positives, mais elles ne doivent pas être présentées sous la rubrique « évaluation des lycées ». Le SNES est en désaccord avec le dessaisissement des instances de l'Education nationale au profit d'une commission nationale d'évaluation extérieure au système éducatif qui risque de déboucher sur une mise en concurrence des établissements.»

Qui risque... Peut-on mieux aider à la supercherie, en maintenant pour la forme, une attitude « critique » ?

Les dirigeants PCF du SNES sont plus clairs dans la revue destinée aux cadres du SNES, « *Degrés* ». Sous le titre « Un tournant majeur », ils rappellent sous une forme appropriée que le rapport Prost a été confectionné par M. Savary, en compagnie de leurs ministres Fiterman, Rigoud, Ralite, Le Pors :

« L'excellent rapport de M. Antoine Prost » retrouve droit de cité, pour certaines de ses propositions en tout cas. Le rapport du Collège de France inspire de même certains passages de la déclaration. Pour Jean-Pierre Chevènement, il s'agit de faire évoluer les lycées pour « qu'ils répondent mieux aux besoins du pays ». D'où la reprise de l'objectif, déjà retenu antérieurement, de « porter à 80 % la proportion d'une classe d'âge atteignant le niveau du baccalauréat », d'élèver le nombre et la proportion des bacheliers scientifiques et technologiques, de renouveler les études littéraires et de faire en sorte que les lycées participent davantage à la formation permanente

(4) *Eloge des Pédagogues*, Le Seuil.

des adultes. Cette dernière question doit faire l'objet de décisions prochaines.»

« Nous sommes preneurs » déclare de même l'hebdomadaire du PCF Révolution à propos des « ambitieux » objectifs de J.P. Chevènement. C'est ainsi que le PCF participe de son mieux au « consensus » visant à appliquer, aujourd'hui comme demain, les lois réactionnaires de « décentralisation » dont il est, comme des lois Auroux, « co-auteur », à l'enseignement.

Tel serait « l'espoir d'un compromis nouveau » selon le présentateur du colloque des « réformateurs » chrétiens-sociaux, dont nous parlions au début. Mais revient sans cesse, présente et lancinante, la crainte du retour du lourd « balancier » qui réduirait à néant cet espoir :

« Reste alors une question massive (sic) : sommes-nous condamnés à un inexorable va-et-vient entre ces deux pôles contradictoires et pourtant indépendants que sont l'individualisme démocratique triomphant et la contrainte sociale vitale pour toute société ?

Il est concevable aussi que la recherche du compromis qui est inévitable, tempère les effets de balancier...»

LE BALANCIER DE LA LUTTE DE CLASSES

Traduisons une dernière fois cette langue de bois jésuitique : les contraintes exercées par la Ve République, depuis bientôt trois décennies contre l'aspiration démocratique au droit à l'instruction pour le plus grand nombre, survivront-elles face aux aspirations démocratiques des masses ?

Ou bien le balancier de la lutte des classes, la légitimité ancrée dans les masses

populaires du droit à l'instruction publique, laïque, gratuite, viendra-t-elle jeter à bas ce fragile échafaudage dans un mouvement visant les racines mêmes du régime ? Opportune question qu'aucun colloque ne saurait faire disparaître. Comme l'écrivait récemment l'éditorialiste d'*Informations Ouvrières*, « les forces qui combattent la grève générale sont celles-là mêmes qui la nourrissent ».

S'agissant de l'école, une action politique persévérente de militants trotskystes, de militants ouvriers de toutes origines, de syndicalistes, de laïques conséquents, faisant la clarté sur la politique de « décentralisation » toute entière inspirée d'Haby et de Beullac, a contribué activement au cours des dernières années, à constituer la situation que déplorent avec amertume les « conseillers » du régime. Celle où les enseignants, comme les travailleurs, « ont les pieds immuablement fixés au même lieu, celui des avantages acquis », et qui se traduit, dans la présente crise politique, par le grippage des entreprises de « flexibilité » et de « cohabitation ».

On voit aujourd'hui se présenter, presque sans masque, avec des projets ouvertement communs de « décentralisation » anti-démocratique, réactionnaires, ceux que la classe ouvrière a chassés en 1981, et ceux qui au gouvernement, dirigeants du PS et du PCF, ont trahi leur mandat. En regroupant les ex-militants de ces partis, les syndicalistes, les militants du PCI, tous les militants entendant rester côté à côté fidèles à leur classe, sur la base commune de la démocratie, de la lutte des classes, de la laïcité de l'école et de l'Etat, le Mouvement pour un parti des travailleurs se dispose pour les prochains actes de la pièce. Ceux où le « parterre » entre en scène...

Michel SERAC

alors que la situation de l'ordre public dans le pays était assez préoccupante, alors que les révoltes et les révoltes étaient nombreuses, alors qu'il a pu approcher l'attaque (82) et être arrêté. Si il n'a pas compris le véritable état des choses, c'est peut-être parce qu'il a été influencé par l'ambition d'autorité qui l'a poussé à faire ce qu'il a fait.

Actualité de Marat (1743-1793)

par N. BOSSUT

DE tous les dirigeants de la Révolution française, Marat fut certainement le plus calomnié de son vivant, le plus malmené ensuite par l'historiographie bourgeoise. Quelques exemples pris dans cet extraordinaire sottisier permettent de prendre la mesure de la haine qu'a suscitée « l'Ami du peuple ».

Les Thermidoriens l'ont présenté comme un bateleur de foire, un charlatan vendant des drogues suspectes, un déclassé déçu dans ses ambitions scientifiques qui aurait brandi la terreur pour assouvir de sordides vengeances personnelles, responsable à ce titre de la mort de l'académicien Condorcet entre autres. Successivement glorifiée comme une vaillante républicaine, puis comme une pieuse monarchiste, en réalité simplement entichée des priviléges, la noble Charlotte de Corday se vanta d'avoir assassiné « *un tigre échappé des forêts de la Sibérie pour se repaître dans nos climats de sang humain* ».

Même haine forcenée du côté des Girondins parmi lesquels Vergniaud qui voit en lui « *un homme tout dégoûtant de sang, de calomnie, de fiel* », ou Manon Roland pour qui c'est « *un chien enragé* ». (Gérard Walter, page 478, *Marat*, Albin Michel, 1933, rééd. 1960).

On retrouve le même ton de fureur chez les mémorialistes et les historiens. « *Caligula de carrefour,... fou à la cour du peuple* », s'écrie le noble vicomte de Chateaubriand.

Taine, pour qui la Révolution tout entière relevait de la pathologie collective, nous explique gravement : « Dès

qu'il a été dans le droit fil de la Révolution, lucide à force d'aveuglement, grâce à sa logi-

l'abord jusqu'à la fin, il a été dans le droit fil de la Révolution, lucide à force d'aveuglement, grâce à sa logi-

que de fou, grâce à la concordance de sa maladie privée et de la maladie publique, grâce à la précocité de son délire plein parmi les autres délires incomplets et tardifs, seul immuable, sans remords...»

Même le Républicain Michelet qui exalte avec tant de lyrisme la grande Révolution ne lui rend pas davantage justice en le qualifiant de « *funeste précepteur du peuple* » (G. Walter, p. 478, 482, 484).

Contemporain de ce grand mouvement qui soulève les ouvriers et les républiains contre le Second empire pourrisant, Bougeart écrit en 1865 la première biographie qui soit favorable à Marat ce qui lui valut d'ailleurs quatre mois de prison pour « *atteinte à l'ordre public, au principe de la pro-*

priété privée et offense à la morale publique » (*Annales historiques de la Révolution française*, avril-juin 1958, p. 68).

Il fallut ensuite attendre 1929, date à laquelle fut traduit l'ouvrage d'un historien socialiste américain L. Gottschalk ; et 30 ans plus tard, la biographie rédigée par Jean Massin pour le Club français du livre, épuisée, non rééditée depuis.

A l'heure actuelle, nous ne disposons toujours pas d'une réédition complète de « *l'Ami du peuple* », et devons nous contenter pour prendre connaissance de la pensée de Marat, des « *Textes choisis* » présentés par Michel Vovelle dans la collection des « *Classiques du peuple* » (récemment épuisée).

LES RAISONS DE L'ACHARNEMENT CONTRE MARAT

Il est de toute nécessité pour les militants de se réapproprier l'héritage de la grande Révolution qui a inspiré tant de réflexions théoriques aux leaders du mouvement ouvrier, Marx, Engels, Lénine, Trotsky. Il nous faut nous pré-munir contre les calomnies et les niaiseries qui ne vont pas manquer au rendez-vous du bicentenaire de la Révolution française.

Comprendre la pensée et l'action de Marat peut nous aider à comprendre les problèmes posés par la défense de la démocratie et en quoi celle-ci importe aux révolutionnaires.

Réfléchissant sur les raisons pour les-

quelles depuis près de cent ans, « *les hurlements et les falsifications* » avaient « *altéré le vrai visage de Marat* », Engels écrivait dans un article consacré à « *Marx et la Nouvelle Gazette Rhénane* » publié par le « *Social-démocrate* » du 13 mars 1884 : « *comme nous, il ne considérait pas la Révolution comme terminée, mais il voulait qu'elle fût proclamée permanente* ». Engels nous livre ainsi le fil conducteur qui nous permet de nous y retrouver dans l'œuvre théorique et pratique de Marat et de mieux comprendre les raisons qu'avait la bourgeoisie d'organiser cette conspiration du silence et de la calomnie.

LES LEÇONS DE L'ANGLETERRE

Plus âgé que la plupart des autres révolutionnaires — il a 46 ans en septembre 1789, Saint-Just 22, Robespierre 31, Danton 30, Brissot et Manon Roland 35 — Marat aborde la Révolution armé d'une expérience sociale et politique et d'une réflexion théorique qui lui

assignent une place tout à fait originale parmi ses compagnons ou adversaires. Ayant vécu de 1764 à 1775 en Angleterre comme médecin, il a pu côtoyer la misère engendrée par les débuts de la révolution industrielle : à Londres dont il a visité les hospices de fous et

les prisons, à Newcastle où son activité lors d'une épidémie lui a valu de recevoir la citoyenneté de la ville, à Dublin où il a pu approcher l'effroyable pauvreté irlandaise. S'il n'a pas compris les ressorts du développement du jeune capitalisme industriel, il a pu observer de près ses ravages sociaux : le prolétariat et le semi-prolétariat sont alors broyés sous le « talon de fer » de la grande industrie naissante, aucune organisation de classe, aucune législation ne limitant les effets dévastateurs de la libre concurrence. Il n'oubliera jamais cette déchéance humaine, ne s'y résignera jamais et recherchera toute sa vie les moyens politiques à mettre en œuvre pour la combattre.

L'Angleterre, c'est aussi une monarchie constitutionnelle, où sur la base d'un compromis passé au siècle précédent avec l'aristocratie foncière, la bourgeoisie marchande s'est ménagée une place politique sans équivalent en Europe. Marat a pu analyser par quels moyens, grâce à la complaisance de députés corrompus, ou élus par des « bourgs pourris » un roi autoritaire peut imposer une politique arbitraire

en bafouant les principes mêmes officiellement proclamés du système représentatif. Ainsi a pris naissance son indéracinable méfiance à l'égard des élus si faciles à intimider ou à corrompre, dont jamais il ne se départira. Il a pu également apprécier la vitalité de la presse, des clubs, des sociétés politiques qui s'affirment en combattant l'arbitraire royal, notamment dans l'*« affaire Wilkes »*, ce député quatre fois élu, quatre fois invalidé par des Communes complaisantes, contraint à la prison, à l'exil. Marat était présent lorsqu'en 1768 la police a tiré sur les manifestants en faisant plusieurs morts.

Marat en conclut que jamais les citoyens ne doivent s'endormir dans la sécurité trompeuse des lois que l'exécutif est toujours prêt à violer pour assurer sa suprématie, que le peuple doit s'informer, s'organiser, pour mieux déjouer la violence de l'Etat. Surveiller le pouvoir est une nécessité vitale ; la presse, les clubs, les sociétés politiques sont des outils indispensables pour cela.

THEORIE DE L'ETAT ET DE LA REVOLUTION NECESSAIRE

Cette riche expérience pratique a nourri sa réflexion théorique consignée dans deux ouvrages fondamentaux : en 1774, *Les chaînes de l'esclavage* sont une vigoureuse dénonciation de l'Etat comme machine à enchaîner les opprimés, dont il n'existe aucun équivalent en Europe à la même époque. Tout est bon au pouvoir pour consolider sa domination tyrannique, et d'abord la religion : partout les prêtres et les princes se sont liés. « Jamais les chaînes de l'esclavage ne sont plus fortes que lorsqu'elles sont forgées par les dieux... Toute police a quelque divinité à sa tête » (Cité par Massin, page 32).

Mais le christianisme occupe une place particulière dans cette utilisation des sentiments religieux par le despotisme.

Non seulement il a entouré le trône d'une frayerie superstitieuse, en inventant cette supercherie qu'est la royauté de droit divin. Mais en affirmant que le royaume n'est pas de ce monde, il détourne les hommes de combattre pour les biens de la terre, pour leur liberté, il les livre sans défense aux violences des gouvernants. Un siècle plus tard, Jaurès dénoncera « cette vieille chanson dont on a bercé la misère humaine ». Il ne faut pas bénir les persécuteurs, ni tendre la joue gauche, ni prier pour le bourreau, il faut le combattre, s'écrie Marat (*Les chaînes de l'esclavage* p. 186-189 citées par Vovelle p. 75-76).

Est également analysé le rôle de l'armée professionnelle et d'une diplomatie belliqueuse dans l'assujettisse-

ment des citoyens. Marat s'en souviendra en 1791 quand, à peu près seul avec Robespierre, il dénoncera les folles prétentions des Girondins à dénouer le conflit avec le roi et l'aristocratie en provoquant la guerre à l'aveuglette sans qu'au préalable ait été brisée l'armée comme instrument passif, dans la main du roi, de la Fayette et autres marquis.

A peine revenu en France, alors qu'une brillante carrière mondaine s'offre à lui comme médecin des gardes du corps de Comte d'Artois, il publie le *Plan de législation criminelle* prudemment édité à Neufchâtel mais voué au pilon dès son entrée en France, grâce à l'efficace vigilance du garde des Sceaux, Miromesnil.

Avec des arguments empruntés à J.-J. Rousseau, tout l'appareil des lois y est dénoncé comme un instrument d'oppression sociale fonctionnant au bénéfice du riche contre le pauvre.

A l'origine de la propriété, il y a le vol, à la racine de la misère, l'expropriation par la violence. Dans ces conditions, le voleur a le droit naturel pour lui quand il défend, lui aussi par la violence, son droit à l'existence, et le juge est tyranique, lui qui prétend le châtier au nom d'une loi qui sanctionne cette oppression sociale. L'Etat incapable

d'assurer aux indigents le droit aux subsistances, aux secours en cas de vieillesse ou de maladie, doit s'attendre à affronter la légitime insurrection des pauvres. Treize ans avant que, sous la pression des sans-culottes parisiens, la Convention n'inscrive ces mêmes droits (droit aux subsistances, droit aux secours, droit à l'insurrection) dans la Constitution de juin 1793, Marat affirme haut et fort la suprématie du droit à l'existence sur le droit de propriété : « *rien de superflu ne saurait nous appartenir légitimement tandis que d'autres manquent du nécessaire* » (*plan de législation criminelle* p. 16-19, cité par Vovelle p. 87-88-89, et Massin p. 50-51).

Certes, il ne remet pas en cause le droit de propriété en tant que tel et ne peut évidemment anticiper sur l'expérience historique accumulée en 1793, 1794 et 1795, qui nourrira la réflexion de Babeuf. Homme du XVIII^e siècle, Marat n'en demeure pas moins le porte-parole de la bourgeoisie révolutionnaire qui a affirmé avec le plus de force le droit du peuple à l'insurrection pour assurer son droit à la vie et annoncé qu'aucune révolution ne pourrait être considérée comme « finie » tant que subsisterait cette injustice fondamentale, négatrice de la liberté humaine : la misère.

LA NUIT DU 4 AOUT ET SES LEÇONS

Armé de cette expérience et de cette réflexion théorique sur la nature oppressive de l'Etat, il aborde 1789 avec une exceptionnelle lucidité et participe à tous les combats menés en faveur des libertés démocratiques, dénonçant sans relâche les idoles du moment, Necker, puis Mirabeau et la Fayette, tous ceux qui, effrayés par l'irruption des couches populaires sur la scène politique, s'efforcent de leur faire barrage en élaborant un compromis avec la royauté et l'aristocratie.

Dès février 1789, dans *L'offrande à la patrie* il menace ceux qui ne voudraient

pas renoncer à leurs priviléges d'une grève totale de l'impôt, d'une dissolution de l'armée (« *les militaires citoyens... refuseraient d'assassiner leurs frères* ») et d'une jacquerie généralisée : « *si le peuple venait aujourd'hui à les traiter comme leurs aïeux traitèrent autrefois les malheureux habitants des provinces qu'ils envahirent ; s'ils commençaient par piller leurs maisons et se partager leurs terres...* » (G. Walter, p. 82).

Ceci est écrit cinq mois avant que les artisans du faubourg Saint-Antoine ne donnent l'assaut à la Bastille, puissam-

ment encouragés par la défection des gardes françaises, cinq mois avant que les habitants des campagnes ne brûlent dans les châteaux et les études de notaires les « terriers » dans lesquels étaient consignés les droits féodaux.

Ce n'est donc pas lui le vigilant Marat qui donnera dans le panneau de la grande effusion lyrique du 4 août 1789 mise en scène par les politiciens soucieux de préserver l'essentiel : la prééminence de l'aristocratie. Dès le 7 août, dans le *Projet d'endormir le peuple*, il dénonce l'illusion fraternelle et la mystification selon laquelle l'assemblée aurait « aboli la féodalité » à la demande du clergé et de la noblesse qui auraient spontanément, généreusement et totalement renoncé à leurs priviléges : il démonte soigneusement cette opération qui vise à arrêter la jacquerie paysanne, à grandir la noblesse en la parant d'un imaginaire désinteressement pour faciliter les compromis futurs et préserver sa prééminence politique et sociale, notamment son patrimoine foncier.

« Ne soyons dupes de personne. Si c'est la bienfaisance qui dictait ces sacrifices, il faut convenir qu'elle a attendu un peu tard à éléver la voix. Quoi ! c'est à la lueur des flammes de leurs châteaux incendiés qu'ils ont la grandeur d'âme de renoncer au privilège de tenir dans les fers des hommes qui ont recouvré leur liberté les armes à la main... Admettons qu'ils ont fait par vertu ce qu'on pourrait si aisément attribuer à la crainte... Est-il besoin de prouver que (ces sacrifices) sont (pour) la plupart illusoires ? » (*L'Ami du peuple* n° 11, 21 septembre 1789, p. 98-99 cité par Vovelle p. 136).

C'est donc la peur de tout perdre qui leur a arraché quelques concessions. Il n'y a pas la moindre générosité à attendre de la part d'hommes grandis dans le privilège.

Si le peuple renonce à exercer la plus active vigilance, si les députés du tiers-état continuent à se laisser berner par

les deux premiers ordres, la « faction des aristocrates » continuera de dominer.

Marat propose alors que la nation convoque une nouvelle assemblée d'où seront exclus les nobles et les prélats (Massin, p. 85). Marat mettait ici en lumière la tendance d'une partie des députés bourgeois à capituler devant les exigences des privilégiés par peur de soulèvement populaire et leur hésitation à porter la hache dans « l'arbre féodal » ; effectivement les décrets d'application du mois d'août, loin « d'abolir » la féodalité, déclaraient que les droits féodaux étaient rachetables et à des conditions qui étaient autant d'obstacles à ce rachat, comme l'a brillamment démontré Jaurès (*Histoire socialiste de la révolution française*, tome I (1)).

C'est l'insurrection paysanne endémique dans les provinces qui arrachera finalement les décrets d'août 1792 et de juillet 1793 et l'abolition définitive, sans rachat, des droits féodaux.

C'est, comme l'avait souhaité Marat, la mobilisation populaire qui a finalement transformé les promesses illusoires en acquis réels.

Le 23 août 1789, il réaffirme dans son *Projet de déclaration des droits* sa fidélité aux thèses exposées dans le plan de législation criminelle : puisque l'Etat ne fait rien pour entraver l'inégalité des propriétés et l'enrichissement de quelques-uns au préjudice de nombreux autres, il doit au moins à « ceux qui n'ont aucune propriété et dont le travail suffit à peine à leurs besoins, une subsistance assurée, de quoi se nourrir, se vêtir et se loger convenablement, de quoi se soigner dans leurs maladies, dans leur vieillesse, et de quoi élever leur enfants (Massin, p. 89). Par là même, il va au-delà de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qui se contente d'affirmer que le droit de propriété est « inviolable et sacré » (article 17) et qui est utilisée pour ignorer le sort des non pro-

priétaires, de ceux qui ont pourtant joué un rôle décisif dans les journées révolutionnaires de juillet, de ceux qui, en octobre 1789 ramèneront le roi à Paris, de ceux qui, en juillet 1791 se prononceront pour la déchéance de la royauté déshonorée sur le chemin de Varennes.

Certes, Marat n'a aucune idée précise des moyens à mettre en œuvre pour assurer la subsistance de tous : il ignore naturellement les possibilités qu'offrira le développement des forces productives dans le cadre de la révolution industrielle à venir, et son souhait de voir limiter la trop grande disproportion des fortunes l'apparente à cette petite-bourgeoisie boutiquière et artisanale attachée aux formes productives du passé. Marat n'est pas, ne peut pas être à cette date un socialiste. Mais, par la vigueur avec laquelle il a constamment combattu pour la dignité politique des pauvres, pour leur droit à l'existence et au bonheur, il donne la plus vaste ampleur aux aspirations démocratiques, il leur confère plus d'assurance, et établit par là un pont avec l'avenir. Ces revendications démocratiques que la bourgeoisie ne satisfait que partiellement, sous les coups de boutoir des « journées révolutionnaires », même en cette période où elle affirme sa vocation révolutionnaire, il reviendra ultérieurement au mouvement ouvrier de les reprendre à sa charge.

C'est dans la *Supplique des citoyens passifs* (ceux que la bourgeoisie feuillante prétend exclure du droit de vote en raison de leur pauvreté) publiée dans *L'Ami du Peuple* du 30 juin 1790 que Marat rappelle la dette politique contractée par les propriétaires à l'égard des citoyens pauvres : « *Nous étions partout où le péril nous appelaît, prêts à prodiguer notre sang pour votre défense... Il n'y a pas d'indigent à Paris qui, dans les trois premiers mois de la révolution, n'ait donné à la patrie quinze jours de service gratuit :* »

c'était bien le moins de les reconnaître pour citoyens actifs ».

Les pauvres étant partout, en tout temps aux premiers rangs du combat contre l'oppression, Marat adjure les constituants « *au nom du salut commun* » de leur reconnaître l'égalité des droits politiques faute de quoi la contre-révolution pourra marquer des points : « *Il ne restera dans l'Etat qu'un très petit nombre de sujets qui pourront prétendre à l'honneur d'être citoyens ; malheur qui menace la liberté publique car dès que le droit de suffrage sera restreint à l'homme aisé, les élections ne tomberont que sur les riches... Qu'aurons-nous gagné à détruire l'aristocratie des nobles si elle est remplacée par l'aristocratie des riches ?* »

Comme si Marat était conscient lui-même de l'impossibilité de convaincre la bourgeoisie feuillante attachée au vote censitaire par de raisonnables démonstrations, il lui prédit qu'elle devra renoncer à ses égoïstes calculs sous la pression de forces sociales nouvelles entrant à leur heure dans le conflit révolutionnaire :

« *C'est en vain que vous voudriez arrêter le cours des réformes et de les fixer à tel ou tel point : les esprits ont pris l'essor, ils ne s'arrêtent qu'au bout de la carrière et la réflexion doit infailliblement les amener à l'égalité des droits primitifs de la nature... Dès qu'une digue est rompue, les eaux de la mer suivent inévitablement la pente... or, cette égalité des droits emporte celle des jouissances... Vous êtes les favoris de la fortune : nous ne vous demandons pas aujourd'hui à partager vos possessions... Tremblez qu'en nous refusant le droit de citoyens, à raison de notre pauvreté, nous ne le recouvrions en vous enlevant le superflu* ». (Supplique des citoyens passifs, *L'Ami du peuple* n° 149, 30 juin 1790, citée par Massin p. 133 et Vovelle p. 210-214).

Page admirable qui montre comment dans l'esprit de Marat, la lutte contre

la misère s'articule avec la lutte pour la dignité politique, et comment de la nécessaire union des forces du tiers-état contre les priviléges, et du constat que la bourgeoisie refuse de sceller cette union sur la base d'une totale égalité des droits politiques, il passe à l'affirmation qu'une autre révolution est nécessaire, ce qui ne signifie pas qu'elle soit possible à la date à laquelle il écrit.

Plus tard, Engels reviendra sur cette richesse historique de la revendication de l'égalité dans la tradition révolutionnaire française : « *les prolétaires prennent la bourgeoisie au mot... Depuis que la bourgeoisie française a mis au premier plan l'égalité civique, le*

prolétariat français lui a répondu coup par coup en revendiquant l'égalité économique et sociale ; l'Egalité est devenu le cri de guerre spécialement du prolétariat français » (*Anti-Dühring*).

Sans s'attarder à préciser les conditions matérielles et sociales qui permettraient d'assurer cette « égalité des jouissances » (qui sera effectivement une des revendications de la sans-culotte parisienne en 1793), Marat s'assigne pour tâche d'éclairer les masses populaires sur la légitimité de leurs droits politiques, et c'est le rôle irremplaçable de Marat que d'avoir contribué avec ténacité à cette prise de conscience.

“L’AMI DU PEUPLE”, TRIBUNE LIBRE POUR LES MASSES REVOLUTIONNAIRES

Il faut souligner ici l'originalité du journal avec lequel « *l'Ami du Peuple* » a identifié sa vie et qui l'a rendu si cher aux artisans, aux boutiquiers, aux petites gens de Paris. C'est d'abord, écrit par un seul journaliste, Marat, qui lui consacra sa fortune, son temps, sa santé, son énorme capacité de travail — près de 1 000 numéros en quatre ans — un journal d'opinion qui veut éclairer le peuple sur les intrigues, les corruptions des puissants du jour : « *Une feuille journalière où l'on rappelerait aux principes le législateur, où l'on démasquerait les fripons, les prévaricateurs, les traîtres, où l'on dévoilerait tous les complots, où l'on éventerait tous les pièges, où l'on sonnerait le tocsin à l'approche du danger* » (Marat cité par Vovelle p. 23).

En quelque sorte, Marat s'érige ici en vigile de la révolution et en pédagogue qui met en garde le peuple ignorant, facilement dupé par une presse frivole et intéressée, contre les fausses gloires du moment : il mènera successivement contre le populaire ministre Necker, l'éloquent mais vénal Mirabeau, l'ambitieux marquis de la Fayette, de

longues campagnes, tenaces, pleines de verve, et qui lui assureront à postériori une popularité de « prophète » car un sens politique exceptionnel lui a permis d'annoncer des mois à l'avance les trahisons les plus éclatantes.

Sens politique mais pas seulement ; un authentique *dialogue noué avec les masses révolutionnaires* par le biais de son journal qui publie dans chaque numéro les correspondances les plus diverses, lui permet d'anticiper sur l'événement grâce à ces centaines d'informateurs bénévoles qu'il a invités lui-même à la vigilance : le matin même du 21 juin 1791, dans un numéro rédigé *la veille*, il publie « *Tout est prêt... la famille royale n'attend pour prendre la fuite que de voir le peuple endormi* ». C'est que les conciliabules préparatoires à la fuite du roi à Varennes n'ont pas échappé à la surveillance inquiète des modestes domestiques des Tuilleries...

Tribune libre du petit peuple parisien, *l'Ami du Peuple* accueille ses plaintes, ses espoirs, parfois des critiques que Marat s'honneure de publier : une jeune religieuse, d'humble origine, a été bat-

tue par ses « sœurs » parce qu'elle a manifesté sa joie après la prise de la Bastille, elle s'est enfuie de son couvent ; de braves invalides se plaignent d'être réduits à la portion congrue ; des matelots de Terre-Neuve dénoncent leur capitaine qui les maltraite ; des « *patriotes* » sont emprisonnés à la Conciergerie parmi lesquels un homme alors obscur, Babeuf, qui a combattu en Picardie les abus de l'ancienne

administration fiscale, la Ferme et les Aides : Marat publie ses lettres, envoie des amis le visiter dans sa prison, se démène tant que Babeuf est finalement libéré en juillet 1790.

C'est le jeune Lazare Hoche qui exprime la légitime ambition d'un soldat révolutionnaire et déplore que trop d'intrigants aristocrates monopolisent les grades militaires.

LUTTE POLITIQUE ET LUTTE REVENDICATIVE

C'est aussi dans *l'Ami du Peuple* du 12 juin 1791 la pétition signée par 340 ouvriers-maçons de Sainte-Geneviève : « *Cher prophète, vrai défenseur de la classe des indigents, permettez que des ouvriers vous dévoilent toutes les malversations et turpitudes que nos maîtres maçons trament pour nous soulever* ». Suit une dénonciation en règle des entrepreneurs de maçonnerie, vrais parasites de la révolution qui se sont terrés dans « leurs tanières » les 12, 13 et 14 juillet 1789, puis, le danger passé, ont intrigué pour se faire octroyer des places dans les administrations nouvelles ou dans la garde nationale, et qui prétendent en ce mois de juin 1791 réduire les salaires des ouvriers, ne pas payer « à la famille d'un ouvrier blessé ou tué à midi le salaire du commencement de la journée ». « *Recevez nos plaintes, cher Ami du Peuple, et faites valoir nos justes réclamations... car nous nous étions flattés de participer aux avantages du nouvel ordre des choses et de voir adoucir notre sort* ».

Page admirable longuement citée par Jean Jaurès (Tome I, 2^e partie, p. 295-296) dans son *Histoire socialiste de la révolution française* et qui montre comment, en combattant inlassablement pour la liberté de la presse, en offrant ses colonnes à des forces ouvrières, encore dans l'enfance, Marat a pris toute sa place en démocrate conséquent, en mettant au service du mouvement ouvrier balbutiant,

encore incertain de son propre pouvoir (« *faites valoir nos justes réclamations* ») la toute neuve, toute récente conquête de la révolution : la liberté d'expression.

Peu importe de ce point de vue que Marat n'ait pas compris que la suppression des corporations allait permettre le déploiement de forces productives neuves, efficaces : il a vu clairement que la loi Le Chapelier était une formidable arme de guerre contre-révolutionnaire et c'était là l'essentiel. Le 14 juin 1791, en réplique à l'agitation ouvrière parisienne pour de meilleurs salaires, cette loi interdit tout rassemblement, toute organisation spécifiquement ouvrière, toute pétition formulée au nom d'une profession, toute convention adoptée par les travailleurs pour refuser un salaire trop bas, le tout sous peine de 1 000 livres d'amende et trois mois de prison ; or, contre ce « *coup d'état bourgeois* » comme l'a qualifié Marx, et tandis que Robespierre se tait, Marat écrit le 18 juin un article vengeur qui dénonce les multiples atteintes légales portées au droit de réunion et de pétition conquises par le peuple et dont la loi Le Chapelier est le couronnement. Il explique comment, ayant « *filé doux* » après la prise de la Bastille, les représentants des ordres privilégiés ont peu à peu repris l'initiative et par quels moyens légaux ils prétendent « *isoler les citoyens, les empêcher de s'occuper en commun de la*

chose publique. Il ont enlevé à la classe innombrable des manœuvres et des ouvriers le droit de s'assembler pour délibérer en règle sur leurs intérêts.

Marat n'oppose pas ici revendications économiques et droits politiques. On ne peut combattre pour les premières, si l'on ne dispose pas des seconds. Toute distinction ici serait pur dogmatisme et ignorance de la réalité vivante. Marat donne ici une leçon aux sectaires à venir : pour défendre leurs droits, y compris sur le terrain économique, les ouvriers doivent utiliser toutes les libertés qu'ils arrachent à la révolution bourgeoise et qu'elle se révèle d'ailleurs décidée à leur disputer dès les premières années de son existence.

Pour cette raison, il semble que Jaurès témoigne de quelque injustice à l'égard de Marat (au moins dans la première partie de son *Histoire socialiste de la révolution française*, car il lui rend un hommage admiratif dans les deux

tomes consacrés à la Convention). Examinant les lois de l'automne 1789 par lesquelles la Constituante limite les droits politiques des citoyens pauvres, Marat fustige les phraseurs qui prétendent camoufler ces attaques contre-révolutionnaires par de belles tirades sur la liberté. Sans doute emporté par son indignation, il va jusqu'à écrire : « *(la liberté) n'est rien pour le peuple. Que lui font les Bastilles ? Il ne les connaît jamais que de nom* » (*L'Ami du Peuple* 24 novembre 1789 cité par Massin, p. 108). Et Jaurès, se souvenant sans doute des combats qu'il dut mener lors de l'affaire Dreyfus contre les sectaires à la Jules Guesde qui prétendaient se désintéresser de ce conflit « entre bourgeois », Jaurès conclut que Marat « *donne à ce qu'on pourrait appeler l'esprit de classe sa formule la plus étroite* » (Tome I, la Constituante, première partie p. 457).

COMBAT RESOLU POUR TOUTES LES LIBERTÉS DEMOCRATIQUES

Toute la vie militante de Marat dès la Constituante démontre le contraire : s'il ne se contente pas des résultats acquis par la révolution à l'automne 1789, s'il espère confusément une autre révolution qui attaquerait à bras le corps le problème de la misère, cela ne signifie nullement qu'il se désintéresse des enjeux politiques de la révolution bourgeoise. On le voit donc combattre sur tous les fronts : contre le décret qui, le 11 septembre 1789, accorde au roi le droit de veto sur les lois votées par l'assemblée (« *accorder à la couronne un veto suspensif c'est mettre le prince au-dessus du représentant de la nation, c'est le rendre l'arbitre des lois* », *L'Ami du Peuple*, 15 septembre 1789, cité par Vovelle, p. 162) ; pour la liberté absolue de presse car « *la liberté de tout dire n'a pas d'ennemis que ceux qui veulent se réservier la liberté de tout faire* » (Massin, p. 141) ; con-

tre le décret qui retire le droit de vote aux citoyens « passifs », ceux qui ne payent pas en impôts directs l'équivalent de trois journées de travail ; contre la loi martiale qui permet aux municipalités de requérir la garde nationale pour disperser tout attroupement jugé séditieux. Votée au lendemain de l'insurrection populaire qui a contraint le roi à abandonner Versailles pour Paris, cette loi permettra aux administrations conservatrices de réprimer par la force armée tous les rassemblements populaires jugés attentatoires à la propriété et à l'ordre public. Avançant derrière le drapeau rouge de la répression, les gardes nationales pourront tirer sur le peuple affamé rassemblé au marché pour taxer à bas prix le blé vendu trop cher par les spéculateurs et les marchands « accapareurs ». Grâce à cette même loi, La Fayette et le maire de Paris, Bailly, sauveront momenta-

nément la royauté le 17 juillet 1791 en ordonnant de tirer sur le peuple parisien pacifiquement rassemblé au Champ-de-Mars pour signer la pétition qui réclamait la déchéance du roi et la proclamation de la République. Un mois plus tard, dans une critique systématique de la Constitution de 1791, Marat démontre impitoyablement comment, par peur du peuple, les constituants ont bafoué le principe de souveraineté inscrit dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : « *le droit qu'ont les citoyens de s'assembler où il leur plaît et quand il leur plaît, pour s'occuper de la chose publique, est inhérent à tout peuple libre ; sans ce droit sacré, l'Etat est dissous et le souverain est anéanti ; car dès que le citoyens ne peuvent plus se montrer en corps, il ne reste de l'Etat que des individus isolés ; la nation n'existe plus* » (*L'Ami du Peuple* n° 531 du 16 août 1791, cité par Vovelle, p. 151).

Nul ne doit être privé de ce droit de réunion, fondamental en démocratie, pas même les soldats qui hors du champ de bataille doivent avoir le droit de s'assembler, de délibérer sur leurs intérêts, de discuter les ordres de leurs chefs d'autant plus qu'à cette date tous les cadres supérieurs de l'armée se recrutent dans l'aristocratie. Voilà pourquoi il dénonce Mirabeau et La Fayette qui, en prétendant exiger une obéissance aveugle des soldats, les livrent pratiquement aux cadres de la contre-révolution : le marquis de Bouillé qui expédia à la corde et aux galères des dizaines de soldats coupables à Nancy d'agitation politique, sera naturellement un an plus tard l'organisateur de la fuite du roi à Varennes. En annonçant par avance la provocation sanglante des officiers nobles, Marat ne faisait pas usage d'un don de double vue, mais allait jusqu'au bout de sa réflexion politique de démocrate.

Liberté de la presse, droit de pétition en nom individuel et collectif, liberté de manifestation, liberté d'organisa-

tion soit au nom d'intérêts professionnels, soit pour intervenir dans la vie politique, prééminence du Souverain (pris au sens de J.-J. Rousseau : l'ensemble des citoyens) sur ses élus, et des élus sur l'exécutif, Marat a combattu pour chacun de ces principes fondamentaux de la démocratie. Il n'est donc pas possible de souscrire au jugement de Massin (page 37) : « *la révolte bourgeoise de 1789 n'aura guère d'intérêt pour lui prise en elle-même et dans ses résultats immédiats* ». Il serait plus exact de dire que Marat a combattu pied à pied toutes les entraves que les constituants ont voulu mettre au plein exercice des libertés démocratiques par peur des masses populaires.

Ce combat, il l'a mené dans une double perspective : d'abord pour le succès de la révolution immédiate contre l'aristocratie et la monarchie qui lui importait tant qu'il a attendu le lendemain de la mort du roi pour clamer son espérance en l'avenir. « *Je crois enfin à la République... Il n'y a plus moyen de reculer* (*L'Ami du Peuple* du 23 janvier 1793, cité par Massin, p. 244). Ensuite, pour faciliter le combat des misérables en faveur d'une autre répartition des fortunes, ce qui sera l'œuvre d'une révolution à venir dont il voit mal les contours, et pour cause, mais qui puisera une partie de ses forces dans les conquêtes politiques arrachées à la révolution bourgeoise elle-même. Marat, qui a tant lutté pour que la révolution profite également aux plus pauvres de ses combattants, n'a jamais séparé ce combat de la lutte la plus résolue contre les privilégiés. A ce double titre, il s'est attiré la haine de tous ceux qui, à un moment ou un autre de la révolution, ont renoncé à combattre pour l'extension des libertés, l'approfondissement de l'égalité, de tous ceux qui se sont engagés dans la voie du compromis avec les forces sociales et politiques attachées à l'ancien régime. Le dynamique révolutionnaire poussant sur le devant de la scène des courants politiques de plus en plus radi-

caux, Marat a successivement combattu les Monarchiens et Mirabeau, La

Fayette et les Feuillants, les Girondins enfin.

LE SENS DU CONFLIT ENTRE MARAT ET LES GIRONDINS

Le conflit entre les Montagnards et la Gironde a empoisonné les neufs premiers mois de la Convention jusqu'à ce que l'insurrection parisienne du 31 mai et du 2 juin 1793 contraine l'Assemblée à décréter l'arrestation de 27 députés Girondins les plus compromis. Neuf mois durant, les Girondins avaient dénoncé严厉ly les « anarchistes », les « désorganisateurs », les « terroristes » au premier rang desquels figuraient les députés de Paris, Danton, Robespierre et Marat étant les plus haïs.

Aux origines de ce conflit politique dont les enjeux sociaux devaient graduellement apparaître, on trouve le grand débat sur la guerre de l'hiver 1791 : la nouvelle assemblée élue ne savait comment dénouer le conflit politique entre le pouvoir législatif né du suffrage censitaire et un monarque à qui la Constituante avait accordé le pouvoir de paralyser le législatif par le droit de veto et qui pourtant ne se résignait pas à jouer ce rôle de « roi constitutionnel », intriguant donc auprès des monarques étrangers pour obtenir la restauration de ses droits de roi de « droit divin » au moyen d'une intervention armée. Les brillants orateurs de la Gironde, Vergniaud, Bressot, Isnard, crurent trouver la solution miracle dans la guerre étrangère qui ferait tomber les masques de la trahison, mobiliseraient les énergies révolu-

tionnaires paralysées par les institutions inadaptées au nouveau rapport de forces politique, et rehausserait le crédit de l'assignat désormais gagé sur les riches terres ecclésiastiques de Belgique.

Marat, à peu près seul avec Robespierre, combattit alors les illusions non exemptes du reste de chauvinisme, fit valoir qu'il n'était pas si facile « d'exporter » une révolution à la pointe de l'épée et surtout qu'il était vain d'espérer la victoire tant qu'on n'aurait pas préalablement désarmé tous les traîtres de l'intérieur, ministres ou généraux. Les défaites de l'été 1792 devaient lui donner raison, cependant que l'irresponsabilité de la Gironde apparaissait au grand jour : après avoir si légèrement engagé la guerre dans l'espoir de faire tomber tous les masques, la Gironde hésitait à frapper, ménageait La Fayette (qui pourtant abandonnait son armée pour offrir ses services au roi contre Paris et les Jacobins), dénonçait la trahison royale tout en quémendant des places de ministre. Finalement, l'insurrection du 10 août 1792 qui fut l'œuvre du peuple parisien et des fédérés marseillais se fit malgré ses réticences et emporta le pouvoir royal. Le 10 août sanctionnait donc le divorce entre les artisans, les boutiquiers de Paris et la Gironde, divorce révélé lors des élections à la Convention : toute la députation de Paris était montagnarde.

LA TERREUR CHEZ MARAT : L'EXEMPLE DES MASSACRES DE SEPTEMBRE

La même irresponsabilité la caractérise dans les semaines tragiques qui suivent : à l'heure où Prussiens et Autrichiens envahissent la Lorraine, alors que le duc de Brunswick a menacé de

livrer Paris à une « *exécution militaire et à une subversion totale* », ce n'est pas la Législative où dominent les Girondins, c'est la Commune de Paris qui prend les mesures révolutionnaires

de salut public, qui impose l'emprisonnement de la famille royale au Temple et la création d'un tribunal criminel pour juger les suspects. Dans cette situation dramatique, où le pouvoir exécutif donne l'impression de flotter, la nouvelle de l'investissement de Verdun porte l'angoisse à son comble et c'est le massacre des prisonniers, politiques ou non, du 2 au 7 septembre. Inspirée par la volonté de déjouer préventivement le complot aristocratique des prisons, cette justice populaire improvisée et aveugle a été rendue par des hommes qui combattront ensuite comme volontaires aux armées ainsi que le révèlera une enquête ultérieure. Un mois plus tard, la victoire de Valmy ayant entretemps desserré l'étau, la Gironde utilise l'émotion suscitée par le sang versé pour mener une attaque en règle contre la Commune, le peuple parisien, Danton, Robespierre et surtout Marat. Ces journées tragiques ayant plus que tout alimenté la légende noire de Marat, « homme de sang » il est indispensable de s'y attarder pour rétablir la vérité des faits.

Marat a souvent réclamé l'emploi de la terreur pour frapper la contre-révolution à la tête. Dès la Constituante, il demande un « *tribun militaire* » exclusivement chargé de démasquer les ministres, les généraux convaincus d'intrigues royalistes pour les envoyer à l'échafaud : unique moyen d'inspirer une salutaire terreur aux autres aristocrates, de les dissuader d'intriguer, et par là même d'épargner le sang de milliers de soldats de la révolution. Mais ce prétendu homme de sang a toujours affirmé que la terreur révolutionnaire devait uniquement frapper les *chefs* civils ou militaires de la contre-révolution. Au lendemain du 10 août, alors que dans la fureur de l'assaut des combattants en viennent à souhaiter l'extermination de tous les Suisses qui ont défendu le château, Marat désigne les têtes qui seules devraient tomber : quelques députés, quelques municipaux, quelques chefs

de la Garde nationale et bien sûr La Fayette. Le 21 août encore, il précise : « *Les soldats Suisses sont innocents, on n'a pas le droit de les punir ; leurs officiers sont seuls coupables* » (Massin, p. 209).

Quand les massacres ont commencé, et comprenant que cette vengeance populaire va frapper aveuglément, comme membre adjoint du Comité de surveillance, il donne l'ordre aux geôliers de séparer des contre-révolutionnaires les petits délinquants, les prisonniers pour dettes ou pour rixes. Instruction qui restera d'ailleurs sans effet. Et les Girondins ? Au moment même des massacres, presque tous leurs journaux les ont justifiés. Aucun n'a exprimé alors de doutes sur la réalité du complot des prisons en liaison avec la progression des armées étrangères, ni Condorcet, ni Vergniaud qui proposent simplement de « *jeter le voile sur ces désordres partiels* » (abondantes citations dans un article de M. Dorigny : Les Girondins et les massacres de septembre, *Actes du Colloque Girondins et Montagnards — Société des études robespierristes*, 1980).

Mais cette violence révolutionnaire avec ses inévitables excès, ils refusent d'en prendre la responsabilité comme hommes politiques investis d'un certain pouvoir et capables par là même de la limiter. Ils l'abandonnent au peuple, quitte ensuite à la lui reprocher un mois plus tard, l'invasion étant repoussée et parce qu'alors une priorité s'impose dans leur combat politique : discréditer la Commune, Robespierre, Danton, Marat et tout le peuple parisien « barbare » et « anarchiste ».

Anarchiste Marat ? L'accusation revient trop souvent pour qu'on ne s'y arrête pas.

Elle laisse supposer une indifférence de Marat à l'égard de la forme politique de l'Etat qui est en fait étrangère à sa pensée.

Certes, l'historien américain Gotts-

chalk a eu raison de souligner qu'avant septembre 1792, il n'avait jamais combattu pour la République, ce faisant il ne se distinguait pas de la plupart des dirigeants démocrates ; sa pensée politique s'est affinée tandis que parallèlement grandissait l'expérience révolutionnaire des masses : au lendemain de Varennes, il demande le jugement de « Capet », propose ses services comme « tribun militaire » avec l'unique mission de châtier les traîtres ; il formule enfin une étonnante proposition : que l'intègre Robespierre soit précepteur du dauphin ! La maladie l'empêche de s'inscrire dans la campagne démocratique qui débouche sur le massacre du Champs-de-Mars. Mais il est clair qu'il ne croit pas alors à la possibilité d'établir la République. Un an plus tard, la situation a changé : le peuple parisien a donné l'assaut aux Tuileries, la Convention proclame la République Une et indivisible. Dès le 25 septembre, *l'Ami du Peuple* annonce sa « nouvelle marche » : il renonce tacitement à la formule sommaire de dictature d'un homme seul (le « tribunat militaire »), exhorte la Montagne à prendre la tête de l'assemblée pour gagner la guerre révolutionnaire. Que la Convention applique son mandat, fonde la république en profondeur alors, lui Marat, n'aura plus à appeler le peuple parisien

à une nouvelle insurrection.

La première tâche consiste à lever l'hypothèque royale. Autre exemple de l'inconséquence des Girondins : alors qu'ils sont majoritaires à l'assemblée, ils fuient leurs responsabilités, prétendent soumettre leur propre vote (pour ou contre la mort du roi) à la ratification populaire, n'hésitant pas ainsi à prendre le risque de soulever une formidable agitation politique dans les profondeurs du pays que les propagandistes royalistes mettraient à profit.

Plus lucide que Robespierre sur ce point — pour qui l'insurrection du 10 août avait déjà tranché le sort du roi, ce qui rendait son procès inutile voire dangereux — Marat estime que ce procès doit se dérouler dans la plus grande clarté, car la démonstration des crimes de la royauté doit être administrée auprès des plus larges masses qu'il faut éclairer pour les détacher de la dévotion séculaire à la personne royale.

C'est lui également qui enlève à l'assemblée le vote décisif : chaque député se prononcera nominalement — publiquement. Les ponts étant ainsi coupés, il n'y aura plus moyen de reculer. On peut donc dire que « l'anarchiste » Marat a pris toute sa place dans le combat pour jeter à bas la royauté et pour fonder la République.

MARAT ET LES ENRAGES

Les Girondins qualifiant « d'anarchiste » tout ce qui leur paraît porter atteinte à l'ordre social et à la propriété, il est indispensable pour finir d'éclairer les rapports entre Marat et les Enragés. D'accord avec eux pour dénoncer la misère populaire engendrée par l'inflation d'assignats et la spéculation des marchands accapareurs, il s'en sépare sur les moyens à mettre en œuvre pour les juguler : comme les Enragés, Marat croit à l'efficacité de la terreur appliquée à l'encontre de quelques spéculateurs qu'on exécutera pour faire un exemple

et pour obliger les propriétaires à ouvrir leurs greniers ; et sur ce point, il se sépare radicalement des Girondins, du Ministre de l'intérieur Roland entre autres, qui, à l'automne 1792, s'est opposé à toute réglementation du commerce des grains, à toute réquisition pour ravitailler les armées : « *la seule chose peut-être que l'assemblée puisse se permettre sur les subsistances, c'est de prononcer qu'elle ne doit rien faire, qu'elle supprime toute entrave* » (Mathiez, *La vie chère sous la Terreur*, Tome I, page 100). Et ce classique éloge de la liberté absolue du com-

merce qui allait droit au cœur de la bourgeoisie marchande dont Roland se faisait ici le porte-parole, se terminait par un appel à la répression contre les émeutiers qui, en Beauce notamment, avaient taxé le blé. Mais Marat se sépare des Enragés quand ils réclament la taxation du blé en février 1793, et la taxation générale des denrées de première nécessité en juin 1793. Parce qu'il ne croit pas à l'efficacité d'une telle réglementation, il approuve le discours de Saint-Just du 29 novembre 1792 qui incrimine l'inflation d'assignats, réclame une politique d'ensemble mais déclare : « *Je n'aime point les lois violentes sur le commerce. On demande une loi sur les subsistances ! Une loi positive là-dessus ne sera jamais sage* » (Mathiez, *La vie chère sous la Terreur*, p. 104).

Conscient comme les Robespierristes que la rapacité des négociants en grains met en péril la défense de la république, incapable de renoncer à la légitime bataille des pauvres contre la misère, mais aussi, et pour cause, de dépasser les limites bourgeoisées de la révolution, plus désireux de multiplier les propriétaires que de les contraindre tous en bloc, Marat s'empêtre dans des contradictions douloureuses : expliquer la crise des subsistances de l'automne 1792 et du printemps 1793 par les « malversations » du Ministre Roland ou les « machinations des aristocrates » relève manifestement d'une conception policière des événements dont lui-même sent bien l'insuffisance : cinq jours après avoir fustigé les « intriguants » (en l'occurrence des Enragés !) qui, prétend-il devant les Jacobins, ont conduit les manifestants du 25 février 1793 à piller les épiceries, il consacre deux longs articles à analyser les causes de cette misère du peuple (« *jamais elle n'a été si accablante* ») et conclut en déplorant qu'un tiers des biens d'église n'ait pas été partagé par petits lots à l'avantage exclusif des pauvres : « *on en faisait des citoyens utiles, on les attachait fortement au maintien de la révolution* ». Il ne s'agit

*pas de distribuer « des petits secours momentanés » mais de donner aux « pauvres » les moyens de travailler notamment en leur fournissant des instruments aratoires, des grains pour six mois afin d'exploiter les biens communaux distribués par petites portions (*Journal de la république française* n° 138, 1^{er} mars 1793, cité par Vovelle, p. 235).*

En considérant que la Révolution française n'était pas finie, qu'elle devait attaquer le problème de l'énorme misère des salariés et des micro-propriétaires paysans et même si les solutions qu'il propose paraissent insuffisantes, (la redistribution des seuls biens communaux, des terres médiocres en général, ne pouvait suffire à résoudre la question agraire), Marat se sépare donc des Girondins qui ne songent qu'à rassurer leur clientèle politique, les bourgeois propriétaires, les gros fermiers, les rentiers et les marchands, mais brandissent l'épouvantail de « l'anarchie », de la « loi agraire » (« *absurde épouvantail présenté à des hommes stupides par des hommes pervers* » disait Robespierre), chaque fois que les masses interviennent contre la vie chère et contre l'oppression de la grande propriété et du commerce en gros des grains.

La tâche de l'heure en 1793, c'est de gagner la guerre révolutionnaire, de consommer la défaite de l'aristocratie en scellant l'alliance du peuple parisien et de la Convention ; Marat s'est naturellement attiré la haine des Girondins qui ne vivaient plus que dans la peur des masses populaires et que cette peur vouait à paralyser la révolution.

Il a donc pris toute sa place aux côtés des Enragés dans la préparation de l'insurrection des 31 mai et 2 juin qui devait contraindre l'assemblée à se séparer de 27 de ses députés. Ensuite, il s'est retourné contre eux. Il est possible, comme le croit J. Massin, que sa maladie brutalement aggravée à partir de la mi-juin ait contribué à lui faire adopter à l'encontre de Jacques Roux, une tactique inadmissible, discréder

l'homme dans sa vie privée pour déconsidérer ses idées. Surtout, Marat ne lui pardonne pas sa myopie politique : l'agitation que J. Roux développe à partir du 25 juin 1793 autour des subsistances, lui paraît mal dirigée parce qu'elle peut être utilisée contre la Convention, seul point de ralliement possible de la bourgeoisie révolutionnaire contre la contre-révolution et les aventures fédéralistes. Présenter la Convention comme globalement complice des accapareurs, évoquer les derniers ministres de Louis XVI en termes favorables (*« Sous le règne des Sartines et des Flesselles, le gouvernement n'aurait pas toléré qu'on fit payer les denrées de première nécessité trois fois au-dessus de leur valeur »*, cité par Mathiez, *La Vie Chère sous la Terreur*, I, 212), c'était démoraliser les masses, semer la confusion.

Quoiqu'il en soit, Marat était depuis longtemps conscient de l'immense fossé qui séparait les aspirations des « pauvres », des sans-culottes à réaliser le bonheur sur terre, « l'égalité des jouissances » et les possibilités concrètes de réalisation offertes par la société de son temps. Ce qui donne un caractère âpre, parfois désespéré à ses violentes diatribes contre la misère et l'injustice persistantes, sans jamais lui faire perdre de vue l'adversaire à abattre dans l'immédiat : l'aristocratie et les monarchies européennes, adversaires que semblent parfois sous-estimer les Enragés et que seule pouvait abattre la bourgeoisie révolutionnaire, dirigeant les masses populaires, en l'absence de tout autre classe révolutionnaire organisée à l'échelle nationale. Cela impliquait bien évidemment le respect du droit de propriété (même soumis au « bien public ») en attendant qu'une autre classe se lève, et puisse anéantir la misère, une fois les forces productives libérées par la révolution industrielle. Tâches au-dessus des forces des Sans-culottes de 1793 et de 1794, étant donné les ressources de

la société d'alors, ce que ne paraît pas avoir compris D. Guérin.

Marat, le plus conséquent des démocrates, le plus démocrate des Montagnards, a mis au service de la révolution bourgeoise son talent et ses énormes capacités de travail comme journaliste, sa lucidité politique exceptionnelle, et un dévouement sans réserve à la cause du petit peuple des artisans et des boutiquiers de Paris dont il fut le porte-parole le plus clairvoyant. Ayant combattu sans relâche les compromissions des monarchiens, de La Fayette, des Mirabeau, puis des Girondins et des généraux ambitieux à la Dumouriez, il s'est très légitimement attiré la haine de tous ceux qui, à un moment ou un autre, ont voulu arrêter la révolution, faire rentrer dans son lit le torrent populaire. Très naturellement, il continue à susciter la plus franche hostilité chez tous ceux qui aujourd'hui et plus que jamais veulent remettre en cause les droits démocratiques arrachés par deux siècles de combats.

Il ne pouvait imaginer que la révolution industrielle ouvrirait une ère nouvelle dans l'histoire de l'humanité : celle où il devient possible de satisfaire tous ses besoins sociaux, le droit à la vie, à la santé, à l'instruction, au travail, à condition que soit brisé le carcan de la propriété privée des moyens de production. Mais avec clairvoyance, il a combattu toutes les limitations que la bourgeoisie mettait dans l'exercice des libertés démocratiques, liberté de la presse, droit de réunion, de pétition, de manifestation, il estimait que la possession de ces droits était indispensable aux pauvres pour mener leur combat pour une existence meilleure.

C'est ce combat sans concession qui fait la grandeur de Marat qui lui donne sa place dans la révolution française et qui doit lui mériter l'attention des révolutionnaires d'aujourd'hui.

Nicole BOSSUT

parties qui allait droit à l'ordre de 15 200 francs à la fin de l'année 1955. Ces sommes étaient destinées à l'achat d'armes et d'équipement pour les combats de la guérilla dans le sud du pays. Mais il fallut faire face à une situation très difficile.

Ensuite, lorsque l'Algérie fut déclarée indépendante en 1962, elle fut dans un état de grande préoccupation. Les combats de la guérilla avaient été très violents et très meurtriers. La population civile avait été victime de nombreux massacres et de nombreux réfugiés. La situation était très difficile et très préoccupante.

En vente à la S.E.L.I.O.

87 rue du Faubourg Saint-Denis 75010 PARIS

M. ELIARD	L'école en miettes	70,00 F
B. STORA	Dictionnaire biographique des militants nationalistes algériens	190,00 F
Des ouvrages sur la révolution française :		
G. WALTER	Marat (Seule biographie actuellement disponible)	21,00 F
A. MATHIEZ	La révolution française, (3 volumes) l'un	37,00 F
M. VOVELLE	La chute de la Monarchie (1787-1792)	30,50 F
J. JAURES	Histoire socialiste de la révolution française La Constituante, deux volumes, l'un La Législative, tome II La République, tome III La révolution et l'Europe, tome IV	120,00 F 130,00 F 140,00 F 140,00 F

L'invention de la politique

de Moses I. Finley
(Ed. Flammarion)

MOSES I. Finley, professeur à l'Université de Cambridge est l'un des plus grands spécialistes de l'histoire de l'antiquité. Son dernier ouvrage est consacré à l'étude de la politique dans la Cité-Etat du monde gréco-romain (il s'agit pour la Grèce de la période qui s'étend du 7^e siècle avant Jésus-Christ à la conquête d'Alexandre ; pour Rome, qui va du milieu du 5^e siècle jusqu'à la fin de la République). Dès l'avant-propos, l'auteur définit la politique comme l'ensemble des « moyens officieux aussi bien qu'officiels par lesquels un Etat est gouverné, par lesquels sont prises les décisions qui concernent l'Etat », y compris « l'idéologie qui accompagne ces processus » (1). Dans le traitement d'un sujet si complexe, M. Finley a le mérite — assez rare à nos yeux — d'appliquer une méthode d'investigation que l'on peut à bon droit qualifier de matérialiste.

« L'importante vérité d'Aristote »

« L'Etat est le lieu où s'affrontent des intérêts en conflit, le lieu des conflits de classes » (2) : c'est en ces termes que dès les premières lignes, M. Finley formule le principe directeur de son étude.

Ce principe, c'est en toute connaissance qu'il l'emprunte à Aristote envers lequel il n'a de cesse de proclamer sa dette. C'est en effet à Aristote que nous devons d'avoir compris que la différence essentielle existant entre les formes d'Etat ne résidait pas dans le nombre de ceux qui gouvernent mais dans leur contenu social spécifique. Il

y a donc lieu de chercher le secret des régimes politiques dans les intérêts de classe qu'ils sont chargés de faire prévaloir. Ainsi, par exemple, de la différence entre la démocratie et l'oligarchie : la démocratie ne se définit pas comme le gouvernement du plus grand nombre par opposition à l'aristocratie, mais d'abord et avant tout comme le gouvernement des pauvres, et si la majorité de fait gouverne en démocratie, c'est parce que les pauvres sont la majorité. La question du nombre est donc seconde, dérivée :

« Le nombre de ceux qui gouvernent », explique Aristote, « soit le plus petit nombre comme dans les oligarchies, soit le plus grand nombre comme dans les démocraties, est un simple accident, dû au fait que

(1) Moses I. Finley, *L'invention politique*, p. 17, Flammarion.

(2) Op. cité, p. 23.

partout les riches sont en minorité et les pauvres en majorité (...) La différence véritable qui sépare la démocratie et l'oligarchie l'une de l'autre, c'est la pauvreté et la richesse » (3).

Cette idée, qui traverse toute la *Politique*, ne suffit bien sûr pas à faire d'Aristote un marxiste, pas plus d'ailleurs qu'à le ranger au nombre des adeptes de la démocratie pour les pauvres. Bornons-nous ici à faire remarquer que les préférences d'Aristote vont explicitement, du moins dans la *Politique*, à un régime tempéré reposant sur une forte classe moyenne et rappelons en outre que cet ancien précepteur d'Alexandre fut attaqué par la suite comme partisan de la Macédoine par le parti « national » athénien de Démosthène et obligé pour cette raison de quitter Athènes. Ceci pour dire que la modernité de la *Politique* tient moins aux convictions politiques de son auteur qu'à sa méthode d'analyse des diverses formes d'Etat.

C'est précisément cette méthode que M. Finley applique avec conséquence et généralise. Là où tel historien moderne déplore une « sinistre intrigue », lui voit plutôt une tactique politique parmi d'autres : ainsi des 90 tessonns retrouvés sur l'Acropole qui, inscrits au nom de Thémistocle, ont manifestement été préparés à l'avance pour être distribués aux votants potentiels dans une affaire d'ostracisme. La recherche de la réalité politique doit commencer par écarter « l'écran de la morale ». Ceci vaut au premier chef de l'étude des institutions. L'exemple du « Senatus consultus ultimum » est à cet égard particulièrement éclairant : il s'agit de cette institution permettant au Sénat romain de déclarer l'Etat en danger et de donner mission aux magistrats de prendre toutes mesures indispensables à son salut. Se référant à l'épisode célèbre des « Gracques », M. Finley se demande ce qu'il convient d'entendre par « menace contre la sûreté de l'Etat ». Il repousse d'emblée la réponse conventionnelle selon laquelle les Gracques avaient l'intention d'établir une tyrannie. Se ralliant à l'opinion d'Appien et de Plutarque pour qui le conflit des « Gracques » avec le Sénat ne représentait « qu'un épisode des longues luttes qui n'avaient cessé d'opposer les riches et les pauvres » (4), il montre très bien que « la

situation qui déclenche, non seulement dans le cas des Gracques, mais aussi pour plusieurs des Senatus consulta ultima plus récents, la déclaration par le Sénat d'un état d'urgence, ce fut la réforme agraire ou le problème des dettes » (5), avant de conclure que cette institution « était régulièrement utilisée pour préserver le pouvoir de la classe dirigeante » (6).

Par voie de généralisation, il parvient ensuite à la thèse du caractère « instrumental » de la politique dans les Cités-Etats : la politique n'a jamais constitué pour la masse des citoyens une fin en soi, un simple jeu où la soif de gloire et d'honneur tenait le rôle principal, elle a toujours été pour eux un moyen en vue de satisfaire des intérêts d'ordre extra-politique. Les intérêts recouvreraient en gros deux grands domaines : tout d'abord le domaine judiciaire qui mettait en jeu le pouvoir des citoyens pauvres pour se défendre eux-mêmes et leurs droits (que l'on pense aux luttes acharnées qui entourèrent l'adoption de la loi des 12 tables). En second lieu, la volonté des pauvres d'être délivrés du fardeau des dettes et du manque de terres a fortement marqué l'histoire de Rome et d'Athènes, depuis les origines de la République romaine jusqu'à sa chute et au-delà sous l'Empire, remarque Finley, les luttes contre la servitude pour dette et la possession de la terre ont été quasi-permanentes.

Toute la lutte des classes entre riches et pauvres durant cette période n'a fait que graviter autour de ces deux centres d'intérêt, au point que les dirigeants politiques eux-mêmes ont dû toujours définir leur orientation en fonction de ces intérêts. Mais ce n'est pas tout. Le monde turbulent des petits propriétaires paysans, des petits boutiquiers et vendeurs de rue était perpétuellement menacé par la pénurie.

Ce qu'il attendait au moins des dirigeants de la Cité, c'était une « assurance en cas de crise de subsistance ». Et c'est en cela que résidait la « base matérielle de l'auctoritas politique », nous explique Finley. Voilà qui explique par exemple, que Pisistrate d'abord, Périclès ensuite, résolus à combattre l'aristocratie et ses réseaux de patronage, durent créer de nouvelles formes d'assurance destinées à assister financièrement les pauvres avec l'argent de l'Etat. D'où cette recommandation à l'adresse des

(3) Aristote, *Politique*, 1279 b6 - 40.

(4) Moses I. Finley, *L'invention politique*, p. 26, Flammarion.

(5) Op. cité, p. 26.

(6) Op. cité, p. 27.

historiens de l'Antiquité : «...lorsqu'on enquête sur l'Etat et le gouvernement dans le monde antique, il serait bon de descendre des hauteurs où flottent des concepts désincarnés ; de façon à prendre en considération non seulement l'idéologie, l'orgueil "national", le patriotisme, der Staat, les

grandeur et les servitudes de la guerre, mais aussi les relations matérielles entre les citoyens et les classes de citoyens tout autant que celles plus communément remarquées, qui se nouent entre l'Etat et les citoyens » (6).

Pourquoi la politique jouait-elle le « rôle principal » ?

Tout en scrutant avec minutie les intérêts matériels sous-jacents aux conflits politiques de l'époque, Finley n'oublie jamais cependant que ces conflits avaient toujours pour enjeu le pouvoir central (7). Prenant le contrepied de la tendance de nombreux sociologues contemporains à réduire la notion de pouvoir en poussière, il affirme que « le pouvoir de l'Etat a un caractère unique, car il l'emporte sur tous les autres « pouvoirs » à l'intérieur de la société par le droit qu'on lui reconnaît de recourir à la force » (8). Comment fonctionne ce pouvoir d'Etat ?

Pour répondre à cette question, Finley est conduit à faire valoir le rôle décisif de l'armée dans la Cité-Etat. Deux exemples viennent à l'appui de sa démonstration :

- En 186 avant J.-C., le Sénat romain, effrayé de l'ampleur des Bacchanales dans lesquelles il voit une conspiration des classes inférieures, a recours à ce qu'Appius appelle de manière elliptique des « hommes en armes » pour mener à bien la répression.
- En 415 avant J.-C., devant le double sacrilège perpétré à Athènes (mutilation des Hermès et profanation des mystères d'Eleusis), le Conseil charge les stratèges d'appeler les citoyens résidant en ville à se rassembler en armes.

Finley commente : « Ce que les deux situations avaient en commun, c'est le fait qu'une forte proportion de citoyens possédaient des armes par obligation et qu'on leur avait appris à s'en servir » (9).

Autrement dit, placé devant une menace grave, le pouvoir d'Etat procédait à la convocation d'hommes armés servant comme volontaires. Il y a là, on ne le soulignera

jamais assez, une situation originale et sans équivalent dans l'histoire. Nous sommes en effet en présence d'un premier fait de société capital pour la compréhension du rôle joué par la politique dans la Cité-Etat : « L'armée était au sens strict une milice citoyenne : il n'y avait pas de classe militaire, il n'existe pas de véritable caste d'officiers distincte de la hiérarchie sociale dans son aspect civil » (10).

Fidèle à une méthode de recherche, dont l'un des postulats fondamentaux est que « le choix des gouvernements et les façons de gouverner dépendent de la structure de la société particulière dont il est question » (11), M. Finley met ensuite en évidence un deuxième fait social, tout aussi décisif : « Toutes les Cité-Etats avaient en partage un trait commun : les paysans, artisans et boutiquiers étaient intégrés dans la communauté politique en tant que membres, en tant que citoyens ; et même, il faut le souligner, ceux qui n'avaient ni le privilège, ni l'obligation de porter les armes » (12). Il s'agit là d'une « innovation sociologique radicale » dont la condition économique fut la libération de la paysannerie, c'est-à-dire la reconnaissance de son droit de propriété sur la terre, et corolairement, l'institution de l'esclavage-marchandise. Ce sont ces deux faits sociaux — milice citoyenne et accession du paysan à la propriété de la terre — qui seuls peuvent rendre raison de la place particulière occupée par la politique à Athènes et à Rome. Car le fond de la question, c'est bien la participation directe du soldat-paysan à la communauté politique. Cela, Marx l'avait remarquablement pressenti dans un passage de *Gundrissé* : « La communauté se fonde ici sur le fait que ses membres se composent de propriétaires fonciers qui travaillent, de paysans parcellaires dont l'indépendance réside

(7) Ainsi dans la note 1 de la page 80 : « On n'insistera jamais assez sur le fait que l'enjeu de la lutte était le pouvoir central, qu'il ne s'agissait pas (...) d'une rivalité opposant Cimon, dynaste local », et Périclès, « politicien national ».

(8) *L'invention de la politique*, page 31.

(9) Idem, page 47.

(10) Idem, page 107.

(11) Idem, page 31.

(12) Idem, page 39.

dans leurs relations réciproques comme membres de la communauté (...) L'appropriation du sol a ici pour condition l'appartenance à la commune ; mais en tant que membre de celle-ci, l'individu isolé est propriétaire privé. La propriété privée, pour lui, c'est sa terre ; mais c'est aussi son existence en tant que membre de la commune : en se conservant comme tel, il contribue à la conserver, et inversement, etc (...) La persistance de la communauté est garantie par le respect de l'égalité parmi les paysans libres et indépendants, dont le travail conditionne le maintien de la propriété » (13).

En cela réside, en même temps que l'explication de cet attachement pour ainsi dire « organique » du citoyen antique à sa « polis », tout le contenu social de « l'isonomie », c'est-à-dire de cette égalité de droits entre tous les citoyens, fondatrice de la communauté. En tant que les individus appartiennent à cette communauté, ils sont propriétaires d'une parcelle de terres qu'elle occupe. Ils sont libres en tant qu'ils sont propriétaires et propriétaires en tant que membres de la communauté. Ceux qui n'en font pas partie sont asservis (esclaves) ou restent des étrangers (métèques) qui ne peuvent pas posséder la terre. L'appartenance de ces libres propriétaires à la communauté fait d'eux des citoyens égaux disposant en principes des mêmes droits à diriger la Cité, et ils la défendent avec leurs propres armes. De sorte que, si le prolétaire moderne « n'a pas de patrie » parce qu'il n'a pas de propriété, le citoyen grec ou romain qui appartient à la classe des petits paysans en a une très réelle.

C'est son indépendance économique, fondement de sa liberté, qu'il défend en défendant sa cité : l'hoplite grec est un soldat-paysan qui est propriétaire de son équipement militaire comme de sa terre. On produit, on se bat, on participe à la vie de la cité pour reproduire les conditions matérielles, sociales et politiques de cette indépendance et de cette liberté. Voilà pourquoi à Athènes et à Rome c'est « la politique » qui jouait le « rôle principal ». Evoquant en effet, dans une longue note du premier chapitre du *Capital*, l'opinion d'un critique pour lequel, si le monde moderne est bien

dominé par les intérêts matériels, il n'en va de même ni « pour le Moyen-Age où régnait le catholicisme, ni pour Athènes et Rome où régnait la politique », Marx avait répliqué : « Ce qui est clair, c'est que ni le premier ne pouvait vivre du catholicisme, ni la seconde (il s'agit de l'Antiquité) de la politique. Les conditions économiques d'alors expliquent au contraire pourquoi là le catholicisme et ici la politique jouaient le rôle principal » (14).

C'est précisément parce qu'il est, plus que tout autre, attentif à souligner la spécificité du politique dans la cité antique, que M. Finley récuse comme anachronique toute forme d'assimilation du régime de la démocratie athénienne à une démocratie de type électif ou représentatif : reposant sur le principe de la rotation, non sur celui de la représentation, la démocratie athénienne n'a pas été un « régime à élections ». Les quelques 6 000 citoyens qui assistaient au V^e siècle aux séances de l'Assemblée pouvaient participer directement à toutes les décisions concernant les affaires de l'Etat. En d'autres termes, ce que consacrait la règle de « l'isonomie », ce n'était pas un droit de vote purement passif, ni même simplement celui de remplir des charges, c'était le droit de chaque citoyen, fût-il socialement le plus inférieur, de prendre part à la décision elle-même (à l'Assemblée ou au Conseil). Et lorsque Thucydide fait dire à Périclès : « les simples artisans peuvent entendre suffisamment les questions de politique », il ne fait que formuler indirectement l'un des postulats essentiels de la démocratie athénienne. C'est d'ailleurs parce que « le premier venu » avait son mot à dire que les luttes politiques avaient tant d'âpreté et que la politique tenait une si grande place. Finley montre de façon très judicieuse cette corrélation étroite entre l'étendue de la participation populaire et l'intensité de la lutte politique : si les dirigeants manœuvraient si constamment pour s'assurer du soutien populaire, c'est bien parce que « leur but ultime était la prise de décision elle-même, et non l'élection de représentants revêtus du pouvoir de décision » (15).

(13) K. Marx, *Oeuvres*, tome II, page 317, La Pléiade.

(14) K. Marx, *Le Capital*, livre 1, tome 1, page 93, Ed. Sociales.

(15) *L'invention de la politique*, page 127.

Et les esclaves ?

Une question fondamentale demeure pourtant en suspens qui touche aux limites mêmes de la problématique de Finley : il s'agit en l'occurrence du rôle des esclaves dans la lutte de classes interne à la société antique. De l'ensemble du travail accompli par Finley, une conclusion paraît devoir se dégager : si lutte de classes il y eut bien dans la Cité-Etat, celle-ci n'y opposa jamais que les citoyens riches et les citoyens pauvres. En d'autres termes, elle ne se déroulait pas entre maîtres et esclaves, mais principalement entre « riches » et « pauvres », pour reprendre la terminologie d'Aristote. A ce sujet, deux remarques s'imposent :

— la première, pour surprenante qu'elle puisse paraître à première vue, est qu'une telle affirmation atteint moins la conception marxiste de la lutte des classes que la vulgate stalinienne des « cinq stades ». On trouve en effet, sous la plume de Marx lui-même, certains développements qui vont dans le même sens. Ainsi, concluant la préface à la 2^e édition allemande du 18 Brumaire par une mise en garde contre l'usage abusif du terme de « césarisme », celui-ci n'écrit-il pas :

« Dans cette analogie historique superficielle, on oublie le principal, à savoir que, dans l'ancienne Rome, la lutte des classes ne se déroulait qu'à l'intérieur d'une minorité privilégiée, entre les libres citoyens riches et les libres citoyens pauvres, tandis que la grande masse productive de la population, les esclaves, ne servait que de piédestal passif aux combattants (...) Etant donné la différence complète entre les conditions matérielles, économiques de la lutte des classes dans l'Antiquité et dans les temps modernes, les formes politiques qui en découlent ne peuvent pas avoir plus de ressemblance entre elles que l'archevêque de Canterbury avec le grand prêtre Samuel » (16).

Cette mise en garde demeure toujours actuelle. A cet égard, les recherches les plus récentes ont permis d'établir que les esclaves-marchandises, qui formaient le gros de la population servile dans l'Athènes classique, n'ont jamais joué de rôle politique indépendant dans la lutte des classes au cours de cette période, et n'ont que très

rarement tenté de se révolter collectivement contre leurs maîtres, à la différence des asservis de type hilitique (17). Toute la question est : du constat de l'absence de rôle politique indépendant dans la lutte des classes est-on en droit de conclure à l'abandon du concept de classe en ce qui concerne les esclaves ?

C'est le pas que n'hésite pas à franchir toute une tradition historiographique contemporaine et qui nous introduira à la seconde remarque.

A la racine de cette position, se trouve la plupart du temps une erreur méthodologique fondamentale : elle consiste à mesurer la conformité du passé antique aux critères d'après lesquels le « Manifeste » de 1847 définit la place du prolétariat moderne pour conclure en bonne logique au caractère non-opératoire du concept de classe appliqué aux esclaves. Déniant (à juste titre) aux esclaves une conscience « juste », leniniste avant l'heure, de leur condition d'exploités, cette école ne fait que reproduire à rebours le schéma de l'historiographie stalinienne qui fait, quant à elle, de la possession d'une telle conscience un critère de l'identification des esclaves à une classe.

Plus subtil, Finley entend porter l'attaque sur le terrain d'une définition plus « économique » de la notion de classe : « Même le concept marxiste de la classe, apparu comme net et sans ambiguïté, s'avère à l'expérience présenter des difficultés. Les hommes sont classés en fonction de leurs rapports aux moyens de production, d'abord entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas les moyens de production ; ensuite, parmi les premiers, entre ceux qui travaillent eux-mêmes et ceux qui vivent du travail d'autrui. Si exactement que cette classification s'applique à la société d'aujourd'hui, elle présente pour l'historien de l'antiquité une difficulté manifeste : esclaves et salariés libres appartiennent donc à la même classe, interprétée de façon mécanique, tout comme le plus riche des sénateurs et le propriétaire travaillant par lui-même d'un petit atelier de poterie. Cela ne semble pas, conclut Finley, une

(17) On se reporterà avec profit sur cette question à l'ouvrage d'Yvon Garlan *Les esclaves en Grèce ancienne*, F. Maspéro, « Textes à l'appui ».

(16) *Le 18 Brumaire*, page 11, Editions Sociales.

manière très sensée d'analyser la société antique » (18).

L'erreur que commet ici Finley est de croire, comme beaucoup d'autres, que le concept marxiste de classe procède d'une critériologie univoque, transposable sans difficulté majeure d'une époque à une autre et permettant pour cette raison de ranger chaque individu dans sa classe en fonction de rubriques économiques invariables. Une telle attitude méconnaît justement l'essentiel : une classe, du moins pour le matérialisme historique, est d'abord et avant tout définie par un rapport social spécifique, constitutif d'elle-même comme d'ailleurs de la classe à laquelle elle s'oppose. De ce point de vue précisément, le rapport social constitutif de la classe des esclaves dans la société antique diffère radicalement du rapport constitutif de la classe du travail salarié dans la société moderne : comme l'explique Marx, « l'esclave ne vendait pas sa force de travail au possesseur d'esclaves, pas plus que le bœuf ne vend le produit de son travail au paysan. L'esclave est vendu, y compris sa force de travail, une bonne fois pour toutes à son propriétaire. Il est une marchandise qui peut passer de la main d'un propriétaire dans celle d'un autre. Il est lui-même une marchandise, mais sa force de travail n'est pas marchandise » (19).

Voilà pourquoi, pour reprendre l'exemple de Finley, « esclaves » et salariés libres » n'appartiennent pas, ne peuvent appartenir à la même classe : car non seulement l'esclave ne possède pas de moyen de production, mais il est lui-même en tant que marchandise un moyen de production, tout comme le bœuf (ce que le droit romain traduit par l'expression « d'instrumentum vocale »), ce que le salarié libre n'est pas contre pas. Le rapport social constitutif de l'esclavage antique fait donc de l'esclave lui-même une marchandise, et en tant que marchandise, un des principaux moyens de production : c'est là ce qu'il importe de comprendre avant tout. Mais demandera-t-on, de quelle utilité peut bien être cette discussion sur le concept de classe, si elle n'a aucune espèce d'incidence sur l'appréciation du rôle des esclaves dans les luttes des classes de l'époque ? Précisément, cette dis-

cussion comporte certaines conséquences fondamentales.

Afin d'en donner une idée aussi exacte que possible, empruntons à Finley lui-même l'exemple des Gracques : indubitablement, il s'agit là d'une expression de la lutte des classes entre citoyens pauvres et citoyens riches. Non moins indubitablement, cette lutte autour de la question de la possession et de la répartition des terres. De telles affirmations restent cependant trop générales. Dans ce cas précis, quelles sont les revendications particulières en cause, ou plutôt sous la pression de quelles circonstances particulières les citoyens pauvres, petits paysans propriétaires pour la plupart, se mirent-ils en mouvement ? La réponse n'est pas douteuse. Il s'agissait pour la masse des citoyens pauvres de lutter contre l'accroissement de la population servile résultant de la concentration de la propriété foncière dans de vastes domaines au lendemain des guerres puniques.

Ce qu'ils réclamaient en d'autres termes, c'est que soit atténuée, sinon supprimée, par une meilleure répartition des terres, la concurrence déloyale que les esclaves leur faisaient en tant que principal moyen de production employé sur les latifundia : toutes les stipulations de la loi agraire de Tibérius Gracchus (limitation de la possession de la terre à 500 jugères, etc...) ne deviennent d'ailleurs intelligibles que rapportées à cette exigence fondamentale. Appius, « de toutes les anciennes sources concernant les luttes au sein de la République romaine (...) le seul à nous dire clairement et nettement de quoi il s'agissait en réalité, à savoir de la propriété foncière » (Engels), nous explique fort clairement, dans ses « Guerres civiles », que les citoyens pauvres « reprochaient aux riches d'avoir préféré à des hommes de condition libre, à leur concitoyens, à ceux qui avaient l'honneur de porter les armes, les esclaves, engeance toujours infidèle, toujours ennemie de ses maîtres et par cette raison exclue du service militaire » (20).

C'est l'écho de ces doléances des petits paysans que l'on retrouvera dans la bouche de Tiberius Gracchus lorsque celui-ci agite devant les riches le spectre de l'insurrection servile de 136 avec J.C. en Sicile ; là encore, citons Appius : dans son discours

(18) M. Finley, *L'Economie antique*, pages 59-60, Editions de Minuit.

(19) K. Marx, *Travail salarié et capital*, page 19.

(20) Cité par Claude Nicolet, *Les Gracques*, Coll. Archives, Gallimard, page 64.

solennel, Tiberius « jeta des regards d'animadversion sur les esclaves ; il parla de leur inutilité militaire, de la perpétuelle infidélité envers leurs maîtres : il exposa ce que venaient d'éprouver tout récemment, en Sicile, les propriétaires de cette contrée de la part de leurs esclaves, dont le nombre s'était grandement accru à l'ombre des travaux rustiques » (21).

Tout en mesurant les risques que comporte une généralisation de ce type, il nous semble par conséquent justifié de soutenir que c'est jusque dans ses causes les plus profondes, précisément parce qu'elle avait pour enjeu la possession et la répartition de la terre, que la lutte des classes entre citoyens

et esclaves dans leur source, se sont opposées à la « rénovation-destructrice »... Il n'est pas de nier — pour des motifs politiques qu'enseigné au bas-médecin qui doit lui-même être enseigné...

D'autre part, la question scolaire, c'est à dire celle du droit à l'instruction, n'est qu'à elle une question « technique » isolée des problèmes politiques et sociaux : la laïcité et sa défense relèveront de préoccupations archaïques, le sort de l'Ecole publique serait indépendant de ce qu'est le régime sous lequel nous vivons, la 5^e République, et son avénement ne serait pas l'affaire des citoyens.

C'en dira que l'ouvrage de Michel Serac e Quelle République sauvera l'école républicaine à venir à point. Il est vrai et nécessaire à tous ceux qui font leur le combat des travailleurs pour leur émancipation.

Utile et nécessaire parce qu'il décrit les faits et les arguments qui démontent l'imposture élaborée de mensonges et de mystifications destinées à empêcher de saisir ce qui est en jeu.

Ce qui est en cause ? Michel Serac dans le chapitre consacré aux raisons historiques pour lesquelles en France « l'école laïque est une incarnation de la démocratie » cite Karl Marx :

« La partie la plus échelée de la classe ouvrière comprend pleinement que l'avenir de sa classe et son avenir sont de l'espèce humaine dépend de la formation de la génération ouvrière qui grandit. Elle comprend aussi que les enfants et les jeunes doivent être préservés des effets néfastes de la bourgeoisie. » (22)

(21) Cité par Claude Nicolet, in *Les Gracques*, Coll. Archives, Gallimard, page 63.

pauvres et citoyens riches était elle-même déterminée par le rapport social dominant maîtres-esclaves qui faisait de l'esclave l'un des principaux moyens de production de la société antique.

Quoi qu'il en soit de ces limites, l'ouvrage de Finley constitue la meilleure introduction à la discussion de ces problèmes fondamentaux. Au-delà même, et pour autant que les modalités de « l'invention de la politique » aient à nous apprendre quelque chose sur les conditions de son extinction, il contribuera sans doute à éclairer l'horizon de nos propres problèmes...

Pierre RAPHAEL

La loi Haby, « la loi hommage » ainsi qu'on désignait lors de son entrée en vigueur le secrétaire général de la Fédération de l'Education nationale de l'époque, rappelle Michel Serac. Et il souligne que c'est l'un des aspects les plus indiscutables du règlement de leur mandat par les députés du Ps et du Pcf qu'ils aient accepté que depuis 1961 se soient multipliés les décrets introduits par la formule « Voir la loi du 11 juillet 1975 sur l'Éducation ». La loi Haby, pour informante qu'elle soit, n'était ni un commencement ni une fin.

L'insurrection — à la suite d'un coup de force, faut-il le rappeler — de la 5^e République s'est accompagnée d'une offensive constante contre l'école publique, contre le laïcité de l'école. Les lois Guernier et Debré sont des piliers des institutions mises en place après 1958 et perfectionnées en 1962. Mais les multiples documents qui illustrent cette continuité, Michel Serac cite une déclaration de Georges Pompidou, en 1969, sur le nom de la nécessité de faire face « à la concurrence internationale » il définit par la même occasion la ligne de conduite de tous les gouvernements de la 5^e République : « L'Etat doit accepter l'arrêt de la croissance de ses dépenses de fonctionnement. Je ne saurais trop insister pour que vous attirez votre attention l'attention des pouvoirs publics à ce sujet, en particulier dans deux domaines : la Santé et l'Education nationale » (allocution prononcée à une réunion de l'Association des chambres de commerce et d'industrie, février 1969).

Ligne de conduite donc ne s'écarteront pas les gouvernements Mitterrand-Mauroy-Piterman et Mitterrand-Dubois et qui veilleront l'action de Savary et de Chevénement. Ligne de conduite qui se combineront avec la

l'entretien de quelques biens, mais elle dépend de l'assurance sur le lobby social fonctionnant au sein de la bourgeoisie et de la classe ouvrière. Ces deux dernières classes doivent faire face à une situation de plus en plus précaire. Elles sont dans l'impossibilité de faire évoluer leur situation sociale, alors que les élites politiques et économiques continuent de faire évoluer leur situation sociale. Cela est dû à la nature même de la bourgeoisie, qui est une classe dominante et qui a toujours été en état de faire évoluer sa situation sociale au fil du temps. La bourgeoisie est donc une classe qui a toujours été en état de faire évoluer sa situation sociale au fil du temps. La bourgeoisie est donc une classe qui a toujours été en état de faire évoluer sa situation sociale au fil du temps.

Vous pourrez, pour reprendre l'exemple de Flaubert, « les esclaves » et « salariés libres » n'appartiennent pas, ne peuvent appartenir à la même classe – car non seulement l'esclave ne possède pas de moyens de production, mais il est néanmoins en tant que marchandise un moyen de production, tout comme le bœuf (ce que le droit romain traitait « par l'expression ») n'est pas marchandise⁽¹⁸⁾. Mais comment pour comprendre davant tout, Miss domine la raison, de quelle utilité peut bien être cette discussion sur le concept de classe, si elle n'a aucune espèce d'incidence sur l'appréciation du rôle des esclaves dans les luttes des classes de l'époque ? Précisément, cette dis-

sion fait partie d'un certain discours sur la situation sociale et l'avenir de la société. Il s'agit d'un discours militaire, où le rapport entre les élites politiques et économiques et les masses populaires est mis en jeu. Ce discours vise à démontrer que la bourgeoisie est une classe dominante et qu'elle doit continuer à faire évoluer sa situation sociale au fil du temps. Cela est dû à la nature même de la bourgeoisie, qui est une classe dominante et qui a toujours été en état de faire évoluer sa situation sociale au fil du temps. La bourgeoisie est donc une classe qui a toujours été en état de faire évoluer sa situation sociale au fil du temps.

Ce qu'ils réclamaient en d'autres termes, c'est que soit assouplie, soit supprimée, par une meilleure répartition des terres, la concurrence déloyale que les esclaves leur faisaient en fait, soit principale moyen de production employé dans les fonds, toutes les richesses de la ville graine de Thessalonique (Grèce), l'impulsion de la possession de la terre, etc., etc., ne deviennent d'autre résultat que l'appartenance à une classe économique. Appelé, à de rares occasions, un moyen de production, les terres étaient de la République romaine (...) le sol n'a rien dire vraiment et nettement de tout ce qu'il y a de réalité, à savoir de la propriété foncière – (Engels), nous explique fort clairement, dans ses « Guerres civiles », que les citoyens pauvres reprochent aux riches d'avoir préféré à des hommes de condition libre, à leurs concitoyens, à ceux qui avaient l'honneur de porter les armes, les esclaves, engagé toujours nimbée, toujours en état de servir militaire – (20).

C'est l'écho de ces discours des petits paysans que l'on retrouve dans la bouche de Zéphyrus Orachus lorsque celui-ci, ayant devant les riches le spectre de l'insurrection servile de 136 avec I.C. en Sicile ; la encore, titres Appias : dans son discours

(18-19). Flaubert, *L'Économie politique*, pages 75-60, Editions de Minerve.

(19) K. Marx, *Travail salarié et capital*, page 18.

« QUELLE REPUBLIQUE SAUVERA L'ECOLE REPUBLICAINE ? » de M. SERAC

ES qu'on aborde les problèmes de l'école, de l'enseignement, on se heurte à une double mystification, véhiculée par les tenants de la prétendue « rénovation ». D'une part, la pédagogie serait l'affaire d'une large variété de « spécialistes » auto-proclamés ; à condition qu'ils ne soient pas enseignants : conseillers ministériels, prêtres, patrons, élus seraient qualifiés tandis que les enseignants, eux, ne le seraient pas. Il est vrai que les enseignants dans leur masse, se sont opposés à la « rénovation-destruction »... Il s'agit de nier — pour des motifs politiques, qu'enseigner est un métier qui doit lui-même être enseigné...

D'autre part, la question scolaire, c'est-à-dire celle du droit à l'instruction serait quant à elle une question « technique » isolée des problèmes politiques et sociaux ; la laïcité et sa défense relèveraient de préoccupations archaïques, le sort de l'Ecole publique serait indépendant de ce qu'est le régime sous lequel nous vivons, la 5^e République, et son avenir ne serait pas l'affaire des citoyens.

C'est dire que l'ouvrage de Michel Serac « Quelle République sauvera l'école républicaine » vient à point. Il est utile et nécessaire à tous ceux qui font leur combat des travailleurs pour leur émancipation.

Utile et nécessaire parce qu'il donne les faits et les arguments qui disloquent l'imposant édifice de mensonges et de mystifications destinés à empêcher de saisir ce qui est en jeu.

Ce qui est en cause ? Michel Serac dans le chapitre consacré aux raisons historiques pour lesquelles en France « l'école laïque est une institution de la démocratie » cite Karl Marx :

« La partie la plus éclairée de la classe ouvrière comprend pleinement que l'avenir de sa classe et par conséquent de l'espèce humaine dépend de la formation de la génération ouvrière qui grandit. Elle comprend avant tout que les enfants et les adolescents doivent être préservés des effets destructeurs du système actuel. Cela ne peut être accompli que par la transformation de la raison sociale en force sociale, et dans les

circonstances présentes, nous ne pouvons le faire que par des lois générales imposées au pouvoir d'Etat ».

Michel Serac souligne qu'une coïncidence chronologique fait que l'Assemblée nationale élue en 1981 a vécu sa dernière année alors que la loi du 11 juillet 1975, signée Giscard, Chirac et Haby (complétée par les décrets Haby de 1976) passe le cap de son 10^e anniversaire.

La loi Haby, « la loi honnie » ainsi que la désignait lors de son entrée en vigueur le secrétaire général de la Fédération de l'Education nationale de l'époque, rappelle Michel Serac. Et il souligne que c'est l'un des aspects les plus indiscutables du reniement de leur mandat par les députés du PS et du PCF qu'ils aient accepté que depuis 1981 se soient multipliés les décrets introduits par la formule « Vu la loi du 11 juillet 1975 sur l'éducation ». La loi Haby, pour importante qu'elle soit, n'était ni un commencement ni une fin.

L'instauration — à la suite d'un coup de force, faut-il le rappeler — de la 5^e République s'est accompagnée d'une offensive constante contre l'école publique, contre la laïcité de l'école. Les lois Guermeur et Debré sont des piliers des institutions mises en place après 1958 et perfectionnées en 1962. Parmi les multiples documents qui illustrent cette continuité, Michel Serac cite une déclaration de Georges Pompidou, en 1969, ou au nom de la nécessité de faire face « à la concurrence internationale » il définit parfaitement ce que sera la ligne de conduite de tous les gouvernements de la 5^e République : « l'Etat doit accepter l'arrêt de la croissance de ses dépenses de fonctionnement. Je ne saurais trop insister pour que vous attiriez vous-mêmes l'attention des pouvoirs publics à ce sujet, en particulier dans deux domaines la Santé et l'Education nationale » (allocution prononcée à une réunion de l'association des chambres de commerce et d'industrie, février 1969).

Ligne de conduite dont ne s'écartent pas les gouvernements Mitterrand-Mauroy-Fiterman et Mitterrand-Fabius et qui guidera l'action de Savary et de Chevènement. Ligne de conduite qui se combinera avec la

volonté d'en finir avec la séparation de l'Eglise et de l'Ecole au nom du « grand service éducatif », d'ériger l'inégalité devant l'instruction en règle sous la couverture des « projets éducatifs ».

Une entreprise de régression, de réaction au sens le plus strict du terme, qui sera l'une des expressions de la volonté de défendre coûte que coûte les institutions de la 5^e République de la part de ceux qui avaient obtenu une majorité pour les combattre. Comme l'écrit Michel Serac au sujet de la loi Savary « En 1981-82, les aspirations populaires se tournent vers un retour à la tradition républicaine de séparation de l'Eglise et de l'école, s'exprimant le 9 mai 1982 au Bourget par le mot d'ordre d'abrogation des lois antilaïques. Alain Savary, à rebours, entame de longs pourparlers avec l'Eglise, dans le but notamment de briser la législation juste séculaire de 1881 séparant, comme un immense progrès historique, l'école et l'Eglise. Sa loi visant à "insérer" les écoles confessionnelles dans l'enseignement public déclare vouloir "rapprocher durablement et progressivement les éléments trop divisés de notre système éducatif" (exposé des motifs). Elle agrave la loi Debré. Celle-ci assurait le financement d'écoles privées distinctes de l'enseignement public et laïque, tandis que M. Savary, dans la lignée de l'amendement battu en 1880, entend élire les établissements privés au rang d'établissements publics dont le « projet éducatif peut avoir une dimension confessionnelle ».

On lira avec profit — et non sans indignation — les chapitres qui montrent comment, dans le contexte de la décentralisation, cette œuvre est poursuivie par Chevènement, en particulier au travers de « l'autonomie » des établissements scolaires et des décrets Chevènement « renforçant » les pouvoirs des Conseils d'Ecole. Rappelons : « L'Etat doit reculer face à ce qu'il a toujours fait de tout ce qui tendait à empêcher l'enseignement public à se faire au bénéfice des établissements privés au point de faire de l'école catholique un élément d'interaction permanente de l'école publique » (D.G.). Les communautés religieuses doivent être « garanties dans leur exercice de leurs libertés fondamentales » (D.G.). Il existe un véritable conflit entre la volonté de l'école de continuité dans la continuité des deux établissements catholiques et protestants et l'objectif de séparation entre l'école et l'Eglise.

Comme l'écrit Michel Serac : « on a fait disparaître le trop voyant "projet éducatif" de Savary et préservé le "projet autonome éducatif" qui y conduit. Mais comment le ministre qui a pris un tel décret, institué un tel "conseil", avec de telles attributions ; ou une majorité de participants, en commençant par des élus politiques, n'ont nulle compétence pédagogique, peut-il prétendre qu'il ne vise pas à "domestiquer" les enseignants laïques ? »

Le mérite de l'ouvrage de Michel Serac ne se limite pas à confondre les Tartuffes qui cherchent à détruire l'école en assurant la sauver — encore qu'il s'agisse d'une salutaire et nécessaire opération. S'il démolit avec une allègre fureur bien des « idées reçues » pour leur opposer ces idées bien nouvelles que sont le fait que la séparation de l'Eglise et de l'Etat est un acquis démocratique, que l'éducation est préférable à l'analphabétisme et la démocratie à l'arbitraire, Serac parce qu'il montre ce qui est en cause donne des raisons et des moyens de combattre.

Ce que Michel Serac nous rappelle opportunément c'est que le mouvement qui trouva son expression sur le plan électoral en 1981 incluait comme l'une de ses composantes la volonté de millions de travailleurs de défendre le droit à l'enseignement, la laïcité. Ce mouvement, ceux qui s'en prétaient les représentants ont pu bafouer le mandat qu'il leur avait confié. Mais ils n'ont pu l'effacer, ils n'en disposent pas. Et dans les combats à venir la « vraie tradition ouvrière » dont parle Michel Serac dans sa conclusion, cette « tradition qui fait du savoir une arme dans la lutte émancipatrice et méprise toutes les formes d'obscurantisme » sera l'un des ciments de la constitution du parti ouvrier dont les travailleurs ont besoin.

F.F.

**Une formule
d'abonnement groupé :**

LA VÉRITÉ* et *TRIBUNE INTERNATIONALE

Pour 1 an : 4 numéros de *La Vérité*
8 numéros de *Tribune internationale*
— pli ouvert : 150 F
— pli fermé : 220 F

Chèque ou mandat à l'ordre de : *La Vérité - Tribune internationale*
87, rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris



Bulletin d'abonnement

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :

- LA VERITE***
 TRIBUNE INTERNATIONALE
 LA VERITE et TRIBUNE INTERNATIONALE

- Pli ouvert
 Pli fermé
(cocher la formule choisie)

TRIBUNE INTERNATIONALE

« Tribune Internationale de reconstruction »

Parait deux fois par trimestre,
en alternance avec *La Vérité*

Chèque ou mandat à l'ordre de
Tribune Internationale,
87, rue du Faubourg-Saint-Denis
75010 Paris

LA VÉRITÉ
Revue théorique
du PCI
Paraît tous les trimestres

FRANCE :

- 1 an : 4 numéros**
— pli ouvert : 80 F
— pli fermé : 120 F

Chèque ou mandat à l'ordre de
La Vérité,
87, rue du Faubourg-Saint-Denis
75010 Paris

TRIBUNE INTERNATIONALE

**Journal politique de « IV^e Internationale
(Centre international de reconstruction) »**
Paraît deux fois par trimestre,
en alternance avec *La Vérité*

FRANCE :

- 1 an : 8 numéros**
— pli ouvert : 100 F
— pli fermé : 150 F

Chèque ou mandat à l'ordre de
Tribune internationale,
87, rue du Faubourg-Saint-Denis
75010 Paris

LA NÉRIE

Revue théâtrale

du PC

Paru tous les trimestres

FRANCE :

1 an : 4 numéros

— par avion : 80 F

— par téléc. : 120 F

Copies au numéro à l'ordre de

la Nérie

87, rue du Luxembourg - 75116 Paris

Télé 52010 Paris

TRIBUNE INTERNATIONAL

Journal politique de « LA » internationalistes

(Cercle international de coopération) «

Paru deux fois par trimestre

ou trimestrielle avec la Nérie

FRANCE :

1 an : 8 numéros

— par avion : 100 F

— par téléc. : 120 F

Copies au numéro à l'ordre de

tribune internationaliste

87, rue du Luxembourg - 75116 Paris

Télé 52010 Paris

Rédaction et administration :
87, rue du Faubourg-Saint-Denis - 75010 Paris

Directeur : Pierre LAMBERT

Rédacteur en chef : François FORGUE

Secrétariat de rédaction : Daniel VIVIERS, Luis FAVRE,
Christian FOSTIER, Pierre RAPHAEL, Jorge ADAMASTOR

IMP. ABEXPRESS - 847.71.21



Commission paritaire : n° 66926

LAVERITE

Revue théorique
du Parti communiste internationaliste
section française de IV^e Internationale
(Centre international de reconstruction)



- Points de repère pour 1986
 - L'URSS un an après l'arrivée au pouvoir de Gorbatchev
 - « La raison du plus fort » : Marché commun et impérialisme américain
 - Actualité de Marat
 - L'enseignement et les manœuvres de « cohabitation »
-
- L'invention de la politique
 - Quelle République sauvera l'école républicaine ?

« La politique du communisme ne peut que gagner à exposer dans toute sa clarté la vérité. Le mensonge peut servir à sauver les fausses autorités, mais non à éduquer les masses. C'est la vérité qui est nécessaire aux ouvriers comme un instrument de l'action révolutionnaire.

Votre hebdomadaire s'appelle « La Vérité ». On a assez abusé de ce mot, comme de tous les autres d'ailleurs. Néanmoins, c'est un nom bon et honnête. La vérité est toujours révolutionnaire. Exposer aux opprimés la vérité de leur situation, c'est leur ouvrir la voie de la révolution. »

Léon Trotsky

LA VERITE

Revue théorique
du Parti communiste internationaliste
section française de IV^e Internationale
(Centre international de reconstruction)

Numéro 598 - Février 1986

(nouvelle série)

3 — □ Présentation

7 — □ F. FORGUE

**Chronique internationale :
premiers points de repère
pour 1986**

17 — □ L. GAUTHIER

**Une nouvelle phase de la
crise de la bureaucratie en
URSS (deuxième partie)**

43 — □ P. ROY

**Démocratie et lutte de classes
(première partie)**

55 — □ D. VIVIERS

**La raison du plus fort : les
mécanismes de la CEE et
l'offensive de l'impérialisme
US**

69 — □ M. SERAC

**Manœuvres de cohabitation
et lutte des classes**

75 — □ N. BOSSUT

L'actualité de Marat

91 — □ Notes de lecture

*L'invention de la politique de
M. Finley ; Quelle République
sauvera l'école républicaine ?* de M. Sérac.

LA VERRINE

Résumé théorique

11 - □ M. LAFON - Géométrie et intégration
Section intégrale de l'A. (introduction à la théorie de l'action révolutionnaire)

10 - □ M. LAFON - Géométrie et intégration (suite et fin)

(notre école 260)

10 - □ M. LAFON

3 - □ H. HESCHLÉ

2 - □ R. LOGUER

Chimie (introduction à la physique chimique)
Première partie de l'obligatoire
hors 1886

12 - □ L. GAUTHIER

Un nouveau passe au
ciel des sciences physiques en
URSS (synthèse partielle)

4 - □ P. ROY

Dynamique et statique des gaz
(physique basse)

22 - □ D. VIALIER

La saison du plus froid : les
magnétismes de la CEE et
l'obligatoire de l'imperméabilisation
des

6 - □ M. SERAC

Manœuvres de copropriété
et leurs garanties

22 - □ N. BOSSERT

Les usages de l'armé

10 - □ Notes de lecture

L'introduction de la botanique des
M. Lüder ; Odette Régimbart
des services techniques
comme S. de M. SERAC

l'objectif n'est pas de démontrer que le rapport politique préparatoire au 30^e Congrès du PCI est une analyse correcte de la situation actuelle. Il s'agit de montrer que l'analyse qui sous-tend ce rapport est fondée sur des prémisses politiques et idéologiques qui sont en contradiction avec les faits actuels. Cela signifie que l'analyse du rapport politique préparatoire au 30^e Congrès du PCI ne peut pas être considérée comme une analyse correcte de la situation actuelle.

Le MPPT a consacré un certain nombre d'articles à l'analyse du rapport politique préparatoire au 30^e Congrès du PCI. Ces articles ont été écrits par des personnes différentes, mais elles partagent toutes la même analyse : celle que l'analyse du rapport politique préparatoire au 30^e Congrès du PCI est une analyse correcte de la situation actuelle. Cependant, il est important de souligner que cette analyse n'est pas une analyse correcte de la situation actuelle. L'analyse du rapport politique préparatoire au 30^e Congrès du PCI est une analyse correcte de la situation actuelle, mais elle n'est pas une analyse correcte de la situation actuelle.

PRESENTATION

Ce numéro 598 de *La Vérité* paraît alors que se noue en France une situation politique dont l'analyse avait été faite dans le rapport politique préparatoire au 30^e Congrès du PCI, publié dans le précédent numéro de notre revue. Une situation que ce rapport analysait comme marquée par une crise sociale, politique et institutionnelle sans précédent.

Analyse que reprend la résolution politique adoptée par le 30^e Congrès du PCI réuni les 21, 22 et 23 décembre 1985, résolution qui explique notamment :

« Le moment de la situation est marqué par le fait que l'échéance de mars prochain est encadrée par la lutte de classe, comme viennent nous le rappeler les mouvements spontanés récents des travailleurs des télécommunications et de la RATP. »

La soumission des dirigeants du PS et du PCF aux intérêts des capitalistes et aux institutions réactionnaires de la Ve République qui les a conduits à bafouer le mandat confié en 1981 par le peuple aboutit à interdire toute « issue » sur le plan électoral.

En réalité, l'échéance de mars prochain ne saurait apporter de solution à aucune classe de la société pour la raison essentielle que le maintien des institutions de la Ve République fondées en 1958 sur la base d'une défaite de la classe ouvrière est contradictoire avec les rapports de force actuels entre les classes tels que la grève générale de 1968, le résultat du référendum de 1969 et la victoire politique de mai-juin 1981 les ont révélés. Cette contradiction institutionnelle est la base de la crise dislocatrice de l'Etat bonapartiste et de toutes les formations politiques qui s'attachent à maintenir ces institutions afin de tenter de préserver l'Etat bourgeois garant de l'exploitation capitaliste.

Les derniers développements de l'opération dénommée « cohabitation » visant à l'union sacrée pour le maintien des institutions, ses aspects dérisoires et chaotiques qui expriment les difficultés majeures d'y parvenir pratiquement renvoient à l'incapacité d'asseoir le consensus social qui est la condition sine qua non de la stabilité d'une telle situation.

L'impossibilité d'asseoir ce consensus social trouve son origine dans le maintien de rapports politiques entre les classes que la politique des directions du PS et du PCF n'a pas réussi à inverser. L'affaire de la flexibilité était la clé de voûte de cette opération cohabitation-consensus social. L'opposition des confédérations ouvrières dont le moteur a été la résistance des cadres syndicaux n'est que la réfraction des rapports entre les classes exprimés en 1969 et en 1981, elle a interdit de fait au gouvernement de se prévaloir d'un quelconque consensus pour imposer la destruction du Code du travail.»

Et cette résolution détermine l'axe de l'activité et du développement de la section de la 4^e Internationale en France « *avancer vers un parti ouvrier qui parce que se situant sur un terrain de classe indépendant de la bourgeoisie, rejette résolument toutes les dérives populistes ou front populistes* ». *

Le parti communiste internationaliste est la section française de la 4^e Internationale. Il s'est constitué sur la base du programme de fondation de la 4^e Internationale et fonde son orientation et son activité sur les principes de ce programme. « *La situation politique mondiale dans son ensemble se caractérise avant tout par la crise historique de la direction du prolétariat* ». Ainsi commence ce programme dont le PCI constate qu'un demi-siècle de lutte de la classe ouvrière internationale l'a pleinement confirmé.

C'est de cette constatation que procède, pour le PCI, la nécessité du combat pour un nouveau parti ouvrier. C'est l'application même de ce programme qui dicte aux militants de la 4^e Internationale l'action pratique pour aider, dans chaque pays, la classe ouvrière à réaliser son émancipation, par la constitution de partis ouvriers capables de mener ce combat. Activité inséparable, dans chaque pays, de l'action pour la reconstruction de la 4^e Internationale car ce n'est qu'à l'échelle internationale que se résoudra en définitive « *la crise historique de la direction du prolétariat* ». Et, convaincus de la validité des principes du programme de la 4^e Internationale, nous estimons qu'ils constitueront la base de l'Internationale ouvrière nécessaire à la victoire.

C'est la fierté du PCI que d'appliquer aujourd'hui les enseignements de ce programme, en avançant dans la voie « *d'un parti ouvrier qui se situe sur un terrain de classe* », c'est-à-dire en engageant toutes ses forces dans l'action pour le développement du Mouvement pour un parti des travailleurs.

Aujourd'hui, des militants d'origines et d'expériences diverses aboutissent à une conclusion commune qui est la base de leur action et de leur organisation. Face à la politique de régression sociale qu'exige le fonctionnement du système capitaliste et que les gouvernements en place depuis 1981 ont systématiquement poursuivie, les travailleurs ont besoin d'un autre parti que ceux qui ont délibérément et systématiquement bafoué le mandat qui leur avait été donné. Il faut un authentique parti ouvrier qui ne soit pas lié à d'autres intérêts que ceux des travailleurs eux-mêmes, un parti qui dise ce qu'il fait et qui fasse ce qu'il dit.

Avec tous ceux-là, à égalité de droits et de devoirs, les militants du PCI sont des constructeurs du Mouvement pour un parti des travailleurs.

La tension politique grandit aujourd'hui en France. Cette tension n'a pas pour origines les « incertitudes » de la prochaine consultation électorale, mais au contraire une *certitude*. Les élections de mars 1986 n'ouvriront aucune issue. Mais elles approfondiront inévitablement la crise politique, sociale et institutionnelle.

Dans ces conditions, le fait que le Mouvement pour un parti des travailleurs s'affirme d'ores et déjà comme une force politique à l'échelle nationale prend toute sa signification.

Le MPPT a constitué ses listes dans tous les départements, des centaines de comités de soutien à ses candidats se forment. Par milliers, dans tout le pays, des travailleurs contribuent à assurer les bases financières de la campagne du MPPT. Le déferlement de haine et de calomnies dont le MPPT et le PCI sont l'objet n'est après tout qu'une réaction « naturelle » de la part de tous ceux qui, au compte des intérêts qu'ils défendent, ont une claire conscience de ce que signifie déjà et signifiera encore plus demain, le commencement de la constitution d'une « nouvelle représentation de la classe ouvrière ».

Le rapport politique du 30^e Congrès rappelait la phrase du manifeste du parti communiste, « *les communistes dédaignent de faire un secret de leurs idées et de leurs intentions* » et soulignait que le PCI, section française de la 4^e Internationale, cherchait à se conformer à cette règle, indispensable à la pratique de la démocratie ouvrière.

La nouvelle série de *La Vérité* entre maintenant dans sa seconde année. Lorsque le Comité central du PCI décida de reprendre la parution de sa revue, c'était précisément comme l'un des moyens de faire connaître « *nos idées et nos intentions* ». Non pour asséner des « vérités révélées » au nom d'un dogme dont nous serions détenteurs, mais pour tenter d'appliquer au mieux la méthode du marxisme aux développements de la lutte des classes, pour aider à en dégager les conclusions politiques nécessaires. Et par la même contribuer aux discussions qui, en France comme à l'échelle internationale, touchent aux problèmes les plus essentiels de l'action politique de la classe ouvrière.

Ce qui a pu être accompli jusqu'à présent sur ce terrain n'est qu'un commencement. Maintenant, en relation avec l'ensemble des tâches que la situation assigne aux militants de la 4^e Internationale, il faut poursuivre et amplifier l'effort entrepris pour que la revue de la section française de la 4^e Internationale joue pleinement son rôle.

La révolution bolivarienne a évidemment apporté de nombreux changements dans la situation des travailleurs et des classes populaires. Tous les secteurs sociaux ont été touchés par ce changement. Les salariés ont bénéficié d'une augmentation importante de leur pouvoir d'achat. La révolution a également favorisé l'investissement dans l'économie sociale de base, avec la création de coopératives et d'entreprises familiales. Cela a permis à de nombreux travailleurs de trouver un emploi stable et de meilleures conditions de travail.

Le MPL a contribué à ces changements en soutenant les mouvements sociaux et en promouvant des politiques qui visent à améliorer les conditions de travail et de vie des travailleurs. Le MPL a également œuvré pour la défense des droits humains et pour l'égalité entre hommes et femmes. Il a également œuvré pour la défense des droits humains et pour l'égalité entre hommes et femmes. Il a également œuvré pour la défense des droits humains et pour l'égalité entre hommes et femmes.

Le MPL a également œuvré pour la défense des droits humains et pour l'égalité entre hommes et femmes. Il a également œuvré pour la défense des droits humains et pour l'égalité entre hommes et femmes.

Le MPL a également œuvré pour la défense des droits humains et pour l'égalité entre hommes et femmes. Il a également œuvré pour la défense des droits humains et pour l'égalité entre hommes et femmes.

Ce qui a pu être accapppé dans le cadre de la révolution bolivarienne, c'est que les travailleurs ont obtenu une meilleure sécurité sociale et une meilleure protection sociale. Mais malheureusement, il faut reconnaître que le système capitaliste n'a pas réussi à résoudre tous les problèmes sociaux et économiques qui affectent les travailleurs. Ainsi, malgré les efforts du gouvernement, il existe toujours des difficultés dans le secteur agricole et dans le secteur industriel. De plus, le niveau de chômage reste élevé, et les travailleurs sont souvent mal payés et mal traités.

En conclusion, il est important de rappeler que les travailleurs sont des personnes humaines, et qu'ils méritent d'être traités avec respect et dignité. Ils méritent d'avoir un travail stable et payant, et d'avoir accès à des services sociaux de qualité.

Premiers points de repère pour 1986

On trouvera dans ce numéro de *La Vérité* deux articles consacrés à certains des aspects essentiels de la situation mondiale actuelle : la seconde partie de l'étude du camarade L. Gauthier sur l'URSS après l'accession au « poste suprême » de Gorbatchev et l'article du camarade Viviers sur le rôle des mécanismes de la CEE dans la mise en œuvre d'une politique anti-ouvrière unifiée dans les différents pays du « Marché commun » et sur les rapports entre la CEE et l'impérialisme américain.

Il ne s'agit pas ici de les compléter par un « tour du monde » de l'actualité internationale, mais de dégager quelques éléments constituants de la situation mondiale dans laquelle s'intègrent les problèmes analysés par ces articles.

S'il est un trait saillant de la manière dont se présente la situation internationale, en ce début de l'année 1986, c'est bien la précipitation des événements, la multiplication de ce que les journalistes appellent des « points chauds » de l'actualité.

Alors que le régime de Marcos aux Phillipines vacille sur ses bases c'est soudain la dictature de Duvalier à Haïti que l'action des masses remet directement en question... On pourrait multiplier les exemples. Mais plutôt qu'une longue énumération commençons par souligner quelques aspects particulièrement significatifs des développements de la situation internationale.

La Pologne : de toutes parts n'a-t-on pas vanté la « stabilisation » dont pouvait se targuer le régime de Jaruzelwski ? Et ce gouvernement « stabilisateur » ne retrouvait-il pas ainsi sa place dans le concert diplomatique d'après-Genève ? De la tournée du dirigeant social-démocrate allemand Willy Brandt à la réception de Jaruzelwski par Mitterrand, en passant — et ce n'est pas le moindre — par le

rééchelonnement de la dette polonaise, tout semble « normal ». Mais la police politique continue la chasse aux militants de « Solidarité », aux dirigeants comme aux milliers et aux milliers de

travailleurs qui, défiant la répression, font vivre leur organisation, l'organisation dans laquelle la masse du peuple travailleur de Pologne se reconnaît...

Quel « ordre » règne en Pologne et qui use de la « terreur » en Amérique Centrale ?

Le régime publie un communiqué de victoire : l'un des membres de la direction clandestine de « Solidarité » (la TKK), Bogdan Borusewicz rejoint dans les geôles de Jaruzelwski les près de trois cent prisonniers recensés. Des prisonniers qui poursuivent leur combat, réclamant notamment un statut spécifique (car sous le régime « stabilisé » de Jaruzelwski, il n'y a pas de détenus politiques) et qui appuient leur résistance sur la solidarité de tout un peuple. En se vantant d'aggraver la répression, le régime reconnaît que cinq ans après le coup de force ce n'est que par la violence qu'il peut se maintenir. Cette réalité, l'invocation de « l'esprit de Genève » ne peut la faire disparaître.

Cet esprit a aussi soufflé sur l'assemblée générale de l'ONU qui, en dépit des réserves de la délégation cubaine, a finalement accepté unanimement un texte condamnant le terrorisme à propos duquel les représentants américains se sont empressés de souligner l'implication du Nicaragua dans les activités « terroristes ».

Le « terrorisme » en Amérique centrale. Il existe, il suffit de lire la presse américaine. C'est dans le *New-York Times* que l'on apprend que l'archevêque de San-Salvador, a dénoncé en chaire le « bombardement sans discrimination des populations civiles par les forces aériennes gouvernementales ». C'est la même semaine qu'une dépêche

de l'agence United Press annonçait que « des éléments d'un bataillon d'élite entraîné par les USA a abattu, sans motif apparent, l'ancien maire d'un village de l'Est du pays ». Et le Salvador est présenté par l'administration Reagan comme un pays où la démocratie, comme elle l'entend est effective...

Quant au Nicaragua « totalitaire » qui est, selon le journaliste américain Lewis, « l'obsession » de Reagan (ce journaliste écrit : « tout est secondaire par rapport à l'objectif de chasser le gouvernement sandiniste ou, au minimum, de maintenir le Nicaragua dans une situation de misère économique et de terreur ». *International Herald Tribune*, 22 janvier), la terreur y règne aussi. Celle des « contras » qui toujours, d'après la presse américaine, ont multiplié en 1985 les « attaques sauvages contre la population civile ». Ce sont ces « libérateurs » pour qui Reagan veut demander au Congrès américain une aide financière et militaire directe, tout en resserrant encore plus le blocus qui vise à affamer le Nicaragua.

C'est dès 1983 que le secrétaire d'Etat US Schultz prônait la « participation soviétique aux efforts internationaux pour résoudre les conflits régionaux, en Afrique du Sud et au Moyen-Orient. » Comme on le sait, les efforts n'ont pas manqué pour consolider la position du régime de Botha, pour prévenir la crise qui venait.

La révolution noire contre l'apartheid

Mais aujourd'hui, c'est sous le signe de la montée de la révolution noire,

ébranlant tout l'édifice de l'apartheid, que commence l'année 1986 pour tout

le continent africain. Et, au-delà de ses conséquences directes pour toute l'Afrique, la révolution noire contre l'apartheid est un puissant facteur de destabilisation, à l'échelle mondiale, du système de la « coexistence pacifique », de la coopération contre-révolutionnaire de l'impérialisme et de la bureaucratie.

La mobilisation révolutionnaire du prolétariat le plus puissant et le plus concentré d'Afrique, visant en son cœur l'appareil d'Etat structuré sur l'apartheid, c'est le commencement de la révolution prolétarienne sous la bannière des plus élémentaires revendications démocratiques (un homme, une voix), revendications auxquelles s'opposent dans les faits, en Afrique du Sud comme à l'échelle internationale, toutes les forces ayant partie liée avec l'ordre mondialement établi, celui de la « coexistence pacifique » de Reagan et de Gorbatchev, c'est-à-dire celui du maintien de la domination mondiale de l'impérialisme.

C'est là une éclatante confirmation de la théorie de la révolution permanente, du programme de la 4^e Internationale.

Mais il est un autre facteur essentiel qu'il ne faut pas oublier lorsqu'on aborde le soulèvement des masses noi-

res en Afrique du Sud. C'est le degré d'organisation et la volonté d'indépendance politique des masses ouvrières noires qui sont le moteur du combat contre l'apartheid. D'emblée, ce sont les problèmes qui sont au centre de l'action et de la réflexion des travailleurs, dans tous les pays, qui sont posés : celui de l'organisation syndicale, des rapports entre les syndicats et les partis, du type de parti nécessaire, de l'indépendance de classe. C'est ainsi que des militants s'interrogent sur la signification, par rapport à leur lutte, de la constitution et du développement du Parti des travailleurs au Brésil, que d'autres posent directement la question de la constitution d'un parti ouvrier noir, etc.

Ce n'est donc pas sous-estimer la portée de la révolution qui commence en Afrique du Sud — au contraire — que de se refuser à l'isoler. Elle s'intègre et approfondit la phase actuelle de la marche à la révolution mondiale, comme la révolution nicaraguayenne qui a abouti à la constitution d'un gouvernement ouvrier et paysan et dont la révolution polonaise est l'expression la plus élevée dans la mesure où elle unit les processus de la révolution politique et de la révolution sociale.

« Esprit de Genève » et sens du risque

Pour ce qui est de la manière dont les capitalistes apprécient la situation, il n'est pas sans intérêt de donner les résultats d'un sondage effectué auprès de financiers américains sur les pays à « haut risque » du point de vue des investissements. La hiérarchie qu'établit ce sondage n'est pas nécessairement correcte, mais ce qu'il établit bien, c'est que le risque est partout. Les réponses des investisseurs donnent le résultat suivant : Brésil, Mexique, Afrique du Sud, Argentine, Vénézuela, Italie, Philippines, Australie, France.

C'est dans cette situation, face à ces

développements de la lutte des classes, que s'est tenu le « sommet de Genève », précédé, comme le dit la formule habituelle, par une « intense préparation ». Formule qui prend dans ce cas une signification réelle car il s'agit non de la préparation conventionnelle de ce type de rencontre et de la mise en scène qui l'accompagne, mais d'une préparation politique sur le terrain, d'interventions contre-révolutionnaires combinées de l'impérialisme et de la bureaucratie du Kremlin.

L'objet officiel du sommet, lors de sa convocation, c'était le « contrôle des armements », le problème nouveau

posé par l'Initiative de défense spatiale. Mais, dans les faits, la ligne qu'avait définie un représentant de l'administration Reagan, « *Les USA ne souhaitent pas laisser les relations avec l'URSS devenir l'otage de la question des armements* », a défini le contenu du sommet.

Il n'y a pas eu d'accord sur la question des armements ou, pour être plus précis, il y a eu un accord de facto, fondé sur le refus de toute concession par Reagan ce que la bureaucratie du Kremlin a accepté. L'impérialisme US va poursuivre son programme de production d'armements nucléaires, terrestres et spatiaux.

Cela ne signifie nullement que cette question soit sans importance. Cela signifie tout d'abord que l'impérialisme américain ne renonce pas à maintenir la question économique qui constitue pour l'URSS une accablante « course-poursuite » qu'elle ne peut gagner, la réalité sur ce terrain étant parfaitement exprimée par ce verdict du *Times*, « *le dilemme auquel le système fait face aujourd'hui, est qu'il n'est pas économiquement capable de maintenir la machine militaire à un niveau comparable à celui des Etats-Unis* ».

En dernière analyse, cela marque le fait que l'impérialisme, au travers de sa coopération contre-révolutionnaire avec la bureaucratie, poursuit ses propres fins : la restauration du capita-

lisme dont la bureaucratie est le fourrier en URSS même, par toute sa politique intérieure et extérieure. Toutes les négociations sur les armements se font à partir de l'acceptation par les représentants de la bureaucratie de la situation créée par les initiatives impérialistes antérieures. Le seul terrain où elles « progressent », c'est celui de la revendication américaine de « l'inspection sur place » qui a toujours eu un caractère politique et non technique. Pour l'impérialisme, il s'agit avant tout de s'ouvrir une voie, non seulement à un droit de contrôle sur les armements, mais au-delà, à un droit de regard sur l'appareil de production, les investissements. La ligne stratégique de l'impérialisme américain reste définie par ce qu'expliquait, il y a quelques années, le porte-parole de la Maison-Blanche, Larry Speakes : « *Le président Reagan souhaite influer sur la politique intérieure de l'URSS par des pressions commerciales et économiques.* »

Le 10 novembre 1985, Schultz définit ce que sera le « sommet ». Il sera consacré, dit-il, à « *permettre des relations URS-USA plus stables et plus constructives.* » De son côté, un dignitaire de la bureaucratie, Arbatov, précise en écho que « *les relations internationales dans le siècle nucléaire devraient être libres de toute préoccupation idéologique, basées uniquement sur l'intérêt commun.* »

« Intérêt commun » contre les droits des peuples

Mais cet « intérêt commun », c'est-à-dire les besoins contre-révolutionnaires de l'impérialisme et de la bureaucratie, l'impérialisme américain se réserve le droit de définir dans quels termes il doit être pris en compte. L'impérialisme a l'initiative à l'égard de la bureaucratie — caste contre-révolutionnaire dont l'existence est liée au maintien de la domination impérialiste à l'échelle mondiale et contradictoire avec les bases sociales de l'URSS pro-

duites par la révolution prolétarienne — dans le cadre de leur coopération contre la marche à la révolution prolétarienne internationale. Ni Reagan, ni Gorbatchev ne « disposent » de la lutte des classes internationale, ne lui dictent son cours. Ils y interviennent dans des conditions déterminées, au compte d'intérêts contre-révolutionnaires (« l'intérêt commun »), ce qui ne signifie pas identiques. L'article de L. Gauthier revient sur la crise pro-

fonde de la bureaucratie, pour qui la menace mortelle que constitue pour elle la montée internationale de la révolution prolétarienne se matérialise de plus en plus directement dans la révolution politique. C'est un élément majeur de ses relations avec l'impérialisme qui peut ainsi se présenter face à elle, « en situation de force ». Pourtant, c'est avec mesure, dans certaines limites, que l'impérialisme utilise les moyens de pression dont il dispose : il ne va pas au-delà d'un certain seuil, à la fois pour éviter des explosions dont il redoute les conséquences incalculables et parce qu'il a besoin de l'appui politique, de l'aide de la bureaucratie face à une situation dominée par la marche à la révolution.

Aide précieuse, par exemple, en ce qui concerne l'Amérique centrale. La reconnaissance par la bureaucratie du Kremlin que l'Amérique centrale relève de la zone d'influence US, c'est le feu vert à l'accentuation des tentatives de déstabilisation, prélude à une opération de renversement par la force du régime issu de la révolution nicaraguayenne. Les milliers de victimes de la guerre non déclarée, menée contre le gouvernement ouvrier et paysan du Nicaragua, l'étouffement de la vie économique par le blocus, sont là pour témoigner de ce que signifie pour Reagan ce « problème régional » inscrit parmi ceux qu'il faut discuter avec l'URSS. Le contenu des négociations de Genève, négociations contre les droits des peuples, s'exprime parfaitement dans le fait suivant. C'est quelques jours après que le gouvernement du Nicaragua ait été amené, face à la situation de guerre dans laquelle il se trouve, à proclamer l'état d'urgence, que, le 31 octobre, se réunit une commission américano-russe sur l'Amérique centrale.

C'est dans ce cadre que se comprend la mise en avant par les Etats du groupe de « Contadora » de la version modifiée de leur plan de paix. Un plan qui ignore l'intervention américaine et qui

au nom d'une réduction coordonnée des armements des Etats d'Amérique centrale, équivaut à un désarmement du Nicaragua. Le rejet, sans équivoque, de ce plan, par les dirigeants du FSLN, à la veille du sommet de Genève, comme leurs déclarations déniant à quiconque le droit d'interférer dans les affaires du Nicaragua pardessus son gouvernement légitime et souverain, portent un coup au dispositif contre-révolutionnaire qui vise le Nicaragua (1).

Répétons-le, on ne saurait aborder les relations URSS—USA comme une réalité diplomatique séparée de la lutte des classes internationale. Quand Arbatov parle « d'idéologie », dont bien entendu il se moque (le mot « socialisme » a pour lui la même valeur que celui des « droits de l'homme » pour Reagan), c'est la réalité de la lutte des classes qu'il entend exorciser. En vain, le terrain de la « coexistence pacifique » est miné par le développement de la lutte des classes et cela ne vaut pas que pour la bureaucratie, mais aussi pour l'impérialisme et pour son chef de file. Les motifs de l'assurance de l'impérialisme américain face à la bureaucratie du Kremlin ne procèdent nullement d'une situation favorable de celui-ci face à la révolution.

C'est dans ces conditions, que toutes les forces ayant partie liée avec le maintien du système impérialiste mondial concourent à assurer la mise en œuvre de l'accord entre les deux principaux partenaires de la « coexistence pacifique ». Pour ne donner ici qu'un exemple, celui de la bureaucratie chinoise est particulièrement intéressant.

On sait que l'attitude, maintenant traditionnelle, des dirigeants de Pékin,

(1) Cette coopération contre-révolutionnaire s'exerce également contre le peuple palestinien. Dans son article le camarade L. Gauthier donne une série de faits à ce sujet. Ajoutons que là comme ailleurs, cette coopération n'aboutit à aucune stabilité malgré les coups qu'elle porte aux peuples.

destinée à faire valoir les intérêts spécifiques de la bureaucratie chinoise, sa place dans l'équilibre mondial, consistait en une dénonciation de la politique des « super-puissances », dénonciation d'ailleurs non-symétrique, la « super-puissance » la plus maléfique étant l'URSS. La bureaucratie chinoise a été amenée à considérablement augmenter sa dépendance directe à l'égard de l'impérialisme, au travers de l'ensemble des « réformes » d'adaptation au marché mondial dans lesquelles elle s'est engagée.

Aujourd'hui, la forme prise par sa coopération contre-révolutionnaire avec l'impérialisme américain entraîne un abandon de sa rhétorique passée,

c'est-à-dire un rapprochement de fait avec la bureaucratie du Kremlin. En d'autres termes, la subordination à l'impérialisme amène la bureaucratie chinoise à reconnaître le rôle majeur de la bureaucratie du Kremlin, dans le cadre de la coexistence pacifique. Ce n'est pas un hasard si c'est après un voyage « privé » de Kissinger à Pékin que le secrétaire général du PC chinois, Hu Yabang, a donné son approbation au sommet. Tout en se montrant réservé sur ses résultats, il déclare le 9 novembre 1985 : « *C'est une bonne chose que les chefs des deux Etats s'asseyent à la même table et tout résultat positif serait bénéfique pour tous les pays du monde.* »

« Dans tous les pays les gens auront plus de mal à trouver du travail »

Sous quels présages commence l'année 1986, du point de vue de la situation économique mondiale ? Les perspectives ne sont guère exaltantes, s'il faut en croire un chroniqueur du *New-York Times* qui constate : « *Après une faible amélioration par rapport à la sévère récession mondiale du début des années 80, la plupart des pays font face à une seconde année décourageante de faible croissance et de haut chômage, déclarent les économistes.* » Et il ajoute que « *la nouvelle année sera aussi marquée par de nouveaux problèmes de paiement de la dette en Amérique latine et par une recrudescence des tendances au protectionnisme.* »

Voilà qui n'est pas faux, mais qui est exprimé sous une forme plus proche de « l'understatement » britannique que de la franchise américaine. La vérité est toute simple, elle est exposée par un expert de l'*Institut for International Economics*, un organisme de recherche de Washington : « *Dans tous les pays, les gens auront plus de mal à trouver du travail.* »

La « sévère répression » et la « faible amélioration » dont parle le chroni-

queur se sont combinées pour augmenter dans les seuls pays industrialisés le nombre de chômeurs de 15 millions : 35 millions de chômeurs en 1985, 20 millions en 1980. La plus grande puissance impérialiste et celle qui a connu la « reprise » la plus vigoureuse en compte, à elle seule, 8 millions. Au moment où cette reprise limitée et hésitante s'essouffle, l'indice officiel de chômage demeure à 7,5 % de la population active.

Profondément indicatif de l'impasse du système capitaliste, est l'avenir que la plus riche puissance du monde réserve à sa jeunesse. Voici ce qu'explique à ce sujet le sénateur Monahan : « *Les USA, aujourd'hui, peuvent être la première société dans l'histoire où les enfants connaîtront des conditions de vie bien plus difficiles que les adultes. Il est temps de saisir que nous faisons face dans ce pays à un changement social significatif, sans précédent par rapport à ce que nous avons connu dans le passé.* »

Voici quelques chiffres donnés par ce sénateur : 13,8 millions d'Américains de moins de 18 ans vivent dans la pau-

vreté (soit 22 % contre 14,3 % en 1969-70). Globalement, il y a eu deux fois plus d'enfants blancs qui vivent dans la pauvreté que d'enfants Noirs. Mais alors que le pourcentage de Noirs dans la classe d'âge des moins de 18 ans n'est que 15 % du total, le pourcentage de jeunes Noirs vivant dans la pauvreté représente 32 % du total.

Terrible réquisitoire que celui que dresse ce sénateur et qui montre comment les conséquences de la politique de régression sociale de Reagan se combinent avec ce qu'il a bien fallu appeler la « désindustrialisation » des Etats-Unis, c'est-à-dire le démantèlement largement entamé des secteurs productifs traditionnels. Ce qu'on désigne pudiquement du nom de « récession » a chassé de la production, entre 1978 et 1982, 30 % des travailleurs de l'automobile, a vu la sidérurgie réduire ses emplois pratiquement de moitié. La relance tant vantée, amorcée en 1983, n'a pas, nous l'avons vu, résorbé le chômage et n'a pas non plus recréé les millions d'emplois productifs perdus. Au plus haut de cette « reprise » le taux d'utilisation de capacités productives des USA n'a pas dépassé 80 % et les investissements (américains et étrangers) ont afflué vers les secteurs spéculatifs au détriment des investissements productifs.

La politique de l'administration Reagan a combiné le recours à l'accroissement des dépenses d'armement (avec comme corollaire une augmentation vertigineuse du déficit) avec une diminution des dépenses sociales (dont les conséquences s'expriment notamment dans les chiffres relevés plus haut sur la situation de la jeunesse) et une offensive contre les organisations et les droits syndicaux. A ce propos, Louis Gill écrit dans *Tribune ouvrière*, journal de la section de 4^e Internationale CIR au Canada :

« Concessions salariales et sur l'ensemble des conditions de travail imposées dans un premier temps à la faveur de la crise, élargissement du travail à

temps partiel, non syndiqué ne bénéficiant d'aucune forme d'avantages sociaux ni d'aucune sécurité d'emploi, auquel sont contraints contre leur gré 6 millions de travailleurs, réduction d'effectifs, désacrédition des syndicats, congédierments massifs de syndiqués, etc. ne sont que quelques exemples de la « flexibilité du marché du travail », recherchée par le Capital pour assurer sa rentabilité, et qui a réussi jusqu'ici à marquer des pas importants aux Etats-Unis. »

Comme en Europe, mais dans des conditions politiques différentes, « flexibilité » est le maître-mot. Les coups réels portés aux conditions de vie et de travail, aux droits de la classe ouvrière ne suffisent pas. Résumant la pensée du patronat, lorsqu'il s'adresse aux travailleurs, un journal spécialisé notait : « Vos salaires sont trop élevés pour que nous soyons compétitifs à long terme. Nous avons besoin de réduction de salaire permanentes. »

Et les mesures de réduction du déficit budgétaire envisagées signifieraient une aggravation des réductions des dépenses de protection sociale, une régression encore plus poussée des services publics. L'un des principaux syndicats de fonctionnaires estime que la mise en œuvre de ces mesures signifierait, pour l'ensemble des Etats-Unis, 300 000 emplois supprimés dans la fonction publique...

Alors que commence 1986, se manifeste avec une force encore plus accrue ce fait : la position de force de l'impérialisme américain à l'égard de ses partenaires et rivaux ne relève pas d'une « bonne santé » de l'économie américaine, impliquant une « bonne santé » de l'économie mondiale. Au contraire, c'est de la décadence générale de l'impérialisme et de la marche à la dislocation de l'économie mondiale qui s'accentue que procède la supériorité relative (mais bien réelle) de l'impérialisme américain. Et, par rapport à la situation existante d'il y a trois ans, le fossé s'est encore creusé entre les USA

et toutes les autres puissances impérialistes, en particulier celles d'Europe.

Pour l'ensemble des pays industriellement avancés, le taux de progression du produit national brut (PNB) atteint 4,7 %. Mais pour les USA, ce taux est de 6,7 %, de 5,8 % pour le Japon et de 2,3 % pour l'Europe. Ces simples indices — dont on connaît le caractère approximatif — indiquent la tendance : la réactivation limitée de l'économie américaine n'a que très faiblement entraîné le reste de l'économie mondiale, creusant l'écart avec l'Europe.

L'année 1985 a été en fait une année de stagnation, la croissance américaine n'a été que de 2,3 % (le chiffre le plus faible depuis 1982) et les évaluations les plus optimistes prévoient une progression de 2,9 % en 1986.

« Une année décourageante » donc, comme le disait le chroniqueur du *New-York Times* ; une année, pour être plus précis, où le caractère spéculatif et parasitaire de tout le système multiplie les facteurs et les occasions d'explosion, sans permettre — comme naguère — une relance de la production, à tel point qu'un économiste bourgeois américain a pu parler de « profits sans production ».

L'article du camarade Viviers, dans ce même numéro de notre revue, montre ce que signifie cette situation pour les impérialismes européens et comment réagissent leurs gouvernements.

En fonction des circonstances, les gouvernements peuvent formuler leurs objectifs sous des formes diverses. Mais le dénominateur commun de ces objectifs est exposé sans ambages par un économiste Allemand H. Giensch, inventeur du terme « euro-sclérose ».

« Des assassins attachés à la même chaîne »

Les puissances capitalistes européennes sont, pour reprendre l'expression de Trosky, « des assassins attachés à la même chaîne », mais elles sont en même temps antagonistes : il n'y a pas

Pour lui, les « négociations collectives, conçues pour défendre les travailleurs » ne sont plus adaptées aux réalités. Par exemple, « *l'existence de salaires minima imposés par les conventions collectives, interdisent la création d'emplois sous-payés qui pourraient être un point de départ pour les chômeurs* ». Ce qui est nécessaire, c'est une « déréglementation partielle des règles d'embauche ». Autre grand problème, selon le docte professeur, « le poids dans les coûts de production social, du salaire différencié ».

En clair, pour Giensch, le mal qu'il faut combattre — « l'euro-sclérose » —, qu'il faut éliminer, ce sont les acquis de la classe ouvrière. C'est là l'alpha et l'oméga de toutes les « politiques sociales » des gouvernements bourgeois d'Europe, qu'il s'agisse de gouvernements formés par les partis de la bourgeoisie ou constitués par des représentants de partis se réclamant de la classe ouvrière.

C'est en relation avec cette offensive, menée par chaque gouvernement, mais concertée et programmée par les instances de la CEE, que les facteurs économiques de la situation prennent toute leur signification.

Le nombre de chômeurs dans les douze pays du Marché commun se monte en 1985 à 16 millions. Une étude de la CEE montre que les jeunes représentent 37 % des chômeurs. Pour simplement réduire le taux de chômage parmi les jeunes à la moyenne continentale, il faudrait créer 2,5 millions d'emplois dans les cinq ans à venir ! La réalité n'est pas le tableau présenté par Giensch. Au contraire, ce sont les mesures prises par capitalistes et à leur compte qui précipitent la catastrophe.

de capital européen.. Ce n'est que sur le terrain de la « planification » des mesures anti-ouvrières qu'elles coopèrent. Aussi, chacune des bourgeoisies d'Europe ne dispose pas des moyens

qui sont ceux de l'impérialisme américain pour faire face à la situation. En Europe, il n'y a pas de « substitut » aux secteurs industriels que l'on démantèle (et l'on sait que même aux Etats-Unis le développement de secteurs dits « avancés » n'a pu compenser le laminage de pans entiers de l'industrie), d'autant plus que les secteurs de « haute technologie » sont précisément ceux qui sont battus en brèche par la brutale concurrence des USA et où le retard des impérialismes européens s'accentue.

L'une des contradictions majeures qui, s'exprime dans chaque pays, c'est le fait que les pays d'Europe sont simultanément ceux où les positions et les conquêtes de la classe ouvrière (législation du travail, santé, éducation, retraites) sont les plus fortes et les plus directement contradictoires avec les besoins de l'accumulation du capital. C'est à partir de là que se comprend la place centrale de l'offensive engagée partout contre les limites que l'action passée de la classe ouvrière et son organisation ont mises à l'exploitation.

Mais cette offensive nourrit — des mouvements comme la grève générale des mineurs en Angleterre, la grève générale au Danemark, les mobilisations contre la réforme du régime des retraites en Espagne, la grève des cheminots en France — en sont des expressions — une profonde maturisation des masses travailleuses qui se développe alors que tous les régimes en place manifestent leur fragilité ou leur usure. Contradictoirement, les besoins de chaque bourgeoisie poussant à la

remise en cause des droits et conquêtes de la classe ouvrière minent encore plus les fondements des régimes existants. En dernière analyse, et donc comme une tendance qui se matérialise concrètement dans les développements politiques de chaque pays sous des formes particulières, la nécessité d'arracher à la classe ouvrière un ensemble de positions qui sont devenues des constituants de son existence comme classe, le terrain même dans lequel sont enracinées ses organisations, entraîne la remise en cause de ses organisations syndicales comme organisations indépendantes de classe. Mais on ne saurait s'attaquer aux positions fondamentales de la classe ouvrière, aux bastions de la démocratie prolétarienne édifiée en son sein et contre elle sans remettre en cause la démocratie bourgeoise elle-même.

Ainsi, si du côté des exploiteurs comme de toutes les forces qui concourent à la défense de l'ordre établi, on a conscience des conséquences explosives du déclin de l'Europe et de la fragilité de la situation politique dans la plupart des pays du continent, l'action des uns et des autres précipite la décadence et la déstabilisation. Il ne s'agit pas, en Europe comme dans le reste du monde, d'une addition de « situations explosives ». Ce qui est à l'œuvre, c'est le mouvement politique de la classe ouvrière, se rassemblant pour se défendre et tendant à constituer les conditions et les moyens de son émancipation.

F. Forgue

l'œuvre du cours des droits de conduite
de la sécurité publique, malgré l'absence
de la fondation d'une police nationale
telle que celle de l'Allemagne de l'Ouest.
Ces dernières années, le pays a connu une
croissance importante de la sécurité.

Le soutien des impérialistes américains
à ce mouvement semble être à la source de
l'insurrection. En effet, les révoltes dans le pays
sont le résultat d'un conflit entre les deux
gouvernements, qui ont été au sein de la même
communauté, mais qui sont de nature très
différente.

Dans

« TRIBUNE INTERNATIONALE »

N° 32

Les résolutions et documents adoptés par le Conseil général de IV^e Internationale (Centre international de reconstruction) :

- Sur la révolution nicaraguayenne
- Sur la révolution noire contre l'apartheid en Afrique du Sud
- Sur les problèmes de reconstruction de la IV^e Internationale

TRIBUNE INTERNATIONALE

Journal politique de « IV^e Internationale »
(Centre international de reconstruction)

le numéro : 10 F

(Voir les conditions d'abonnement, la formule d'abonnement
couplé avec *La Vérité à la fin de la revue*)

En fonction des circonstances, nous pouvons faire certains changements pour répondre à certaines demandes. Cependant, nous devons faire attention à ce que ces changements ne démontrent pas l'absence de volonté de nos amis sans ambiguïté. Par exemple, Allemend H. Giesch, inventeur du terme « euro-social »,

n'est pas le radical présenté par Giesch. Au contraire, ce sont les mesures prises par capitalistes et à leur compte qui provoquent la catastrophe.

« Des assassins attachés à la même chaîne »

Ces dernières années, les capitalistes européens se sont rapprochés. L'expression de l'Europe à nos assassinats attachés à la même chaîne, mais elle est en effet une réalité. Mais il n'y a pas

de capital européen. Ce n'est que sur le terrains de la « planification » des mesures anti-sociales qu'elles coexistent. Ainsi, lorsque des bourgeois d'Europe se disent pas des moyens

APRES LA RENCONTRE GORBATCHEV-REAGAN

Une nouvelle phase de la crise de la bureaucratie en URSS (deuxième partie)

par L. GAUTHIER

La rencontre Reagan-Gorbatchev a confirmé l'analyse que nous développions dans la première partie de cet article (voir le précédent n° de la *Vérité*). En effet, pour la première fois depuis la signature des accords d'Helsinki, il y a 10 ans, une négociation globale a eu lieu à Genève, visant à redéfinir les conditions de la « coexistence pacifique », après les nouvelles défaites infligées depuis 10 ans par la lutte des classes internationale à la « sainte alliance » Moscou - Washington. L'article de F. Forgue sur la situation mondiale revient sur la signification de ce « sommet ». Aussi cette deuxième partie traitera-t-elle essentiellement des conséquences d'une telle rencontre, ainsi que de la signification de la « réforme » économique en URSS et du mouvement vers la révolution politique.

I - APRES LA RENCONTRE REAGAN-GORBATCHEV

Le sommet de Genève avait un but : resserrer la coopération contre-révolutionnaire entre les USA et l'URSS. Aussi avait-il été préparé par la recherche de résultats tangibles dans cette voie. Les déclarations de Reagan ne laissaient d'ailleurs planer aucun doute à ce sujet :

« Il faut discuter de l'ensemble complet des relations soviéto-américaines, non seulement le contrôle des armements, mais aussi les conflits régionaux, les relations bilatérales et le problème des droits de l'homme... une réelle amélioration de nos relations ne

peut résulter que de progrès dans ces quatre secteurs ».

Le sommet n'était pas un « point de départ » dans les relations entre la bureaucratie et l'impérialisme, mais un chaînon dans le resserrement de la coopération entre Washington et Moscou. Aussi bien, les tentatives soviétiques d'aboutir à un accord sur les armements ont fait long feu : il n'y a eu accord ni sur l'Initiative de défense stratégique, ni sur le désarmement en général. Et non seulement l'impérialisme n'a fait aucune concession, mais en imposant la poursuite de son pro-

gramme de surarmement, il a accentué la pression, déjà extraordinaire, qu'il exerçait sur l'URSS. C'est pourquoi à la suite des négociations, Reagan a pu déclarer qu'il avait agi « **à partir d'une position de force** ».

Or cet équilibre favorable à l'impérialisme est bien fragile. La course aux armements est certes utilisée par les USA comme un fantastique moyen de pression sur l'URSS — et de fait la bureaucratie doit s'appuyer de plus en plus sur l'impérialisme pour tenter de tenir en échec la révolution politique ; d'où ses concessions sans cesse renouvelées —. Mais dans le même temps cette pression de l'impérialisme est un fardeau insupportable pour les masses d'URSS, qui résistent aux attaques de la bureaucratie. Et si celle-ci est prise à la gorge par le mouvement de la révolution politique — comme en Pologne — c'est alors tout le système de la coexistence pacifique qui s'affaiblit. Aussi l'impérialisme, conscient de cet enjeu, cherche-t-il à « soutenir » la bureaucratie contre le mouvement de la classe ouvrière.

« L'esprit de Genève »

Un article d'*Herald Tribune* donne, de ce point de vue, le contenu du « sommet » de Genève.

« Si M. Gorbatchev continue d'agir comme d'habitude il mettra le général Jaruzelski en disgrâce, le blâmera pour le chaos et essaiera de restaurer la discipline socialiste. S'il n'en fait rien, le conflit viendra n'importe comment. Mais la Pologne est un groupe de dissidents fort de 35 millions de membres, et on ne peut agir à la légère avec elle. C'est la clef de l'Europe de l'Est. Les risques sont effrayants. Si M. Gorbatchev est aussi éclairé que certains le disent, il abandonnera ses prétentions sur la Pologne, laissera le général Jaruzelski se retirer avec dignité, accordera aux polonais ce que "Solidarité" demande et sauvera ainsi le monde d'un nouveau péril majeur ».

L'impérialisme, conscient de la fragilité de la bureaucratie face au mouvement des masses, doit agir pour aider celle-ci. C'est ainsi qu'après avoir accepté un nouveau rééchelonnement

de la dette extérieure de la Pologne, il vient de faire un pas supplémentaire pour appuyer la « normalisation » du pays. En effet, selon le conseil de l'OTAN, il faut créer « un dialogue entre les divers éléments de la société », et parvenir à une « réconciliation nationale ». L'impérialisme œuvre donc de toutes ses forces à cette prétendue « réconciliation nationale », euphémisme qui désigne l'écrasement du mouvement des travailleurs polonais. Il faut interpréter dans cette perspective la récente visite de Jaruzelski à Paris, immédiatement saluée par la presse polonaise sous le titre : « **L'esprit de Genève** ».

Dans le même ordre d'idées, Willy Brandt, en visite en Pologne, n'a pas manqué de se déclarer favorable à « **une Pologne stable** » ; en effet, a-t-il précisé « **Il est dans l'intérêt des européens de mettre à profit la chance d'une nouvelle phase de la détente et de la coopération** ».

Cette nouvelle phase, c'est l'esprit de Genève qui souffle encore...

Car l'impérialisme et la bureaucratie, engagés ensemble dans la coopération contre-révolutionnaire, ont besoin de resserrer les rangs pour faire face au développement de la situation mondiale.

En ce sens, les premières dispositions prises au lendemain du « sommet » indiquent qu'il s'agissait bien là d'une nouvelle tentative de préserver l'« ordre » mondial :

Pour maintenir ce dernier, il faudrait notamment régler la question palestinienne. Et, comme nous l'avons indiqué dans la première partie de cet article, la bureaucratie doit y apporter un concours de plus en plus actif : l'état qui se resserre autour du peuple palestinien ne procède pas de la seule force de l'impérialisme : c'est la Syrie, armée et soutenue par l'URSS, qui se fait l'instrument de son extermination. En outre, le 6 décembre 1985, à l'issue du sommet de Genève, a eu lieu une rencontre jordano-syrienne. A cette occasion, Schultz a déclaré : « **La Syrie pourra contribuer à la paix au Moyen-Orient** ». De même M. Ruhard, secrétaire d'Etat US pour le Proche-Orient, a déclaré avoir eu « **de très intéressantes discussions en Syrie** », où

il s'est rendu en visite. Parallèlement, une pression accrue s'exerce sur l'OLP pour lui faire accepter la résolution 242 de l'ONU, tandis que des progrès sensibles apparaissent dans la voie du rétablissement des relations diplomatiques entre la Pologne et Israël. Cette accélération, que nous avions analysée dans le cours de la préparation du sommet, et, à la suite de celui-ci, l'engagement de l'URSS dans le « règlement » de la question palestinienne, permettent désormais à Schultz de déclarer : « Des progrès importants ont été faits pour la paix au Proche-Orient ». On sait ce que signifie pour l'impérialisme, « la paix » au Proche-Orient.

Pour consolider cette « paix », l'assemblée générale de l'ONU a adopté à l'unanimité, les 7, 8, 9 et 10 décembre, un texte condamnant le « terrorisme ». En commission, Cuba a critiqué ce texte, et l'ambassadeur cubain a déclaré :

« C'est une honte que l'ONU n'ait pas le courage d'aller aux sources du terrorisme. Elle se refuse à condamner l'agression US contre le Nicaragua, les attentats de la CIA contre les dirigeants cubains, les crimes israéliens dans les territoires occupés ».

Mais tel n'est pas l'avis de l'ambassadeur du Kremlin à l'ONU, qui a apporté « le soutien total » de son gouvernement à cette résolution.

De son côté, l'ambassadeur US à l'ONU s'est « félicité » de son adoption unanime.

Pour éclairer, s'il était nécessaire, le sens d'une telle résolution, Schultz avait déclaré quelques jours avant le vote de l'ONU : « Les rapports du gouvernement de Managua avec le terrorisme apparaissent clairement ». Il s'autorisait pour ce faire de la politique de la bureaucratie du Kremlin qui, considérant que l'Amérique centrale relève de la zone d'influence US, donne le feu vert aux actuelles tentatives de déstabilisation du régime issu de la révolution. Ces dernières semaines, celles-ci se sont accentuées, préludant à de plus amples opérations de renversement du régime : l'encerclement diplomatique du Nicaragua, puis son encerclement militaire, le déclenchement — par le biais de la Contra — d'une guerre non déclarée, et enfin, à la suite

du « sommet », la livraison de matériel militaire sophistiqué (des SAM 7, notamment), indiquent clairement la véritable signification de « l'esprit de Genève ». Quelques jours avant sa rencontre avec Gorbatchev, Reagan, s'adressant à l'assemblée générale de l'ONU, avait appelé l'URSS à donner le gage de ses intentions pacifiques en contribuant à la résolution des « conflits régionaux ». Et il avait ajouté : « Il s'agit d'une occasion extraordinaire pour le camp soviétique de faire une contribution à la paix régionale, qui puisse à son tour promouvoir le dialogue à venir et les négociations sur d'autres questions critiques. »

Le message a été entendu : seul un engagement plus marqué de la bureaucratie à renforcer sans préalable son activité contre-révolutionnaire peut amener les USA à accepter de négocier les autres questions, en particulier la « course aux armements ».

L'ambassadeur de l'URSS à l'ONU, M. Troyanovski, y a répondu en déclarant, à propos de la volonté des USA de discuter des « conflits régionaux » : « Ce désir peut être accueilli positivement ». D'autre part, les éléments indiqués plus haut soulignent combien les dispositions prises par la « Sainte alliance » Moscou-Washington vont s'accélérer. (1)

En réalité, vu la situation mondiale, c'est un accord de la portée de celui de Yalta qui est nécessaire à l'impérialisme et à la bureaucratie du Kremlin. Mais la situation est aujourd'hui entièrement différente et rend impossible ce qui l'était alors : à Yalta, la bureaucratie pouvait répondre aux besoins de l'impérialisme en monnayant les conséquences de son contrôle sur les masses ; aujourd'hui, prise de panique et contrainte de faire face à la révolution politique, elle doit se soumettre de plus en plus aux conditions qu'il met à sa coopération, et cela dans une situation où la lutte des classes internationale a cependant déjà infligé nombre de

(1) Ainsi dans l'*« esprit de Genève »* La Pravda du 21 décembre 1985 écrit : « Il est nécessaire au nom du renouveau national de l'Afghanistan de créer une atmosphère de dialogue positif entre les forces sociales et politiques, y compris avec ceux qui ont des positions hostiles à la révolution... »

défaites à la « coexistence pacifique ». C'est pourquoi si la bureaucratie s'accroche comme à un dogme aux accords de Yalta, pour sa part, l'impérialisme considère aujourd'hui que l'heure est à une négociation d'ensemble remettant en cause, à son avantage, les accords issus de la seconde guerre mondiale.

« La division de l'Europe est artificielle et illégitime »

Partant visiter les bureaucraties hongroise, roumaine et yougoslave, Schultz a déclaré : « **la division de l'Europe est illégitime et artificielle** » ; il indiquait clairement par là que, dans le cadre de la coopération contre-révolutionnaire, l'impérialisme ne renonçait nullement à œuvrer à la pénétration capitaliste à l'Est de l'Europe, tout en s'alliant à la bureaucratie pour prévenir les nouveaux développements de la révolution mondiale. C'est là le centre de la politique US. Dans cet esprit, une semaine après le « sommet », quatre des plus grandes banques américaines ont offert un crédit de 400 millions de dollars à l'URSS pour l'achat de céréales. Et du 8 au 11 décembre, s'est réuni à Moscou le conseil économique et commercial soviéto-US, dirigé par le secrétaire d'Etat américain au commerce, M. Baldridge (qui avait déclaré au Figaro : « **Il est clair qu'une modification fondamentale dans nos rapports commerciaux dépend d'une amélioration de nos relations politiques** »).

A cette occasion, Baldridge a analysé le « sommet » comme « une étape majeure » dans les relations URSS-USA, ce en quoi il a trouvé un écho favorable au sein de la bureaucratie ; car pour Gorbatchev, « **dans le monde dangereux où nous vivons, nous**

n'avons pas le droit d'ignorer l'élément majeur de stabilisation que constitue le commerce ».

L'agence Tass apporte des précisions à ce sujet : « **Le plan quinquennal soviétique ouvre de vastes possibilités pour une participation des compagnies américaines à la réalisation d'ouvrages soviétiques majeurs** ».

Et on peut lire dans *La Tribune de l'Economie* du 11 décembre 1985 :

« Le président du Conseil commercial soviéto-américain M. James Giffen, estime que le commerce non-agricole, qui se monte actuellement à un milliard de dollars, pourrait tripler dans les circonstances actuelles du seul fait de l'amélioration du climat politique. ». Ainsi, la réalisation, à Genève, d'accords sur la base des propositions US conduit l'impérialisme à « aider » la bureaucratie tout en poursuivant dans ce cadre les buts qui sont les siens.

Et à ce sujet, les intentions et l'enjeu de la politique US apparaissent dans la déclaration de Schultz : « **L'expérience économique hongroise est hautement intéressante** ». (Nous avons analysé dans le n° 596 de *La Vérité* la signification de la réforme économique en Hongrie).

Car l'impérialisme ne renonce pas à réintégrer dans le marché capitaliste les pays où il a été exproprié. Combinant une formidable pression qui exacerbé les contradictions de l'économie soviétique — qui résultent elles-mêmes de la domination bureaucratique — avec une « assistance » à cette économie, il cherche ainsi à se frayer une voie... que lui entrouvre la bureaucratie, dont la politique, suivant la ligne de la « réforme économique » mise en œuvre par Gorbatchev, sape les fondements de la propriété d'Etat.

II - LA SIGNIFICATION DE LA « REFORME ECONOMIQUE » EN URSS

LES diverses tentatives de « réforme économique » en URSS, que nous évoquons dans cet article, sont l'un des enjeux des conflits au sein de la bureaucratie, con-

frontée à la résistance des masses soviétiques. C'est un sujet qui revient périodiquement, tant dans la presse soviétique que dans la presse occidentale. C'est pourquoi après l'article sur

l'analyse de « la réforme économique en Hongrie », paru dans le numéro 596 de *La Vérité*, il nous a semblé important, de faire le point sur les conditions particulières de l'économie soviétique et des tentatives de la « réformer ».

Une précision tout d'abord. Il ne s'agit pas pour nous, dans ce cadre limité, de traiter l'ensemble des problèmes de l'économie soviétique. Ensuite, il convient de souligner une question : il existe une masse d'ouvrages sur la situation économique de l'URSS. Mais toutes ces analyses se fondent sur une conception de l'économie prise en soi ; or, pour les marxistes, l'« économie » n'est que l'« anatomie » de la société composée de classes, c'est-à-dire qu'en elle, sont condensés et se reflètent les rapports sociaux entre les classes. De ce point de vue, on ne peut comparer une économie régie par le plan et une économie régie par le marché (c'est-à-dire l'économie d'un pays impérialiste et celle d'un pays où le capital a été exproprié). L. Trotsky s'en explique parfaitement dans *La Révolution trahie*. Les rapports sociaux s'expriment dans les relations qu'établit la bureaucratie avec l'impérialisme et avec les masses, et c'est cela qui conditionne l'analyse de l'« économie » soviétique au premier chef.

En effet, la situation en URSS aujourd'hui n'est plus celle qui prévalait à la mort de Staline. Les choses sont à la fois restées identiques et ont changé depuis lors, non comme produit mécanique du développement économique, mais comme la conséquence des concessions croissantes d'une part imposées par les masses à la bureaucratie et d'autre part du caractère des relations de celle-ci avec l'impérialisme.

Après Staline

En effet, à la mort de Staline, le fonctionnement de l'économie reposait pour l'essentiel sur la contrainte : les règlements concernant la discipline du travail, établis à la fin des années

trente, étaient toujours en vigueur (un retard pouvait être sanctionné par la déportation) et le travail forcé était généralisé : pour la période 1946-1950, la population moyenne des camps était de l'ordre de 10 millions de personnes. En relation avec la crise qui la déchire au lendemain de la mort de Staline et face au mouvement des masses, notamment dans les camps, (révoltes, mouvement massif de protestation allant jusqu'à la lutte armée...) où s'exprime en fait une situation générale en URSS, la bureaucratie, qui cherche également à se préserver des purges (sanglantes sous Staline), se voit contrainte de mettre fin à ce système de terreur.

Amnistie intérieure partielle, baisse des prix (représentant un cadeau de près de 50 milliards de roubles à la population), multiplication par 5, du prix d'achat par l'Etat de leurs produits aux paysans, reconversion d'usines d'armement en usines de fabrication de biens de consommation, abrogation de la réglementation du travail, sont alors quelques-unes des mesures prises pour tenter de désamorcer les mouvements en cours.

Mais, d'une part, ces mesures prises à la hâte ne règlent pas les problèmes d'une société dont les structures économiques restent dominées par une couche bureaucratique parasitaire ; d'autre part, loin de se relâcher, la pression des masses s'est nourrie de chacune des concessions qu'elles arrachaient à la bureaucratie.

La crise « économique » de 1963 (où, pour la première fois, l'URSS va acheter du blé aux USA, un an après la crise de Cuba), la situation en URSS, que les frères Medvedev ont décrite en détail dans leur *Krouchtchев, les années de pouvoir*, la succession des mesures aventuristes vont provoquer l'éviction du Premier secrétaire par la bureaucratie elle-même. Cette décision était dictée par le souci de la caste parasitaire au pouvoir de trouver enfin une certaine stabilité pour pouvoir jouir de ses priviléges, tandis qu'elle se trouvait confrontée à des grèves et à des émeutes ouvrières qui avaient pour point de départ une dégradation des

conditions d'approvisionnement ou de travail, et qui avaient éclaté en de nombreux points de l'URSS.

Avec la liquidation de Krouchtchev, allait surgir publiquement une « discussion » qui recoupait les « préoccupations » de la bureaucratie depuis la mort de Staline, et à laquelle restent attachés les noms d'économistes, de membres du Gosplan comme Nemtchkov, Stroumikline, Kantorovitch et, surtout, Liberman.

Liberman exprimait alors de la manière la plus claire les problèmes auxquels était confrontée la bureaucratie, et il est frappant de constater, à vingt-trois ans de distance, que ce sont les mêmes questions qui se « débattent » actuellement. Dans la *Pravda* du 9 septembre 1962, il écrivait :

« Il faut trouver une solution simple : l'élaboration d'un système de planification et de fixation des tâches des entreprises qui soit tel que ces dernières aient un intérêt vital à l'augmentation de leurs plans... Selon nous, si les entreprises reçoivent seulement les plans fixant le volume et l'assortiment de la production, et sur la base des objectifs en volume, élaborent elles-mêmes leur plan détaillé (productivité du travail, effectifs, coûts, salaires, investissements et innovations), plus la rentabilité sera élevée, plus la motivation sera forte. » On le voit, en matière d'« innovation », Gorbatchev n'a rien inventé.

En permanence, la bureaucratie cherche les voies et les moyens susceptibles de la sortir de l'impasse dans laquelle elle se trouve prise entre la résistance des masses et la pression de l'impérialisme, et confrontée à l'existence d'un marché mondial...

Un marché mondial dominé par l'impérialisme

« La division mondiale du travail et le caractère supra-national des forces productives modernes conservent toujours leur importance pour l'Union soviétique, et cette importance deviendra plus grande à mesure que s'accentuera son relèvement économique », explique L. Trotsky, dans la préface à *La Révolution permanente*.

Cette analyse de L. Trotsky il y a 50 ans est fondamentale pour comprendre la réalité de l'URSS en 1986.

En effet, malgré l'isolement de la Révolution russe et les distorsions introduites dans le développement économique du pays par cet isolement et par la rupture des liens avec la division internationale du travail — distorsions encore accrues par la domination bureaucratique —, les forces productives ont connu en URSS, sur la base de l'expropriation du capital et de la planification centralisée, un essor incomparable tirant le pays de la situation d'arriération qui était la sienne sous les tsars, pour développer une économie moderne.

Mais ce développement est d'une nature profondément contradictoire, conciliant des traits d'arriération, de formidables déséquilibres et des éléments anarchiques.

D'un côté, le prolétariat, principale force productive, a connu une extension massive : si l'on analyse les données chiffrées, la seule classe ouvrière (sans compter les techniciens et les employés) représente 48 % de la population active, en 1959, et 61 % en 1976. Mais, dans le même temps, cette extension s'accompagne des multiples contradictions de l'économie soviétique. Celles-ci sont fondamentalement de même nature que celles qui ont toujours ravagé l'économie soviétique sous la gestion de la bureaucratie et dont L. Trotsky avait donné une première analyse dans *La Révolution trahie* : bas rendement de l'industrie et de l'agriculture en comparaison avec la productivité du travail dans les pays capitalistes ; mauvaise qualité générale de la production, avec des distorsions et des ruptures entre les différents secteurs et branches, notamment entre l'industrie et l'agriculture, entre le secteur des moyens de production et celui des biens de consommation ; gaspillage bureaucratique et caractère artificiel des prix ; proportion énorme du revenu national consacrée à la politique d'armement.

Ce développement contradictoire se matérialise dans l'extension d'une cou-

che privilégiée qui écume le surproduit social.

Il y a presque 50 ans, L. Trotsky expliquait :

« L'accroissement général de la production, d'une part, la naissance de nouvelles exigences et de nouvelles disproportions d'autre part, élargissent la nécessité d'une liaison avec l'économie mondiale. Le programme d'"indépendance", c'est-à-dire d'une économie se suffisant à elle-même, révèle de plus en plus son caractère réactionnaire et utopique. »

En ce sens, le développement de l'économie soviétique, sa diversification rendent de plus en plus urgente la nécessité pour elle de s'intégrer à la division internationale du travail. En tout état de cause, cela serait vrai y compris si le prolétariat détenait le pouvoir politique en URSS. D'autre part, cette diversification de la production rend de plus en plus anachronique et déficiente la planification bureaucratique et requiert de plus en plus la participation active des producteurs à l'élaboration et à l'application du plan. Mais ce n'est possible qu'autant qu'ils détiennent le pouvoir politique. Or, la caste parasitaire cherche à défendre ses priviléges, dont la source est précisément *le monopole du pouvoir politique qu'elle détient*.

Car la gestion de l'ensemble des rapports sociaux par la bureaucratie distord les rapports de production nés de la révolution d'octobre 1917. Sa position sociale en fait la courroie de transmission de la pression de l'impérialisme sur l'URSS. De par sa nature, la bureaucratie aborde donc cette question de l'intégration à la division internationale du travail non pas sur la base de l'expropriation du capital, mais dans la perspective de la survie de l'ordre impérialiste et donc de la subordination de l'économie soviétiques aux lois et aux besoins du capital. C'est ce qu'explique L. Trotsky dans un chapitre de *La Révolution trahie*.

« Sans économie planifiée, l'URSS serait rejetée à des dizaines d'années en arrière. En maintenant cette économie, la bureaucratie continue de remplir une fonction nécessaire. Mais c'est

d'une telle façon qu'elle prépare le pillage du système et menace tout l'acquis de la révolution. » (*Où va l'URSS ?*).

Si, à un prix terrible pour les masses soviétiques, elle a « pu » éviter de recourir au marché mondial, cet isolement est devenu depuis longtemps impossible. La bureaucratie a dû se rendre à l'évidence : elle devait céder à cette énorme pression du marché mondial.

La « crise » en URSS

Il est indispensable de saisir la nature du développement contradictoire de l'URSS. On ne peut parler de la « crise » de l'économie soviétique comme on parle de la crise des pays impérialistes. Car les contradictions n'y sont pas les mêmes que dans les pays capitalistes : dans ces pays, elles surgissent des rapports de production — les forces productives étouffent dans le cadre de la propriété privée des moyens de production —, tandis qu'en URSS, ces contradictions résultent de la domination bureaucratique sur l'économie planifiée. Mais en URSS comme dans les pays capitalistes, les cadres nationaux sont devenus antagoniques au développement des forces productives. Si bien que le point commun à ces contradictions — malgré leur diversité et celle des systèmes économiques —, c'est qu'elles ne peuvent être résolues que par de nouvelles avancées de la révolution mondiale, et qu'elles trouvent une expression concentrée sur le continent européen par l'unité de la révolution sociale et de la révolution politique.

En ce qui concerne l'URSS, l'*aggravation de la crise de la planification* vient en premier lieu de la dépendance accrue de l'URSS par rapport au marché mondial impérialiste. La manifestation la plus nette en est l'inégalité du développement des branches économiques. Trotsky soulignait déjà cette question en indiquant : « Le danger ne réside pas dans un accroissement ralenti, mais dans la non-concordance des différentes parties de l'économie. »

L'ensemble des analyses, aussi bien occidentales que soviétiques, recon-

naissent cette inégalité. Ainsi, malgré un développement inconnu dans le système impérialiste, l'industrie soviétique a été incapable de transformer l'agriculture. Qui plus est, elle n'arrive pas à empêcher la chute de la production agricole qui, se répercutant sur elle, freine à son tour son propre développement. Cette crise permanente de l'agriculture et ce retard industriel s'expliquent, comme nous l'avons indiqué plus haut, par l'existence d'un marché mondial et un impossible développement dans le cadre du « socialisme dans un seul pays », politique imposée à l'Etat ouvrier par la bureaucratie : **à l'époque de l'impérialisme, une concordance entre les diverses branches économiques ne peut s'établir que sur un plan international.**

Les accords passés entre l'impérialisme et la bureaucratie sont de ce point de vue significatifs : la bureaucratie cherche à obtenir de l'impérialisme des crédits, du matériel pour pallier les déséquilibres entre les différentes branches de la production. Par là, elle cherche à « détendre » les contradictions qui se manifestent sur le terrain économique, mais qui sont en réalité le produit de rapports politiques.

Et c'est là également la signification de la tendance, récurrente en URSS, à recourir aux « réformes économiques », qui n'est en fait qu'une tentative d'adapter l'économie soviétique au marché mondial dominé par l'impérialisme. Dans ces conditions, le fil de la réforme est alors de donner aux lois qui règnent sur le marché le rôle de « régulateurs » économiques de l'économie planifiée.

Une dépendance accrue

Cette question de la « réforme », ainsi que nous l'avons montré dans la première partie de cet article, est d'une brûlante actualité aujourd'hui en URSS. Dans la « discussion » en cours, les dirigeants du Kremlin sont tous d'accord sur un point : les indicateurs globaux de l'économie soviétique révèlent une crise d'ensemble du système.

Le tableau ci-dessous cité par M. Drach dans *La Crise dans les pays de l'Est*, met en évidence une baisse continue de la productivité du capital (il s'agit du rapport entre la valeur du capital investi et la valeur de la production).

	1971- 1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983*
URSS	- 2,8	- 2,6	- 2,9	- 2,2	- 4,8	- 3,6	- 3,4	- 2,6	- 2,6

Source : *Etude sur la situation économique de l'Europe : 1971 et 1983* (Avant-projet), Nations unies, New York, 1972 et 1984.

* Estimations.

Les investissements nécessaires à la production d'une « unité de produit national » sont de plus en plus élevés. C'est la conséquence de la pratique qui consiste à fonder le développement économique essentiellement sur la création d'équipements nouveaux, au détriment de l'entretien et de la modernisation des équipements existants. De plus, dans la « tradition » bureaucratique du développement extensif, l'essentiel de l'investissement dans le domaine industriel est consacré à la construction de nouvelles capacités de production, même si les « disfonctionnements » et l'anarchie bureaucratique

font que de nombreux projets sont bloqués avant d'être terminés, du fait par exemple de rupture dans l'approvisionnement des chantiers (la presse soviétique fourmille de remarques acerbes sur les travaux commencés et jamais finis).

En outre, le taux de mécanisation des tâches reste très faible : une forte proportion d'ouvriers effectuent encore un travail manuel, et le simple entretien de l'appareil de production oblige les entreprises à « se débrouiller » (en fabriquant elles-mêmes les pièces dont elles ont besoin, par exemple). Cette « déspecialisation » pèse évidemment

très lourd et concourt à la faible productivité. D'autres indices globaux soulignent encore un ralentissement du taux de croissance du revenu national et des investissements, ainsi que de la productivité du travail (le « redresse-

ment » observé en 1983 est attribué aux mesures d'Andropov).

Les tableaux ci-dessous indiquent la baisse des investissements par rapport au revenu national :

LA CROISSANCE DU REVENU NATIONAL ET DES INVESTISSEMENTS DE 1951 A 1983
(taux de croissance annuels, en %)
REVENU NATIONAL

	1951-1955	1956-1960	1961-1965	1966-1970	1971-1975	1976-1980	1980	1981	1982	1983	1981-1985 (Plan)
URSS	11,3	9,2	6,6	7,2	5,1	4,3	3,9	3,3	4,0	4,0*	3,4
INVESTISSEMENTS											
	1951-1955	1956-1960	1961-1965	1966-1970	1971-1975	1976-1980	1980	1981	1982	1983	1981-1985 (Plan)
URSS	8,9	11,0	8,0	7,8	6,8	3,4	2,4	3,8	3,6	5,0	2,0

Source : *Etude sur la situation économique de l'Europe en : 1956, 1957, 1958, 1960 ; 1961 à 1970 ; 1970 à 1980 ; 1983*. (Avant-projet), Nations unies, New York.

* Estimation.

	1961-1965	1966-1970	1971-1975	1976-1980	1980	1981	1982	1983
URSS	4,5	5,5	6,2	2,8	2,5	2,5	1,9	3,5

Source : *Etude sur la situation économique de l'Europe : 1970 ; 1971 à 1980* (Avant-projet), Nations unies, New York, 1972 et 1984.

Il faut tout d'abord souligner que cette baisse des investissements productifs, comme l'augmentation des dépenses d'armement, est le produit direct de la pression du marché mondial dominé par l'impérialisme : nécessité de défense face à la politique de Reagan, d'armement à outrance, mais d'autre part, compte tenu à la fois du développement technologique et du retard

industriel de l'URSS (produit des déséquilibres internes), l'investissement dépendant largement des importations venant des pays capitalistes.

Ainsi, le tableau ci-dessous indique l'augmentation de la part des machines importées dans l'investissement productif global, et dans cette part, la progression de la part en provenance des pays capitalistes

Année	Part des biens « équipements » et des machines importées de l'invest. global productif	Part des biens et machines venant de l'Ouest
1959	16 %	2 %
1975	27 %	40 %

On voit ainsi dans ce tableau la progression de la part prise par les importations venant des pays impérialistes (progression de 38 % en 16 ans). En outre, il faut souligner dans ce cadre la part en machines et biens d'équipement importés des « petits » pays du COMECON, sur la base d'un échange défavorable où la bureaucratie du Kremlin s'est livrée à un véritable pillage de ces pays. En ce sens, les diffi-

cultés que connaissent actuellement ces derniers renforcent encore la nécessité pour le Kremlin de se tourner vers l'impérialisme, pour qu'il contribue à prendre en charge la « crise » de ces pays et à combler ainsi le manque à gagner pour l'URSS. En même temps, il faut souligner que la bureaucratie, par crainte du prolétariat et pour la défense de ses priviléges, ne peut s'intégrer purement et simplement au

marché mondial. Car cela impliquerait la dislocation de la planification, dont elle tire sa position. C'est pourquoi, certes avec les méthodes bureaucratiques qui affaiblissent l'économie soviétique par rapport à l'impérialisme, elle ne peut pour autant abolir le monopole du commerce extérieur. Elle se voit donc contrainte — tout en accumulant de nouvelles concessions à l'impérialisme — de « résister » à une

trop grande intégration. Ainsi, la part du commerce extérieur par rapport au PNB ne s'élève qu'à 8 % en 1980 contre 25 % à la France ou 40 % à la Hollande, ce qui en indique les limites ; mais cela souligne d'autant plus son caractère de dépendance accrue vis-à-vis de l'impérialisme. En effet, ce qu'il faut juger pour le comprendre, c'est la structure de ce commerce extérieur.

Exportations	Matières premières	Machines, prod. manuf.	
Occidentaux	76 %	12 %	
Comecon	38 %	46 %	
Imports	Prod. aliment.	Matières premières	Machines
Occidentaux	18 %	4,5 %	78 %

La structure des importations et des exportations indique bien une dépendance accrue de l'URSS vis à vis des pays impérialistes ; ceci ressort clairement d'une étude publiée par la revue *Conjoncture* (août 85) sur l'évolution des échanges des pays industrialisés avec les pays de l'Est entre 1973 et 1983.

Apparemment les évolutions constatées apparaissent comme favorables à l'URSS puisqu'on est passé d'une situation de déficit à une situation excédentaire.

Le tableau ci-dessous montre comment se décompose cet excédent :

Solde des échanges avec les pays de l'Ouest (milliards de francs)

	1973	1983
Energie	- 1,6	+ 20,5
Produits manufacturés	- 2,6	- 16,8
Total	- 1,4	+ 0,4

L'URSS qui assurait moins de 5 % de l'importation des produits énergétiques des pays capitalistes avancés assure aujourd'hui plus de 10 % de leur approvisionnement. Mais cette progression des produits énergétiques (pétrole et gaz) s'est accompagnée

d'une dégradation de la part du marché des pays de l'Ouest détenue par l'URSS pour les autres catégories de produits.

	1973	1983
Produits agricoles	6,1 %	4,5 %
Produits manufacturés	5,2 %	3,2 %

Ces chiffres démontrent une moindre compétitivité des produits en provenance d'URSS, tant en coût qu'en qualité. La conséquence en est que les produits manufacturés qui représentaient 37 % des exportations de l'URSS vers l'Ouest en 1973 ne représentent plus que 14 % des exportations en 1983.

Ainsi, il serait alors possible, au simple vu de ces chiffres, de dire que la structure du commerce extérieur de l'URSS s'apparente à celle d'un pays arriéré : premier producteur mondial de pétrole depuis 1980, l'URSS exporte aujourd'hui à peu près autant que l'Arabie Saoudite. Elle tire 80 % de ses recettes en devises des exportations d'énergie (et 60 % des seules ventes de pétrole).

Nous savons bien pour autant que l'URSS — du fait de ses rapports sociaux de production, du développe-

ment de son économie — n'est pas un pays arriéré comme le sont les pays d'Afrique ou d'Asie. Et ceci contribue donc à souligner encore la contradiction entre son développement et sa dépendance vis à vis de l'impérialisme. D'une part, les marchés du pétrole et du gaz sont soumis à des fluctuations grandissantes et les cours sont déterminés à New-York et à Londres dans les bourses des pays impérialistes. D'autre part, le niveau de la production actuelle risque de ne pouvoir être maintenu qu'à un coût très élevé et par un recours considérablement accru à la technologie occidentale.

Déjà, au cours de l'hiver 84-85, l'URSS a été contrainte de cesser ses livraisons de pétrole à l'Ouest pendant plusieurs semaines. Par ailleurs, en 1984, près de 20 % des exportations de pétrole vers l'Ouest ont été assurés par la réexportation de pétrole importé de Lybie, d'Irak, d'Iran, d'Arabie Saoudite et payé en aide militaire et armement.

De même, il faut noter enfin une montée régulière des importations de produits alimentaires depuis 1982. Les importations de céréales ont été de l'ordre de 50 millions de tonnes en 1984, soit le déficit de production constaté par rapport au plan.

« Modernisation » ?

L'évolution du commerce extérieur de l'URSS permet de comprendre une des contradictions auxquelles se heurte la politique de modernisation voulue par Gorbatchev.

Au cours des dix dernières années, la bureaucratie du Kremlin, inquiète de l'évolution des pays de l'Est, s'est efforcée de réduire son endettement extérieur.

Elle est y arrivée, d'une part en développant ses exportations de pétrole, et d'autre part, en réduisant considérablement ses importations de technologie occidentale.

Mais parallèlement, les tares traditionnelles des instituts de recherche d'URSS ont persisté. Les mêmes plaintes sur les lenteurs, les obstacles rencontrés dans le passage de la recherche

à son application industrielle remplissent toujours les colonnes des journaux.

D'après un chercheur occidental : « Il existe dans tous les secteurs, un écart technologique prononcé entre l'URSS et l'Occident ; cet écart est d'autant plus inquiétant qu'il concerne tout autant les secteurs traditionnels de l'industrie que les domaines les plus évolués et porteurs de développement : électronique, automation, informatique et ceux comme la production de matériel de forage, d'exploitation et de transport d'hydrocarbures, d'importance fondamentale pour le proche avenir énergétique de l'URSS ».

Il apparaît, en conclusion, que l'URSS a besoin d'importer plus de technologie provenant des pays impérialistes, ne serait-ce que pour maintenir les conditions actuelles de l'équilibre de ses échanges extérieurs. Elle doit donc — « modernisation » oblige — recommencer à importer plus de machines, plus d'usines, plus de produits manufacturés en général et plus d'assistance technique.

Elle ne peut le faire qu'en recourant à nouveau aux crédits ouverts par les pays impérialistes, dans des conditions très largement déterminées par la rencontre Reagan-Gorbatchev et les accords noués à cette occasion.

Dans son rapport intitulé « L'accélération de la mise en pratique du progrès scientifique et technique : une nécessité vitale » et publié dans *La Pravda* du 12 juin 1985, Gorbatchev recommande :

« — de mieux utiliser les possibilités qu'offre la division internationale du travail et tout d'abord avec les pays socialistes
— de mettre de l'ordre dans l'utilisation des équipements importés ».

Car, indépendamment de la possibilité d'acquérir des équipements en Occident, l'URSS se trouve confrontée au problème difficile de la mise en œuvre et de l'exploitation à pleine capacité des équipements acquis.

L'acquisition d'équipements modernes et performants implique en préalable qu'ils s'intègrent dans une économie

au fonctionnement équilibré. Mesurant aux risques encourus, les difficultés que pose cette intégration, certains membres de la bureaucratie préconisent une attitude de résistance aux pressions de l'impérialisme et d'autarcie économique.

Ainsi, l'académicien Aleksanchov écrivait dans les *Izvestia*, quelques jours avant la publication officielle dans la *Pravda* du rapport Gorbatchev cité ci-dessous :

« L'URSS doit renforcer ses défenses, mais aussi accroître l'efficacité de son économie nationale dans tous les domaines, le plus vite possible et de façon indépendante à l'égard de l'Ouest, tout comme avant »

Les conséquences pour l'économie de l'URSS

Cette situation décrite ci-dessus et qui voit la bureaucratie se tourner vers l'impérialisme, c'est l'aveu du fait que ce pays a besoin de l'assistance du marché mondial pour pallier ses déséquilibres, dans une situation où, du fait de la politique de la bureaucratie, il se met encore plus en situation d'être l'objet des pressions de l'impérialisme US. On a vu comment les différents gouvernements US ont utilisé cette arme du commerce international.

L'impérialisme combine d'ailleurs cette pression économique avec la pression militaire. Nous avons expliqué qu'à la différence des USA, pour une économie comme celle de l'URSS qui n'est pas régie par la loi du profit, l'industrie d'armement n'est pas un volant d' entraînement, mais un fardeau et un frein.

Pour tenir les objectifs de croissance du plan, l'accroissement des investissements aurait dû se situer à un niveau largement supérieur. Ainsi que l'indiquait un article de la revue *Problèmes économiques* : « Ce sont les activités directement tournées vers la consommation qui risquent de devoir à nouveau supporter le défaut d'investissement. »

La crise des investissements agit comme un catalyseur du retard industriel, sous la forme de la non-concordance des branches économi-

ques, de leur développement inégal, et se reflète et se concentre à son tour dans les tensions croissantes du budget. Le budget constitue un baromètre sensible de l'économie planifiée, des rapports sociaux et donc des rapports politiques.

L'article de la revue économique citée plus haut indique d'ailleurs : « Pour équilibrer leurs calculs de croissance, ils (les planificateurs) y ont introduit une hypothèse de productivité du travail bien invraisemblable, car peu conforme aux perspectives d'automatisation du travail ouvertes par l'augmentation prévue de l'investissement. Pour justifier ce surprenant optimisme, ils demandent aux Soviétiques un regain d'"efficacité". En somme, tout se passe comme si la population devait compenser par son acharnement au travail le manque à investir de l'économie et "gagner" ainsi l'évolution de son niveau de vie. »

Il serait ici fastidieux de montrer en quoi la politique d'armement dictée par l'impérialisme qui aboutit au sacrifice de l'investissement, va avoir des conséquences dans tous les domaines : énergie, agriculture, technologie... Il suffit de dégager l'élément qui saute aux yeux des économistes occidentaux étudiant le plan soviétique : attaque en règle contre le niveau de vie des travailleurs, augmentation des cadences, « discipline du travail », telles sont les perspectives de la bureaucratie, incapable de se sortir de la dépendance du marché mondial, par suite de sa politique de défense de l'ordre impérialiste.

Mais pour mettre en œuvre jusqu'au bout cette politique, il faudrait disloquer l'économie planifiée, ce qui signifierait le chômage et la misère pour des millions d'ouvriers, leur liquidation sociale par la liquidation de la propriété sociale. Dans *La Révolution trahie*, Trotsky dégage l'analyse fondamentale qui permet de saisir la situation réelle en URSS :

« ... En tant que force politique, la bureaucratie a trahi la révolution. Mais la révolution victorieuse, fort heureusement, n'est pas seulement un programme, un drapeau, un ensemble d'institutions politiques, c'est aussi un système de rapports sociaux. Il ne suf-

fit pas de la trahir, il faut aussi la renverser. Ses dirigeants ont trahi la Révolution d'octobre, mais ils ne l'ont pas encore renversée. La révolution a une grande capacité de résistance, qui coïncide avec les nouveaux rapports de propriété, avec la force vive du prolétariat, avec la conscience de ses meilleurs éléments, avec la situation sans issue du capitalisme mondial, avec l'inéluctabilité de la révolution mondiale. »

Aussi, la bureaucratie, par peur du prolétariat, face à sa résistance, est-elle contrainte de remettre en cause ses propres réformes. Mais les contradictions économiques ne cessent alors de s'aggraver. Et, à leur tour, elles accentuent les contradictions sociales et le mouvement vers la révolution politique.

La résistance ouvrière aux réformes

Ainsi, en relation avec les « discussions » des années soixante, Kossyguine engage, en 1965, une « réforme économique » s'inspirant des propositions de Liberman. La résistance des masses, l'opposition d'une fraction de la bureaucratie dominante et surtout celles des couches intermédiaires vont interrompre cette tentative.

En effet, en 1970, soit cinq ans après la mise en œuvre de la réforme, le directeur d'une usine expliquait à la revue soviétique *EKD* : « La réforme étend les droits de l'entreprise de manière considérable ; le ministre les limite de manière non moins considérable. » L'enquête menée par la revue *EKD* révélait que 80 % des chefs d'entreprise considéraient que la « réforme » n'avait rien changé.

De fait, elle ne s'était même pas réellement appliquée, car de larges secteurs de la bureaucratie, confrontés à une véritable résistance ouvrière et voyant leurs priviléges menacés, se dressèrent contre la « réforme ».

C'est notamment à travers la faible productivité du travail que la classe ouvrière tient tête à la bureaucratie. « A demi-salaire, demi-travail », dit-on en URSS...

Et la bureaucratie cherche par tous les moyens — autres que la prise en charge par les producteurs eux-mêmes de l'organisation de la production, qui signifierait son renversement comme bureaucratie — à éléver cette productivité. D'où les appels permanents à la productivité, à la discipline du travail et à la célébration du mouvement Stakhanov, comme l'a fait récemment Gorbatchev.

Mais comme l'efficacité des mesures du type de celles qu'a prises Andropov (discipline) est limitée — on l'a vu —, il ne reste à la bureaucratie qu'un autre recours pour intensifier sa pression sur les travailleurs : s'en prendre aux salariés et aux primes.

Or, les travailleurs soviétiques résistent à l'instauration d'un système de primes, liant l'évolution de leur rémunération aux résultats économiques, ne serait-ce que parce qu'ils connaissent mieux que quiconque l'anarchie de la production : celle-ci aboutit (du fait de l'approvisionnement, par exemple) dans presque toutes les entreprises, à l'alternance de périodes d'inactivité et de périodes de travail très intenses (que les travailleurs appellent « tempêtes »), et engendre une incertitude absolue quant à la capacité de l'entreprise de remplir les normes du plan. Et, de fait, avec l'accord tacite des ministères, les chefs d'entreprises s'efforcent de maintenir une force de travail excédentaire par rapport aux besoins moyens « normaux », de façon à être à même de faire face aux périodes de pointe, où se réalise l'essentiel de la production.

En URSS, on dit couramment d'un article défectueux qu'il s'agit d'un article « de fin de mois ». Le problème de la qualité des produits est tel en Union soviétique que — comme l'a expliqué Trotsky dans *la Révolution trahie* — c'est l'un des terrains d'affrontement entre les masses et la bureaucratie qu'elles rejettent : les producteurs qui sont également des consommateurs refusent d'« épouser » les stocks de produits défectueux que veut leur livrer la bureaucratie et réclament des articles de qualité.

D'où les discours de Gorbatchev sur cette question de la « qualité », le problème est d'autant plus urgent que la

mauvaise qualité des biens de consommation interdit aux promesses d'augmentation des salaires et des primes d'obtenir l'effet escompté.

Il ne suffit pas de mieux payer les ouvriers, encore faut-il assurer des conditions d'approvisionnement qui leur permettent d'améliorer effectivement leur niveau de consommation. Or, on constate que la population soviétique, dans l'ensemble, dispose d'une épargne considérable par rapport à son revenu. Cela ressort clairement d'une « lettre de lecteur » publiée dans « *Komsomolskaia Pravda* », où une jeune ouvrière déclare au journal, le 29 septembre 1984, qu'elle ne souhaite pas faire d'efforts pour gagner plus : « Que pourrais-je acheter de plus ? Je comprends que notre société ne puisse offrir à tout le monde des vêtements à la mode. Mais il n'est pas obligatoire que ceci soit fait pour tout le monde ; les bonnes choses doivent être réservées aux plus méritants. Or, les plus méritants sont les ouvriers. Pourquoi ne pas ouvrir dans les usines des magasins qui seraient approvisionnés en priorité ? » A cela, le bureaucrate n'a d'autre réponse que la « discipline du travail », comme ce « journaliste » qui répond : « Un travail conscientieux pour le bien commun, voilà ce qui nous unit. »

Ainsi, les *Izvestia* de février 1985, commentant les difficultés de l'extraction minière, déplorent « le bas niveau de la discipline du travail » et estiment, après avoir évoqué Stakhanov, « qu'il faut apprendre aux jeunes à travailler comme leurs aînés ».

Cette contradiction entre une politique de « mobilisation » de la main d'œuvre fondée sur les « stimulants matériels » et l'incapacité de résoudre le problème de la distribution des biens de consommation en quantité et en qualité avait été perçue dès le départ par Kossyguine, lorsqu'il déclarait :

« A l'avenir, quand nous serons en mesure d'augmenter considérablement la production d'articles de consommation et d'accumuler les réserves nécessaires de tels articles, il sera possible d'abolir le système qui consiste à fixer les fonds de salaires pour l'entre-

prise. » (« *Exposé des principes de la réforme* » - *Izvestia*, 28 septembre 1965).

25 ans après, le problème reste entier...

Le rapport de Novosibirsk

Dans les hautes sphères de la bureaucratie, on ne se fait aucune illusion sur l'état réel de la situation, et l'on cherche en permanence les voies et les moyens de « réformer » l'économie soviétique.

Ainsi, courant août 1983, un séminaire d'économistes réuni à Moscou, a pris connaissance d'un rapport établi par Tatiana Zalavskaya, directrice de la section des problèmes sociaux de l'Académie des sciences de l'URSS. Ce rapport, qui n'a jamais été officiellement publié, est connu à l'Ouest sous l'appellation de « rapport de Novosibirsk ».

Après une analyse de la situation de l'économie, l'auteur explique :

« A notre avis, il faut en chercher la raison dans l'arriération du système des rapports de production et du mécanisme de gestion étatique de l'économie qui le reflète, par rapport au niveau de développement des forces productives, ou plus concrètement dans l'incapacité de ce système à garantir une utilisation complète et suffisamment efficace du potentiel de travail et d'intelligence de la société. »

Elle se prononce très clairement ensuite en faveur de deux grandes options :

1) le recours systématique aux lois du marché comme régulateurs des équilibres économiques entre branches de production : « L'émergence et l'aggravation permanentes, observées au cours des années passées, de disproportions entre régions, branches et entre secteurs de l'économie, témoignent plus nettement que tout autre symptôme que la gestion centralisée administrativement de l'économie a épuisé toutes ses possibilités ; elles soulignent la nécessité d'utiliser de façon plus active les régulateurs "automatiques" de l'harmonisation des divers secteurs de la production, liés au déve-

l'opposition des rapports de l'économie de marché. »

2) L'abandon des méthodes « administratives » de contrôle des travailleurs au profit de « stimulants » permettant d'améliorer la productivité : « Est-il vrai que plus on contrôle rigoureusement tous les aspects de l'activité des travailleurs, plus leurs résultats s'améliorent ? Il faut répondre non à cette question, et ce pour toute une série de raisons. (...) Ainsi, la société socialiste aurait intérêt, tout en réglementant les aspects essentiels de l'activité socio-économique des travailleurs, à leur laisser un assez large domaine de liberté de comportement individuel. D'où la nécessité de réguler de manière particulière le comportement, c'est-à-dire le rapport subjectif des travailleurs à l'égard de leur activité sous-économique. Mais là, les méthodes administratives de gestion sont impuissantes. On ne peut diriger le comportement que de façon indirecte, à l'aide de stimulants prenant en compte les besoins économiques et sociaux des travailleurs, et orientant leurs intérêts dans le sens nécessaire à la société. »

Ce rapport est à la fois un constat d'échec de toutes les grandes mesures prises par la bureaucratie ces vingt dernières années pour tenter de « réformer » l'économie soviétique, et dans le même temps une nouvelle manifestation de cette tendance « restaurationniste » du capital, récurrente à la bureaucratie, avec les limites imposées par la lutte des classes du prolétariat d'URSS, et les contradictions qui en découlent. Car si la caste parasitaire du Kremlin, comme l'explique Trotsky, gère le pays « d'une telle façon qu'elle prépare le torpillage du système », et favorise la pression du capital mondial ainsi que la tendance à la restauration du capital, elle se heurte néanmoins aux rapports sociaux basés sur la propriété d'Etat, qui est la source de son pouvoir et de ses priviléges. D'où de formidables contradictions.

Décisions et résolutions sans suite...

L'ensemble des décisions prises par le comité central du PCUS et le Conseil

des ministres, en juillet 1979, comportait déjà toutes les mesures dont les conditions d'application sont encore en cours de discussion aujourd'hui :

- planification centralisée d'un nombre réduit d'objectifs pour l'entreprise,
- mesure des résultats de l'entreprise à partir d'un nombre réduit d'indicateurs (indices),
- organisation des équipes de travail en brigades à l'intérieur desquelles les rémunérations peuvent être réparties en fonction de la contribution de chacun à la production.

Or, pour ne prendre qu'un exemple, en août et septembre 1984, la revue théorique *Kommunist* publiait deux articles qui peuvent être considérés comme résumant l'essentiel du « débat » en cours sur la réforme économique : le docteur en économie Ignatovski s'élève contre les tendances récentes qui mettent en avant les résultats monétaires comme indicateurs d'activité ; la seule solution conforme aux enseignements de Marx, dit-il, est le renforcement du contrôle politique sur les entreprises. Le docteur en économie Abalkin lui répond que la situation économique est catastrophique et qu'il faut s'armer de la méthode du marxisme-léninisme pour rechercher les causes et arrêter les solutions ; la seule façon, d'après lui, de passer d'un développement extensif à un développement intensif de l'économie, c'est d'établir des règles du marché permettant une réelle décentralisation des décisions économiques autres que les orientations du plan. Sur un point cependant, nos deux « économistes » sont d'accord : les décisions économiques prises par le comité central, en 1979 et depuis, n'ont pas été réellement appliquées.

C'est ainsi que les articles triomphants sur l'extension rapide et les résultats du système de travail en brigade doivent être mis en balance avec ceux qui expliquent qu'il est possible de surmonter la résistance des ouvriers et des contremaîtres. En novembre 1982, en juin 1983 et encore en décembre 1984, le comité central, le conseil des ministres et le conseil central des syndicats ont discuté des moyens de stimuler la mise en place des brigades et de lutter contre la tendance très généralement observée

à baptiser "brigades" des équipes de travail qui continuent à fonctionner comme précédemment.

La dernière en date de ces résolutions (décembre 1984) déplore la lenteur des organisations du parti à prendre en charge cette politique et « la faiblesse du travail idéologique préalable » qui fait, toujours d'après le rédacteur de la résolution, que de nombreuses brigades n'ont qu'une existence formelle. Cette résolution annonce en conclusion une mesure très importante : l'augmentation des salaires pour les chefs de brigades (jusqu'à 20 % du salaire moyen) et pour les contremaîtres et ingénieurs responsables de l'organisation du travail et de la fixation des normes de production (jusqu'à 50 % de leur salaire de base). Il s'agit, et c'est le principal obstacle rencontré par les « réformateurs » sur les lieux de production, de surmonter la réticence de l'encadrement à affronter les ouvriers sur le terrain de la productivité et de la « discipline du travail ».

Malgré les nombreuses déclarations sur les « stimulants matériels », les ouvriers savent d'expérience qu'ils n'ont rien à attendre d'une réforme de la gestion des entreprises. Comme cette ouvrière citée plus haut, ils savent que les quelques roubles supplémentaires promis ne leur donneront pas accès aux produits qu'on ne trouve que dans les magasins réservés à la bureaucratie. Ils savent que, de toute manière, les contremaîtres, les cadres et les dirigeants d'entreprises défendront leurs priviléges et leurs trafics. Trafics qui prennent même fréquemment la forme de racketts à l'encontre des ouvriers.

Par ailleurs, que ce soit pour couvrir des trafics ou pour annoncer des résultats conformes au plan, le trucage est une pratique générale dans les entreprises, comme dans les administrations ou les comités du PCUS à tous les niveaux. La presse fournit, là encore, de multiples exemples. Ainsi le quotidien *Industrie socialiste* publie, en avril 1985, une série d'articles sur les faux en écritures constatés dans les entreprises :

— dans la moitié des entreprises dépendant du ministère des Matériaux

de construction, des faux en écritures ont été constatés ; ils ont servi à justifier le versement de primes injustifiées pour plus de 1 million de roubles, en 1984.

— même constatation dans 20 entreprises sur 25 dépendant du ministère de l'Industrie pétrochimique et dans 65 gares ferroviaires sur 75 gares contrôlées.

Le journal souligne que, dans de nombreux cas, les primes illégalement versées sont empochées par des responsables.

Quelques jours plus tard, le quotidien *les Izvestia* rendait compte d'une réunion des responsables du Parquet d'URSS consacrée à la lutte contre les « trucages du plan » et les « faux en écriture » ; il annonçait que 10 000 contrôles effectués avaient abouti à l'inculpation de 18 000 personnes ! Au cours de la réunion du comité central de juillet 1985, le Procureur général de l'URSS a dénoncé « l'incurie, le gaspillage et la dilapidation des biens publics » qui marquent l'activité de nombreux ministères (et donc des entreprises qui dépendent de ces ministères). En Ouzbekistan, dans les dernières années, le trucage des chiffres a porté sur des centaines de milliers de tonnes de coton. Il s'agit là, bien évidemment, de la partie visible de l'iceberg...

Le principe de base de l'organisation du travail en brigade étant la mesure des résultats par un système de « comptabilité économique », on mesure les obstacles à la mise en place d'une telle réforme. A l'hostilité plus ou moins ouverte des ouvriers, s'ajoutent l'attentisme et, dans certains cas, le sabotage des responsables à tous les niveaux.

A ce propos, la *Pravda* et les *Izvestia* du 12 mai 1985 rendent compte, dans les mêmes termes, d'une réunion de responsables de l'économie qui venait de se tenir autour de Gorbatchev. L'objet de la réunion était l'analyse des obstacles à la mise en œuvre de la réforme de la gestion des entreprises et des combinats agricoles. Dans son discours introductif, Gorbatchev insiste à plusieurs reprises sur le fait que le prin-

cipe de la réforme économique n'est discuté par personne (façon de dire, dans la langue de bois, qu'il y a une vive discussion), et que dès lors « **il faut passer des discours à l'action** ». C'est cette étape qui fait apparemment difficulté. Gorbatchev évoque ces problèmes de manière prudente : « **Il apparaît que de très nombreux cadres ne sont pas préparés psychologiquement à ces changements...** » Les participants à cette réunion se montreront plus précis en donnant quelques exemples du véritable blocage, par les ministères centraux et nationaux, de toute tentative de décentralisation.

Cette réunion était, à l'évidence, une opération de mobilisation d'un groupe autour du nouveau secrétaire général. Les critiques portées contre les cadres sont connues des dirigeants depuis longtemps, et les conclusions implicites de la réunion avaient déjà été formulées dans le « rapport de Novosibirsk » cité plus haut.

Il y est exposé (cité par M. Drach) que les forces qui s'opposent à une réforme décentralisatrice (et qui s'y sont de tout temps opposées) sont identifiables aux « groupes sociaux qui occupent dans le système existant une position élevée et qui y sont donc attachés par des intérêts personnels... Les tentatives de réforme entreprises au cours des derniers quinquennats ne tenaient pas compte des aspects sociaux du problème, et c'est là une des causes de leurs échecs ». Et l'auteur du rapport de conclure : « **Une solution positive n'est possible que sur la base d'une stratégie sociale soigneusement réfléchie visant à la fois à mobiliser les groupes intéressés au changement et à paralyser l'activité des groupes susceptibles d'y faire obstacle** ».

De la réforme à l'épuration

Ces rapports académiques (bien que très politiques sur le fond), ces discours édulcorés dans la presse centrale du PCUS, recouvrent une bataille politique au sein de l'appareil, qui faisait déjà rage avant la disparition de Brejnev.

Dans certaines Républiques, cet

afrontement entre clans rivaux de la bureaucratie prend la dimension de véritables épurations. L'âpreté des confrontations transparaît parfois dans la presse locale. Ainsi, *la Pravda Vostoka* rend compte, le 3 mars 1985, du plenum du comité central du PC d'Ouzbekistan, en citant longuement le rapporteur :

« **A notre grand regret, il apparaît clairement que des membres du parti, de soviets et des cadres de l'appareil économique ont participé au vol de biens de l'Etat et de ressources publiques... Nous ne tolèrerons pas les conservateurs et les personnes ayant des vues rétrogrades...** J'y insiste, nous nous débarasserons résolument des cadres dont l'activité ne répond pas aux nouvelles exigences et de ceux qui n'écoulent pas les conseils des organisations du parti, les ignorent et utilisent leur position officielle à des desseins privés. » Tout indique qu'il y a évidemment une forte résistance des cadres ainsi menacés dans la base même de leur existence sociale : l'acquisition et la distribution des priviléges. Le même rapporteur conclut ainsi : « **Mais certains individus qui ont occupé des postes élevés dans le passé, ont été renvoyés de leur emploi pour insuffisances ou fautes et ont ainsi été justement punis ; ces cadres ne se tiennent pas tranquilles. Ils essaient de calomnier les officiels honnêtes et responsables. Au lieu d'admettre franchement leurs erreurs, ils essaient de répandre des calomnies et dénigrent ceux qui travaillent sans se ménager et avec le maximum d'efficacité.** »

Cette résistance au sein de la bureaucratie et l'expérience antérieure telle que l'analyse Zalavoskaïa dans le « rapport de Novosibirsk » ont incité Gorbatchev à faire preuve tout à la fois de plus de prudence et de plus de détermination. Plus de détermination en ce sens que dès les premières semaines de son accession au pouvoir, il a placé des hommes proches de lui dans l'appareil de l'Etat et du parti.

C'est ainsi qu'après le « remerciement » de Romanov (l'ex-futur concurrent de Gorbatchev) de hauts dignitaires du régime membre du BP et du

CC, tel Tikhonov, 1^{er} Ministre soviétique, Grichine, chef du parti à Moscou ont également été limogés, avec une cinquantaine d'autres hauts responsables.

En six mois de pouvoir, il a procédé à plus de remplacements que Tchernenko en 13 mois et qu'Andropov en 15 mois.

En moins de 3 ans, les rivalités de clans ont provoqué le changement de près de la moitié des ministres fédéraux, plus du tiers des secrétaires de région et plus de la moitié des chefs de département du C.C.

Mais dans le même temps, Gorbatchev doit faire preuve de prudence face à l'hostilité de fractions de la bureaucratie : pour l'instant, il a fait une démonstration en s'attaquant aux puissants de la nomenklatura, ceux qui représentaient la continuité avec l'époque de Brejnev, sans s'en prendre aux échelons moyens et inférieurs de l'appareil. La grande majorité de la bureaucratie n'est pas atteinte encore par la politique de "rajeunissement" de Gorbatchev.

Il reste 41 ministres sur une centaine, et 77 premiers secrétaires de régions sur 157 qui doivent leur poste à Brejnev et à son équipe.

Mais la restructuration d'une partie de l'appareil bureaucratique, qui contrôle l'agriculture, montre que Gorbatchev et son groupe sont décidés à aller plus loin. Sur la vingtaine de ministres qui s'occupent de l'agriculture, la réforme rendue publique en supprime six (réforme de novembre 1985). Au cloisonnement vertical on substitue une structure horizontale, le comité d'état agro-industriel.

Certes il s'agit là d'une réforme purement bureaucratique qui ne peut en rien régler les problèmes réels de l'agriculture soviétique, mais ce qui est nouveau, c'est que le texte du décret prévoit ouvertement *des licenciements* (avec trois mois de préavis) pour les hauts fonctionnaires des ministères supprimés. On évalue à 7 000 le nombre de postes supprimés immédiatement et à 20 000 le nombre d'emplois supprimés lorsque la réforme sera achevée. Pour mesurer l'ampleur de

cette opération, il faut se rappeler que cette structuration ne touche que 6 ministères fédéraux sur les quelques 60 qui existent actuellement.

On voit là, l'ampleur des bouleversements en cours, et l'accélération de ceux-ci en prévision du XXVII^e congrès du PCUS.

L'enjeu du 27^e congrès du PCUS en février 86

Tandis que se multiplient les mises à la retraite, les limogeages et les arrestations, la nouvelle équipe au pouvoir prépare activement la tenue du XXVII^e congrès du PCUS.

Symboliquement, le congrès doit s'ouvrir le 25 février, date d'ouverture du XX^e congrès qui, entendit, en 1956, le rapport de Krouchtchev dénonçant les crimes de Staline.

Début novembre 1985 ont été publiés le projet des nouveaux statuts du parti, du programme du parti et du programme économique jusqu'en l'an 2000.

Ce nouveau programme du parti se substitue à celui adopté en 1961 (époque où Krouchtchev fixait à l'URSS l'objectif du dépassement des USA en dix ans).

En ce qui concerne le programme économique, à la différence du programme de 1961, la bureaucratie n'a pratiquement pas inscrit d'objectifs chiffrés.

Certains passages sont cependant très révélateurs des difficultés réelles de l'économie soviétique.

« Afin de compléter les ressources alimentaires :

- favoriser dans toutes les directions le développement des entreprises et l'organisation d'exploitations agricoles subsidiaires ;
- aider les exploitations subsidiaires des citoyens privés par l'attribution de prés et de pâtures, par la vente de fourrage, de grains, d'engrais, de jeune bétail et de volailles ;
- améliorer l'organisation de l'achat à la population des excédents de sa production agricole ;
- attribuer au moins 1 million de par-

celles de jardinage et de maraîchage par an ».

La bureaucratie manifeste ainsi le degré de confiance qu'elle a dans la possibilité de résoudre les problèmes de production alimentaire en appelant à la production privée.

Mais ce qui est notable, c'est que pour la première fois depuis le programme de 61, la fraction dominante au sein de la bureaucratie va chercher à inscrire dans le programme du parti, adopté par le congrès, sa volonté réformatrice, en reprenant intégralement la politique de Gorbachev :

- productivité et discipline du travail ;
- lutte contre le non-respect du plan et des délais de livraison ;
- indépendance économique de l'entreprise ;
- modernisation de l'économie par l'exploitation rapide du progrès technique et scientifique ;
- lier le salaire et les avantages sociaux à la productivité de chaque travailleur ;

Dans ce cadre le rôle dirigeant du parti (c'est-à-dire de la fraction dominante) est rappelé avec force :

« La force dirigeante de ce processus est le parti, noyau du système politique de la société soviétique. Sous sa direction fonctionnent tous les autres maillons de ce système : l'Etat soviétique, les syndicats, le komsomol, les organisations coopératives ou autres, qui reflètent l'unité et l'originalité des intérêts de toutes les couches de la population, de toutes les nations et peuples du pays. Agissant dans le cadre de la Constitution, le PCUS dirige et coordonne le travail des organismes d'Etat et de la société ».

Quant aux statuts du parti, les modifications apportées par rapport à la version de 1961 dénotent une volonté :
 — de reprendre en main les cadres du parti : affirmation de la responsabilité "pénale" des membres devant les instances du parti, prise en compte statutaire des lettres et plaintes des travailleurs, vote à mains levées dans les cellules de base, etc... ;

— d'engager les membres du parti dans la politique de modernisation de

l'économie ;

— de mieux encadrer la jeunesse, prolongation de 20 à 25 ans de la limite d'âge des komsomols (organisation de jeunesse, obligatoire pour les étudiants).

La « discussion » de ces projets dans la presse est bien évidemment une mascarade. Si elle porte sur des points mineurs, elle souligne néanmoins certaines préoccupations de l'équipe dirigeante. C'est le cas, notamment, des limogeages où la fraction dominante utilise la haine des masses pour les priviléges et la corruption pour procéder à ses « réajustements » internes.

Ainsi, un « lecteur » écrit dans la *Pravda* :

« A mon avis, il faudrait ajouter au projet de statuts que les abus de pouvoir et de position hiérarchique des membres du parti sont sévèrement punis (jusqu'à l'exclusion du parti). Il faut également renforcer les exigences vis-à-vis des dirigeants de plus haut rang, des communistes, qui ferment les yeux sur ces choses ».

En outre, parmi les mesures de préparation du XXVII^e congrès, Gorbachev fait réapparaître un projet de limitation du nombre des mandats. Une mesure de ce type aurait été votée sous Krouchtchev en 1961 et aurait été supprimée sous Brejnev en 1966 (sans d'ailleurs avoir été pleinement appliquée).

A quelques jours d'intervalle, la *Pravda* et le mensuel *Kommunist* publient des lettres de « lecteurs » demandant que soit limité à deux ou trois le nombre des mandats pouvant être détenus par une seule personne.

Un des « lecteurs » propose même que tous les organes du PCUS soient systématiquement renouvelés par tiers. On voit ceux qui sont visés par ces propositions : ceux qui, systématiquement sous Brejnev, ont accumulé les fonctions et les priviléges, et voient d'un très mauvais œil les changements dans l'équipe dirigeante.

Dans le même objectif, une campagne de presse a été lancée début décembre, vantant les mérites des responsables qui acceptent de partir en retraite. Un

feuilleton télévisé en cinq épisodes encense le responsable d'une ville qui « démissionne » au moment même où le pouvoir central s'apprête à le « promouvoir ». En effet, les « responsables » sont invités de plus en plus nettement à prendre une retraite « honorable », au moment où les préparatifs du XXVII^e congrès atteignent le stade des élections au niveau des structures régionales. Ces « responsables », premiers secrétaires des 157 régions et grandes villes, constitueront l'ossature du futur comité central et donc l'assise du pouvoir de Gorbatchev.

« C'est à ce niveau, estime-t-on de source diplomatique, ainsi que parmi les hauts fonctionnaires du gouvernement, que se situent les réticences au nouveau pouvoir ».

La *Pravda* et les *Izvestias* ont publié des articles demandant que soit créée une « législation sur les départs en retraite » : « Il y a encore beaucoup trop de gens qui ne veulent rien changer, voire qui opposent une résistance latente à la détermination d'assainir la société », écrivait récemment le journal *Sovietskaia Rossia*. Il est clair que les bouleversements au sein de la bureaucratie connaissent aujourd'hui une ampleur inégalée. La seule période qui pourrait être comparée à celle-ci, est celle du règne de Krouchtchev, qui

on le sait a été marqué par une profonde instabilité et a vu l'éviction du premier secrétaire du PCUS lui-même. Or, aujourd'hui, la situation politique en URSS est dominée par des rapports de forces beaucoup plus favorables aux masses qu'à cette époque (et cela sans même parler de la situation internationale).

La quantité des purges, l'éviction de centaines d'apparatchiks, conjuguées à la résistance ouvrière, au mouvement des peuples non russes d'URSS et au mouvement de la lutte de classe internationale, notamment la Pologne, créent les conditions d'une crise sans précédent en URSS. Sans faire de prophétie, on peut dire que nous entrons dans l'ère des convulsions bureaucratiques.

A l'évidence, la préparation du XXVII^e congrès du PCUS va concentrer le développement des contradictions au sein de la bureaucratie.

En effet, la bureaucratie stalinienne du Kremlin se trouve dans une impasse. Elle ne peut pourtant y demeurer. Tel est l'enjeu pour elle du règne de Gorbatchev.

A l'évidence également, cette situation ne peut perdurer pour les masses soviétiques. Telle est la logique contradictoire des forces en présence en Union soviétique.

III - LA MARCHE A LA REVOLUTION POLITIQUE

Cette situation générale pousse toutes les contradictions politiques, économiques et sociales, à s'aggraver. La bureaucratie doit sortir de l'impasse dans laquelle elle se trouve, et elle ne peut le faire, nous l'avons démontré, qu'en s'attaquant à la classe ouvrière et en faisant des concessions accrues à l'impérialisme.

Elle doit certes, pour défendre ses inté-

rêts, chercher à obtenir de l'impérialisme des contreparties : mais face aux développements de la révolution politique, dont la plus haute expression se trouve en Pologne, elle est contrainte de s'appuyer plus qu'hier sur l'impérialisme, contre les masses. Cependant, à son tour, cette situation aiguise les contradictions au sein de la bureaucratie et nourrit la résistance ouvrière.

« Je suis un ouvrier ordinaire »

Là se trouve une question fondamentale : nous avons indiqué comment depuis la disparition de Staline se sont modifiés les rapports de force en URSS ; le prolétariat, les peuples

d'URSS résistent à la bureaucratie. Cette résistance s'exerce par tous les canaux — si minimes soient-ils, et ils sont en général très réduits, étant donné la répression : La classe

ouvrière fait pression en refusant de voir supprimer ses primes, en exigeant que soient respectées ses conditions de travail, en arrachant par miettes des augmentations de salaires, en se dressant contre les conditions d'approvisionnement, et surtout en résistant à toute politique de « discipline du travail ».

Significatif à cet égard est le récit de cet ouvrier qui décrit l'état d'esprit des ouvriers face aux mesures prises par Andropov :

« On tente en ce moment chez nous de renforcer la discipline dans l'espoir qu'il sera possible par ce moyen d'augmenter quelque peu la productivité... Mais l'état d'esprit des ouvriers dépend non pas de la pression des hommes du parti et de leurs agents, mais d'une sollicitude attentive envers le monde du travail, ce qui manque à l'heure actuelle chez nous et n'existera pas non plus dans l'avenir » (Extrait d'un *Samizdat*, 1983).

En effet, cette résistance du prolétariat — si passive soit-elle — est cependant l'action vivante des rapports sociaux issus de la révolution d'octobre 1917, et c'est elle qui, à ce jour, réduit à des bribes les tentatives d'adapter l'économie soviétique au marché mondial capitaliste en la réformant ; c'est elle qui a constraint Andropov à reculer et marque de son sceau les tentatives prudentes de Gorbatchev. Des extraits de différents récits nous donnent une indication de cette résistance ouvrière aux mesures d'Andropov visant à discipliner la classe.

« Je me souviens qu'en 81 tous les ouvriers chez nous suivaient avec un grand intérêt la lutte des ouvriers en Pologne et parlaient ouvertement, dans les lieux publics de notre ville, de l'audace, de la discipline et du sens de l'organisation des ouvriers.»

« Il y a quelques mois, dans notre pays, a été discuté dans les usines, avec la participation de la radio et de la TV, le "projet de loi sur le travail"... Je me souviens bien de la façon dont l'assemblée élargie de tout le collectif de notre entreprise pour la "discussion populaire" du "projet" a été organisée. Les ouvriers ont été arrachés à leurs machi-

nes, les ingénieurs et le personnel à leurs postes, et l'assemblée s'est déroulée comme ceci : un vieil ouvrier, membre du parti, est monté sur l'estrade du "coin rouge" et a lu, prétendument au nom de tout le collectif, un papier rédigé à l'avance et approuvant le "projet" ; il disait que le parti manifeste beaucoup d'attention et de sollicitude envers les travailleurs, mais que, en raison de la situation politique complexe et tenant compte des problèmes croissants liés à la pénurie de la main-d'œuvre, il s'efforce de trouver des solutions à ces problèmes. Pendant que cet ouvrier lisait, il buta trois fois sur le texte, et une fois il dit tout haut : « Ici, je ne sais pas lire quelque chose », ce qui déclencha des rires discrets. Plus tard, nous avons appris que le papier qu'il devait lire lui avait été envoyé par le comité du parti une demi-heure avant l'assemblée. Après la lecture de ce "rapport", un autre type du même genre monta à la tribune et, au nom de notre collectif, prononça un discours d'approbation. A la question : « Qui est pour ? » Tous levèrent la main et s'en retournèrent rapidement à leur travail.

Pendant un mois, les décrets ayant trait aux suppressions de primes pour absences injustifiées, pour des retards de 10, 15 minutes, se sont mis à pleuvoir. Toutes sortes de commissions d'inspection sont venues sur place contrôler l'emploi du temps des ouvriers et des cadres. Une fois, le directeur s'est posté lui-même à l'entrée de l'usine et a inscrit toutes les entrées et les sorties, notant qui allait où et pourquoi pendant les heures de travail. Par la suite, tout s'est à peu près calmé ; aujourd'hui, tout a repris son cours habituel comme avant.» (le "coin rouge" désigne le foyer social dans les entreprises soviétiques).

Des tracts, datés du 10 avril 1983, ont été distribués pour le boycott des "samedis communistes" (où l'on doit travailler gratuitement) ; ils étaient signés "groupes d'opposition de gauche : nouvelle voie".

Comme nous l'avons expliqué plus haut, la bureaucratie ne peut plus se contenter de la répression pure et simple et elle cherche par tous les moyens

à éviter les heurts frontaux avec la classe ouvrière de peur, de voir le « mécontentement » ouvrier, pour reprendre l'expression d'Andropov, se généraliser en explosion. Et en effet, s'il n'est certes pas encore possible d'établir avec précision l'état d'esprit exact des masses face à Gorbatchev, pour autant qu'on puisse en juger, l'attention des Soviétiques à l'égard des discours de Gorbatchev sur le « mieux vivre » se heurtent après plusieurs mois de pouvoir de celui-ci aux réalités : maintien de la situation antérieure en matière de consommation par exemple, appel à travailler plus, brimades... Bref, les « slogans » se heurtent à la réalité sociale et cela nourrit les processus en cours dans la classe.

La lettre d'un ouvrier au CC du PCUS est d'ailleurs significative de cet état d'esprit :

« J'ai trente et un ans. J'ai été serrurier, soudeur, maçon. Je suis un ouvrier tout à fait ordinaire, appartenant à cette classe ouvrière que votre parti définit comme la force conductrice et d'avant-garde de la société soviétique. Mais si, dans une conversation privée, un ouvrier s'exprime ainsi chez nous, on le regardera avec étonnement : est-il normal ou idiot ? Et on se moquera... »

Quatre-vingtquinze pour cent des ouvriers avec lesquels j'ai travaillé pensent ainsi. Voilà quinze à vingt-cinq ans qu'ils attendent pour avoir un appartement. (...) En même temps, ils voient bien que les chefs en obtiennent pour eux-mêmes, leurs parents ou leur petite amie, en quelques mois, et parfois en une heure. (...)

En dix ans de travail à Moscou, j'ai observé pas mal de violations des droits des ouvriers, de l'équité, de la légalité. Le chef de notre section de construction trouvait des emplois pour ses amis non pas pour qu'ils travaillent, mais seulement pour qu'ils reçoivent de l'argent pour un travail soi-disant accompli. Naturellement, ceux-ci partageaient avec lui ce qu'ils avaient reçu. Le secrétaire du parti ne leur cédait en rien dans ce domaine. Les ouvriers lui apportaient l'argent des primes. (...)

Tout le monde sait que l'on vole des matériaux sur les chantiers. J'ajouterais que les chefs volent par voitures entières.

Quarante ans après la guerre, le système des tickets d'alimentation et des cartes de rationnement pour les principales denrées est toujours en vigueur. Même à Moscou.

Peut-on se déclarer satisfait du niveau des services médicaux du pays ? Dans les milieux ouvriers, on dit, depuis longtemps, qu'il vaudrait mieux que la médecine soit payante plutôt que d'être aussi inerte. Il y a des villages qui n'ont pas le téléphone pour appeler le médecin de la région ou l'ambulance, et pas la moindre infirmerie où trouver des médicaments indispensables et de quoi faire des pansements. (...)

A Moscou, il y a plusieurs dizaines de cliniques spéciales réservées aux gens du parti, aux militaires, aux artistes et écrivains et à quelques autres privilégiés. Pourquoi ne sont-ils pas soignés avec le peuple ? (...)

La vie sociale dans ce pays est comparable aux portes des magasins de Moscou. Il y en a toujours plusieurs dans chaque magasin, mais une seulement est ouverte, et encore d'un seul battant. (...)

Tout dans notre vie n'est pas aussi mauvais et aussi simple que je l'ai écrit. Mais qu'adviendra-t-il si la vérité n'a pas d'avocats, même modestes et sans culture ? Chaque homme doit avoir le droit d'exprimer son opinion. Dans notre pays, ce droit n'existe pas, et vous savez pourquoi beaucoup se taisent. Ils ont peur. Pourquoi ?

Cette lettre indique déjà, que par mille et un canaux, la classe ouvrière, du moins une fraction d'entre elle cherche, appuyée sur la résistance de l'ensemble du prolétariat et des peuples d'URSS, à combattre la politique bureaucratique. Et pour une fraction d'entre elle avancer dans la recherche du groupement pour combattre. Car n'oublions pas que la première tentative de constituer un syndicat indépendant à l'Est a été l'œuvre d'un ouvrier soviétique Khlebanov, avec d'autres travailleurs, qui fut férolement

réprimé. Et soulignons le fait que paraissent régulièrement des informations sur l'arrestation de militants se réclamant du SMOT, témoignant de la persistance de cette recherche menée par des militants opposés à la bureaucratie. Certes il ne s'agit encore que d'une recherche — dont souvent les travailleurs et militants oppositionnels n'ont même pas conscience — mais il n'empêche que cela indique la profondeur des mouvements en cours au sein des masses soviétiques.

En ce sens, le samizdat russe sur « la révolution polonaise » dégage ce que signifie l'impact de la révolution politique en Pologne pour le prolétariat soviétique :

« Les membres du KOR ne voulaient absolument pas la restauration du capitalisme, le retour des entreprises aux patrons privés. Dans les conditions de la Pologne, cela n'aurait d'ailleurs aucun sens puisque la majorité des entreprises ont été édifiées après la guerre et n'ont jamais appartenu au moindre propriétaire individuel. C'étaient des socialistes, au sens original et presque oublié chez nous de ce mot. Au lieu du « socialisme réel », ils voulaient édifier un socialisme réel sans guillemet. Marx et Engels leur auraient tendu la main... Il est facile de comprendre que dans les conditions du

« socialisme réel », l'existence d'une organisation indépendante est un fait politique tout à fait inhabituel, qui menace tout le système. Toute tentative d'activité indépendante est non seulement considérée par le pouvoir comme une activité politique, mais c'est objectivement une activité politique, dans la mesure où elle sape les fondements mêmes du régime... Pour la première fois dans l'histoire du monde communiste, des couches importantes de la classe ouvrière ont pris conscience du fait que leurs intérêts économiques ne peuvent être défendus sans garantie politique. Les travailleurs d'Europe de l'Ouest ont conquis leur bien-être grâce à une lutte politique acharnée ; les ouvriers des pays de l'Est doivent suivre ce même chemin ».

Et dans ce texte, l'auteur oppose aux développements polonais la situation de l'opposition traditionnelle en URSS, la « dissidence ». Il écrit :

« Comme chacun le sait, les dissidents en URSS méprisent tout calcul politique, considérant que seules les méchantes gens calculent les conséquences de leurs actes, tandis que les bons doivent exprimer spontanément leurs sentiments sans réfléchir à ce qui en résulte. Une telle idéologie est bien commode pour le pouvoir... ».

« Le véritable autocrate en URSS... c'est l'oligarchie »

C'est qu'en effet, en relation avec le développement de la situation en URSS et sur le plan international (notamment en Pologne) et tirant le bilan de l'échec des « dissidents » — figures de proue et martyrs — un développement de groupes d'opposition, de revues clandestines se distinguant de la « vieille opposition », s'est opéré à la fin des années 70 et au début des années 80.

Critiquant la « dissidence » peu efficace qui, vivant en vase clos « désarme politiquement devant le pouvoir » (*Variantes*), ces opposants tracent un nouveau cadre pour leur action : l'issue à la « crise de la dissidence » est de créer « dans un proche avenir des organisations politiques de tendances

différentes en se tournant vers les « gens d'en bas », avec des programmes sociaux concrets ». Cette initiative illustre bien comment, en relation avec la situation en URSS et la situation polonaise, se « décante » l'opposition en URSS.

C'est pourquoi la répression sera féroce. Une première vague de répression aura pour prétexte la préparation des jeux olympiques de Moscou en 1980. Elle continuera ensuite, notamment sous Andropov où se sont multipliés les procès de militants du SMOT, de « jeunes socialistes », de militants des droits de l'homme...

Mais ce même mouvement se manifeste dans ce samizdat moscovite, signé

« groupe d'initiative pour la démocratie populaire », qui déclare : « **Le véritable autocrate en URSS, c'est le parti. Non pas les 17 millions de communistes, mais l'oligarchie du parti représentant une centaine de milliers de fonctionnaires... Elle conduit systématiquement les affaires dans l'intérêt de son propre groupe social.** »

Le développement de ces groupes, et de nouveaux groupes quand les autres tombent sous les coups de la répression, témoigne de la situation réelle de la résistance des masses en URSS.

Certes ces groupes sont faibles, fragiles face à la terreur stalinienne, mais ils sont en même temps l'expression de ce qui se prépare dans le pays.

La question nationale

D'autant plus que, se combinant à la résistance ouvrière, s'affirme la volonté des peuples d'URSS de refuser l'oppression brutale de la bureaucratie stalinienne du Kremlin sur les peuples non-russes d'URSS.

Ainsi une dépêche du 14 juin informe : « **Deux cents parents ont manifesté le mois dernier en Arménie contre l'envoi imminent de leurs fils en Afghanistan ce qui constitue la première protestation collective connue en URSS depuis que l'armée rouge est intervenue à Kaboul.** »

Le *Samizdat Ausra* de Lithuanie avait déjà, pour sa part, lancé un appel de solidarité aux peuples opprimés par la bureaucratie. Et de même, on peut dire que s'amorce en URSS, parmi les masses, un rejet de la politique d'envoi du contingent en Afghanistan : se multiplient les refus de partir, les désertions qui sont dénoncées dans *L'étoile rouge*, organe de l'armée, des actes de protestations massives comme en Arménie ou en Lithuanie, des actes individuels, comme ces mères de famille refusant de toucher la « prime » qui accompagne le retour de leur fils dans un cercueil.

Et, dans beaucoup de cas, ces mouvements sont reliés à la situation qui est celle des peuples non-russes face à l'oppressante bureaucratie de Moscou.

De nombreux témoignages et documents font état de cette persistance de la lutte pour les droits nationaux et démocratiques des peuples d'URSS, dans une série de républiques d'URSS.

En effet aujourd'hui, l'aggravation de la crise de la bureaucratie l'amène à renforcer sa politique de « russification » et donc à développer la répression contre les aspirations nationales et démocratiques. Or, la « russification » systématique introduit des tensions au sein même des appareils nationaux des diverses républiques qui, dans le cadre du développement des contradictions bureaucratiques, tentent parfois de résister sur tel ou tel point aux pressions du Kremlin.

Ces réticences imposent à la bureaucratie du Kremlin une nouvelle accélération de la « russification », pour tenter d'homogénéiser son appareil ainsi soumis à des purges, comme c'est le cas aujourd'hui dans certaines républiques : aussi le 6 décembre 1985, le quotidien géorgien *Zaria vostoka* annonce le limogeage de plusieurs ministres.

Le 14 décembre, le quotidien arménien *Komouivist* informe de la « retraite » de 2 secrétaires du CC.

Le 15 décembre, le plénum du PC du Tadjikistan enregistre la retraite de Nabiev, secrétaire du PC Tadjik.

Le même jour, le chef du PC d'Alma Ata, la capitale, est exclu.

Le 18 décembre, le chef du PC de Kirghizie depuis 25 ans, Oussoubaliev et mis à l'écart.

Le 21 décembre, c'est au tour du premier secrétaire du PC de Turkmenie (depuis 16 ans).

Le 24 décembre, c'est le chef du PC de Moldavie, M. Oustian qui est libéré de ses fonctions.

Le 26 décembre, c'est le Président du soviet suprême d'Azerbaïdjan, M. Khalilov qui prend sa retraite.

En 20 jours, ce sont quelques neuf responsables parmi les plus importants dans ces républiques qui sont limogés.

Une dépêche indique « M. Aliev qui est lui-même azerbaïdjanaise a rendu un vibrant hommage au peuple russe qui, a-t-il dit, est "l'âme et le cœur de la

communauté multinationale soviétique”.

Dans la langue de bois de la bureaucratie, cela indique qu'à l'instar d'Andropov, Gorbatchev se prépare à s'attaquer à la « question nationale » en URSS. C'est ainsi que dans le projet de programme pour le XXVII^e congrès du PCUS, on peut lire : « la question nationale, survivance du passé, a été résolue avec succès en Union Soviétique ». Car la bureaucratie comprend parfaitement que dans ces républiques la révolution politique se noue par les deux bouts : la lutte des classes du prolétariat contre la caste bureaucratique et la lutte des nationalités opprimées pour leur émancipation.

La bureaucratie et la nouvelle aristocratie doivent être chassées des soviets.

Ainsi que l'indique ce *samizdat* moscovite : « Avant tout il y a lieu d'ôter à l'oligarchie du parti usurpateur illégal du pouvoir du peuple, ses priviléges inouïs ».

Comme beaucoup d'autres documents émanant des groupes d'opposition, ce texte indique que, dans leur mouvement pour s'organiser contre la bureaucratie, ces militants vont devoir se réapproprier leur propre histoire, contre l'imposture stalinienne : l'histoire du pays de la Révolution d'Octobre de 1917, dirigée par Lénine et Trotsky.

La bureaucratie ne s'y trompe d'ailleurs pas, qui se voit obligée, 45 ans après l'assassinat de Léon Trotsky par un agent du Guépéou, de continuer avec acharnement la lutte contre le trotskysme en URSS, en multipliant textes, documents et articles « théoriques » pour répandre la calomnie contre le trotskysme et la IV^e Internationale. Il serait fastidieux et inutile de se livrer ici à des extraits de la prose bureaucratique contre le trotskysme ; il existe en effet des centaines et des centaines de documents. Pour n'en prendre qu'un exemple récent, et somme toute assez ridicule, un « samizdat » a été diffusé à Moscou, qui est en réalité un faux grossier du KGB,

comme cela arrive, et qui s'intègre à l'offensive contre « l'alcoolisme ». On peut lire dans ce texte : « Au début des années 20, les Bolcheviks se sont joints à la lutte anti-alcoolique. Lénine lui-même ne fumait pas ni ne buvait... L'armée blanche buvait, l'armée rouge non. Malgré la position de Lénine, la prohibition a été supprimée dans notre pays après sa mort. Ce sont les Trotskytes qui ont insisté sur sa suppression. Ils s'étaient fixé pour but l'extermination du peuple russe. Ils avaient réussi à occuper des postes dirigeants dans l'armée (Trotsky était "narkom" à la défense), dans l'économie, la planification, les moyens d'information et la médecine. »

C'est là une des indications les plus sûres : en URSS comme dans aucun autre pays de l'Est de l'Europe, le combat contre la bureaucratie stalinienne réintégrera pour tous ceux qui entendent lutter contre la bureaucratie réactionnaire et pour la défense de la propriété sociale, comme une donnée du combat pour la révolution politique, le combat de Léon Trotsky et de l'« opposition de gauche ».

Ainsi que l'indique le Programme de la IV^e Internationale :

« La nouvelle montée de la révolution en URSS commencera sans aucun doute, sous le drapeau de la lutte CONTRE LES INEGALITES SOCIALES ET L'OPPRESSION POLITIQUE... la lutte pour la liberté des syndicats et des comités d'usine, pour la liberté de réunion et de la presse, se développera pour la renaissance de la DEMOCRATIE SOVIETIQUE, LA BUREAUCRATIE ET LA NOUVELLE ARISTOCRATIE DOIVENT ETRE CHASSEES DES SOVIETS. La démocratisation des soviets est inconcevable sans LA LEGALISATION DES PARTIS SOVIETIQUES » (Programme de Transition).

Tel est le programme de la section soviétique de la IV^e Internationale qui combat pour « un avenir débarrassé de l'oppression et de l'exploitation », (déclaration publiée dans *IO*, 17 octobre 1985), et comme l'indique la déclaration du Secrétariat international de la IV^e Internationale (CIR) : « Jusqu'à

son dernier souffle Trotsky a lutté avec acharnement pour maintenir, malgré la terreur stalinienne, malgré l'extermination des militants, les liens avec les trotskystes d'URSS directement liés à la Révolution d'Octobre. Ceux-là sont morts pour la plupart assassinés dans les camps. Mais la IV^e Internationale est restée vivante, et elle renait sous forme organisée en URSS même ».

Telle est la meilleure réponse que les militants de la IV^e Internationale puissent apporter aux processus en cours dans les masses soviétiques, à la crise révolutionnaire inéluctable, au mouvement du plus puissant prolétariat du monde.

*L. Gauthier
décembre 1985*

Démocratie et lutte de classes

(première partie)

par P. ROY

L'ACTUALITE du rapport entre la démocratie et la lutte de la classe ouvrière pour son émancipation tient sans aucun doute à des facteurs généraux procédant de l'époque dans laquelle nous vivons. L'ère de l'impérialisme c'est celle de la « réaction sur toute la ligne » comme l'expliquait Lénine. Mais la place que tient cette question dans la définition d'une orientation à même d'éclairer la voie du combat de la classe ouvrière est reliée à des facteurs particuliers. Les caractéristiques de la forme spécifique sous laquelle la bourgeoisie française exerce sa domination depuis 1958 : la Ve République et ses institutions. Et le fait que soit dans ce cadre, s'acharnant à le préserver — et par là même bafouant le mandat que les masses travailleuses leur avaient donné — que le PS et le PCF ont gouverné depuis 1981.

A la veille d'échéances politiques de grande importance, cette question s'impose comme une question vitale.

Et il est donc positif qu'elle soit discutée largement parmi tous ceux qui ont comme point de départ commun la défense de l'indépendance de classe du prolétariat. D'où la signification des « Journées d'Etudes » tenues à Paris sur le thème « La 5^e République et la Démocratie », journées d'études qui n'ont certes pas bénéficié de la publicité qui va à bien des « colloques » de moindre intérêt. Il est vrai que, dans

ces « Journées d'Etudes », d'authentiques militants ouvriers, d'origines et de positions diverses, débattaient librement des problèmes les plus vitaux pour la classe ouvrière... (1).

C'est dans le cadre de cette discussion qu'il faut situer la présente contribution.

Certes, la classe ouvrière apprend par son expérience que la bourgeoisie

(1) Voir la brochure *La 5^e République et la démocratie* qui donne le compte-rendu des Journées d'études des 8 et 9 juin 1985.

brandit très souvent les mots de « liberté » et de « démocratie » pour mieux l'exploiter, mieux s'opposer à la lutte de classes, à la grève, à la manifestation ouvrière, à la laïcité de l'école.

Mais ce que toute son expérience a enseigné à la classe ouvrière, c'est que les libertés démocratiques sont inséparables de son combat organisé contre l'exploitation. Elle sait que les libertés d'association (syndicats, partis), de réunion, de presse lui sont absolument nécessaires et que seuls des doctrinaires imbéciles pourraient mettre un signe égal entre différents régimes politiques de la bourgeoisie, du simple fait qu'ils seraient tous des régimes politiques bourgeois.

La domination du capital s'exerce dans des formes diverses, les formes démocratiques, parlementaires ou les formes bonapartistes et fascistes. Ce ne sont pas des questions indifférentes — et pour cause — à la classe ouvrière. Ceci étant posé, sous un angle encore très général, il faut préciser que la *période politique actuelle, où s'enchevêtront la montée de la classe ouvrière et l'affaiblissement des formes de domination de classe de la bourgeoisie, redonne une actualité, une vigueur, un impact révolutionnaire à la plupart des mots d'ordre démocratiques.* En France aujourd'hui, il y a contradiction entre la démocratie politique (y compris dans sa forme parlementaire) et les institutions anti-démocratiques de la Ve République comme l'établit le rapport préparatoire au 30^e Congrès du PCI, paru dans le précédent numéro de cette revue.

Que vaudrait le parti qui ne tiendrait pas compte le plus exact de cette con-

tradiction et prétendrait aider la classe ouvrière à s'émanciper par elle-même ? Ni plus ni moins qu'une secte condamnée à commenter des événements où elle n'aurait aucune part. Ajoutons que nous sommes habitués (et le capital s'est employé à entretenir cette confusion) à confondre démocratie politique et les formes que la bourgeoisie a été conduite à faire prévaloir dans son système de domination (système parlementaire), soit pour ses buts propres, lorsqu'elle était classe montante révolutionnaire, soit pour tenir compte de ses intérêts propres et de ce que lui imposait la classe ouvrière, à des périodes postérieures de son histoire.

Loin d'épuiser le contenu de la démocratie politique, la bourgeoisie ne peut en instaurer que des formes inachevées, instables, plus ou moins hypocrites, les nécessités de l'exploitation capitaliste en étant la loi suprême et la suprême limite.

Posons la question de la réalisation de la démocratie complète avec Lénine en ces termes :

« Le moyen de sortir du parlementarisme ne consiste pas à détruire les organismes représentatifs et le principe électif, mais à transformer ces moulins à paroles que sont les organismes représentatifs en assemblées "agissantes". La Commune devrait être non pas un organisme parlementaire, mais un corps agissant, exécutif et législatif à la fois » (*L'Etat et la Révolution*).

Commençons par préciser la signification qu'a eue la lutte pour la démocratie politique dans la période préparatoire à la révolution bourgeoise en France, au XVIII^e siècle et la manière dont cette lutte s'est déployée durant cette révolution elle-même.

I. Ancien régime, révolution française et démocratie

Toute l'immense littérature philosophique du XVIII^e siècle français, jouant alors le rôle de laboratoire d'idées pour toute l'Europe dont elle

avait recueilli les héritages anglais, hollandais, etc. est traversée par la recherche d'une réponse politique à l'impasse à laquelle la féodalité et la monarchie

absolue acculaient la société.

Ce n'est pas dans le cadre de cet article qu'on peut examiner les variantes théoriques que cette recherche peut offrir selon les auteurs.

Comment faire que la « souveraineté » du peuple puisse s'affirmer ?

Par la plume d'Holbach ou de celle de Jancourt dans l'Encyclopédie, il s'agit de réponses qui peuvent apparaître encore très limitées. Ils ne vont pas au-delà de la monarchie « limitée » (constitutionnelle) dans la forme politique qu'ils préconisent. Mais d'Holbach insiste sur la nécessité de représentants pour le peuple qu'il identifie aux magistrats, aux négociants et aux cultivateurs propriétaires. Il conçoit donc la démocratie sous la forme de représentants élus par les nobles, les prêtres et les trois catégories du peuple précédemment énumérées.

Sous cette forme réduite, la question de la représentation du peuple est posée. Et Jean-Jacques Rousseau sera celui qui posera la question du peuple souverain **dans sa totalité**, rejetant donc (en théorie) le principe de la monarchie et jetant les bases d'une démocratie d'où ont été éliminés les priviléges des « états » (noblesse, clergé) et des « corps » particuliers tels que d'Holbach les retient encore pour définir le peuple « actif ».

Rousseau prend directement fait et cause pour la souveraineté du peuple en corps exercée à travers sa réunion en assemblées, autrement dit directement, sans l'intermédiaire de représentants en matière législative :

« La souveraineté n'étant que l'exercice de la volonté générale ne peut jamais s'aliéner (...) le souverain (i. e. le peuple souverain) qui n'est qu'un être collectif, ne peut être représenté que par lui-même ».

Et ailleurs, il écrit :

« Dans la puissance législative, le peuple ne peut être représenté mais il peut et doit l'être dans la puissance exécu-

tive qui n'est que la force appliquée à la loi. »

Ce qui est décrit ici, c'est un schéma théorique que Rousseau adaptera, par exemple, dans des mesures pratiques proposées par le gouvernement de Pologne où il adopte le principe de la députation. Les constituants Jacobins de 1793 s'inspireront directement des considérations théoriques du « citoyen de Genève ».

Les pas pratiques en avant de la démocratie politique se mesurent dans la chaîne des événements de la Révolution française.

Pour extirper les racines de la puissance féodale, monarchique et cléricale, étayée par les puissances étrangères coalisées, il a fallu que la bourgeoisie française mobilise le peuple jusqu'à l'extrême limite politique compatible avec le fonctionnement de l'économie capitaliste de l'époque. C'est ce qui explique la profondeur des conquêtes démocratiques qui ont été alors réalisées (2).

Certes, la bourgeoisie, en dernière instance, ne cesse pas d'être la maîtresse du jeu, mais dès cette époque — et cela resurgira avec plus de force quand le prolétariat se sera véritablement constitué — les exigences démocratiques extrêmes sont entrées en conflit avec le maintien durable de l'ordre bourgeois et, plus tard, en 1848, la bourgeoisie allemande, par exemple, reculera pour cette raison devant l'accomplissement des tâches que la bourgeoisie française avait pu réaliser en utilisant le peuple. Comme l'écrit Marx :

« Le prolétariat et les diverses fractions qui n'appartenaient pas à la bourgeoisie, ou n'avaient point d'intérêts séparés de ceux de la bourgeoisie, ne formaient point de classes ayant un développement autonome. »

(2) On lira, à ce sujet, dans ce numéro de *La Vérité*, l'étude consacrée à Marat.

« Même là où ces éléments entrent en lutte contre la bourgeoisie, comme par exemple dans les années 1793-1794, en France, ils combattent seulement pour les intérêts de la bourgeoisie, quoique ce ne soit pas à la manière de la bourgeoisie. »

« Tout le terrorisme français ne fut qu'une manière plébienne d'en finir avec les ennemis de la bourgeoisie, l'absolutisme, le féodalisme et l'esprit petit-bourgeois. » (Nouvelle Gazette Rhénane. 11 décembre 1848).

Cette marche à la démocratie accomplit de 1789 à 1793, année où sera adoptée la Constitution montagnarde, mérité d'être rappelée.

Comme le sait, l'Assemblée constituante était le produit d'une élection qui n'avait rien de démocratique, puisqu'elle résultait du mode de représentation à caractère féodal des Etats Généraux. On sait aussi que le Tiers-Etat, majorité écrasante de la nation, n'avait pu obtenir que le doublement de sa représentation qui le mettait néanmoins numériquement (par « têtes ») à jeu égal avec l'ensemble des deux autres ordres (la noblesse et le clergé).

La Constituante proclamée par le Tiers, auquel se rallieront volontairement ou sur ordre du roi, les autres ordres, votera une Constitution (1791), qui, certes, organisera des élections pour l'Assemblée législative sur une base « censitaire » — les citoyens dits « actifs », c'est-à-dire justifiant de certains revenus, ayant seuls le droit de vote — mais procédera aussi à l'abolition des priviléges électoraux des ordres, la voix d'un noble ou d'un prêtre étant désormais ramenée à la valeur de la voix de n'importe quel citoyen « actif ».

C'est la Constitution montagnarde de 1793 qui inscrira dans son texte la proclamation de la République une et indivisible, votée le 22 septembre 1792 et qui organise les élections à la Convention — représentation nationale

souveraine — sur la base du suffrage universel.

La Convention fut donc élue sur une base de principe qui faisait de chaque voix une portion considérable du pouvoir de représentation. Là s'applique le principe démocratique : un homme = une voix.

L'article 29 du préambule de cette Constitution intitulée « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen » stipulait : « *Chaque citoyen a un droit égal de concourir à la formation de la loi et à la nomination de ses mandataires ou de ses agents* » et l'article 21 de l'Acte constitutionnel donnait les moyens pratiques en posant le principe. « *La population est la seule base de la représentation nationale* » et l'article 22 précisait : « *Il y a un député en raison de quarante mille individus* ».

Si l'on ajoute que cette Constitution prévoyait à l'article 35 du préambule :

« Quand le gouvernement viole les droits du peuple ; l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque partie du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs », et que la Convention organisait dans le même temps l'armement du peuple entier, on comprend pourquoi Engels, critiquant le projet de programme social-démocrate allemand de 1891 (*Programme d'Erfurt*) écrit ces lignes :

« Une chose absolument certaine, c'est que notre parti et la classe ouvrière ne peuvent arriver à la domination que sous la forme de la République démocratique. Cette dernière et même la forme spécifique de la dictature du prolétariat, comme l'a déjà montré la grande Révolution française ».

Certes, la même Constitution définissait le droit de propriété et si elle rejetait la domesticité, elle laissait ouverte la question de s'assujettir, par l'appropriation de biens sociaux, le travail d'autrui, base de l'exploitation capitaliste.

Mais c'était en 1793, à l'aube du développement autonome de la bourgeoisie. Nous aurons l'occasion d'y revoir,

nir, en suivant les conflits qui se noueront autour des formes politiques de domination de classe de la bourgeoisie.

II. Démocratie bourgeoise et bonapartisme

Nous l'avons constaté : à une époque où la protection du système capitaliste pouvait, à l'extrême limite, se réduire à assurer le fonctionnement de la vente et de l'achat de la force de travail entre individus réputés libres et égaux, la démocratie politique, tout en restant dans le cadre bourgeois, a pu, dans des circonstances bien précises et qui ne se retrouvent jamais plus comme telles, prendre une extension considérable.

Cependant, la Convention n'a pas aboli la loi Le Chapelier qui, comme on le sait, a fait interdiction aux ouvriers de se coaliser de façon permanente pour faire valoir leurs revendications en matière de salaire et plus généralement de conditions de travail.

Ceci indique bien que les limites bourgeoises de la démocratie sont les bases matérielle de la propriété privée des moyens de production. A partir de là, et dès lors que ces bases sont menacées, l'Etat bourgeois joue pleinement et ouvertement son rôle d'instrument de domination de la classe capitaliste sur les autres classes et notamment son antagoniste, la classe ouvrière. Il se forge des instruments ou remodèle à sa mesure des instruments du passé pour y aboutir : une armée séparée de la nation avec son corps d'officiers permanents, une police, une bureaucratie administrative multiforme.

Il a pu arriver dans l'histoire, au XIX^e siècle, que fonctionnent « à l'économie » des régimes de démocratie bourgeoise. Ainsi Marx oppose les dépenses minimes de la République des Etats-Unis aux budgets dévorants du Royaume de Prusse, alors même qu'une Assemblée nationale prussienne, produit bâtard de la révolution de mars 1848, avait à en débattre. Il est

clair que le prolétariat n'avait pas à se disposer de la même façon selon qu'il avait affaire à un régime bourgeois du type américain des années 1848-1870 ou à un régime bourgeois du type de la III^e République. Et pourtant, dans un cas comme dans l'autre, il s'agissait de républiques démocratiques !

Plus la bourgeoisie a les coudées franches pour exercer seule son pouvoir, plus elle l'exerce volontiers, pourrait-on dire, dans le cadre de la démocratie parlementaire parce que mieux elle dissimule sa domination, mieux elle trompe les autres classes, mieux elle ouvre le débat interne dans ses propres rangs.

Encore faut-il qu'elle ait les « coudées franches », c'est-à-dire que le terrain féodal ou clérical ait été suffisamment déblayé (France de la fin du XIX^e siècle) ou qu'il ait été inexistant (USA). Ailleurs cela se passe comme le précise Engels au socialiste espagnol Mesa en 1873 :

« Mais les bourgeois eux-mêmes n'instaurent qu'avec une répugnance extrême cette forme ultime et accomplie de la domination qu'est la République : c'est elle qui s'impose à eux. »

« D'où vient cette contradiction bizarre ? De ce qu'instaurer la République signifie rompre avec la tradition politique tout entière de ce que, en république, toute institution doit pouvoir démontrer son droit à l'existence ; donc de ce que toutes les influences traditionnelles qui, sous la monarchie, soutenaient le pouvoir en place, s'effondrent ». Marx-Engels et la Troisième République. Editions sociales.

Aux USA, la bourgeoisie n'eut pas à

composer avec l'aristocratie ou l'ordre clérical. Pas de dynastie, pas d'armée permanente, pas de bureaucratie. Ce qui était vrai en 1848 l'était encore en 1891 lorsqu'Engels revenait sur ce problème dans son introduction à l'édition allemande de la *Guerre civile en France*.

Cependant, une chose capitale avait changé : la capacité de corruption des deux grands partis qui se reliaient au pouvoir, capacité de corruption qui est une forme politique bourgeoise à l'état pur en quelque sorte et qui, au stade de l'impérialisme, a pris la dimension gigantesque que l'on sait avec son cortège de violences de toutes natures.

Ces limites étant posées, il faut le répéter, nul ouvrier ne mettra jamais un signe égal entre un signe de démocratie parlementaire et un régime bonapartiste, possédait-il une ouverture parlementaire.

Et l'ouvrier aura mille et mille fois raison de ne pas confondre. C'est la vie elle-même qui fait la différence, et l'activité pratique vaut ici comme ailleurs de pierre de touche inébranlable.

La réflexion théorique permet d'en rendre compte dans son principe, et d'aider à formuler le mot d'ordre juste pour la classe ouvrière.

Engels fut amené à tancer vertement les socialistes allemands et notamment la rédaction du *Vorwärts*, organe officiel de la social-démocratie, lorsqu'au moment où Mac-Mahon, le 16 mai 1876, perpétrait son coup de force contre l'Assemblée nationale, ce rédacteur avait jugé bon de titrer ! « A bas la République ! »

« Le *Vorwärts* nous semble quand même prendre l'histoire en France un peu à la légère (...) C'est pourtant de la plus grande importance pour l'évolution de la France que la paix actuelle se déroule jusqu'au prochain mouvement ouvrier sous le régime d'une République bourgeoise ou Gambetta et Cie seront amenés à se ridiculiser au lieu

que ce soit, comme ce fut déjà le cas, sous la pression impérialiste où ils retrouveront leur popularité et reviendront à la tête le jour où ça éclatera ; qu'enfin cesse la bataille devenue absurde en France au sujet de la forme de l'Etat et que la République se révèle telle qu'elle est en réalité : la forme classique de la domination de la bourgeoisie et en même temps celle du début de sa décomposition ».

(*Marx-Engels et la 3ème République*, Editions sociales).

Engels, on le voit, n'identifiait pas la République parlementaire au bonapartisme, se prétendait-il libéral et voulut-il cacher sa nature anti-démocratique, comme ce fut le cas à l'époque dite de « l'Empire libéral ».

Cette distinction est toujours aussi fondamentale aujourd'hui pour aider le prolétariat à s'orienter correctement. D'ailleurs, une appréciation générale ne dispense évidemment pas d'une étude plus précise à chaque fois, dans chaque situation historique. Mais comment « l'analyse concrète d'une situation concrète » serait-elle possible sans base de principe ?

Ce n'est pas le lieu d'examiner ici en détails les particularités du bonapartisme de la Ve République. Le lecteur se reporterà, par exemple, à l'article de François Forgue : « La crise politique en France et les institutions de la Ve République » (3).

Pour nous en tenir aux régimes bonapartistes d'Europe, il y aurait à examiner dans quelle mesure la monarchie parlementaire anglaise, héritée de l'histoire, peut y être incluse ou non. Pas pour le plaisir de classer les régimes dans des tiroirs, mais là encore pour aider la classe ouvrière anglaise dans son combat, dans l'esprit où Engels envisageait l'action du mouvement républicain en Angleterre en 1871, en déclarant qu'il fallait « tenir compte de ce que l'abolition de la monarchie entraînerait l'élimination de l'Eglise d'Etat, de la Chambre des Lords, et de

(3) *La Vérité* n° 594.

beaucoup d'autres institutions. « En Angleterre, rapporte le compte-rendu des propos d'Engels, nul mouvement républicain ne peut se développer sans transcroître en un mouvement de la classe ouvrière (...) Il faut que la République soit instaurée pour que nos idées passent dans la réalité.

Il s'agit donc de suivre avec la plus grande attention la manière dont évolue le mouvement républicain, et il est juste que les membres de l'Internationale y prennent part et lui donnent une direction indépendante » (4).

Et le compte-rendu précise :

« Le citoyen Engels ajoute que l'oppression est aussi grande en Amérique qu'en Angleterre, mais que la République offre à la classe ouvrière de *LARGES POSSIBILITES D'AGITATION* (souligné par l'auteur).»

L'essentiel est dit dans cette phrase. Là-bas comme ici, règne le capital, dit Engels, mais il n'y règne pas de la même façon et ce n'est pas une mince affaire.

Il y a donc, si l'on peut dire, une double contradiction :

a) contradiction entre la démocratie politique bourgeoise (République démocratique), les régimes anti-démocratiques de différents types (à fortiori le *fascisme* ; mais aussi les régimes de caractère bonapartiste ou semi-bonapartiste, etc. et telle ou telle institution anti-démocratique, y compris du point de vue bourgeois, qu'un régime parlementaire est amené à intégrer à son fonctionnement.

b) Contradiction entre les libertés démocratiques, acceptées naguère par la bourgeoisie elle-même (parfois contre certaines de ses fractions) comme par exemple l'école laïque, gratuite et obligatoire ou conquise par la classe ouvrière (liberté syndicale, liberté de presse, de réunion, suppression du

livret ouvrier, etc.) ou bien encore combinaison des deux, et le maintien dans les conditions de l'époque historique actuelle de la domination de classe de la bourgeoisie. Par le suffrage universel comme la lutte de classe ouverte, la classe ouvrière a établi des « *foyers de démocratie prolétarienne* », c'est ce que tente de liquider le bonapartisme de la Ve République en s'acharnant à vouloir intégrer les syndicats à l'Etat.

Pour clore sur ce point, il faut citer un passage du projet de résolution politique publié dans *Informations ouvrières* n° 1021, de mars 1985 :

La Constitution de l'Etat ne relève pas d'un concept quelconque. C'est un ensemble d'institutions chargées d'assurer sous une forme politique donnée la défense des intérêts de la classe dominante.

La forme politique et institutionnelle de l'Etat en France depuis 1958 relève du bonapartisme. C'est-à-dire une forme politique — institutionnelle — où le président de la République concentre non seulement le pouvoir exécutif, mais l'essentiel du pouvoir législatif.

Une telle forme de pouvoir est contraire à la démocratie. Avec la Constitution de la Ve République, l'essentiel du pouvoir est dévolu au président ; l'Assemblée nationale, qui n'a pas réellement l'initiative des lois, est ravalée à n'être qu'un pur et simple instrument des décisions de l'exécutif.

Le peuple n'est plus reconnu dans sa capacité de souveraineté par l'intermédiaire de ses représentants. Ce système a conduit tous les gouvernements depuis 1958, y compris le gouvernement Mitterand-Mauroy-Fiterman et le gouvernement Mitterand-Fabius, à exercer le pouvoir au-dessus de la majorité à l'Assemblée nationale, et depuis 1981 la majorité PS-PCF a accepté d'être dépouillée de son pouvoir.

(4) *La Commune de Paris*, collection 10/18, pages 103 et 104.

III. Régime républicain et régime corporatiste

La haine des fascistes contre la démocratie n'est pas une attitude factice. Dire que la base de classe du régime républicain et d'un régime corporatiste est la même permet peut-être de prévenir les illusions démocratiques, mais ne suffit en tout cas pas pour savoir comment il convient de s'orienter quand les deux régimes entrent en contradiction l'un envers l'autre.

Confronté avec tout le mouvement ouvrier allemand à cette situation, Trotsky écrivait en 1932 dans *Et maintenant ?* :

« Entre la démocratie et le fascisme, il y a une contradiction. Cette contradiction n'est nullement "absolue" ou, pour parler en marxiste, elle ne signifie nullement l'opposition de deux classes irréductibles. Mais elle signifie des systèmes différents de domination de classe. Ces deux systèmes : le système parlementaire démocratique et le système fasciste, s'appuient sur différentes combinaisons de classes opprimées et exploitées, et ils se heurtent inévitablement et d'une façon aiguë l'un contre l'autre. »

Un peu plus loin, Trotsky précise :

« La fascisation de l'Etat signifie, non seulement mussoliniser des formes et des procédés de direction — dans ce domaine les changements jouent en fin de compte un rôle secondaire —, mais avant tout et surtout détruire les organisations ouvrières, réduire le prolétariat à un état amorphe, créer un système (d'organismes) pénétrant profondément dans les masses et qui sont destinées à empêcher la cristallisation indépendante du prolétariat. »

Autrement dit, ce qui distingue essentiellement le régime républicain du régime corporatiste, c'est la place qui peut y être occupée par le prolétariat.

En effet : « *« Pendant de nombreuses décades, à l'intérieur de la démocratie bourgeoise, se servant d'elle et luttant*

contre elle ; les ouvriers édifiaient leurs fortifications, leurs bases, leurs foyers de démocratie prolétarienne : syndicats, partis, clubs d'éducation, organisations sportives, coopératives, etc. Le prolétariat peut arriver au pouvoir, non pas dans le cadre formel de la démocratie bourgeoise, mais seulement par la voie révolutionnaire, cela est démontré en même temps par la théorie et par l'expérience. Mais C'EST PRECISEMENT POUR LA VOIE REVOLUTIONNAIRE QUE LE PROLETARIAT A BESOIN DES BASES D'APPUI DE LA DEMOCRATIE OUVRIERE A L'INTERIEUR DE L'ETAT BOURGEOIS. »

a) Ainsi, les choses sont nettes : « foyers de démocratie prolétarienne » et « démocratie bourgeoise » ne sont pas des catégories abstraites, séparables dans la vie : c'est « à l'intérieur » de la démocratie bourgeoise que le prolétariat a pu édifier des bastions ouvriers. Ceci semble aller de soi : peut-être, mais ce n'est pas le point de vue des staliniens allemands des années 30 qui n'hésitaient pas à proclamer : « Après Hitler, ce sera notre tour ! »

Cette prétendue évidence mérite qu'on y réfléchisse un peu plus : dans le régime républicain, le prolétariat peut (au prix de durs combats, c'est toute l'histoire de la lutte des classes) s'organiser parce que la représentation de la nation se fait sur la base de citoyens égaux en droits. Certes, nombreuses sont les entorses, les manipulations qui faussent ce principe : découpages électoraux, coût des campagnes électorales, mode de désignation et simple existence d'une seconde chambre : les sénateurs, etc.

Mais l'égalité juridique des citoyens, si elle peut permettre de dissimuler l'existence de classes sociales aux intérêts antagoniques, n'interdit pas que se rassemblent et se coalisent les intérêts de la classe ouvrière dès lors que cette éga-

lité est pleinement reconnue (ce qui est un combat contre l'interdiction faite aux travailleurs de se syndiquer en France durant les deux-tiers du XIX^e siècle, la dure conquête du droit syndical de coalition et de grève par les fonctionnaires, etc. témoignent suffisamment de ce fait).

b) L'ordre corporatiste bouleverse tout cela

Ecoutez Pétain dans son « Message de Commentry » le 1^{er} mai 1941 :

« *Cet ordre nouveau, en quoi consiste-t-il ?* »

« *Abandonnant tous ensemble le principe de l'individu isolé en face de l'Etat, et la pratique des coalitions ouvrières et patronales dressées les unes contre les autres, il institue des groupements comprenant tous les membres d'un même métier : patrons, techniciens, ouvriers.* »

« *Le centre de groupement n'est donc plus la classe sociale, patronale ou ouvrière, mais l'intérêt commun de tous ceux qui participent à une même entreprise.* »

L'idéologie de l'entreprise propagée par la CFDT trouve là ses racines, lesquelles d'ailleurs ont puisé leur suc dans le terreau des positions sociales de l'Eglise sur l'association capital-travail, la communauté des intérêts du patron et de l'ouvrier (cf. Les encycliques).

De même, on pourrait citer ces lignes, toujours de Pétain, dans un texte intitulé : « Politique sociale de l'éducation » où Pétain oppose l'instruction à l'éducation :

« *Il y avait à la base de notre système éducatif une illusion profonde : c'était de croire qu'il suffit d'instruire les esprits pour former les coeurs et pour tremper les caractères.* »

Et à propos de la réorganisation de l'école primaire :

« *Elle continuera comme par le passé, cela va sans dire, à enseigner le fran-*

çais, les éléments de mathématiques, de l'histoire, de la géographie, mais « selon des programmes simplifiés, dépouillés de caractère encyclopédique et théorique qui les détournent de leur objet véritable. »

Il est saisissant d'opérer le rapprochement de cette volonté politique du corporatisme avoué avec les orientations imprimées à l'école aujourd'hui par Messieurs Legrand et Chevènement.

Plus généralement, il est clair que dans un régime corporatiste il n'y a plus de citoyens désignant leur représentation politique celle de la « souveraineté du peuple », mais des « usagers », des « professions » des « associations » (« *l'association volontaire continue le bienfait de la société naturelle* » disait Pétain). Dès lors, tout ce qui s'appelle « syndicat de classe », libertés professionnelles (garanties statutaires) est menacé dans son existence ; la classe ouvrière redevient une classe « en soi », brisée, atomisée, souple objet d'exploitation.

En même temps, le corporatisme prétend procéder à la « déflation de l'Etat » ; le pouvoir ne doit pas se mêler de tout : il doit être absolu dans sa sphère étroite, mais son domaine doit être encore rétréci. Tel est l'objectif de la « décentralisation » corporatiste.

Il va de soi que cette « décentralisation » corporatiste (ou bonapartiste) s'effectuant donc dans le cadre des institutions de la V^e République dont elle procède, est l'exact opposé de ce que, dans le cadre de la République unitaire de 1792 à 1798, la société française a pu connaître et que rappelle Engels dans sa *Critique du programme d'Erfurt* en évoquant qu'alors « *chaque département français, chaque commune eut sa complète autonomie administrative, sur le modèle américain* » (*De la Constitution des Etats-Unis de 1787*). Ce que cherchait à définir Engels, c'était une république démocratique à bon marché ; l'anti-

pode d'un régime bonapartiste qui ajoute à la machinerie de l'Etat, avec son exécutif tout puissant, une autre machinerie régionale dotée de pouvoirs, décidant d'impôts régionaux, réalisant ainsi l'inégalité des citoyens devant l'impôt et étouffant encore plus le corps social tout entier.

La volonté d'associer les syndicats à la gestion, c'est la volonté de les détruire ; la mise en place de formules de gestion « tripartite » dans l'école publique, c'est la mise en cause de la laïcité, conquête démocratique, position ouvrière ; la suspension de la libre négociation des salaires, la fixation de budgets globaux dans lesquels les organisations syndicales auraient à « s'impliquer » et qui auraient, qu'elles les aient ou non votés, force de loi à travers elles-mêmes, en tant que « partenaires » de la gestion, la volonté de « privatiser » les établissements scolaires, via les jumelages, les projets éducatifs propres, le pouvoir des conseils d'établissement et d'école, les lois Auroux restaurant des « conseils d'ateliers » destinés dénaturer les organisations syndicales et définissant une « communauté d'intérêts » dans l'entreprise ; tout cela dessine le pointillé d'un ordre corporatiste et non de nouvelles avancées de la démocratie.

Ainsi, les gouvernements Mitterrand-Mauroy-Fiterman, puis Mitterrand-Fabius, sur injonction du capital, ont-ils développé leur œuvre « réformatrice » (en fait une accumulation de contre-réformes) dans la logique institutionnelle de la Ve République. Cependant tout cela s'opère alors que les rapports de force entre les classes tels qu'ils se sont matérialisés en mai-juin 1981 demeurent.

Il va de soi que toutes ces mesures sont prises au nom de plus de démocratie. Mais on a vu avec assez d'évidence comment la loi sur la presse, sous prétexte de limiter le pouvoir des magnats de la presse, aboutissait en fait, par la multiplication de groupes financiers

« indépendants » en apparence à renforcer leur main-mise. On a vu avec assez d'évidence qu'une telle loi pouvait être tournée surtout contre les partis et les syndicats, en limitant leurs droits à la diversité des titres.

Cela confirme que toute limitation apportée à la liberté d'expression dans le cadre de la société bourgeoise ne peut que se retourner contre les travailleurs.

Trotsky, confronté à ce problème au Mexique en 1938, alors que le bureaucrate syndical Lombardo Toledano lançait une campagne afin de « limiter » la presse réactionnaire, soit en la soumettant à une censure démocratique, soit en l'interdisant complètement, en écrivait ces lignes lumineuses :

« Les démocrates incurables, corrompus par leur expérience de Moscou stalinien et, en tête, les « amis » du G.P.U., ont applaudi cet campagne qu'on ne peut qualifier autrement que de suicidaire. En fait, il n'est pas difficile de prévoir que même si elle se terminait par une victoire avec des résultats pratiques du goût de Lombardo Toledano, ses conséquences ultimes pèseraient lourd sur la classe ouvrière. »

La théorie et l'expérience historiques attestent de la même façon que toute restriction de la démocratie dans la société bourgeoise est, en dernière analyse, dirigée inévitablement contre le prolétariat de même que tout impôt retombe aussi sur les travailleurs.

En dernière analyse, avec l'aggravation de la lutte des classes, les bourgeois de toutes nuances finiront par se mettre d'accord entre eux et dirigeront alors contre la classe ouvrière toutes les lois d'exception, tous les règlements restrictifs, toutes les espèces de censure « démocratique ».

Un exemple très net des dangers que toute limitation de la démocratie comporte est celui des coups portés aux tra-

vailleurs immigrés et aggravés par les mesures Dufoix.

De telles mesures, profondément réactionnaires concernent toute la classe ouvrière. Elles visent à la diviser contre elle-même. Comme toute mesure anti-démocratique, les mesures prises contre les travailleurs immigrés constituent un précédent qui, si les circonstances le permettent, sera utilisé contre toute la classe ouvrière. La première partie de cet article s'est concentrée sur certains aspects du rapport entre la

démocratie et la lutte de la classe ouvrière pour son émancipation, en relation avec diverses formes de domination de la bourgeoisie. Il est inutile, sans doute, de longuement souligner l'actualité immédiate de ces problèmes, au moment où — par exemple — c'est en utilisant les moyens bonapartistes de la 5^e République que le gouvernement veut vider la loi sur la Sécurité sociale de toutes les garanties qu'elle contenait.

P. ROY

« *La situation dans l'Europe de l'Est* »

Tome 21

Septembre 1981 par D. Viviers

(*REVUE TRIMESTRIELLE DE LA POLITIQUE DE L'EST*)

Price : F 400

En avril 1984, dans sa « Déclaration sur l'Europe », le Conseil général de 4^e Internationale (Centre international de reconversion) affirmait : « Ce qui existe aujourd'hui dans l'fonctionnement du système capitaliste d'exploitation, c'est en fait le démantèlement d'un système qui constituait l'armature industrielle de l'Europe, la ruine, la désertification de régions entières, le chômage dans certaines régions d'Angleterre, en Wallonie, ce qui menace le capitalisme mondial est la délinéarisation que le capitalisme réserve à des millions de travailleurs. Lors de sa révolution industrielle J' le rappelle, le capitalisme a été la preuve des ressources progressives qu'il aurait encore conservées le système capitaliste, comme une solution aux problèmes du continent européen, lorsque un moyen d'améliorer le niveau de vie des travailleurs de la ville et de la campagne. »

sinUn tel état d'immobilisation n'est pas supportable mais nécessaire, associé comme avec la pression de l'imperialisme américain et les injonctions du FMI, les institutions de la CEE sont le moyen même de la crise et de la décadence, c'est à dire à organisation du chômage qui vise à chasser de la production des millions d'hommes et de femmes. »

Dix-huit mois depuis se sont écoulés. Les événements s'y sont précipités, à la fois confirmant pleinement cette analyse, et permettant de la préciser sur plusieurs points.

Une première question doit être posée : dans quelles proportions, mais aussi dans quelles relations exactes à les besoins de chaque boutgeoisie a, d'une part, « la pression de l'imperial-

modèle d'ordre social et politique qui devrait être appliqué à l'ensemble de la population. Cela signifie que les classes ouvrières doivent être l'élément dominant dans la vie politique et sociale. Il est nécessaire de faire en sorte que les classes ouvrières soient le véritable fondement de la révolution bolchevique. Cela signifie que les classes ouvrières doivent être l'élément dominant dans la vie politique et sociale.

Le rôle des ouvriers dans la lutte pour la victoire du prolétariat est assez déterminant. De fait, il est nécessaire que les classes ouvrières soient l'élément dominant dans la lutte pour la victoire du prolétariat. Cela signifie que les classes ouvrières doivent être l'élément dominant dans la lutte pour la victoire du prolétariat.

Vient de paraître : Léon TROTSKY *ŒUVRES*

Publiées sous la direction de Pierre BROUE

Tome 21

avril 1939-septembre 1939

(Publication de l'Institut Léon TROTSKY)

Prix : 60 F

Des textes essentiels de Trotsky à la veille de la seconde guerre mondiale :

- le pacte Hitler-Staline ;
- la guerre impérialiste et les nations opprimées ;
- la question de l'indépendance de l'Ukraine et la lutte contre la bureaucratie ;
- trois conceptions de la révolution russe ;
- Discussion sur la question noire aux Etats-Unis.

LA RÉVOLUTION

LES MECANISMES DU MARCHE COMMUN ET L'OFFENSIVE DE L'IMPERIALISME US

« La raison du plus fort... »

par D. Viviers

EN avril 1984, dans sa « Déclaration sur l'Europe », le Conseil général de 4^e Internationale (Centre international de reconstruction) affirmait :

« Ce qu'exige aujourd'hui le fonctionnement du système capitaliste d'exploitation, c'est en fait le démantèlement de ce qui constituait l'armature industrielle de l'Europe, la ruine, la désertification de régions entières. Ce qui est déjà arrivé dans certaines régions d'Angleterre, en Wallonie, ce qui menace directement l'Est et le Nord de la France, indique l'avenir que le capitalisme réserve à des millions de travailleurs. Lors de sa création, le "Marché commun" avait été présenté comme la preuve des ressources progressives qu'aurait encore conservées le système capitaliste, comme une solution aux problèmes du continent européen, comme un moyen d'améliorer le niveau de vie des travailleurs de la ville et de la campagne. »

Aujourd'hui, en relation avec les besoins de chaque bourgeoisie comme avec la pression de l'impérialisme américain et les injonctions du FMI, les institutions de la CEE sont le moyen même de la crise et de la décadence, d'une « organisation » du chômage qui vise à chasser de la production des millions d'hommes et de femmes. »

Dix-huit mois depuis se sont écoulés. Les événements s'y sont précipités, à la fois confirmant pleinement cette analyse, et permettant de la préciser sur plusieurs points.

Une première question doit être posée : dans quelles proportions, mais aussi dans quelles relations exactes « les besoins de chaque bourgeoisie », d'une part, « la pression de l'impéria-

lisme américain et les injonctions du FMI » d'autre part se conjuguent-ils dans l'organisation de la ruine et de la décadence des pays de la vieille Europe ?

Il est indéniable que la nomination de Delors à Bruxelles ne saurait être considérée comme un élément fortuit. La situation de la CEE au début des années 1980 avait été décrite de manière intéressante dans un article d'un professeur allemand d'université publié dans le « *Journal of Common Market Studies* », d'Oxford de fin 1982. Sous le titre prometteur : « Le risque de désagrégation de la Communauté économique européenne », on pouvait lire ceci :

« Selon moi, la position d'une économie nationale dans la division internationale du travail revêt une importance beaucoup plus grande que les éventuels liens existants entre ces économies à l'échelon régional. J'irai même plus loin : c'est là que se trouvent les éléments déterminants de la désagrégation de la Communauté dont le processus s'accélère en raison de la crise économique mondiale. »

Or, note Gilbert Ziebura, auteur de l'article : « *L'interdépendance croissante entre les économies nationales (...) devient peu à peu moins équilibrée et de plus en plus inégalitaire.* »

A juste titre, l'auteur en question ajoutait ceci :

« Malgré le poids que confère à l'Europe sa place de premier centre commercial mondial et bien qu'elle soit parvenue à créer une sorte de contre-pouvoir économique au sein du système atlantique, sa dépendance vis-à-vis des Etats-Unis demeure inchangée. Les Américains disposent d'énormes moyens de pression non seulement en matière militaire, mais également dans le domaine économique.

Le premier, c'est la façon dont ils combattent la crise ; quelle qu'en soit l'issue, leur stratégie détermine dans une large mesure l'évolution de la situation en Europe. Or, l'Amérique s'emploie en priorité à résoudre les problèmes intérieurs et ne porte qu'une attention secondaire aux intérêts de l'économie mondiale. La politique d'augmentation des taux d'intérêts est,

*dans cette optique, parfaitement compréhensible, car elle est indispensable pour réduire l'inflation dont dépend dans une large mesure le succès de l'entreprise du président Reagan. L'évolution des taux de change offre un autre exemple. Elle a conduit le journal *Le Monde* (4 février 1982) à publier un important article intitulé "l'Europe, esclave du dollar".*

Il existe de très nombreuses façons d'exercer une pression directe. N'oublions pas que les sociétés multinationales américaines contrôlent la moitié du capital industriel de la Communauté européenne, c'est-à-dire 80 000 millions de dollars. Sur cette base et avec l'appui du gouvernement, elles s'opposent à tous les projets de contrôle européen et à toutes les formes de subventions accordées par les Etats (et la Commission) aux secteurs et aux sociétés dont les positions sont menacées. Cela fait partie de la lutte de plus en plus acharnée pour la conquête d'une part plus grande des marchés, en diminution constante, des pays occidentaux et du Tiers monde.

Enfin, le fait que les Etat-Unis subordonnent leur politique économique extérieure aux objectifs de leur politique globale de confrontation avec l'URSS, menace les intérêts européens sur les marchés de l'Est. La politique de sanction menée par les Etats-Unis à l'encontre des pays du CAEM cache un dessein plus profond qui consiste à saper la division internationale du travail entre l'Europe de l'Est et de l'Ouest, telle qu'elle a été établie pendant la détente. »

Et de cette inégalité croissante, les pays européens souffrent les premiers, du moins dans l'accroissement du fossé qui les sépare des USA. A ce sujet, notre auteur propose l'exemple suivant :

« l'industrie automobile européenne. Tout le monde s'accorde à reconnaître que ce secteur, qui reste le fer de lance de la croissance des pays industrialisés, est en pleine mutation, confronté à un recul temporaire de la demande, une

accélération des progrès technologiques, une transformation des conditions de production, une évolution des échanges commerciaux et surtout à la concurrence à la fois du Japon et des Etats-Unis et même des pays récemment industrialisés. On sait que les Japonais ont augmenté leur productivité deux fois plus rapidement que les Américains, au cours des deux dernières décennies. Mais l'industrie américaine, en cours de redéploiement, pourrait dans quelques années représenter un nouveau défi pour les Européens. Les investissements projetés sont considérables : 78 à 80 000 millions de dollars (beaucoup plus que le programme Appollo) au cours des cinq prochaines années. Il s'agit d'une véritable contre-offensive et tout le monde — dirigeants d'entreprises, syndicats et gouvernement — semble déterminé à ne rien négliger pour assurer le succès de ce projet. Le gigantesque programme d'armement entrepris par le gouvernement Reagan contribue incontestablement à la reprise de l'industrie automobile américaine : la société Chrysler, durement touchée par la crise, fabrique des tanks XM-I pour l'armée américaine et reçoit à cet effet une subvention de 19 milliards de dollars.

Confrontée à cette situation, la puissance commerciale de l'industrie européenne est menacée à la fois sur les marchés intérieurs et internationaux. Les exportations européennes d'automobiles ont chuté de 2,5 à 1,9 millions d'unités, soit une baisse de 23 % entre 1970 et 1980. Au cours de la même période, les exportations mondiales dans ce secteur ont progressé de 426 %. Les raisons en sont bien connues :

- la fragmentation des industries ;
- un niveau de concentration financière inférieur à celui des industries japonaises et américaines ;
- une disposition excessive de la fabrication des pièces détachées.

En dépit des efforts considérables qui

ont été consentis au niveau des investissements et de la rationalisation, il est peu probable que les sociétés européennes soient à même de réduire de façon notable l'écart en matière de coût de production qui les sépare de leurs concurrents japonais. »

Mais les menaces les plus graves proviennent des contradictions internes de la Communauté.

L'augmentation des tensions protectionnistes qui résulte d'une politique néo-mercantiliste nationale, a certainement contribué à renforcer le rôle planificateur de la Commission sur le plan économique. Il n'y a malheureusement, jusqu'à présent, aucun élargissement de ses pouvoirs pour coordonner les politiques industrielles, alors que grandit l'interdépendance des économies et que s'aggrave la crise. Les pouvoirs de la Commission n'ont été élargis que dans les secteurs particulièrement touchés (par exemple l'acier), où les accords restent cependant encore quelque peu fragiles. (...)

Ce qui menace le plus sérieusement l'existence de la Communauté est le manque croissant d'harmonie entre les politiques économiques nationales qui constituent le plus souvent une réponse aux différentes positions des économies dans la division internationale du travail. Les politiques menées par le gouvernement socialiste français et le gouvernement conservateur britannique pour améliorer la compétitivité de leurs économies n'ont sur le fond plus rien de commun. Face à une telle situation, la Communauté n'est plus en mesure d'assurer un rôle de coordination, car ces politiques économiques recouvrent une philosophie et des stratégies sociales de plus en plus opposées »

Ces lignes, rappelons-le, étaient écrites fin 1982. Deux ans plus tard, « le gouvernement socialiste français et le gouvernement conservateur britannique » tombaient d'accord sur le choix de Delors pour présider aux destinées de la CEE.

LA FONCTION DES INSTITUTIONS DE LA CEE

Un examen attentif des dix premiers mois de son exercice permet de dire

que dans tous les domaines, Delors a œuvré dans le sens de l'élargissement

du champ de compétence et d'intervention des institutions, pour mettre en œuvre une politique répondant aux exigences de l'impérialisme américain, alors même que la politique économique de ce dernier tend à contrecarrer « les besoins de chaque bourgeoisie » des Etats de l'Europe de l'Ouest.

En conséquence de la politique des hauts taux d'intérêt et de la hausse du dollar qu'elle entraîne, l'administration Reagan a multiplié des mesures protectionnistes équivalent à une véritable guerre économique contre les autres impérialismes, à commencer par ceux d'Europe de l'Ouest. Dans cette guerre, quel rôle est joué par les institutions de la CEE ?

Examinons par exemple la question de l'acier. La CEE en est le premier exportateur mondial. Son premier client est les USA qui absorbent à eux seuls 20 % des exportations de la CEE en matière d'acier. Début juillet 1985, des négociations CEE/USA s'ouvrent sur cette question. Les USA exigent le contingentement de l'importation de 17 produits sidérurgiques nouveaux (en plus des 10 déjà contingents par un accord de 1982).

D'emblée, la CEE accepte le principe d'une réduction sur 5 ou 6 de ces produits. Le 10 juillet, les USA annoncent que si un accord d'autolimitation n'intervient pas avant le 15 juillet, ils prendront des mesures unilatérales. La sidérurgie européenne a déjà payé un lourd tribut à la crise mondiale du capitalisme, aggravé par les premières mesures protectionnistes prises par les USA depuis 1982. De 795 000 travailleurs de la sidérurgie employés dans la CEE en 1974, on est passé à moins de 650 000 en 1980, et 440 000 en mars 1985, selon les statistiques officielles. La CEE, qui a réduit de 32 millions de tonnes sa capacité de production en cinq ans, se fixe d'elle-même de la réduire de 25 millions supplémentaires d'ici 1990. De plus, elle a adopté comme mesure obligatoire pour chacun des Etats qui la composent l'interdiction des aides publiques destinées à couvrir les pertes d'exploitation, à dater du 1^{er} janvier 1986.

Pareilles manifestations de bonne volonté ne suffisent pas à désarmer

l'impérialisme US. La guerre économique mondiale est une guerre sans merci dans laquelle il doit, pour préserver ses propres positions, œuvrer à la mise en pièces des positions encore tenues par les impérialismes déclinants d'Europe. Le 23 juillet, la réunion au sommet des ministres des affaires étrangères de la CEE charge la Commission européenne de poursuivre les « négociations » avec les USA sur l'acier « *les négociations CEE-Etats-Unis sont très difficiles car les Etats-Unis refusent toute concession* », indique-t-on de source diplomatique.

Le 25 juillet, la CEE propose aux USA une réduction de 10 % sur 16 produits sidérurgiques par rapport à 1984. La réponse des USA : 25 % en moins, nous ne transigerons pas. La CEE proteste : « *Du Japon vous n'avez exigé que 20 % de réduction. Il y a là une discrimination inadmissible.* » Le 1^{er} août, la CEE fait savoir qu'elle est prête à faire un pas : 20 %. Réponse des USA : 25 %. Et pourtant, entre temps, le dollar a commencé de baisse entraînant un mouvement de ralentissement des importations. Le 6 août, l'accord CEE-USA est signé : - 25 % sur les 16 produits par rapport à 1984. Les USA l'emportent sur toute la ligne. « *C'est un accord équitable et acceptable pour les deux parties* », déclare Willy de Clercq, commissaire européen aux relations extérieures. Commencent alors de douleureuses négociations entre les Dix pour répartir la réduction entre chacun des pays concernés. A peine celles-ci sont-elles terminées que s'ouvrent de nouvelles négociations USA-CEE sur la limitation des importations d'acier... pour 1986. La CEE tient pour un accord couvrant 1986 et 1987. Les USA exigent qu'il aille jusqu'à fin 1989. Le 17 octobre, ces demandes sont qualifiées d'*« inacceptables »* par la CEE. Le 31, les USA menacent la CEE de mesures unilatérales au cas où l'accord ne serait pas conclu. L'accord est signé dès le lendemain. Courant jusqu'à fin 1989, il contingentera l'importation d'un nombre de produits supérieur à tous les accords précédents. Ce qui n'empêche pas l'inimitable Willy de Clercq de le qualifier de « *globalement positif* ». Une dépêche de presse commente :

« Une rude bataille est prévue quant à la répartition entre les Dix des sacrifices imposés par l'accord. » A peine la Grande Bretagne a-t-elle fait connaître son désaccord avec le — trop faible à ses yeux — quota d'exportation qui lui est attribué, que les USA ont rétorqué en bloquant la totalité des importations d'acier européen (à l'exception des tubes et tuyaux) jusqu'à la ratification formelle de l'accord conclu le 1^{er} novembre.

Le remarquable dans cet enchaînement

de faits, réside non seulement dans l'absence de résistance sérieuse de la CEE face aux USA, mais aussi, et surtout, dans le rôle joué par les institutions européennes : la Commission européenne s'est ici chargée en même temps de « résister » et de surmonter les besoins de chaque bourgeoisie, d'accéder en leur nom à tous aux exigences du capital US, puis de se retourner vers chacune d'entre elles pour lui imposer les conséquences de cette reddition sans combat.

L'EXEMPLE DE L'AGRICULTURE

Situation isolée ? Tournons-nous vers l'agriculture, autre champ de bataille USA-CEE. Le 5 juillet, la CEE se déclare prête à « réduire les tensions commerciales sur les marchés agricoles internationaux ». Réponse du secrétaire d'Etat US : que les USA et la CEE commencent par renoncer mutuellement aux subventions agricoles. Cinq jours suffisent pour que la CEE adopte un « Livre Vert », transformant radicalement la politique agricole commune. Propositions du « Livre Vert » : baisse des prix agricoles pour les « rapprocher des prix mondiaux » : abandon des prix minima jusqu'à ici garantis ; et si le principe d'une aide aux revenus des petits agriculteurs est mentionné, l'accent est mis surtout sur les aides à la retraite anticipée, les aides à la reconversion des exploitations, et les aides à l'abandon des exploitations au bénéfice du reboisement et de la protection de l'environnement. Un véritable programme de liquidation de la petite agriculture.

Un autre aspect se dégage ici : la tendance à définir au niveau de la CEE non seulement les grandes lignes d'une politique commune, mais compte tenu du caractère contraignant des diktats US, à rentrer dans le détail des mesures autorisées et des mesures prohibées, ne laissant qu'une marge réduite à la définition des politiques de chaque pays.

Pareil carcan ne s'impose pas sans multiplier les tensions entre les pays membres. Naguère, c'était là source d'interminables négociations s'enlisant des semaines durant pour déboucher, peu ou prou, sur le maintien du statu

quo, ou des concessions limitées et réciproques entre Etats membres de la CEE. Ce n'est pourtant pas ainsi que le règle la discussion sur l'abaississement du prix des céréales qui suit l'adoption du « Livre vert ». La RFA s'oppose résolument à cette mesure, malgré les pressions conjuguées de ses « partenaires » et des institutions de la CEE. Le blocage dure 48 heures. Le 16 juillet les ministres des Dix décident de remettre le pouvoir de décider à la Commission de Bruxelles, laquelle décrète sans tarder une baisse de 1,8 % du prix des céréales. « Deux faits sans précédents dans l'*histoire du Marché commun* : une baisse importante des prix garantis des céréales (...) et une décision autoritaire et unilatérale de la Commission, organe supranational cantonné habituellement dans un simple rôle de gestion », relève une dépêche.

Toutes les crises ne se concluent pas aussi simplement. On a vu, avec le conflit des pâtes alimentaires, comment une résistance acharnée de tel ou tel pays membre pouvait faire sauter un accord pourtant déjà conclu ou presque. Mais il s'agit ici de qualifier une tendance, laquelle n'exclut pas des contre-exemples. Cette tendance est celle qui voit l'impérialisme américain mener une guerre économique sans merci aux impérialismes européens en déclin, et les institutions communautaires tendre à occuper une place grandissante comme instrument tentant de faire taire les égoïsmes nationaux de chaque bourgeoisie au nom de l'intérêt général du capital le plus fort... C'est-à-dire celui des USA. Significative de

ce point de vue, la quasi unanimité (sauf la Grèce et le Danemark) apparue dans la conférence intergouvernementale de début septembre 1985, sur la nécessité de substituer la règle de la majorité qualifiée à celle de l'unanimité pour un certain nombre de décisions « communautaires », confirmée à la conférence au sommet ouverte le 2 décembre 1985, malgré les réticences évidentes de la RFA — en situation dominante au sein de la CEE — à se voir imposer un marché réellement ouvert.

Agriculture, sidérurgie, alimentation, vêtements, etc... Il n'est pas un domaine qui n'ait été l'objet durant l'année écoulée d'un ultimatum américain à la CEE, prenant selon les cas la forme d'un contingentement de l'importation, d'un chantage, ou même de l'exigence de voir supprimer telle ou telle aide de la CEE à la production. Même un Willy de Clercq parle de « *gravité sans précédent des mesures protectionnistes aux Etats-Unis* » et dénonce la « *shotgun diplomacy* », c'est-à-dire la diplomatie de la menace qui semble parfois caractériser

la politique commerciale américaine. »

Mais il en tire comme seule conclusion qu'il faut « *collaborer avec le gouvernement américain afin de l'aider dans ses difficultés avec le Congrès, sans pour autant plier le genou* » (sic) car la CEE, malgré « *un certain nombre de sérieux problèmes bilatéraux avec les Etats-Unis sur le commerce (...) partage le même objectif que les Etats-Unis pour développer la liberté des échanges et ouvrir les marchés.* » (sic).

Le déséquilibre économique avec les USA s'est à ce point accentué que les dirigeants des pays de la CEE se contentent de multiplier les Munich économiques, cédant morceau par morceau à l'appétit de l'impérialisme dominant. Munich, nous le savons, préparait la guerre. Les Munich économiques à répétition entre la vieille Europe et le Nouveau Monde ne préparent pas l'affrontement militaire entre les deux, c'est une évidence. C'est sur le continent qu'ils accumulent, en revanche, les matières explosives. Nous y reviendrons.

« CHACUN POUR SOI »

Peut-on dire que la bourgeoisie ait réalisé un pas significatif vers l'intégration européenne ? Contradictoirement, non. Si, par la force contrainte de l'économie US, les institutions de la CEE jouent le rôle d'un Grand quartier général US ordonnant l'offensive d'ensemble contre les peuples d'Europe, en revanche, elles se révèlent aussi incapables que par le passé à impulser une politique harmonieuse de développement en Europe. Ou plutôt, dès qu'elle s'y risquent, les rivalités nationales, les « chacun pour soi », comprimés face aux menaces US, ressurgissent comme un élément majeur, balayant toute perspective réellement européenne.

Ainsi, il y a six mois, lorsque la Commission de Bruxelles a proposé un plan de mesures de croissance destinés à résorber le chômage, consistant pour l'essentiel en une relance des investissements publics en RFA et au Royaume-Uni — en somme une tentative de mini

reprise à l'américaine — ceux-ci (faisant chorus au secrétaire d'Etat US aux finances) s'y sont opposés, arguant notamment des recommandations du FMI et de la Banque mondiale en faveur de la poursuite des budgets de rigueur. Tous les autres pays eurent beau se prononcer en faveur de ces mesures — ce qui ne leur coutait guère, il est vrai — Delors eut beau fustiger l'*« effroyable myopie »* des Allemands et des Britanniques, ceux-ci ne bougèrent pas d'un pouce.

L'argumentation de Delors mérite d'être relevée. D'une part, c'est au nom de la défense des intérêts généraux du capitalisme (rejoignant les inquiétudes exprimées par plusieurs grandes banques US), qu'il plaide pour la relance de la croissance de la CEE, présentée comme le seul moyen pour contrebalancer la progression de l'endettement : « *Je crains que l'économie mondiale ne voit exploser une des bombes à retardement.* » D'autre

part, il livre un tableau exact de ce qu'est le Marché commun, dénonçant Royaume-Uni et RFA qui disent « *oui aux marchés espagnol, portugais, grec, non à la solidarité* », entre Nord et Sud de l'Europe. « *Un jour* » prophétise-t-il, « *le système va craquer* (car la RFA) accumule des excédents commerciaux (dont) plus de la moitié sont réalisés sur ses partenaires » de la CEE.

Telle est la réalité. Appliquant, dans le cadre de la CEE, les plans de déclin US, chaque pays se redresse cependant pour disputer aux autres les maigres miettes laissées sur la table par les USA. Là, plus question d'Europe ; c'est chacun pour soi, que le plus fort gagne. Le carcan des institutions communautaires est tantôt saisi par les uns, tantôt par les autres, comme un instrument qui, à défaut de pouvoir ordonner une politique de croissance harmonieuse commune, permet au moins de faire obstacle à l'application par chaque pays d'une politique qui lui soit favorable !!!

En veut-on quelques exemples ? Le Royaume-Uni, le Danemark et quelques autres demandent un assouplissement d'un accord passé voilà quelques années avec des pays dominés sur l'importation de multifibres. La France — qui craint un essor des industries de transformation du Royaume-Uni, etc... en ce domaine, elle qui n'est pas sortie de sa propre crise du textile — s'y oppose : paralyse...

Quelques jours plus tard, à la demande de la France notamment, la Commission de Bruxelles autorise des aides financières à certaines entreprises sidérurgiques. La RFA s'y oppose. En position dominante sur le marché déclinant de la sidérurgie européenne, elle exige ouvertement la mise à mort de ses concurrents. Là, le blocage débouche sur un compromis : les gouvernements français, italien, et belge sont autorisés à verser 3,15 milliards de dollars supplémentaires de subventions publiques à leurs sidérurgies respectives en 1985, en échange d'une réduction supplémentaire de leur capacité de production de deux millions de tonnes. Six semaines plus tard, c'est un plan français de financement de la restruc-

turation dans le textile qui est interdit par la CEE. Paris introduit un recours en justice, etc.

Il faut résister dans ce cadre l'élargissement du Marché commun d'abord à la Grèce, puis à l'Espagne et au Portugal. Progrès de l'unification européenne ? Balivernes ! D'abord, comme l'explique si bien l'expert en la matière qu'est Delors, il s'agit de livrer les marchés de ces pays aux impérialismes les plus forts au sein de la CEE, et sans contrepartie. Mais, surtout, il faut comprendre ceci : dès lors que les institutions de la CEE fonctionnent comme instrument de mise en conformité de l'économie européenne avec les besoins US, l'intérêt de ces derniers est que s'intègrent à la CEE des pays dont la puissance industrielle est limitée, mais dont en revanche la surface agricole est importante. Car leur intégration dans le Marché commun permet et d'intégrer plus étroitement la classe ouvrière de ces pays aux plans des sacrifices définis à l'échelle européenne (cf. les chantiers navals grecs, portugais, espagnol), mais aussi d'intégrer leur agriculture aux mesures d'ensemble de compression de la production agricole. Ce qui, compte-tenu de l'inégalité des prix à la production, est un coup porté à l'ensemble des agriculteurs des pays d'Europe. Et au-delà... De ce point de vue, l'exigence US de voir supprimer les subventions aux exportations agricoles, au moment même où l'Europe agricole s'alourdit, est un acte d'arrogance inouïe contrignant Delors à protester : « *Il est hors de question que la Communauté européenne, à la suite des pressions exercées sur elle par d'autres grandes puissances, renonce à être une grande puissance agricole capable d'exporter.* » Il est probable que ce soit sur ce terrain de l'agriculture que les tensions USA/CEE seront désormais les plus vives.

C'est ainsi qu'au début de l'automne 1985, la France a menacé de retarder l'adhésion de l'Espagne et du Portugal au Marché commun si n'était pas garanti aux pays du Maghreb et du Proche-Orient (liés par des accords particuliers à la CEE, notamment ceux dont la France était naguère puissance

coloniale, aujourd'hui directement menacés par la concurrence espagnole et portugaise) le maintien de leur niveau d'exportations agricoles vers la CEE. A quoi l'Italie s'est opposée. De sorte que par le biais du Marché commun, c'est un peu de ce qui reste à la France de puissance coloniale qui est rogné... Ce qui n'est guère fait pour déplaire aux USA qui, du Maroc au Tchad, en passant par la Nouvelle Calédonie, ne négligent aucune opportunité de supplanter l'ancienne puissance coloniale sur le déclin.

Même le protectionnisme entre Etats membres se développe, en contournant les règles officielles. Il suffit de multiplier les normes de consommation, d'hygiène, etc... propres à chaque pays pour interdire par exemple la consommation de camembert de lait cru français en RFA, ou de bière allemande en France, etc. Les spécialistes économiques s'alarment de ce qu'ils ont baptisé pompeusement « *néo protectionnisme intracommunautaire* ». La Commission européenne a ainsi très officiellement établi que les coûts supplémentaires entraînés par les normes techniques et sanitaires équivalent à un tarif douanier de 8 à 12 %. Un chiffre qui n'étonnera guère si l'on considère que même en RFA — pourtant réputée pour être le plus libre-échangeiste des pays de la CEE — on dénombre plus de 20 000 normes DIN (Deutsche Industrie Norm) qui constituent autant d'obstacles à l'importation.

Dans le même ordre d'idées, il n'est pas sans intérêt de relever qu'en dépit de l'obligation faite aux Etats membres de publier au Journal officiel des Communautés leurs appels d'offre, 1 % seulement des contrats publics des pays membres de la CEE sont passés avec des entreprises étrangères (selon une enquête de « The Economist » de décembre 1982).

D'un côté donc des barrières douanières internes à la CEE abolies qui ressurgissent au gré des besoins de chaque pays. D'un autre côté, on s'aperçoit en revanche que les Etats membres sont les premiers à contourner l'existence de barrières douanières communes à la CEE... lorsque cela les arrange, naturellement...

Pour ne prendre qu'un exemple : les échanges entre les deux Allemagnes, régis par « l'Accord de Berlin » de 1951, entérinés par le Traité de Rome pour la CEE, ne sont pas considérés comme un commerce extérieur mais comme un commerce interne, donc non soumis aux droits de douane et prélèvements applicables par les pays membres de la CEE à des pays tiers (1).

Le domaine de la politique étrangère devrait, en toute logique, laisser une plus grande marge de manœuvre à la CEE. Notamment parce qu'en jouant sur les multiples contradictions de « l'ordre mondial » il est possible de desserrer quelque peu le carcan de l'impérialisme US. Que constate-t-on ? S'il arrive à tel ou tel Etat européen de jouer son propre jeu pour tenter de préserver ses propres positions à l'échelle internationale, il n'en va pas de même au niveau des institutions de la CEE. Celles-ci ont les plus grandes difficultés à définir une politique étrangère commune. Et lorsqu'elles y parviennent...

Quand on sait que les produits manufacturés représentent près de 85 % de la valeur des exportations de la CEE, on mesure l'ampleur des dégâts. D'autant que dans le domaine de l'agro-alimentaire et des matières premières, la pression de l'impérialisme dominant se fait chaque jour plus forte. On en a déjà rappelé ici quelques

(1) Les conséquences ? D'une part, des distorsions considérables introduites sur le marché agricole européen.

Voici un exemple cité par Fabienne Boudier dans la « Revue d'études contemporaines Est-Ouest de juin 1984 :

« Les échanges agricoles inter-allemands s'établissent sur la base des prix intérieurs ouest-allemands, généralement supérieurs aux prix mondiaux, la RDA réalise un gain unitaire important sur chaque produit exporté. Cependant la non-taxation des biens agricoles est-allemands importés en RFA, voire la détaxe dont ils bénéficient, conjuguée pour certains produits à la pratique de bas prix par la RDA, induit dans le commerce agricole inter-allemand un effet-prix, lui-même source d'un effet-quantité. Aussi est-il non seulement porté préjudice aux chances d'exportation sur le marché ouest-allemand des autres pays membres de la Communauté européenne, mais les excédents agricoles au sein de cette dernière sont susceptibles d'être renforcés,

manifestations. Il faut y ajouter la lutte ouverte pour disputer à la CEE certains des marchés qu'elle contrôlait jusque là, ou dont elle s'apprétrait à s'emparer, tels les marchés égyptien et algérien des céréales. Et il faut rappeler que la relance par les USA en novembre dernier, des hostilités sur les pâtes alimentaires, avait pour objet avéré de faire renoncer la CEE aux rapports préférentiels entretenus avec nombre des pays dominés. Quant au marché japonais, toutes les tentatives de la CEE d'y pénétrer se sont soldées par un échec. Une nouvelle tentative, courant novembre 1985, d'obtenir du Japon la fixation d'un seuil minimum d'importations européennes s'étant heurtée à un refus poli mais net, l'ambassadeur de la CEE dans ce pays, un dénommé Laurens Brinkhout, devait ainsi exprimer son amertume : « *Ce que je constate, c'est une montée progressive des frustrations en Europe.* »

Il ne reste plus à la CEE qu'à recourir à son tour à de nouvelles mesures protectionnistes vis-à-vis des pays en plus faible position économique, frappant ici les vêtements turcs, là le mouton néo-zélandais (mesure négociable, ensuite, contre l'adoucissement du sort des « époux Turenge » !). Mesures dérisoires, mesures d'impuissance.

Le blocage de tout pas en avant dans l'unification monétaire européenne est l'expression de la réalité du Marché commun. Les propositions réitérées de

pesant ainsi sur les charges financières du FEOGA. Cela aurait été le cas pour le beurre dans les années 60. Aujourd'hui ce serait le cas du cacao et du sucre.

Pour ce qui est de ce dernier, on aboutit à la situation paradoxale de la CEE ployant sous le poids de ses « montagnes de sucre », alors que la RDA, importatrice de sucre en provenance de Cuba, en exporte des quantités importantes vers la RFA. »

D'autre part, des transactions franchement illégales du point de vue de la CEE, mais impossibles à empêcher, prennent généralement la forme de trafics triangulaires (exemples : importations illégales de viande de porc danois en RFA via la RDA ; de fromage suisse en RFA transitant par la RDA ; d'œufs polonais en RFA via la RDA ; exportation illégale par la RFA de beurre est-allemand vers l'Italie, etc...).

Delors en faveur de l'intégration de la livre anglaise dans le SME, et de l'inscription des accords monétaires de 1979 dans le texte du Traité se heurtent à de nombreuses résistances, tout particulièrement britanniques et ouest-allemandes. Depuis une quinzaine d'années, depuis que la dislocation des accords de Bretton-Woods a conduit les dirigeants de la CEE à formuler la nécessité d'un système monétaire régional — à défaut d'un système international — garantissant la fixité des taux de change, les choses n'ont guère avancé.

Un spécialiste, pourtant chaud partisan de l'intégration monétaire européenne, en tire ce bilan : « *L'essentiel du succès est d'avoir survécu et, par conséquent, préservé la chance de futurs succès* » (Gouverneur Renault de la Genière dans le *Bulletin trimestriel de la Banque de France*, mars 1984). L'éphémère « Union Monétaire européenne » fut emportée par les soubresauts de la crise du dollar de 1971-72. Instauré en 1972, le serpent monétaire devient vite, de défection en défection, une simple « zone mark », par ailleurs agitée de fréquents ajustements.

Quant au système monétaire européen (SME), instauré par les accords de 1979, il n'a guère avancé. « *Le SME, conçu pour espacer et réduire les ajustements de taux-pivots a, au contraire, vu les ajustements, dans les trois dernières années, se multiplier et atteindre des taux élevés, fréquemment de l'ordre de 10 %* », observe Renault de la Genière, qui ajoute : « *Regrettable, le fait que l'Italie n'ait pas renoncé à sa marge de fluctuation élargie, et que le Royaume-Uni n'ait pas rejoint le mécanisme de change. Encore plus regrettable est, année après année, la renonciation à passer de la phase initiale à la phase dite "institutionnelle" du système. Le passage devait se faire après deux années, soit en avril 1981, et il n'est pas encore en vue. Pourquoi ces remises ?* »

Lorsqu'à la fin de l'été la vague révolutionnaire balaie l'Afrique du Sud, les gouvernements de la CEE sont enlisés dans d'interminables tergiversations : faut-il ou non prendre des sanctions,

aussi limitées soient-elles contre le régime de l'apartheid. Une mission interministérielle de la CEE se rend sur place. L'autorisation lui est refusée de voir Mandela.

Quelle conclusion Jacques Poos, Ministre luxembourgeois des Affaires étrangères et Président en exercice du Conseil des ministres de la CEE en tire-t-il ? Celle-ci : « *Compte-tenu de leur division, les communautés noires sud-africaines sont à l'heure actuelle incapables de se présenter en mandataires unis face au gouvernement sud-africain en vue de négocier une alternative à la politique d'apartheid* ».

Nous sommes le 2 septembre 1985 : l'alignement sur les thèses américaines est total. Aucune sanction n'est décidée, ni d'un côté ni de l'autre de l'Atlantique. Neuf jours plus tard, légère inflexion de la politique US : le Secrétaire d'Etat, Schultz propose des actions concertées USA-CEE sous la forme d'un jeu de sanctions des plus limitées contre l'Afrique du Sud. L'accord se fait instantanément (avec

quelques réserves du Royaume-Uni, le plus touché dans ses relations avec l'Afrique du Sud).

Quand aux négociations commerciales CEE/Amérique centrale, ouvertes en septembre dernier afin d'accompagner le soutien politique au groupe de Contadora, et qui visaient à étendre à tous ces pays les mêmes accords préférentiels à l'exportation que ceux reconnus aux Etats méditerranéens, elles se sont d'emblée heurtées à cet obstacle majeur : « *La CEE s'est engagée au GATT à ne pas étendre à d'autres pays ces préférences commerciales, sous peine d'encourir les foudres des Etats-Unis* ».

Et si, un mois plus tard, un accord est finalement conclu entre les deux parties, c'est un accord bien en retrait des propositions initiales. Surtout, il est signé au moment même où les pays de la Contadora, renonçant à leur relative distanciation antérieure, amorcent un net alignement sur la politique de l'impérialisme contre la révolution nicaraguayenne.

UN DECLIN GENERAL

Le déclin des impérialismes ouest-européens est général. « *L'Europe industrielle est-elle encore compétitive ?* » demandait une publication spécialisée (*Actualité industrielle, économique et sociale*), qui répondait ainsi : « *Si la Communauté n'avait pas enregistré d'aussi bons résultats dans les exportations agro-industrielles et celles des matières premières, sa performance globale aurait été beaucoup plus mauvaise. Pour l'ensemble des produits manufacturés, son industrie a perdu du terrain par rapport au Japon et aux Etats-Unis. La Communauté ne s'affirme comme leader dynamique dans aucun secteur.* »

Pourquoi ? Parce qu'un système monétaire est à l'image d'un système économique. Il ne peut y avoir intégration monétaire là où il n'y a pas intégration économique. La seule forme « d'unification » proposée par la CEE, c'est celle qui se réalise sous le talon de fer des USA, écrasant non seulement la classe ouvrière et la pay-

sannerie, mais aussi accentuant le fossé entre CEE et USA, entre RFA et reste de la CEE, etc... Voilà pourquoi c'est directement dans le cadre des relations monétaires internationales que se règle le cours de chaque monnaie, et que par exemple, la crise de la lire italienne l'été dernier, loin d'être contenue par le SME, a constitué un facteur de crise pour ce dernier.

Nous sommes à présent placés face à une réalité en apparence contradictoire. D'un côté, l'Europe ne peut se construire dans le cadre de la CEE, qui consomme la division de l'Europe en deux, et qui vit toutes les convulsions du système impérialiste dans sa période de déclin, et dans ses épicentres de déclin impérialiste. D'un autre côté, et précisément en rapport avec cette situation, il est incontestable que le rôle de la CEE, rôle dans lequel la présidence politique d'un Delors prend toute sa signification, ne fait que se renforcer. Bruxelles est devenue le « quartier général » d'où s'ordonnent,

dans leurs grandes lignes mais aussi dans leurs détails, tous les plans meurtriers contre la classe ouvrière et la paysannerie de chacun des pays de la CEE. On a déjà parlé ici de la sidérurgie. Mais sait-on que des mécanismes existent pour pénaliser les entreprises sidérurgiques qui oseraient dépasser les quotas de production fixés à Bruxelles ? Sait-on qu'au compte de ces règlements, une poignée d'entreprises sidérurgiques de la CEE ont été condamnées le mois dernier par la Commission européenne à 4,8 millions de dollars d'amendes ? ! Sait-on que la production européenne de charbon, déjà passée de 1 million de personnes employées en 1965 à 400 000 en 1983, vient d'être décrétée à 75 % non rentable par la Commission européenne qui a décidé de nouvelles restructurations ?

Il est significatif que chaque jour davantage la CEE s'imisce dans le détail de la définition des politiques à mettre en œuvre dans chaque pays. Ainsi, cette recommandation typiquement corporatiste, enjoignant aux gouvernements pour lutter contre le chômage, que gouvernements, travailleurs et patrons « *travaillent ensemble de manière permanente* » (octobre 1985). Ainsi, le programme d'action de 60 millions de dollars adopté l'été dernier dans le but d'organiser la coopération universités-industries dans l'ensemble de la CEE. Ainsi, encore, ce rapport économique annuel de la Commission européenne, examinant la situation de chaque pays, prodiguant conseils, encouragements, avertissements. Dans celui publié en octobre dernier, on relève par exemple que le gouvernement français doit « *persévérez dans la rigueur* », laquelle « *n'implique pas*

seulement une évolution appropriée des salaires, mais aussi des ajustements d'effectifs parfois importants »...

Naturellement, les conséquences de cette offensive d'ensemble se manifestent de façon différenciée, en relation avec la puissance relative de chaque bourgeoisie. Ainsi, il est évident que de tous les pays qui composent la CEE, la RFA est celui qui préserve le mieux sa position dominante (relative, car dans le cadre de la domination du capital US sur l'Europe et la RFA).

Par exemple, les fermetures en chaîne d'unités sidérurgiques (notamment les plus petites, ou les plus faibles) dans toute la CEE encouragent Thyssen et Krupp dans leur ambition d'une implantation sidérurgique centrale pour toute l'Europe. A l'autre bout de la chaîne, il est évident que le déficit grandissant de la balance commerciale, la chute des investissements, la chute des revenus agricoles et la forte progression du chômage qui frappent la Grèce, la placent dans une situation de très grande instabilité. Que l'on se tourne vers le Portugal, et l'on observe que les plans dictés par le FMI, relayé par la CEE, tendent à réduire ni plus ni moins l'industrie de ce pays à la situation d'industrie complémentaire et de composants pour les grandes industries US, ou européennes. Sans parler de la Belgique, avec ses 13 % de la population active au chômage, et un Etat au bord de la faillite, présentant une dette publique équivalente au produit national brut. Sans parler du Danemark, avec ses 10 % de la population active au chômage, ses 30 000 emplois condamnés dans les chantiers navals d'ici 1987. Sans parler de l'Espagne, du Portugal, du Royaume-Uni...

UNE MISE EN ŒUVRE MÉTHODIQUE

On a souvent évoqué, notamment dans la presse de l'Internationale et dans les documents relatifs aux Conférences de Bruxelles et de Düsseldorf, la similitude des politiques mises en œuvre par les gouvernements de la CEE. Peut-être faudrait-il souligner davantage que cette communauté de politique (avec des variantes, bien entendu) n'est

pas simplement la réponse coïncidente de bourgeoisies placées dans des conditions comparables face à la crise, mais qu'elle procède d'une mise en œuvre méthodique des décisions et recommandations de Bruxelles.

Deux caractéristiques complémentaires marquent les processus politiques à

l'œuvre dans tous les pays de la CEE : la tendance à la bonapartisation de tous les régimes, y compris ceux qui présentent les apparences les plus parlementaires ; la tendance à l'intégration des organisations, et à toutes les combinaisons de néo-corporatisme taillant à grands coups de sabre dans les acquis les plus élémentaires arrachés par la lutte de classe dans chaque pays.

En Belgique, c'est le dessaisissement systématique de l'Assemblée et le gouvernement par pouvoirs spéciaux qui s'exercent depuis quatre ans, c'est le blocage des salaires, l'amputation du système d'indexation, les attaques contre la Sécurité sociale, les allocations chômage, la mise en œuvre de la flexibilité, le démantèlement du service public et des 8 heures.

Au Royaume-Uni, c'est le renforcement de l'appareil d'Etat — à commencer par sa police — et les coups redoublés contre les droits des syndicats, la mise en œuvre de la flexibilité. En Grèce, avec un pouvoir de plus en

plus concentré au sommet de l'exécutif, c'est la loi anti-grève, l'instauration de la police des salaires.

En RFA, la « loi pour la création d'emplois », loi de licenciements et de flexibilité. C'est la généralisation des contrats à durée déterminée et la légalisation du lock-out patronal.

En Espagne, les investissements publics et les dépenses sociales taillés à la hache ; au Portugal, le regroupement autour du parti d'Eanes sur une ligne de bonapartisation du régime et de liquidation des conquêtes révolutionnaires. Et la France, où dans la dernière phase de leur agonie, les institutions de la Ve République sont l'instrument de la plus gigantesque régression sociale que le pays ait connue depuis quarante ans.

Et tout cela, quelle que soit la couleur politique des gouvernements en question, du « socialiste » Fabius à la très conservatrice Thatcher, tous se retrouvent derrière la bannière social-conservatrice de Delors.

UNE INTENSE MATURATION POLITIQUE

Nous l'avons dit et répété : cette situation, cette offensive anti-ouvrière sans précédent par sa profondeur et sa généralisation dans toute l'Europe, provoque un intense mûrissement dans la classe ouvrière. Les plus gigantesques affrontements de classes se préparent. Certes, tout ne peut pas être mis sur le même plan. Significative est cependant l'accélération du rythme des grandes grèves ouvrières, tout particulièrement des grèves générales, grèves politiques s'il en est, contre les gouvernements en place et leur politique. Grève générale des mineurs au Royaume-Uni, mais aussi grèves spontanées dans les chemins de fer contre la conduite à agent seul ; les plus grandes grèves qu'ait connues la Belgique depuis la grève générale de 1960, notamment dans les services publics ; les millions de travailleurs en grève générale dans tout l'Etat espagnol contre le projet de la Sécurité sociale en juin 1985 ; grève générale contre le budget en Italie d'octobre 1985 ; manifestation de 250 000 métallurgistes à

Stuttgart aux cris de « Kohl démission » ; grève générale contre l'austérité en Grèce en octobre : les mouvements de Trith-St-Léger, de la SNCF de Dunkerque en France, etc.

L'intense maturation en cours dans la classe ouvrière, en même temps qu'elle prépare de gigantesques affrontements de classes directs, s'exprime dans la modification en cours des relations entre la classe ouvrière et ses organisations traditionnelles. Dans des pays comme la France et l'Espagne, l'imbrication entre la sociale-démocratie et l'appareil d'Etat est si étroite que, d'une part ces partis ont perdu beaucoup de leurs substance militante, et, d'autre part la perspective de perdre les rênes de l'Etat dans un proche avenir est une source d'explosions irrémédiables (France). En RFA, en Belgique, les partis sociaux-démocrates s'emploient méthodiquement à contenir le mouvement électoral qui se porte vers eux, volant ouvertement au secours des gouvernements bourgeois en place

(avec succès pour la Belgique, et un résultat plus mitigé en RFA : cf. les élections en Rhénanie-Westphalie, coup décisif porté contre le gouvernement Kohl et la politique d'Union nationale du SPD).

Dans le même temps, un élément majeur de toute la situation politique en Europe s'exprime dans les lignes de fracture de plus en plus profondes entre les dirigeants des partis sociaux-démocrates (notamment lorsqu'ils sont au pouvoir, mais pas exclusivement) et les organisations syndicales — y compris leurs dirigeants — pourtant animés par des responsables des mêmes partis.

« Il y a un aspect commun dans le développement ou, plus exactement, dans la dégénérescence des organisations syndicales modernes dans le monde entier : c'est leur rapprochement et leur intégration au pouvoir d'Etat » écrit L. Trotsky dans *« Les syndicats à l'époque de la décadence impérialiste »*. Et il précise : « Le processus est également caractéristique pour les syndicats neutres, sociaux-démocrates, communistes et anarchistes. Ce fait seul indique que la tendance à s'intégrer à l'Etat n'est pas inhérente à telle ou telle doctrine, mais résulte des conditions sociales communes pour tous les syndicats ».

Il n'est nul besoin de revenir sur le bien-fondé de cette caractérisation de la tendance générale. A condition de l'accompagner de l'observation suivante : le caractère meurtrier des plans anti-ouvriers mis en œuvre à l'échelle de l'Europe, la pression sans précédent exercée partout pour précipiter l'intégration des organisations, la maturisation d'un profond mouvement de résistance dans la classe ouvrière, la déliquescence des appareils politiques réformistes et leur imbrication croissante à l'appareil des Etats bourgeois, le mouvement par lequel les travailleurs tendent à se saisir de leurs organisations syndicales pour les dresser dans la résistance aux plans anti-ouvriers, tous ces facteurs que notre propre

intervention contribue à dégager et à ordonner concourent à dégager ou à conforter au sein des organisations syndicales des positions de résistance à l'intégration.

Ces processus, qui recoupent parfois une ligne de résistance « démocratique » face à la bonapartisation des régimes en place, sont un facteur majeur des fractures dans tous les rapports.

En ce sens, bien que ne se situant pas tous sur le même terrain, des phénomènes tels que l'expulsion du PASOK de dirigeants de la CGTG qui ont appelé à la grève générale contre le gouvernement Papandréou, la crise dans le PSOE ouverte à partir de la résistance de Redondo à faire de l'UGT une simple courroie de transmission de Felipe Gonzales, la résistance des centrales ouvrières en France sur la question de la flexibilité (dans des rapports politiques différents pour FO d'une part, la CGT d'autre part), le regroupement opéré autour de la bataille contre Kinnoch au dernier congrès des TUC, et d'autres phénomènes de moindre ampleur, mais relevant de semblables processus en RFA, en Belgique, etc. doivent être considérés par nous comme posant à des millions d'hommes la question de leur représentation politique.

Il revient aux militants de 4ème Internationale CIR dans tous les pays d'Europe d'intégrer pleinement ces processus, dans leur richesse, leur diversité, et leur complexité, pour définir, de manière adaptée à chaque pays, les voies et les moyens du combat pour la construction du parti, dans une conjoncture d'ensemble extrêmement favorable. Et c'est ainsi que, face à l'impuissance avérée des gouvernements de l'Europe occidentale à bâtir la moindre Europe, autre que comme instrument des plans meurtriers contre les travailleurs des villes et des campagnes, nous ferons avancer la perspective des Etats-Unis socialistes d'Europe.

Daniel Viviers
3 décembre 1985

ABONNEMENT DE SOUTIEN : 20 NUMÉROS, 200 F

Abonnez-vous pour la
durée de la campagne
et en même temps souscrivez
au fonds MPPT'86

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Je souscris un abonnement de soutien à 200 F à 500 F

Bulletin à retourner à Informations ouvrières - 87, rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris - Chèques à l'ordre d'Informations ouvrières.

Tarifs des abonnements ordinaires :

10 numéros : 60 F 20 numéros : 120 F 1 an : 250 F
1 an pli clos : 350 F Pour l'étranger, écrire à la rédaction.

PARTI COMMUNISTE INTERNATIONALISTE

87, rue du Fg-Saint-Denis 75010 Paris - Tél. : 42 47 13 34

*Le PCI, section française de la IV^e Internationale
(Centre international de reconstruction) construit le MPPT*

REJOIGNEZ LA SECTION FRANÇAISE DE LA IV^e INTERNATIONALE !

Je demande à prendre contact avec la cellule du PCI de mon entreprise ou de mon quartier

Nom, prénom :

Adresse :

..... Tél. :

Lieu de travail :

ENSEIGNEMENT

Manœuvres de « cohabitation »... et lutte des classes

par M. Sérac

« QUELLE République sauvera l'Ecole républicaine ? ». C'est le titre de l'ouvrage que Michel Sérac a écrit, en s'appuyant en particulier sur les documents et les témoignages rassemblés par la commission enseignante du PCI et qui a été récemment édité. Un accablant réquisitoire contre les naufrageurs de l'école publique, de la laïcité, du droit à l'instruction et, dans cette mesure, un indispensable document politique éclairant les conditions dans lesquelles s'achève la vie du parlement élu en 1981...

C'est comme un prolongement naturel de ce livre que Michel Sérac revient ainsi sur les derniers développements de l'offensive contre l'école publique et sur leurs significations.

L'enseignement partage avec la santé publique et la législation du travail (flexibilité), le triste privilège d'être un terrain de « cohabitation », pour tous ceux qui, à la veille de mars 1986, déploient leur énergie au chevet de la Ve République.

En prévision de cette échéance, on assiste à de discrets ajustements parmi les inspirateurs « pédagogiques » ou « culturels » du régime. Nous voulons parler de l'équipe infatigable des confectionneurs de « colloques » et de « rapports », recrutés parmi les chrétiens-sociaux en général, dans la

CFDT en particulier, qui constituèrent entre autres, les entourages de Joseph Fontanet et d'Alain Savary. Les noms de Delors, Prost, Schwartz, Legrand, suffisent à délimiter ce cercle de personnalités distinguées.

M. Delors, homme d'Eglise et de pouvoir, excelle dans cet art : la continuité dans le changement. On se souvient qu'en 1974, cet ex-conseil CFDT de Chaban-Delmas rejoignit avec d'autres figures de proue de la centrale d'Edmond Maire, le Parti socialiste. M. Delors se mit alors en devoir, sous le règne finissant de Giscard, de don-

ner, en vue d'un gouvernement « de gauche », une teinte « généreuse »... au programme réactionnaire de ses maîtres politiques d'hier. En 1980 par exemple, au moment du premier échec retentissant des pseudo-négociations sur la « flexibilité », le club qu'il anime — Echange et Projets, rassemblant « *dans un climat de liberté, syndicalistes et chefs d'entreprises* » — fait paraître un ouvrage qui est un vibrant plaidoyer pour la « flexibilité » (1).

Aujourd'hui, ce vieux cheval de retour du régime, sur les traces de Chaban-Delmas, commence ses tours de piste en prévision d'une « cohabitation », où il pourrait faire valoir ses services rendus.

Pour l'école, ses références sont toute prêtes :

« Je prendrai pour base de ma réflexion ce que j'écrivais en 1973 pour le colloque organisé par Joseph Fontanet, alors ministre de l'Education nationale (...) Ces finalités me paraissent toujours actuelles.»

(...) Je manquerais à tous mes devoirs si je ne soulignais pas la dynamique de la pensée de Bertrand Schwartz, sans cesse renouvelée au contact de l'expérience.»

Ancien conseiller technique de Fontanet, co-organisateur avec Jacques Delors et Jean Massé (l'inventeur de la « politique des revenus » gaulliste) de ce colloque Fontanet, Bertrand Schwartz devint de 1981 à 1984 conseiller de Pierre Mauroy pour l'éducation. Chargé par F. Mitterrand de faire le « bilan » éducatif des septennats précédents, marqués par ses propres actes, il rendit, on s'en doute, un rapport nuancé et compréhensif. C'est ce que M. Delors, connaisseur en la matière, appelle une pensée « sans cesse renouvelée au contact de l'expérience ».

(1) *La Révolution du Temps choisi*, Albin Michel.

Mais la pensée politique de ces gens, doit à nouveau se renouveler au seuil de l'année 1986.

L'EMBARASSANTE « LEGITIMITE » DE L'ECOLE LAIQUE

L'intervention de M. Delors que nous venons de citer est extraite des actes d'un colloque tenu au printemps de 1985, organisé par les revues *Esprit*, *Projet*, *Politique Aujourd'hui* et d'autres.

On y retrouve ça et là, d'anciens exécutants directs d'Alain Savary.

Au cœur de cette réunion : la recherche d'une continuité institutionnelle entre les réformes Savary et Chevènement et celles qui interviendront, cohabitation ou non, au-delà de mars 1986. Cependant, chez ces hommes de « réflexion », mais surtout d'Eglise et d'ordre, on sent percer une certaine anxiété, nourrie par leur échec dans l'affaire de la loi Savary en 1981-84. Pour l'heure, ils apprécient ce qu'on appelle, dans ces milieux, « l'effet Chevènement » : le ministre a su « détecter ce que de larges courants d'opinion publique ressentaient comme principes légitimants de l'institution ». Entendons par là que la campagne anti-instruction de l'équipe Savary-Legrand-Prost contribuant par trop à l'isolement du gouvernement, M. Chevènement a développé une autre tactique. Il a poursuivi toutes les réformes de dislocation de l'Education nationale (décentralisation, autonomie des établissements, conseils d'école, démantèlement du technique) en accompagnant ses forfaits de discours « légitimant » en paroles l'instruction publique républicaine.

Mais de quoi demain sera-t-il fait s'interroge-t-on dans ce colloque ?

« De même que le ministre Savary nous révèle à quelles difficultés mal analysées auparavant se heurte tout projet de changer un système d'ensei-

gnement dans un régime démocratique, de même le ministre Chevènement nous fait mieux mesurer l'ampleur de ce problème de légitimité (sic).

A vrai dire cela commença avec les corrections d'intentions, voire les abandons, auxquels fut conduite la gauche dès 1981, par rapport à sa promesse d'unifier le système d'enseignement. Mais un problème analogue pourrait se poser à l'avenir pour les réformateurs de droite trop hardis (sic) et qui prétendaient poser des actes de nature à révéler leur intention de liquider le service public d'enseignement.»

Traduisons : la légitimité de l'école laïque est un sentiment si ancré dans la population qu'une offensive trop «hardie» pourrait déclencher des explosions. Car :

« Il est clair que face à un pouvoir de droite désireux de menacer l'unité, la cohérence du service public, se lèverait une opinion massivement opposée.» (2).

Ce genre de prédiction s'appuie sur de solides réalités actuelles. Réalité d'une résistance massive aux tentatives en cours de dislocation du service public. Car, il s'agit bien, par toutes les réformes de décentralisation depuis 10 ans et notamment depuis 1981, de disloquer l'unité, la cohérence de l'enseignement public.

Que sont les « projets d'établissements » dont Monsieur Chevènement, après MM. Savary et Haby, tente d'imposer la réalisation dans les collèges, sinon la pulvérisation des programmes nationaux ? Que sont ces « projets autonomes », « adaptés à leur population scolaire », sinon l'instauration de l'inégalité en droit devant l'instruction, selon l'origine sociale des enfants ? On mesure, chez ces hommes qui depuis la commission Guichard-Joxe de 1972, le colloque Fontanet de 1973, ont fixé ces objectifs, les ont parés de plumes roses pour les perpéter aux côtés de MM. Savary, Rigout,

Fiterman, puis Chevènement, la préoccupation politique. S'ils savent pertinemment à quels saints se vouer, compte tenu de leurs affinités spirituelles, ils ne savent plus guère à quelle politique.

Si l'ère Savary et celle de Chevènement n'ont pu entamer suffisamment la « légitimité » de l'école laïque, si, en usant le crédit politique du PS et du PCF pour attenter à l'unité et la cohérence du service public, on arrive à ce résultat que l'essentiel reste à faire et à affronter, comment éviter les formidables secousses à venir ?

LA CRISE DES OBSCURANTISTES : LES « AVANTAGES ACQUIS » DE L'ECOLE PUBLIQUE

La mystification « droite-gauche » transparaît chez l'un des intervenants, s'en prenant avec hargne aux enseignants laïques :

« Pouvons-nous raisonner, en la matière, sans tenir compte d'un milieu dont le cœur est à gauche, comme tout le monde (sic), mais dont les idées pédagogiques sont à droite, et dont les pieds demeurent immuablement fixés au même lieu (sic) ? Surtout ne perturbons pas les habitudes, ne touchons pas aux «avantages acquis».» (3)

Voyons comment s'esquisse aujourd'hui, au milieu de ces lourdes incertitudes qui ont nom lutte des classes, les tentatives d'une « cohabitation » réactionnaire contre l'enseignement public.

C'est ici que nous descendons des camouflages idéologico-spirituels à la politique concrète. L'un des intervenants de ce colloque se nomme Jean-Marc Favret. Il était directeur des écoles dans le cabinet Savary, alter ego de MM. Legrand et Prost s'affairant quant à eux à appliquer aux collèges et lycées, couverts par les députés PS et

(2) Guy Coq, présentation du colloque. *Enjeux scolaires, enjeux sociaux*, Le Seuil, p. 9.

(3) Henri Behar. *Actes du Colloque*, p. 13.

PCF, leurs réformes de droite élaborées sous Guichard et Fontanet.

M. Favret s'efforce de répondre à cette grande interrogation : comment poursuivre coûte que coûte la « décentralisation » — c'est-à-dire la dislocation — de l'Education nationale ? Ces gens savent d'expérience, nous l'avons vu, que la mise en cause de « l'unité et de la cohérence du service public » a déchaîné et déchaînera les protestations de masse. Comment camoufler l'inégalité institutionnelle des établissements scolaires ? M. Favret propose la mixture suivante :

« — objectifs nationaux ;
— évaluation publique des résultats, à l'intention de l'établissement lui-même, des usagers, et des collectivités dont il dépend ;
— conservation d'un pouvoir de régulation par le service public d'Etat ».

Evaluation est le mot-clé. Il s'agit de classer des établissements d'enseignement rendus inégaux par le moyen de « l'autonomie ». En différenciant officiellement, légalement les établissements publics selon des niveaux de qualité, de valeur, on franchirait un nouveau pas institutionnel sur la différence des droits à l'instruction selon la population scolaire. L'Etat « régulerait », organisera... cette inégalité.

Il convient de considérer le cheminement de cette proposition.

En mai 1985, M. Bourdieu remet un rapport à F. Mitterrand sur « l'enseignement de l'avenir ». Y figure en bonne place la proposition d'une « commission d'évaluation » des établissements, avec son corollaire : l'appel au financement privé pour les établissements de « qualité ». F. Mitterrand « retient » cette proposition.

Le RPR déclare, à propos du rapport Bourdieu « Les mesures proposées correspondent largement à notre programme ». Au même moment, Giscard publie, en vue des élections législatives, une charte de l'Education. On y lit, selon les principes de « décentralisa-

tion et autonomie », qu'il doit être institué un « Haut Comité pour l'Education, chargé d'évaluer le niveau de l'enseignement dispensé dans chaque établissement par rapport aux objectifs arrêtés au plan national. Cette évaluation, rendue publique fournira aux enseignants, aux parents d'élèves, aux responsables des collectivités locales des éléments d'appréciation ».

Ce sont les mots mêmes de M. Favret, ancien directeur de Alain Savary.

...Et c'est la même mesure qu'on retrouve, à l'automne, dans la déclaration de J.P. Chevènement concernant sa réforme des lycées :

« Une commission nationale d'évaluation sera constituée (...) L'évaluation des lycées doit donner aux familles des informations fiables, vérifiées (...) elle doit donner aux décideurs de l'Education nationale, aux collectivités locales et aux conseils d'administration des établissements, des indications comparatives sur la façon dont les lycées s'accordent à leurs tâches.»

DEFENSE COMMUNE DE LA V^e REPUBLIQUE

On aboutit ainsi, littéralement, à l'élaboration commune d'une institution d'Etat de la V^e République, couronnement de la « décentralisation », chargée de « réguler » la concurrence et l'inégalité entre établissements de qualité, de niveaux différents, délivrant ainsi des diplômes inégaux, dévalorisés. Il revient à Giscard de formuler jusqu'au bout les objectifs de cette élaboration commune :

« Ainsi, autonomie et évaluation conduisent à une concurrence, et à une émulation entre les établissements (...) La délivrance des certificats de fin de cycle, y compris le baccalauréat, sera organisé au sein des établissements seuls ou regroupés et sous le contrôle du corps d'évaluation.»

C'est chose faite, pour le brevet « décentralisé » des collèges institués

par Chevènement en 1986. Pour le bac-calaureat, la même proposition figure dans le rapport Prost-Savary. M. Prost, songeant aussi aux lendemains, la reformule dans le livre qu'il vient de publier (4).

Giscard encore, donne le fin mot de ce dispositif... Chevènement : le comité d'évaluation fixera « **le minimum d'heures de classes dans une année et par niveau** ». Aux établissements du bas de l'échelle, un « *projet* » minimum. Pour les autres,

« la liberté de choix des parents doit avoir comme corollaire la liberté pour les établissements publics de fixer leurs propres règles d'accès. La combinaison de ces deux libertés conduira à diversifier les projets d'éducation des établissements.»

Quelles règles d'accès différencieront les écoles à projet minimum et les écoles de qualité, **dans une société de classes** ? Cette phrase de Giscard répond :

« Il s'agit de donner aux enseignants du secteur public d'éducation les mêmes libertés qu'à leurs collègues de l'enseignement privé. Toute liberté doit être laissée aux établissements, tant en ce qui concerne la fixation d'un niveau supérieur, l'adjonction de formations complémentaires, que le choix de pédagogies nouvelles.»

Application de nos objectifs communs, les nouveaux programmes de collège de M. Chevènement réduisent au **minimum** les heures de français (4,5) de mathématiques (3), de langues (3), assurées par l'Etat. Les textes prévoient des « **formations complémentaires** » assurées par les collectivités locales.

Devant ce « programme commun » réactionnaire de privatisation générale de l'enseignement public, comment réagit le PCF ? Dès le 18 novembre, l'organe du SNES, où il exerce l'influence qu'on sait, publie le discours du 12 novembre de J.P. Chevè-

nement. Titre : « **On avance : lycées des mesures positives** ». Sur la question cruciale du parachèvement institutionnel de l'inégalité et de la concurrence entre établissements, cette réserve nuancée et laconique, mettant en avant, comme Chevènement, le caractère prétendument positif de « l'évaluation », baptisée « transparence » :

« L'information des familles et une plus grande transparence du fonctionnement des établissements sont positives, mais elles ne doivent pas être présentées sous la rubrique « évaluation des lycées ». Le SNES est en désaccord avec le dessaisissement des instances de l'Education nationale au profit d'une commission nationale d'évaluation extérieure au système éducatif qui risque de déboucher sur une mise en concurrence des établissements.»

Qui risque... Peut-on mieux aider à la supercherie, en maintenant pour la forme, une attitude « critique » ?

Les dirigeants PCF du SNES sont plus clairs dans la revue destinée aux cadres du SNES, « *Degrés* ». Sous le titre « Un tournant majeur », ils rappellent sous une forme appropriée que le rapport Prost a été confectionné par M. Savary, en compagnie de leurs ministres Fiterman, Rigoud, Ralite, Le Pors :

« L'excellent rapport de M. Antoine Prost » retrouve droit de cité, pour certaines de ses propositions en tout cas. Le rapport du Collège de France inspire de même certains passages de la déclaration. Pour Jean-Pierre Chevènement, il s'agit de faire évoluer les lycées pour « qu'ils répondent mieux aux besoins du pays ». D'où la reprise de l'objectif, déjà retenu antérieurement, de « porter à 80 % la proportion d'une classe d'âge atteignant le niveau du baccalauréat », d'élèver le nombre et la proportion des bacheliers scientifiques et technologiques, de renouveler les études littéraires et de faire en sorte que les lycées participent davantage à la formation permanente

(4) *Eloge des Pédagogues*, Le Seuil.

des adultes. Cette dernière question doit faire l'objet de décisions prochaines.»

« Nous sommes preneurs » déclare de même l'hebdomadaire du PCF Révolution à propos des « ambitieux » objectifs de J.P. Chevènement. C'est ainsi que le PCF participe de son mieux au « consensus » visant à appliquer, aujourd'hui comme demain, les lois réactionnaires de « décentralisation » dont il est, comme des lois Auroux, « co-auteur », à l'enseignement.

Tel serait « l'espoir d'un compromis nouveau » selon le présentateur du colloque des « réformateurs » chrétiens-sociaux, dont nous parlions au début. Mais revient sans cesse, présente et lancinante, la crainte du retour du lourd « balancier » qui réduirait à néant cet espoir :

« Reste alors une question massive (sic) : sommes-nous condamnés à un inexorable va-et-vient entre ces deux pôles contradictoires et pourtant indépendants que sont l'individualisme démocratique triomphant et la contrainte sociale vitale pour toute société ?

Il est concevable aussi que la recherche du compromis qui est inévitable, tempère les effets de balancier...»

LE BALANCIER DE LA LUTTE DE CLASSES

Traduisons une dernière fois cette langue de bois jésuitique : les contraintes exercées par la Ve République, depuis bientôt trois décennies contre l'aspiration démocratique au droit à l'instruction pour le plus grand nombre, survivront-elles face aux aspirations démocratiques des masses ?

Ou bien le balancier de la lutte des classes, la légitimité ancrée dans les masses

populaires du droit à l'instruction publique, laïque, gratuite, viendra-t-elle jeter à bas ce fragile échafaudage dans un mouvement visant les racines mêmes du régime ? Opportune question qu'aucun colloque ne saurait faire disparaître. Comme l'écrivait récemment l'éditorialiste d'*Informations Ouvrières*, « les forces qui combattent la grève générale sont celles-là mêmes qui la nourrissent ».

S'agissant de l'école, une action politique persévérente de militants trotskystes, de militants ouvriers de toutes origines, de syndicalistes, de laïques conséquents, faisant la clarté sur la politique de « décentralisation » toute entière inspirée d'Haby et de Beullac, a contribué activement au cours des dernières années, à constituer la situation que déplorent avec amertume les « conseillers » du régime. Celle où les enseignants, comme les travailleurs, « ont les pieds immuablement fixés au même lieu, celui des avantages acquis », et qui se traduit, dans la présente crise politique, par le grippage des entreprises de « flexibilité » et de « cohabitation ».

On voit aujourd'hui se présenter, presque sans masque, avec des projets ouvertement communs de « décentralisation » anti-démocratique, réactionnaires, ceux que la classe ouvrière a chassés en 1981, et ceux qui au gouvernement, dirigeants du PS et du PCF, ont trahi leur mandat. En regroupant les ex-militants de ces partis, les syndicalistes, les militants du PCI, tous les militants entendant rester côté à côté fidèles à leur classe, sur la base commune de la démocratie, de la lutte des classes, de la laïcité de l'école et de l'Etat, le Mouvement pour un parti des travailleurs se dispose pour les prochains actes de la pièce. Ceux où le « parterre » entre en scène...

Michel SERAC

alors que la situation de l'ordre public dans le pays était assez préoccupante, alors que les révoltes et les révoltes étaient nombreuses, alors qu'il a pu approcher l'attaque (82) et être arrêté. S'il n'a pas compris le véritable état des choses, il n'a pas été capable d'agir de manière à empêcher l'assassinat de Marat.

Actualité de Marat (1743-1793)

par N. BOSSUT

DE tous les dirigeants de la Révolution française, Marat fut certainement le plus calomnié de son vivant, le plus malmené ensuite par l'historiographie bourgeoise. Quelques exemples pris dans cet extraordinaire sottisier permettent de prendre la mesure de la haine qu'a suscitée « l'Ami du peuple ».

Les Thermidoriens l'ont présenté comme un bateleur de foire, un charlatan vendant des drogues suspectes, un déclassé déçu dans ses ambitions scientifiques qui aurait brandi la terreur pour assouvir de sordides vengeances personnelles, responsable à ce titre de la mort de l'académicien Condorcet entre autres. Successivement glorifiée comme une vaillante républicaine, puis comme une pieuse monarchiste, en réalité simplement entichée des priviléges, la noble Charlotte de Corday se vanta d'avoir assassiné « un tigre échappé des forêts de la Sibérie pour se repaître dans nos climats de sang humain ».

Même haine forcenée du côté des Girondins parmi lesquels Vergniaud qui voit en lui « un homme tout dégoûtant de sang, de calomnie, de fiel », ou Manon Roland pour qui c'est « un chien enragé ». (Gérard Walter, page 478, *Marat*, Albin Michel, 1933, rééd. 1960).

On retrouve le même ton de fureur chez les mémorialistes et les historiens. « *Caligula de carrefour,... fou à la cour du peuple* », s'écrie le noble vicomte de Chateaubriand.

Taine, pour qui la Révolution tout entière relevait de la pathologie collective, nous explique gravement : « Dès

qu'il a été dans le droit fil de la Révolution, lucide à force d'aveuglement, grâce à sa logi-

l'abord jusqu'à la fin, il a été dans le droit fil de la Révolution, lucide à force d'aveuglement, grâce à sa logi-

que de fou, grâce à la concordance de sa maladie privée et de la maladie publique, grâce à la précocité de son délire plein parmi les autres délires incomplets et tardifs, seul immuable, sans remords...»

Même le Républicain Michelet qui exalte avec tant de lyrisme la grande Révolution ne lui rend pas davantage justice en le qualifiant de « *funeste précepteur du peuple* » (G. Walter, p. 478, 482, 484).

Contemporain de ce grand mouvement qui soulève les ouvriers et les républiains contre le Second empire pourrisant, Bougeart écrit en 1865 la première biographie qui soit favorable à Marat ce qui lui valut d'ailleurs quatre mois de prison pour « *atteinte à l'ordre public, au principe de la pro-*

priété privée et offense à la morale publique » (*Annales historiques de la Révolution française*, avril-juin 1958, p. 68).

Il fallut ensuite attendre 1929, date à laquelle fut traduit l'ouvrage d'un historien socialiste américain L. Gottschalk ; et 30 ans plus tard, la biographie rédigée par Jean Massin pour le Club français du livre, épuisée, non rééditée depuis.

A l'heure actuelle, nous ne disposons toujours pas d'une réédition complète de « *l'Ami du peuple* », et devons nous contenter pour prendre connaissance de la pensée de Marat, des « *Textes choisis* » présentés par Michel Vovelle dans la collection des « *Classiques du peuple* » (récemment épuisée).

LES RAISONS DE L'ACHARNEMENT CONTRE MARAT

Il est de toute nécessité pour les militants de se réapproprier l'héritage de la grande Révolution qui a inspiré tant de réflexions théoriques aux leaders du mouvement ouvrier, Marx, Engels, Lénine, Trotsky. Il nous faut nous pré-munir contre les calomnies et les niaiseries qui ne vont pas manquer au rendez-vous du bicentenaire de la Révolution française.

Comprendre la pensée et l'action de Marat peut nous aider à comprendre les problèmes posés par la défense de la démocratie et en quoi celle-ci importe aux révolutionnaires.

Réfléchissant sur les raisons pour les-

quelles depuis près de cent ans, « *les hurlements et les falsifications* » avaient « *altéré le vrai visage de Marat* », Engels écrivait dans un article consacré à « *Marx et la Nouvelle Gazette Rhénane* » publié par le « *Social-démocrate* » du 13 mars 1884 : « *comme nous, il ne considérait pas la Révolution comme terminée, mais il voulait qu'elle fût proclamée permanente* ». Engels nous livre ainsi le fil conducteur qui nous permet de nous y retrouver dans l'œuvre théorique et pratique de Marat et de mieux comprendre les raisons qu'avait la bourgeoisie d'organiser cette conspiration du silence et de la calomnie.

LES LEÇONS DE L'ANGLETERRE

Plus âgé que la plupart des autres révolutionnaires — il a 46 ans en septembre 1789, Saint-Just 22, Robespierre 31, Danton 30, Brissot et Manon Roland 35 — Marat aborde la Révolution armé d'une expérience sociale et politique et d'une réflexion théorique qui lui

assignent une place tout à fait originale parmi ses compagnons ou adversaires. Ayant vécu de 1764 à 1775 en Angleterre comme médecin, il a pu côtoyer la misère engendrée par les débuts de la révolution industrielle : à Londres dont il a visité les hospices de fous et

les prisons, à Newcastle où son activité lors d'une épidémie lui a valu de recevoir la citoyenneté de la ville, à Dublin où il a pu approcher l'effroyable pauvreté irlandaise. S'il n'a pas compris les ressorts du développement du jeune capitalisme industriel, il a pu observer de près ses ravages sociaux : le prolétariat et le semi-prolétariat sont alors broyés sous le « talon de fer » de la grande industrie naissante, aucune organisation de classe, aucune législation ne limitant les effets dévastateurs de la libre concurrence. Il n'oubliera jamais cette déchéance humaine, ne s'y résignera jamais et recherchera toute sa vie les moyens politiques à mettre en œuvre pour la combattre.

L'Angleterre, c'est aussi une monarchie constitutionnelle, où sur la base d'un compromis passé au siècle précédent avec l'aristocratie foncière, la bourgeoisie marchande s'est ménagée une place politique sans équivalent en Europe. Marat a pu analyser par quels moyens, grâce à la complaisance de députés corrompus, ou élus par des « bourgs pourris » un roi autoritaire peut imposer une politique arbitraire

en bafouant les principes mêmes officiellement proclamés du système représentatif. Ainsi a pris naissance son indéracinable méfiance à l'égard des élus si faciles à intimider ou à corrompre, dont jamais il ne se départira. Il a pu également apprécier la vitalité de la presse, des clubs, des sociétés politiques qui s'affirment en combattant l'arbitraire royal, notamment dans l'*« affaire Wilkes »*, ce député quatre fois élu, quatre fois invalidé par des Communes complaisantes, contraint à la prison, à l'exil. Marat était présent lorsqu'en 1768 la police a tiré sur les manifestants en faisant plusieurs morts.

Marat en conclut que jamais les citoyens ne doivent s'endormir dans la sécurité trompeuse des lois que l'exécutif est toujours prêt à violer pour assurer sa suprématie, que le peuple doit s'informer, s'organiser, pour mieux déjouer la violence de l'Etat. Surveiller le pouvoir est une nécessité vitale ; la presse, les clubs, les sociétés politiques sont des outils indispensables pour cela.

THEORIE DE L'ETAT ET DE LA REVOLUTION NECESSAIRE

Cette riche expérience pratique a nourri sa réflexion théorique consignée dans deux ouvrages fondamentaux : en 1774, *Les chaînes de l'esclavage* sont une vigoureuse dénonciation de l'Etat comme machine à enchaîner les opprimés, dont il n'existe aucun équivalent en Europe à la même époque. Tout est bon au pouvoir pour consolider sa domination tyrannique, et d'abord la religion : partout les prêtres et les princes se sont liés. « Jamais les chaînes de l'esclavage ne sont plus fortes que lorsqu'elles sont forgées par les dieux... Toute police a quelque divinité à sa tête » (Cité par Massin, page 32).

Mais le christianisme occupe une place particulière dans cette utilisation des sentiments religieux par le despotisme.

Non seulement il a entouré le trône d'une frayerie superstitieuse, en inventant cette supercherie qu'est la royauté de droit divin. Mais en affirmant que le royaume n'est pas de ce monde, il détourne les hommes de combattre pour les biens de la terre, pour leur liberté, il les livre sans défense aux violences des gouvernants. Un siècle plus tard, Jaurès dénoncera « cette vieille chanson dont on a bercé la misère humaine ». Il ne faut pas bénir les persécuteurs, ni tendre la joue gauche, ni prier pour le bourreau, il faut le combattre, s'écrie Marat (*Les chaînes de l'esclavage* p. 186-189 citées par Vovelle p. 75-76).

Est également analysé le rôle de l'armée professionnelle et d'une diplomatie belliqueuse dans l'assujettisse-

ment des citoyens. Marat s'en souviendra en 1791 quand, à peu près seul avec Robespierre, il dénoncera les folles prétentions des Girondins à dénouer le conflit avec le roi et l'aristocratie en provoquant la guerre à l'aveuglette sans qu'au préalable ait été brisée l'armée comme instrument passif, dans la main du roi, de la Fayette et autres marquis.

A peine revenu en France, alors qu'une brillante carrière mondaine s'offre à lui comme médecin des gardes du corps de Comte d'Artois, il publie le *Plan de législation criminelle* prudemment édité à Neufchâtel mais voué au pilon dès son entrée en France, grâce à l'efficace vigilance du garde des Sceaux, Miromesnil.

Avec des arguments empruntés à J.-J. Rousseau, tout l'appareil des lois y est dénoncé comme un instrument d'oppression sociale fonctionnant au bénéfice du riche contre le pauvre. A l'origine de la propriété, il y a le vol, à la racine de la misère, l'expropriation par la violence. Dans ces conditions, le voleur a le droit naturel pour lui quand il défend, lui aussi par la violence, son droit à l'existence, et le juge est tyranique, lui qui prétend le châtier au nom d'une loi qui sanctionne cette oppression sociale. L'Etat incapable

d'assurer aux indigents le droit aux subsistances, aux secours en cas de vieillesse ou de maladie, doit s'attendre à affronter la légitime insurrection des pauvres. Treize ans avant que, sous la pression des sans-culottes parisiens, la Convention n'inscrive ces mêmes droits (droit aux subsistances, droit aux secours, droit à l'insurrection) dans la Constitution de juin 1793, Marat affirme haut et fort la suprématie du droit à l'existence sur le droit de propriété : « *rien de superflu ne saurait nous appartenir légitimement tandis que d'autres manquent du nécessaire* » (*plan de législation criminelle* p. 16-19, cité par Vovelle p. 87-88-89, et Massin p. 50-51).

Certes, il ne remet pas en cause le droit de propriété en tant que tel et ne peut évidemment anticiper sur l'expérience historique accumulée en 1793, 1794 et 1795, qui nourrira la réflexion de Babeuf. Homme du XVIII^e siècle, Marat n'en demeure pas moins le porte-parole de la bourgeoisie révolutionnaire qui a affirmé avec le plus de force le droit du peuple à l'insurrection pour assurer son droit à la vie et annoncé qu'aucune révolution ne pourrait être considérée comme « finie » tant que subsisterait cette injustice fondamentale, négatrice de la liberté humaine : la misère.

LA NUIT DU 4 AOUT ET SES LEÇONS

Armé de cette expérience et de cette réflexion théorique sur la nature oppressive de l'Etat, il aborde 1789 avec une exceptionnelle lucidité et participe à tous les combats menés en faveur des libertés démocratiques, dénonçant sans relâche les idoles du moment, Necker, puis Mirabeau et la Fayette, tous ceux qui, effrayés par l'irruption des couches populaires sur la scène politique, s'efforcent de leur faire barrage en élaborant un compromis avec la royauté et l'aristocratie.

Dès février 1789, dans *L'offrande à la patrie* il menace ceux qui ne voudraient

pas renoncer à leurs priviléges d'une grève totale de l'impôt, d'une dissolution de l'armée (« *les militaires citoyens... refuseraient d'assassiner leurs frères* ») et d'une jacquerie généralisée : « *si le peuple venait aujourd'hui à les traiter comme leurs aïeux traitèrent autrefois les malheureux habitants des provinces qu'ils envahirent ; s'ils commençaient par piller leurs maisons et se partager leurs terres...* » (G. Walter, p. 82).

Ceci est écrit cinq mois avant que les artisans du faubourg Saint-Antoine ne donnent l'assaut à la Bastille, puissam-

ment encouragés par la défection des gardes françaises, cinq mois avant que les habitants des campagnes ne brûlent dans les châteaux et les études de notaires les « terriers » dans lesquels étaient consignés les droits féodaux.

Ce n'est donc pas lui le vigilant Marat qui donnera dans le panneau de la grande effusion lyrique du 4 août 1789 mise en scène par les politiciens soucieux de préserver l'essentiel : la prééminence de l'aristocratie. Dès le 7 août, dans le *Projet d'endormir le peuple*, il dénonce l'illusion fraternelle et la mystification selon laquelle l'assemblée aurait « aboli la féodalité » à la demande du clergé et de la noblesse qui auraient spontanément, généreusement et totalement renoncé à leurs priviléges : il démonte soigneusement cette opération qui vise à arrêter la jacquerie paysanne, à grandir la noblesse en la parant d'un imaginaire désinteressement pour faciliter les compromis futurs et préserver sa prééminence politique et sociale, notamment son patrimoine foncier.

« Ne soyons dupes de personne. Si c'est la bienfaisance qui dictait ces sacrifices, il faut convenir qu'elle a attendu un peu tard à éléver la voix. Quoi ! c'est à la lueur des flammes de leurs châteaux incendiés qu'ils ont la grandeur d'âme de renoncer au privilège de tenir dans les fers des hommes qui ont recouvré leur liberté les armes à la main... Admettons qu'ils ont fait par vertu ce qu'on pourrait si aisément attribuer à la crainte... Est-il besoin de prouver que (ces sacrifices) sont (pour) la plupart illusoires ? » (*L'Ami du peuple* n° 11, 21 septembre 1789, p. 98-99 cité par Vovelle p. 136).

C'est donc la peur de tout perdre qui leur a arraché quelques concessions. Il n'y a pas la moindre générosité à attendre de la part d'hommes grandis dans le privilège.

Si le peuple renonce à exercer la plus active vigilance, si les députés du tiers-état continuent à se laisser berner par

les deux premiers ordres, la « faction des aristocrates » continuera de dominer.

Marat propose alors que la nation convoque une nouvelle assemblée d'où seront exclus les nobles et les prélats (Massin, p. 85). Marat mettait ici en lumière la tendance d'une partie des députés bourgeois à capituler devant les exigences des privilégiés par peur de soulèvement populaire et leur hésitation à porter la hache dans « l'arbre féodal » ; effectivement les décrets d'application du mois d'août, loin « d'abolir » la féodalité, déclaraient que les droits féodaux étaient rachetables et à des conditions qui étaient autant d'obstacles à ce rachat, comme l'a brillamment démontré Jaurès (*Histoire socialiste de la révolution française*, tome I (1)).

C'est l'insurrection paysanne endémique dans les provinces qui arrachera finalement les décrets d'août 1792 et de juillet 1793 et l'abolition définitive, sans rachat, des droits féodaux.

C'est, comme l'avait souhaité Marat, la mobilisation populaire qui a finalement transformé les promesses illusoires en acquis réels.

Le 23 août 1789, il réaffirme dans son *Projet de déclaration des droits* sa fidélité aux thèses exposées dans le plan de législation criminelle : puisque l'Etat ne fait rien pour entraver l'inégalité des propriétés et l'enrichissement de quelques-uns au préjudice de nombreux autres, il doit au moins à « ceux qui n'ont aucune propriété et dont le travail suffit à peine à leurs besoins, une subsistance assurée, de quoi se nourrir, se vêtir et se loger convenablement, de quoi se soigner dans leurs maladies, dans leur vieillesse, et de quoi élever leur enfants (Massin, p. 89). Par là même, il va au-delà de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qui se contente d'affirmer que le droit de propriété est « inviolable et sacré » (article 17) et qui est utilisée pour ignorer le sort des non pro-

priétaires, de ceux qui ont pourtant joué un rôle décisif dans les journées révolutionnaires de juillet, de ceux qui, en octobre 1789 ramèneront le roi à Paris, de ceux qui, en juillet 1791 se prononceront pour la déchéance de la royauté déshonorée sur le chemin de Varennes.

Certes, Marat n'a aucune idée précise des moyens à mettre en œuvre pour assurer la subsistance de tous : il ignore naturellement les possibilités qu'offrira le développement des forces productives dans le cadre de la révolution industrielle à venir, et son souhait de voir limiter la trop grande disproportion des fortunes l'apparente à cette petite-bourgeoisie boutiquière et artisanale attachée aux formes productives du passé. Marat n'est pas, ne peut pas être à cette date un socialiste. Mais, par la vigueur avec laquelle il a constamment combattu pour la dignité politique des pauvres, pour leur droit à l'existence et au bonheur, il donne la plus vaste ampleur aux aspirations démocratiques, il leur confère plus d'assurance, et établit par là un pont avec l'avenir. Ces revendications démocratiques que la bourgeoisie ne satisfait que partiellement, sous les coups de boutoir des « journées révolutionnaires », même en cette période où elle affirme sa vocation révolutionnaire, il reviendra ultérieurement au mouvement ouvrier de les reprendre à sa charge.

C'est dans la *Supplique des citoyens passifs* (ceux que la bourgeoisie feuillante prétend exclure du droit de vote en raison de leur pauvreté) publiée dans *L'Ami du Peuple* du 30 juin 1790 que Marat rappelle la dette politique contractée par les propriétaires à l'égard des citoyens pauvres : « Nous étions partout où le péril nous appelaient, prêts à prodiguer notre sang pour votre défense... Il n'y a pas d'indigent à Paris qui, dans les trois premiers mois de la révolution, n'ait donné à la patrie quinze jours de service gratuit :

c'était bien le moins de les reconnaître pour citoyens actifs ».

Les pauvres étant partout, en tout temps aux premiers rangs du combat contre l'oppression, Marat adjure les constituants « *au nom du salut commun* » de leur reconnaître l'égalité des droits politiques faute de quoi la contre-révolution pourra marquer des points : « *Il ne restera dans l'Etat qu'un très petit nombre de sujets qui pourront prétendre à l'honneur d'être citoyens ; malheur qui menace la liberté publique car dès que le droit de suffrage sera restreint à l'homme aisé, les élections ne tomberont que sur les riches... Qu'aurons-nous gagné à détruire l'aristocratie des nobles si elle est remplacée par l'aristocratie des riches ?*

Comme si Marat était conscient lui-même de l'impossibilité de convaincre la bourgeoisie feuillante attachée au vote censitaire par de raisonnables démonstrations, il lui prédit qu'elle devra renoncer à ses égoïstes calculs sous la pression de forces sociales nouvelles entrant à leur heure dans le conflit révolutionnaire :

« *C'est en vain que vous voudriez arrêter le cours des réformes et de les fixer à tel ou tel point : les esprits ont pris l'essor, ils ne s'arrêtent qu'au bout de la carrière et la réflexion doit infailliblement les amener à l'égalité des droits primitifs de la nature... Dès qu'une digue est rompue, les eaux de la mer suivent inévitablement la pente... or, cette égalité des droits emporte celle des jouissances... Vous êtes les favoris de la fortune : nous ne vous demandons pas aujourd'hui à partager vos possessions... Tremblez qu'en nous refusant le droit de citoyens, à raison de notre pauvreté, nous ne le recouvrions en vous enlevant le superflu* ». (Supplique des citoyens passifs, *L'Ami du peuple* n° 149, 30 juin 1790, citée par Massin p. 133 et Vovelle p. 210-214).

Page admirable qui montre comment dans l'esprit de Marat, la lutte contre

la misère s'articule avec la lutte pour la dignité politique, et comment de la nécessaire union des forces du tiers-état contre les priviléges, et du constat que la bourgeoisie refuse de sceller cette union sur la base d'une totale égalité des droits politiques, il passe à l'affirmation qu'une autre révolution est nécessaire, ce qui ne signifie pas qu'elle soit possible à la date à laquelle il écrit.

Plus tard, Engels reviendra sur cette richesse historique de la revendication de l'égalité dans la tradition révolutionnaire française : « *les prolétaires prennent la bourgeoisie au mot... Depuis que la bourgeoisie française a mis au premier plan l'égalité civique, le*

prolétariat français lui a répondu coup par coup en revendiquant l'égalité économique et sociale ; l'Egalité est devenu le cri de guerre spécialement du prolétariat français » (*Anti-Dühring*).

Sans s'attarder à préciser les conditions matérielles et sociales qui permettraient d'assurer cette « égalité des jouissances » (qui sera effectivement une des revendications de la sans-culotte parisienne en 1793), Marat s'assigne pour tâche d'éclairer les masses populaires sur la légitimité de leurs droits politiques, et c'est le rôle irremplaçable de Marat que d'avoir contribué avec ténacité à cette prise de conscience.

“L’AMI DU PEUPLE”, TRIBUNE LIBRE POUR LES MASSES REVOLUTIONNAIRES

Il faut souligner ici l'originalité du journal avec lequel « *l'Ami du Peuple* » a identifié sa vie et qui l'a rendu si cher aux artisans, aux boutiquiers, aux petites gens de Paris. C'est d'abord, écrit par un seul journaliste, Marat, qui lui consacra sa fortune, son temps, sa santé, son énorme capacité de travail — près de 1 000 numéros en quatre ans — un journal d'opinion qui veut éclairer le peuple sur les intrigues, les corruptions des puissants du jour : « *Une feuille journalière où l'on rappelerait aux principes le législateur, où l'on démasquerait les fripons, les prévaricateurs, les traîtres, où l'on dévoilerait tous les complots, où l'on éventerait tous les pièges, où l'on sonnerait le tocsin à l'approche du danger* » (Marat cité par Vovelle p. 23).

En quelque sorte, Marat s'érige ici en vigile de la révolution et en pédagogue qui met en garde le peuple ignorant, facilement dupé par une presse frivole et intéressée, contre les fausses gloires du moment : il mènera successivement contre le populaire ministre Necker, l'éloquent mais vénal Mirabeau, l'ambitieux marquis de la Fayette, de

longues campagnes, tenaces, pleines de verve, et qui lui assureront à postériori une popularité de « prophète » car un sens politique exceptionnel lui a permis d'annoncer des mois à l'avance les trahisons les plus éclatantes.

Sens politique mais pas seulement ; un authentique *dialogue noué avec les masses révolutionnaires* par le biais de son journal qui publie dans chaque numéro les correspondances les plus diverses, lui permet d'anticiper sur l'événement grâce à ces centaines d'informateurs bénévoles qu'il a invités lui-même à la vigilance : le matin même du 21 juin 1791, dans un numéro rédigé *la veille*, il publie « *Tout est prêt... la famille royale n'attend pour prendre la fuite que de voir le peuple endormi* ». C'est que les conciliabules préparatoires à la fuite du roi à Varennes n'ont pas échappé à la surveillance inquiète des modestes domestiques des Tuilleries...

Tribune libre du petit peuple parisien, *l'Ami du Peuple* accueille ses plaintes, ses espoirs, parfois des critiques que Marat s'honneure de publier : une jeune religieuse, d'humble origine, a été bat-

tue par ses « sœurs » parce qu'elle a manifesté sa joie après la prise de la Bastille, elle s'est enfuie de son couvent ; de braves invalides se plaignent d'être réduits à la portion congrue ; des matelots de Terre-Neuve dénoncent leur capitaine qui les maltraite ; des « *patriotes* » sont emprisonnés à la Conciergerie parmi lesquels un homme alors obscur, Babeuf, qui a combattu en Picardie les abus de l'ancienne

administration fiscale, la Ferme et les Aides : Marat publie ses lettres, envoie des amis le visiter dans sa prison, se démène tant que Babeuf est finalement libéré en juillet 1790.

C'est le jeune Lazare Hoche qui exprime la légitime ambition d'un soldat révolutionnaire et déplore que trop d'intrigants aristocrates monopolisent les grades militaires.

LUTTE POLITIQUE ET LUTTE REVENDICATIVE

C'est aussi dans *l'Ami du Peuple* du 12 juin 1791 la pétition signée par 340 ouvriers-maçons de Sainte-Geneviève : « *Cher prophète, vrai défenseur de la classe des indigents, permettez que des ouvriers vous dévoilent toutes les malversations et turpitudes que nos maîtres maçons trament pour nous soulever* ». Suit une dénonciation en règle des entrepreneurs de maçonnerie, vrais parasites de la révolution qui se sont terrés dans « leurs tanières » les 12, 13 et 14 juillet 1789, puis, le danger passé, ont intrigué pour se faire octroyer des places dans les administrations nouvelles ou dans la garde nationale, et qui prétendent en ce mois de juin 1791 réduire les salaires des ouvriers, ne pas payer « à la famille d'un ouvrier blessé ou tué à midi le salaire du commencement de la journée ». « *Recevez nos plaintes, cher Ami du Peuple, et faites valoir nos justes réclamations... car nous nous étions flattés de participer aux avantages du nouvel ordre des choses et de voir adoucir notre sort* ».

Page admirable longuement citée par Jean Jaurès (Tome I, 2^e partie, p. 295-296) dans son *Histoire socialiste de la révolution française* et qui montre comment, en combattant inlassablement pour la liberté de la presse, en offrant ses colonnes à des forces ouvrières, encore dans l'enfance, Marat a pris toute sa place en démocrate conséquent, en mettant au service du mouvement ouvrier balbutiant,

encore incertain de son propre pouvoir (« *faites valoir nos justes réclamations* ») la toute neuve, toute récente conquête de la révolution : la liberté d'expression.

Peu importe de ce point de vue que Marat n'ait pas compris que la suppression des corporations allait permettre le déploiement de forces productives neuves, efficaces : il a vu clairement que la loi Le Chapelier était une formidable arme de guerre contre-révolutionnaire et c'était là l'essentiel. Le 14 juin 1791, en réplique à l'agitation ouvrière parisienne pour de meilleurs salaires, cette loi interdit tout rassemblement, toute organisation spécifiquement ouvrière, toute pétition formulée au nom d'une profession, toute convention adoptée par les travailleurs pour refuser un salaire trop bas, le tout sous peine de 1 000 livres d'amende et trois mois de prison ; or, contre ce « *coup d'état bourgeois* » comme l'a qualifié Marx, et tandis que Robespierre se tait, Marat écrit le 18 juin un article vengeur qui dénonce les multiples atteintes légales portées au droit de réunion et de pétition conquises par le peuple et dont la loi Le Chapelier est le couronnement. Il explique comment, ayant « *filé doux* » après la prise de la Bastille, les représentants des ordres privilégiés ont peu à peu repris l'initiative et par quels moyens légaux ils prétendent « *isoler les citoyens, les empêcher de s'occuper en commun de la*

chose publique. Il ont enlevé à la classe innombrable des manœuvres et des ouvriers le droit de s'assembler pour délibérer en règle sur leurs intérêts.

Marat n'oppose pas ici revendications économiques et droits politiques. On ne peut combattre pour les premières, si l'on ne dispose pas des seconds. Toute distinction ici serait pur dogmatisme et ignorance de la réalité vivante. Marat donne ici une leçon aux sectaires à venir : pour défendre leurs droits, y compris sur le terrain économique, les ouvriers doivent utiliser toutes les libertés qu'ils arrachent à la révolution bourgeoise et qu'elle se révèle d'ailleurs décidée à leur disputer dès les premières années de son existence.

Pour cette raison, il semble que Jaurès témoigne de quelque injustice à l'égard de Marat (au moins dans la première partie de son *Histoire socialiste de la révolution française*, car il lui rend un hommage admiratif dans les deux

tomes consacrés à la Convention). Examinant les lois de l'automne 1789 par lesquelles la Constituante limite les droits politiques des citoyens pauvres, Marat fustige les phraseurs qui prétendent camoufler ces attaques contre-révolutionnaires par de belles tirades sur la liberté. Sans doute emporté par son indignation, il va jusqu'à écrire : « *(la liberté) n'est rien pour le peuple. Que lui font les Bastilles ? Il ne les connaît jamais que de nom* » (*L'Ami du Peuple* 24 novembre 1789 cité par Massin, p. 108). Et Jaurès, se souvenant sans doute des combats qu'il dut mener lors de l'affaire Dreyfus contre les sectaires à la Jules Guesde qui prétendaient se désintéresser de ce conflit « entre bourgeois », Jaurès conclut que Marat « *donne à ce qu'on pourrait appeler l'esprit de classe sa formule la plus étroite* » (Tome I, la Constituante, première partie p. 457).

COMBAT RESOLU POUR TOUTES LES LIBERTÉS DEMOCRATIQUES

Toute la vie militante de Marat dès la Constituante démontre le contraire : s'il ne se contente pas des résultats acquis par la révolution à l'automne 1789, s'il espère confusément une autre révolution qui attaquerait à bras le corps le problème de la misère, cela ne signifie nullement qu'il se désintéresse des enjeux politiques de la révolution bourgeoise. On le voit donc combattre sur tous les fronts : contre le décret qui, le 11 septembre 1789, accorde au roi le droit de veto sur les lois votées par l'assemblée (« *accorder à la couronne un veto suspensif c'est mettre le prince au-dessus du représentant de la nation, c'est le rendre l'arbitre des lois* », *L'Ami du Peuple*, 15 septembre 1789, cité par Vovelle, p. 162) ; pour la liberté absolue de presse car « *la liberté de tout dire n'a pas d'ennemis que ceux qui veulent se réservier la liberté de tout faire* » (Massin, p. 141) ; con-

tre le décret qui retire le droit de vote aux citoyens « passifs », ceux qui ne payent pas en impôts directs l'équivalent de trois journées de travail ; contre la loi martiale qui permet aux municipalités de requérir la garde nationale pour disperser tout attroupement jugé séditieux. Votée au lendemain de l'insurrection populaire qui a contraint le roi à abandonner Versailles pour Paris, cette loi permettra aux administrations conservatrices de réprimer par la force armée tous les rassemblements populaires jugés attentatoires à la propriété et à l'ordre public. Avançant derrière le drapeau rouge de la répression, les gardes nationales pourront tirer sur le peuple affamé rassemblé au marché pour taxer à bas prix le blé vendu trop cher par les spéculateurs et les marchands « accapareurs ». Grâce à cette même loi, La Fayette et le maire de Paris, Bailly, sauveront momenta-

nément la royauté le 17 juillet 1791 en ordonnant de tirer sur le peuple parisien pacifiquement rassemblé au Champ-de-Mars pour signer la pétition qui réclamait la déchéance du roi et la proclamation de la République. Un mois plus tard, dans une critique systématique de la Constitution de 1791, Marat démontre impitoyablement comment, par peur du peuple, les constituants ont bafoué le principe de souveraineté inscrit dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : « *le droit qu'ont les citoyens de s'assembler où il leur plaît et quand il leur plaît, pour s'occuper de la chose publique, est inhérent à tout peuple libre ; sans ce droit sacré, l'Etat est dissous et le souverain est anéanti ; car dès que le citoyens ne peuvent plus se montrer en corps, il ne reste de l'Etat que des individus isolés ; la nation n'existe plus* » (*L'Ami du Peuple* n° 531 du 16 août 1791, cité par Vovelle, p. 151).

Nul ne doit être privé de ce droit de réunion, fondamental en démocratie, pas même les soldats qui hors du champ de bataille doivent avoir le droit de s'assembler, de délibérer sur leurs intérêts, de discuter les ordres de leurs chefs d'autant plus qu'à cette date tous les cadres supérieurs de l'armée se recrutent dans l'aristocratie. Voilà pourquoi il dénonce Mirabeau et La Fayette qui, en prétendant exiger une obéissance aveugle des soldats, les livrent pratiquement aux cadres de la contre-révolution : le marquis de Bouillé qui expédia à la corde et aux galères des dizaines de soldats coupables à Nancy d'agitation politique, sera naturellement un an plus tard l'organisateur de la fuite du roi à Varennes. En annonçant par avance la provocation sanglante des officiers nobles, Marat ne faisait pas usage d'un don de double vue, mais allait jusqu'au bout de sa réflexion politique de démocrate.

Liberté de la presse, droit de pétition en nom individuel et collectif, liberté de manifestation, liberté d'organisa-

tion soit au nom d'intérêts professionnels, soit pour intervenir dans la vie politique, prééminence du Souverain (pris au sens de J.-J. Rousseau : l'ensemble des citoyens) sur ses élus, et des élus sur l'exécutif, Marat a combattu pour chacun de ces principes fondamentaux de la démocratie. Il n'est donc pas possible de souscrire au jugement de Massin (page 37) : « *la révolte bourgeoise de 1789 n'aura guère d'intérêt pour lui prise en elle-même et dans ses résultats immédiats* ». Il serait plus exact de dire que Marat a combattu pied à pied toutes les entraves que les constituants ont voulu mettre au plein exercice des libertés démocratiques par peur des masses populaires.

Ce combat, il l'a mené dans une double perspective : d'abord pour le succès de la révolution immédiate contre l'aristocratie et la monarchie qui lui importait tant qu'il a attendu le lendemain de la mort du roi pour clamer son espérance en l'avenir. « *Je crois enfin à la République... Il n'y a plus moyen de reculer* (*L'Ami du Peuple* du 23 janvier 1793, cité par Massin, p. 244). Ensuite, pour faciliter le combat des misérables en faveur d'une autre répartition des fortunes, ce qui sera l'œuvre d'une révolution à venir dont il voit mal les contours, et pour cause, mais qui puisera une partie de ses forces dans les conquêtes politiques arrachées à la révolution bourgeoise elle-même. Marat, qui a tant lutté pour que la révolution profite également aux plus pauvres de ses combattants, n'a jamais séparé ce combat de la lutte la plus résolue contre les privilégiés. A ce double titre, il s'est attiré la haine de tous ceux qui, à un moment ou un autre de la révolution, ont renoncé à combattre pour l'extension des libertés, l'approfondissement de l'égalité, de tous ceux qui se sont engagés dans la voie du compromis avec les forces sociales et politiques attachées à l'ancien régime. Le dynamique révolutionnaire poussant sur le devant de la scène des courants politiques de plus en plus radi-

caux, Marat a successivement combattu les Monarchiens et Mirabeau, La

Fayette et les Feuillants, les Girondins enfin.

LE SENS DU CONFLIT ENTRE MARAT ET LES GIRONDINS

Le conflit entre les Montagnards et la Gironde a empoisonné les neufs premiers mois de la Convention jusqu'à ce que l'insurrection parisienne du 31 mai et du 2 juin 1793 contraine l'Assemblée à décréter l'arrestation de 27 députés Girondins les plus compromis. Neuf mois durant, les Girondins avaient dénoncé严厉ly les « anarchistes », les « désorganisateurs », les « terroristes » au premier rang desquels figuraient les députés de Paris, Danton, Robespierre et Marat étant les plus haïs.

Aux origines de ce conflit politique dont les enjeux sociaux devaient graduellement apparaître, on trouve le grand débat sur la guerre de l'hiver 1791 : la nouvelle assemblée élue ne savait comment dénouer le conflit politique entre le pouvoir législatif né du suffrage censitaire et un monarque à qui la Constituante avait accordé le pouvoir de paralyser le législatif par le droit de veto et qui pourtant ne se résignait pas à jouer ce rôle de « roi constitutionnel », intriguant donc auprès des monarques étrangers pour obtenir la restauration de ses droits de roi de « droit divin » au moyen d'une intervention armée. Les brillants orateurs de la Gironde, Vergniaud, Bressot, Isnard, crurent trouver la solution miracle dans la guerre étrangère qui ferait tomber les masques de la trahison, mobiliseraient les énergies révolu-

tionnaires paralysées par les institutions inadaptées au nouveau rapport de forces politique, et rehausserait le crédit de l'assignat désormais gagé sur les riches terres ecclésiastiques de Belgique.

Marat, à peu près seul avec Robespierre, combattit alors les illusions non exemptes du reste de chauvinisme, fit valoir qu'il n'était pas si facile « d'exporter » une révolution à la pointe de l'épée et surtout qu'il était vain d'espérer la victoire tant qu'on n'aurait pas préalablement désarmé tous les traîtres de l'intérieur, ministres ou généraux. Les défaites de l'été 1792 devaient lui donner raison, cependant que l'irresponsabilité de la Gironde apparaissait au grand jour : après avoir si légèrement engagé la guerre dans l'espoir de faire tomber tous les masques, la Gironde hésitait à frapper, ménageait La Fayette (qui pourtant abandonnait son armée pour offrir ses services au roi contre Paris et les Jacobins), dénonçait la trahison royale tout en quémendant des places de ministre. Finalement, l'insurrection du 10 août 1792 qui fut l'œuvre du peuple parisien et des fédérés marseillais se fit malgré ses réticences et emporta le pouvoir royal. Le 10 août sanctionnait donc le divorce entre les artisans, les boutiquiers de Paris et la Gironde, divorce révélé lors des élections à la Convention : toute la députation de Paris était montagnarde.

LA TERREUR CHEZ MARAT : L'EXEMPLE DES MASSACRES DE SEPTEMBRE

La même irresponsabilité la caractérise dans les semaines tragiques qui suivent : à l'heure où Prussiens et Autrichiens envahissent la Lorraine, alors que le duc de Brunswick a menacé de

livrer Paris à une « *exécution militaire et à une subversion totale* », ce n'est pas la Législative où dominent les Girondins, c'est la Commune de Paris qui prend les mesures révolutionnaires

de salut public, qui impose l'emprisonnement de la famille royale au Temple et la création d'un tribunal criminel pour juger les suspects. Dans cette situation dramatique, où le pouvoir exécutif donne l'impression de flotter, la nouvelle de l'investissement de Verdun porte l'angoisse à son comble et c'est le massacre des prisonniers, politiques ou non, du 2 au 7 septembre. Inspirée par la volonté de déjouer préventivement le complot aristocratique des prisons, cette justice populaire improvisée et aveugle a été rendue par des hommes qui combattront ensuite comme volontaires aux armées ainsi que le révèlera une enquête ultérieure. Un mois plus tard, la victoire de Valmy ayant entretemps desserré l'étau, la Gironde utilise l'émotion suscitée par le sang versé pour mener une attaque en règle contre la Commune, le peuple parisien, Danton, Robespierre et surtout Marat. Ces journées tragiques ayant plus que tout alimenté la légende noire de Marat, « homme de sang » il est indispensable de s'y attarder pour rétablir la vérité des faits.

Marat a souvent réclamé l'emploi de la terreur pour frapper la contre-révolution à la tête. Dès la Constituante, il demande un « *tribun militaire* » exclusivement chargé de démasquer les ministres, les généraux convaincus d'intrigues royalistes pour les envoyer à l'échafaud : unique moyen d'inspirer une salutaire terreur aux autres aristocrates, de les dissuader d'intriguer, et par là même d'épargner le sang de milliers de soldats de la révolution. Mais ce prétendu homme de sang a toujours affirmé que la terreur révolutionnaire devait uniquement frapper les *chefs* civils ou militaires de la contre-révolution. Au lendemain du 10 août, alors que dans la fureur de l'assaut des combattants en viennent à souhaiter l'extermination de tous les Suisses qui ont défendu le château, Marat désigne les têtes qui seules devraient tomber : quelques députés, quelques municipaux, quelques chefs

de la Garde nationale et bien sûr La Fayette. Le 21 août encore, il précise : « *Les soldats Suisses sont innocents, on n'a pas le droit de les punir ; leurs officiers sont seuls coupables* » (Massin, p. 209).

Quand les massacres ont commencé, et comprenant que cette vengeance populaire va frapper aveuglément, comme membre adjoint du Comité de surveillance, il donne l'ordre aux geôliers de séparer des contre-révolutionnaires les petits délinquants, les prisonniers pour dettes ou pour rixes. Instruction qui restera d'ailleurs sans effet. Et les Girondins ? Au moment même des massacres, presque tous leurs journaux les ont justifiés. Aucun n'a exprimé alors de doutes sur la réalité du complot des prisons en liaison avec la progression des armées étrangères, ni Condorcet, ni Vergniaud qui proposent simplement de « *jeter le voile sur ces désordres partiels* » (abondantes citations dans un article de M. Dorigny : Les Girondins et les massacres de septembre, *Actes du Colloque Girondins et Montagnards — Société des études robespierristes*, 1980).

Mais cette violence révolutionnaire avec ses inévitables excès, ils refusent d'en prendre la responsabilité comme hommes politiques investis d'un certain pouvoir et capables par là même de la limiter. Ils l'abandonnent au peuple, quitte ensuite à la lui reprocher un mois plus tard, l'invasion étant repoussée et parce qu'alors une priorité s'impose dans leur combat politique : discréditer la Commune, Robespierre, Danton, Marat et tout le peuple parisien « barbare » et « anarchiste ».

Anarchiste Marat ? L'accusation revient trop souvent pour qu'on ne s'y arrête pas.

Elle laisse supposer une indifférence de Marat à l'égard de la forme politique de l'Etat qui est en fait étrangère à sa pensée.

Certes, l'historien américain Gotts-

chalk a eu raison de souligner qu'avant septembre 1792, il n'avait jamais combattu pour la République, ce faisant il ne se distinguait pas de la plupart des dirigeants démocrates ; sa pensée politique s'est affinée tandis que parallèlement grandissait l'expérience révolutionnaire des masses : au lendemain de Varennes, il demande le jugement de « Capet », propose ses services comme « tribun militaire » avec l'unique mission de châtier les traîtres ; il formule enfin une étonnante proposition : que l'intègre Robespierre soit précepteur du dauphin ! La maladie l'empêche de s'inscrire dans la campagne démocratique qui débouche sur le massacre du Champs-de-Mars. Mais il est clair qu'il ne croit pas alors à la possibilité d'établir la République. Un an plus tard, la situation a changé : le peuple parisien a donné l'assaut aux Tuileries, la Convention proclame la République Une et indivisible. Dès le 25 septembre, *l'Ami du Peuple* annonce sa « nouvelle marche » : il renonce tacitement à la formule sommaire de dictature d'un homme seul (le « tribunat militaire »), exhorte la Montagne à prendre la tête de l'assemblée pour gagner la guerre révolutionnaire. Que la Convention applique son mandat, fonde la république en profondeur alors, lui Marat, n'aura plus à appeler le peuple parisien

à une nouvelle insurrection.

La première tâche consiste à lever l'hypothèque royale. Autre exemple de l'inconséquence des Girondins : alors qu'ils sont majoritaires à l'assemblée, ils fuient leurs responsabilités, prétendent soumettre leur propre vote (pour ou contre la mort du roi) à la ratification populaire, n'hésitant pas ainsi à prendre le risque de soulever une formidable agitation politique dans les profondeurs du pays que les propagandistes royalistes mettraient à profit.

Plus lucide que Robespierre sur ce point — pour qui l'insurrection du 10 août avait déjà tranché le sort du roi, ce qui rendait son procès inutile voire dangereux — Marat estime que ce procès doit se dérouler dans la plus grande clarté, car la démonstration des crimes de la royauté doit être administrée auprès des plus larges masses qu'il faut éclairer pour les détacher de la dévotion séculaire à la personne royale.

C'est lui également qui enlève à l'assemblée le vote décisif : chaque député se prononcera nominalement — publiquement. Les ponts étant ainsi coupés, il n'y aura plus moyen de reculer. On peut donc dire que « l'anarchiste » Marat a pris toute sa place dans le combat pour jeter à bas la royauté et pour fonder la République.

MARAT ET LES ENRAGES

Les Girondins qualifiant « d'anarchiste » tout ce qui leur paraît porter atteinte à l'ordre social et à la propriété, il est indispensable pour finir d'éclairer les rapports entre Marat et les Enragés. D'accord avec eux pour dénoncer la misère populaire engendrée par l'inflation d'assignats et la spéculation des marchands accapareurs, il s'en sépare sur les moyens à mettre en œuvre pour les juguler : comme les Enragés, Marat croit à l'efficacité de la terreur appliquée à l'encontre de quelques spéculateurs qu'on exécutera pour faire un exemple

et pour obliger les propriétaires à ouvrir leurs greniers ; et sur ce point, il se sépare radicalement des Girondins, du Ministre de l'intérieur Roland entre autres, qui, à l'automne 1792, s'est opposé à toute réglementation du commerce des grains, à toute réquisition pour ravitailler les armées : « *la seule chose peut-être que l'assemblée puisse se permettre sur les subsistances, c'est de prononcer qu'elle ne doit rien faire, qu'elle supprime toute entrave* » (Mathiez, *La vie chère sous la Terreur*, Tome I, page 100). Et ce classique éloge de la liberté absolue du com-

merce qui allait droit au cœur de la bourgeoisie marchande dont Roland se faisait ici le porte-parole, se terminait par un appel à la répression contre les émeutiers qui, en Beauce notamment, avaient taxé le blé. Mais Marat se sépare des Enragés quand ils réclament la taxation du blé en février 1793, et la taxation générale des denrées de première nécessité en juin 1793. Parce qu'il ne croit pas à l'efficacité d'une telle réglementation, il approuve le discours de Saint-Just du 29 novembre 1792 qui incrimine l'inflation d'assignats, réclame une politique d'ensemble mais déclare : « *Je n'aime point les lois violentes sur le commerce. On demande une loi sur les subsistances ! Une loi positive là-dessus ne sera jamais sage* » (Mathiez, *La vie chère sous la Terreur*, p. 104).

Conscient comme les Robespierristes que la rapacité des négociants en grains met en péril la défense de la république, incapable de renoncer à la légitime bataille des pauvres contre la misère, mais aussi, et pour cause, de dépasser les limites bourgeoisées de la révolution, plus désireux de multiplier les propriétaires que de les contraindre tous en bloc, Marat s'empêtre dans des contradictions douloureuses : expliquer la crise des subsistances de l'automne 1792 et du printemps 1793 par les « malversations » du Ministre Roland ou les « machinations des aristocrates » relève manifestement d'une conception policière des événements dont lui-même sent bien l'insuffisance : cinq jours après avoir fustigé les « intriguants » (en l'occurrence des Enragés !) qui, prétend-il devant les Jacobins, ont conduit les manifestants du 25 février 1793 à piller les épiceries, il consacre deux longs articles à analyser les causes de cette misère du peuple (« *jamais elle n'a été si accablante* ») et conclut en déplorant qu'un tiers des biens d'église n'ait pas été partagé par petits lots à l'avantage exclusif des pauvres : « *on en faisait des citoyens utiles, on les attachait fortement au maintien de la révolution* ». Il ne s'agit

*pas de distribuer « des petits secours momentanés » mais de donner aux « pauvres » les moyens de travailler notamment en leur fournissant des instruments aratoires, des grains pour six mois afin d'exploiter les biens communaux distribués par petites portions (*Journal de la république française* n° 138, 1^{er} mars 1793, cité par Vovelle, p. 235).*

En considérant que la Révolution française n'était pas finie, qu'elle devait attaquer le problème de l'énorme misère des salariés et des micro-propriétaires paysans et même si les solutions qu'il propose paraissent insuffisantes, (la redistribution des seuls biens communaux, des terres médiocres en général, ne pouvait suffire à résoudre la question agraire), Marat se sépare donc des Girondins qui ne songent qu'à rassurer leur clientèle politique, les bourgeois propriétaires, les gros fermiers, les rentiers et les marchands, mais brandissent l'épouvantail de « l'anarchie », de la « loi agraire » (« *absurde épouvantail présenté à des hommes stupides par des hommes pervers* » disait Robespierre), chaque fois que les masses interviennent contre la vie chère et contre l'oppression de la grande propriété et du commerce en gros des grains.

La tâche de l'heure en 1793, c'est de gagner la guerre révolutionnaire, de consommer la défaite de l'aristocratie en scellant l'alliance du peuple parisien et de la Convention ; Marat s'est naturellement attiré la haine des Girondins qui ne vivaient plus que dans la peur des masses populaires et que cette peur vouait à paralyser la révolution.

Il a donc pris toute sa place aux côtés des Enragés dans la préparation de l'insurrection des 31 mai et 2 juin qui devait contraindre l'assemblée à se séparer de 27 de ses députés. Ensuite, il s'est retourné contre eux. Il est possible, comme le croit J. Massin, que sa maladie brutalement aggravée à partir de la mi-juin ait contribué à lui faire adopter à l'encontre de Jacques Roux, une tactique inadmissible, discréder

l'homme dans sa vie privée pour déconsidérer ses idées. Surtout, Marat ne lui pardonne pas sa myopie politique : l'agitation que J. Roux développe à partir du 25 juin 1793 autour des subsistances, lui paraît mal dirigée parce qu'elle peut être utilisée contre la Convention, seul point de ralliement possible de la bourgeoisie révolutionnaire contre la contre-révolution et les aventures fédéralistes. Présenter la Convention comme globalement complice des accapareurs, évoquer les derniers ministres de Louis XVI en termes favorables (*« Sous le règne des Sartines et des Flesselles, le gouvernement n'aurait pas toléré qu'on fit payer les denrées de première nécessité trois fois au-dessus de leur valeur »*, cité par Mathiez, *La Vie Chère sous la Terreur*, I, 212), c'était démoraliser les masses, semer la confusion.

Quoiqu'il en soit, Marat était depuis longtemps conscient de l'immense fossé qui séparait les aspirations des « pauvres », des sans-culottes à réaliser le bonheur sur terre, « l'égalité des jouissances » et les possibilités concrètes de réalisation offertes par la société de son temps. Ce qui donne un caractère âpre, parfois désespéré à ses violentes diatribes contre la misère et l'injustice persistantes, sans jamais lui faire perdre de vue l'adversaire à abattre dans l'immédiat : l'aristocratie et les monarchies européennes, adversaires que semblent parfois sous-estimer les Enragés et que seule pouvait abattre la bourgeoisie révolutionnaire, dirigeant les masses populaires, en l'absence de tout autre classe révolutionnaire organisée à l'échelle nationale. Cela impliquait bien évidemment le respect du droit de propriété (même soumis au « bien public ») en attendant qu'une autre classe se lève, et puisse anéantir la misère, une fois les forces productives libérées par la révolution industrielle. Tâches au-dessus des forces des Sans-culottes de 1793 et de 1794, étant donné les ressources de

la société d'alors, ce que ne paraît pas avoir compris D. Guérin.

Marat, le plus conséquent des démocrates, le plus démocrate des Montagnards, a mis au service de la révolution bourgeoise son talent et ses énormes capacités de travail comme journaliste, sa lucidité politique exceptionnelle, et un dévouement sans réserve à la cause du petit peuple des artisans et des boutiquiers de Paris dont il fut le porte-parole le plus clairvoyant. Ayant combattu sans relâche les compromissions des monarchiens, de La Fayette, des Mirabeau, puis des Girondins et des généraux ambitieux à la Dumouriez, il s'est très légitimement attiré la haine de tous ceux qui, à un moment ou un autre, ont voulu arrêter la révolution, faire rentrer dans son lit le torrent populaire. Très naturellement, il continue à susciter la plus franche hostilité chez tous ceux qui aujourd'hui et plus que jamais veulent remettre en cause les droits démocratiques arrachés par deux siècles de combats.

Il ne pouvait imaginer que la révolution industrielle ouvrirait une ère nouvelle dans l'histoire de l'humanité : celle où il devient possible de satisfaire tous ses besoins sociaux, le droit à la vie, à la santé, à l'instruction, au travail, à condition que soit brisé le carcan de la propriété privée des moyens de production. Mais avec clairvoyance, il a combattu toutes les limitations que la bourgeoisie mettait dans l'exercice des libertés démocratiques, liberté de la presse, droit de réunion, de pétition, de manifestation, il estimait que la possession de ces droits était indispensable aux pauvres pour mener leur combat pour une existence meilleure.

C'est ce combat sans concession qui fait la grandeur de Marat qui lui donne sa place dans la révolution française et qui doit lui mériter l'attention des révolutionnaires d'aujourd'hui.

Nicole BOSSUT

parties qui allait droit à l'ordre de 15 200 francs à la fin de l'année 1955. Ces sommes étaient destinées à l'achat d'armes et d'équipement pour les combats de la guérilla dans le sud du pays. Mais il fallut faire face à une situation très difficile.

Ensuite, lorsque l'Algérie fut déclarée indépendante en 1962, elle fut dans un état de grande pauvreté. Les combats avaient été très violents et ont causé de nombreux dégâts. La population a été déplacée et a perdu son travail. Les conditions de vie sont devenues très difficiles.

En vente à la S.E.L.I.O.

87 rue du Faubourg Saint-Denis 75010 PARIS

M. ELIARD	L'école en miettes	70,00 F
B. STORA	Dictionnaire biographique des militants nationalistes algériens	190,00 F
Des ouvrages sur la révolution française :		
G. WALTER	Marat (Seule biographie actuellement disponible)	21,00 F
A. MATHIEZ	La révolution française, (3 volumes) l'un	37,00 F
M. VOVELLE	La chute de la Monarchie (1787-1792)	30,50 F
J. JAURES	Histoire socialiste de la révolution française La Constituante, deux volumes, l'un La Législative, tome II La République, tome III La révolution et l'Europe, tome IV	120,00 F 130,00 F 140,00 F 140,00 F

L'invention de la politique

de Moses I. Finley
(Ed. Flammarion)

MOSES I. Finley, professeur à l'Université de Cambridge est l'un des plus grands spécialistes de l'histoire de l'antiquité. Son dernier ouvrage est consacré à l'étude de la politique dans la Cité-Etat du monde gréco-romain (il s'agit pour la Grèce de la période qui s'étend du 7^e siècle avant Jésus-Christ à la conquête d'Alexandre ; pour Rome, qui va du milieu du 5^e siècle jusqu'à la fin de la République). Dès l'avant-propos, l'auteur définit la politique comme l'ensemble des « moyens officieux aussi bien qu'officiels par lesquels un Etat est gouverné, par lesquels sont prises les décisions qui concernent l'Etat », y compris « l'idéologie qui accompagne ces processus » (1). Dans le traitement d'un sujet si complexe, M. Finley a le mérite — assez rare à nos yeux — d'appliquer une méthode d'investigation que l'on peut à bon droit qualifier de matérialiste.

« L'importante vérité d'Aristote »

« L'Etat est le lieu où s'affrontent des intérêts en conflit, le lieu des conflits de classes » (2) : c'est en ces termes que dès les premières lignes, M. Finley formule le principe directeur de son étude.

Ce principe, c'est en toute connaissance qu'il l'emprunte à Aristote envers lequel il n'a de cesse de proclamer sa dette. C'est en effet à Aristote que nous devons d'avoir compris que la différence essentielle existant entre les formes d'Etat ne résidait pas dans le nombre de ceux qui gouvernent mais dans leur contenu social spécifique. Il

y a donc lieu de chercher le secret des régimes politiques dans les intérêts de classe qu'ils sont chargés de faire prévaloir. Ainsi, par exemple, de la différence entre la démocratie et l'oligarchie : la démocratie ne se définit pas comme le gouvernement du plus grand nombre par opposition à l'aristocratie, mais d'abord et avant tout comme le gouvernement des pauvres, et si la majorité de fait gouverne en démocratie, c'est parce que les pauvres sont la majorité. La question du nombre est donc seconde, dérivée :

« Le nombre de ceux qui gouvernent », explique Aristote, « soit le plus petit nombre comme dans les oligarchies, soit le plus grand nombre comme dans les démocraties, est un simple accident, dû au fait que

(1) Moses I. Finley, *L'invention politique*, p. 17, Flammarion.

(2) Op. cité, p. 23.

partout les riches sont en minorité et les pauvres en majorité (...) La différence véritable qui sépare la démocratie et l'oligarchie l'une de l'autre, c'est la pauvreté et la richesse » (3).

Cette idée, qui traverse toute la *Politique*, ne suffit bien sûr pas à faire d'Aristote un marxiste, pas plus d'ailleurs qu'à le ranger au nombre des adeptes de la démocratie pour les pauvres. Bornons-nous ici à faire remarquer que les préférences d'Aristote vont explicitement, du moins dans la *Politique*, à un régime tempéré reposant sur une forte classe moyenne et rappelons en outre que cet ancien précepteur d'Alexandre fut attaqué par la suite comme partisan de la Macédoine par le parti « national » athénien de Démosthène et obligé pour cette raison de quitter Athènes. Ceci pour dire que la modernité de la *Politique* tient moins aux convictions politiques de son auteur qu'à sa méthode d'analyse des diverses formes d'Etat.

C'est précisément cette méthode que M. Finley applique avec conséquence et généralise. Là où tel historien moderne déplore une « sinistre intrigue », lui voit plutôt une tactique politique parmi d'autres : ainsi des 90 tessonns retrouvés sur l'Acropole qui, inscrits au nom de Thémistocle, ont manifestement été préparés à l'avance pour être distribués aux votants potentiels dans une affaire d'ostracisme. La recherche de la réalité politique doit commencer par écarter « l'écran de la morale ». Ceci vaut au premier chef de l'étude des institutions. L'exemple du « Senatus consultus ultimum » est à cet égard particulièrement éclairant : il s'agit de cette institution permettant au Sénat romain de déclarer l'Etat en danger et de donner mission aux magistrats de prendre toutes mesures indispensables à son salut. Se référant à l'épisode célèbre des « Gracques », M. Finley se demande ce qu'il convient d'entendre par « menace contre la sûreté de l'Etat ». Il repousse d'emblée la réponse conventionnelle selon laquelle les Gracques avaient l'intention d'établir une tyrannie. Se ralliant à l'opinion d'Appien et de Plutarque pour qui le conflit des « Gracques » avec le Sénat ne représentait « qu'un épisode des longues luttes qui n'avaient cessé d'opposer les riches et les pauvres » (4), il montre très bien que « la

situation qui déclenche, non seulement dans le cas des Gracques, mais aussi pour plusieurs des Senatus consulta ultima plus récents, la déclaration par le Sénat d'un état d'urgence, ce fut la réforme agraire ou le problème des dettes » (5), avant de conclure que cette institution « était régulièrement utilisée pour préserver le pouvoir de la classe dirigeante » (6).

Par voie de généralisation, il parvient ensuite à la thèse du caractère « instrumental » de la politique dans les Cités-Etats : la politique n'a jamais constitué pour la masse des citoyens une fin en soi, un simple jeu où la soif de gloire et d'honneur tenait le rôle principal, elle a toujours été pour eux un moyen en vue de satisfaire des intérêts d'ordre extra-politique. Les intérêts recouvreraient en gros deux grands domaines : tout d'abord le domaine judiciaire qui mettait en jeu le pouvoir des citoyens pauvres pour se défendre eux-mêmes et leurs droits (que l'on pense aux luttes acharnées qui entourèrent l'adoption de la loi des 12 tables). En second lieu, la volonté des pauvres d'être délivrés du fardeau des dettes et du manque de terres a fortement marqué l'histoire de Rome et d'Athènes, depuis les origines de la République romaine jusqu'à sa chute et au-delà sous l'Empire, remarque Finley, les luttes contre la servitude pour dette et la possession de la terre ont été quasi-permanentes.

Toute la lutte des classes entre riches et pauvres durant cette période n'a fait que graviter autour de ces deux centres d'intérêt, au point que les dirigeants politiques eux-mêmes ont dû toujours définir leur orientation en fonction de ces intérêts. Mais ce n'est pas tout. Le monde turbulent des petits propriétaires paysans, des petits boutiquiers et vendeurs de rue était perpétuellement menacé par la pénurie.

Ce qu'il attendait au moins des dirigeants de la Cité, c'était une « assurance en cas de crise de subsistance ». Et c'est en cela que résidait la « base matérielle de l'auctoritas politique », nous explique Finley. Voilà qui explique par exemple, que Pisistrate d'abord, Périclès ensuite, résolus à combattre l'aristocratie et ses réseaux de patronage, durent créer de nouvelles formes d'assurance destinées à assister financièrement les pauvres avec l'argent de l'Etat. D'où cette recommandation à l'adresse des

(3) Aristote, *Politique*, 1279 b6 - 40.

(4) Moses I. Finley, *L'invention politique*, p. 26, Flammarion.

(5) Op. cité, p. 26.

(6) Op. cité, p. 27.

historiens de l'Antiquité : «...lorsqu'on enquête sur l'Etat et le gouvernement dans le monde antique, il serait bon de descendre des hauteurs où flottent des concepts désincarnés ; de façon à prendre en considération non seulement l'idéologie, l'orgueil "national", le patriotisme, der Staat, les

grandeur et les servitudes de la guerre, mais aussi les relations matérielles entre les citoyens et les classes de citoyens tout autant que celles plus communément remarquées, qui se nouent entre l'Etat et les citoyens » (6).

Pourquoi la politique jouait-elle le « rôle principal » ?

Tout en scrutant avec minutie les intérêts matériels sous-jacents aux conflits politiques de l'époque, Finley n'oublie jamais cependant que ces conflits avaient toujours pour enjeu le pouvoir central (7). Prenant le contrepied de la tendance de nombreux sociologues contemporains à réduire la notion de pouvoir en poussière, il affirme que « le pouvoir de l'Etat a un caractère unique, car il l'emporte sur tous les autres « pouvoirs » à l'intérieur de la société par le droit qu'on lui reconnaît de recourir à la force » (8). Comment fonctionne ce pouvoir d'Etat ?

Pour répondre à cette question, Finley est conduit à faire valoir le rôle décisif de l'armée dans la Cité-Etat. Deux exemples viennent à l'appui de sa démonstration :

- En 186 avant J.-C., le Sénat romain, effrayé de l'ampleur des Bacchanales dans lesquelles il voit une conspiration des classes inférieures, a recours à ce qu'Appius appelle de manière elliptique des « hommes en armes » pour mener à bien la répression.
- En 415 avant J.-C., devant le double sacrilège perpétré à Athènes (mutilation des Hermès et profanation des mystères d'Eleusis), le Conseil charge les stratèges d'appeler les citoyens résidant en ville à se rassembler en armes.

Finley commente : « Ce que les deux situations avaient en commun, c'est le fait qu'une forte proportion de citoyens possédaient des armes par obligation et qu'on leur avait appris à s'en servir » (9).

Autrement dit, placé devant une menace grave, le pouvoir d'Etat procédait à la convocation d'hommes armés servant comme volontaires. Il y a là, on ne le soulignera

jamais assez, une situation originale et sans équivalent dans l'histoire. Nous sommes en effet en présence d'un premier fait de société capital pour la compréhension du rôle joué par la politique dans la Cité-Etat : « L'armée était au sens strict une milice citoyenne : il n'y avait pas de classe militaire, il n'existe pas de véritable caste d'officiers distincte de la hiérarchie sociale dans son aspect civil » (10).

Fidèle à une méthode de recherche, dont l'un des postulats fondamentaux est que « le choix des gouvernements et les façons de gouverner dépendent de la structure de la société particulière dont il est question » (11), M. Finley met ensuite en évidence un deuxième fait social, tout aussi décisif : « Toutes les Cité-Etats avaient en partage un trait commun : les paysans, artisans et boutiquiers étaient intégrés dans la communauté politique en tant que membres, en tant que citoyens ; et même, il faut le souligner, ceux qui n'avaient ni le privilège, ni l'obligation de porter les armes » (12). Il s'agit là d'une « innovation sociologique radicale » dont la condition économique fut la libération de la paysannerie, c'est-à-dire la reconnaissance de son droit de propriété sur la terre, et corolairement, l'institution de l'esclavage-marchandise. Ce sont ces deux faits sociaux — milice citoyenne et accession du paysan à la propriété de la terre — qui seuls peuvent rendre raison de la place particulière occupée par la politique à Athènes et à Rome. Car le fond de la question, c'est bien la participation directe du soldat-paysan à la communauté politique. Cela, Marx l'avait remarquablement pressenti dans un passage de *Gundrissé* : « La communauté se fonde ici sur le fait que ses membres se composent de propriétaires fonciers qui travaillent, de paysans parcellaires dont l'indépendance réside

(7) Ainsi dans la note 1 de la page 80 : « On n'insistera jamais assez sur le fait que l'enjeu de la lutte était le pouvoir central, qu'il ne s'agissait pas (...) d'une rivalité opposant Cimon, dynaste local », et Périclès, « politicien national ».

(8) *L'invention de la politique*, page 31.

(9) Idem, page 47.

(10) Idem, page 107.

(11) Idem, page 31.

(12) Idem, page 39.

dans leurs relations réciproques comme membres de la communauté (...) L'appropriation du sol a ici pour condition l'appartenance à la commune ; mais en tant que membre de celle-ci, l'individu isolé est propriétaire privé. La propriété privée, pour lui, c'est sa terre ; mais c'est aussi son existence en tant que membre de la commune : en se conservant comme tel, il contribue à la conserver, et inversement, etc (...) La persistance de la communauté est garantie par le respect de l'égalité parmi les paysans libres et indépendants, dont le travail conditionne le maintien de la propriété » (13).

En cela réside, en même temps que l'explication de cet attachement pour ainsi dire « organique » du citoyen antique à sa « polis », tout le contenu social de « l'isonomie », c'est-à-dire de cette égalité de droits entre tous les citoyens, fondatrice de la communauté. En tant que les individus appartiennent à cette communauté, ils sont propriétaires d'une parcelle de terres qu'elle occupe. Ils sont libres en tant qu'ils sont propriétaires et propriétaires en tant que membres de la communauté. Ceux qui n'en font pas partie sont asservis (esclaves) ou restent des étrangers (métèques) qui ne peuvent pas posséder la terre. L'appartenance de ces libres propriétaires à la communauté fait d'eux des citoyens égaux disposant en principes des mêmes droits à diriger la Cité, et ils la défendent avec leurs propres armes. De sorte que, si le prolétaire moderne « n'a pas de patrie » parce qu'il n'a pas de propriété, le citoyen grec ou romain qui appartient à la classe des petits paysans en a une très réelle.

C'est son indépendance économique, fondement de sa liberté, qu'il défend en défendant sa cité : l'hoplite grec est un soldat-paysan qui est propriétaire de son équipement militaire comme de sa terre. On produit, on se bat, on participe à la vie de la cité pour reproduire les conditions matérielles, sociales et politiques de cette indépendance et de cette liberté. Voilà pourquoi à Athènes et à Rome c'est « la politique » qui jouait le « rôle principal ». Evoquant en effet, dans une longue note du premier chapitre du *Capital*, l'opinion d'un critique pour lequel, si le monde moderne est bien

dominé par les intérêts matériels, il n'en va de même ni « pour le Moyen-Age où régnait le catholicisme, ni pour Athènes et Rome où régnait la politique », Marx avait répliqué : « Ce qui est clair, c'est que ni le premier ne pouvait vivre du catholicisme, ni la seconde (il s'agit de l'Antiquité) de la politique. Les conditions économiques d'alors expliquent au contraire pourquoi là le catholicisme et ici la politique jouaient le rôle principal » (14).

C'est précisément parce qu'il est, plus que tout autre, attentif à souligner la spécificité du politique dans la cité antique, que M. Finley récuse comme anachronique toute forme d'assimilation du régime de la démocratie athénienne à une démocratie de type électif ou représentatif : reposant sur le principe de la rotation, non sur celui de la représentation, la démocratie athénienne n'a pas été un « régime à élections ». Les quelques 6 000 citoyens qui assistaient au V^e siècle aux séances de l'Assemblée pouvaient participer directement à toutes les décisions concernant les affaires de l'Etat. En d'autres termes, ce que consacrait la règle de « l'isonomie », ce n'était pas un droit de vote purement passif, ni même simplement celui de remplir des charges, c'était le droit de chaque citoyen, fût-il socialement le plus inférieur, de prendre part à la décision elle-même (à l'Assemblée ou au Conseil). Et lorsque Thucydide fait dire à Périclès : « les simples artisans peuvent entendre suffisamment les questions de politique », il ne fait que formuler indirectement l'un des postulats essentiels de la démocratie athénienne. C'est d'ailleurs parce que « le premier venu » avait son mot à dire que les luttes politiques avaient tant d'âpreté et que la politique tenait une si grande place. Finley montre de façon très judicieuse cette corrélation étroite entre l'étendue de la participation populaire et l'intensité de la lutte politique : si les dirigeants manœuvraient si constamment pour s'assurer du soutien populaire, c'est bien parce que « leur but ultime était la prise de décision elle-même, et non l'élection de représentants revêtus du pouvoir de décision » (15).

(13) K. Marx, *Oeuvres*, tome II, page 317, La Pléiade.

(14) K. Marx, *Le Capital*, livre 1, tome 1, page 93, Ed. Sociales.

(15) *L'invention de la politique*, page 127.

Et les esclaves ?

Une question fondamentale demeure pourtant en suspens qui touche aux limites mêmes de la problématique de Finley : il s'agit en l'occurrence du rôle des esclaves dans la lutte de classes interne à la société antique. De l'ensemble du travail accompli par Finley, une conclusion paraît devoir se dégager : si lutte de classes il y eut bien dans la Cité-Etat, celle-ci n'y opposa jamais que les citoyens riches et les citoyens pauvres. En d'autres termes, elle ne se déroulait pas entre maîtres et esclaves, mais principalement entre « riches » et « pauvres », pour reprendre la terminologie d'Aristote. A ce sujet, deux remarques s'imposent :

— la première, pour surprenante qu'elle puisse paraître à première vue, est qu'une telle affirmation atteint moins la conception marxiste de la lutte des classes que la vulgate stalinienne des « cinq stades ». On trouve en effet, sous la plume de Marx lui-même, certains développements qui vont dans le même sens. Ainsi, concluant la préface à la 2^e édition allemande du 18 Brumaire par une mise en garde contre l'usage abusif du terme de « césarisme », celui-ci n'écrit-il pas :

« Dans cette analogie historique superficielle, on oublie le principal, à savoir que, dans l'ancienne Rome, la lutte des classes ne se déroulait qu'à l'intérieur d'une minorité privilégiée, entre les libres citoyens riches et les libres citoyens pauvres, tandis que la grande masse productive de la population, les esclaves, ne servait que de piédestal passif aux combattants (...) Etant donné la différence complète entre les conditions matérielles, économiques de la lutte des classes dans l'Antiquité et dans les temps modernes, les formes politiques qui en découlent ne peuvent pas avoir plus de ressemblance entre elles que l'archevêque de Canterbury avec le grand prêtre Samuel » (16).

Cette mise en garde demeure toujours actuelle. A cet égard, les recherches les plus récentes ont permis d'établir que les esclaves-marchandises, qui formaient le gros de la population servile dans l'Athènes classique, n'ont jamais joué de rôle politique indépendant dans la lutte des classes au cours de cette période, et n'ont que très

rarement tenté de se révolter collectivement contre leurs maîtres, à la différence des asservis de type hilitique (17). Toute la question est : du constat de l'absence de rôle politique indépendant dans la lutte des classes est-on en droit de conclure à l'abandon du concept de classe en ce qui concerne les esclaves ?

C'est le pas que n'hésite pas à franchir toute une tradition historiographique contemporaine et qui nous introduira à la seconde remarque.

A la racine de cette position, se trouve la plupart du temps une erreur méthodologique fondamentale : elle consiste à mesurer la conformité du passé antique aux critères d'après lesquels le « Manifeste » de 1847 définit la place du prolétariat moderne pour conclure en bonne logique au caractère non-opératoire du concept de classe appliqué aux esclaves. Déniant (à juste titre) aux esclaves une conscience « juste », leniniste avant l'heure, de leur condition d'exploités, cette école ne fait que reproduire à rebours le schéma de l'historiographie stalinienne qui fait, quant à elle, de la possession d'une telle conscience un critère de l'identification des esclaves à une classe.

Plus subtil, Finley entend porter l'attaque sur le terrain d'une définition plus « économique » de la notion de classe : « Même le concept marxiste de la classe, apparu comme net et sans ambiguïté, s'avère à l'expérience présenter des difficultés. Les hommes sont classés en fonction de leurs rapports aux moyens de production, d'abord entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas les moyens de production ; ensuite, parmi les premiers, entre ceux qui travaillent eux-mêmes et ceux qui vivent du travail d'autrui. Si exactement que cette classification s'applique à la société d'aujourd'hui, elle présente pour l'historien de l'antiquité une difficulté manifeste : esclaves et salariés libres appartiennent donc à la même classe, interprétée de façon mécanique, tout comme le plus riche des sénateurs et le propriétaire travaillant par lui-même d'un petit atelier de poterie. Cela ne semble pas, conclut Finley, une

(17) On se reporterà avec profit sur cette question à l'ouvrage d'Yvon Garlan *Les esclaves en Grèce ancienne*, F. Maspéro, « Textes à l'appui ».

(16) *Le 18 Brumaire*, page 11, Editions Sociales.

manière très sensée d'analyser la société antique » (18).

L'erreur que commet ici Finley est de croire, comme beaucoup d'autres, que le concept marxiste de classe procède d'une critériologie univoque, transposable sans difficulté majeure d'une époque à une autre et permettant pour cette raison de ranger chaque individu dans sa classe en fonction de rubriques économiques invariables. Une telle attitude méconnaît justement l'essentiel : une classe, du moins pour le matérialisme historique, est d'abord et avant tout définie par un rapport social spécifique, constitutif d'elle-même comme d'ailleurs de la classe à laquelle elle s'oppose. De ce point de vue précisément, le rapport social constitutif de la classe des esclaves dans la société antique diffère radicalement du rapport constitutif de la classe du travail salarié dans la société moderne : comme l'explique Marx, « l'esclave ne vendait pas sa force de travail au possesseur d'esclaves, pas plus que le bœuf ne vend le produit de son travail au paysan. L'esclave est vendu, y compris sa force de travail, une bonne fois pour toutes à son propriétaire. Il est une marchandise qui peut passer de la main d'un propriétaire dans celle d'un autre. Il est lui-même une marchandise, mais sa force de travail n'est pas marchandise » (19).

Voilà pourquoi, pour reprendre l'exemple de Finley, « esclaves » et salariés libres » n'appartiennent pas, ne peuvent appartenir à la même classe : car non seulement l'esclave ne possède pas de moyen de production, mais il est lui-même en tant que marchandise un moyen de production, tout comme le bœuf (ce que le droit romain traduit par l'expression « d'instrumentum vocale »), ce que le salarié libre n'est pas contre pas. Le rapport social constitutif de l'esclavage antique fait donc de l'esclave lui-même une marchandise, et en tant que marchandise, un des principaux moyens de production : c'est là ce qu'il importe de comprendre avant tout. Mais demandera-t-on, de quelle utilité peut bien être cette discussion sur le concept de classe, si elle n'a aucune espèce d'incidence sur l'appréciation du rôle des esclaves dans les luttes des classes de l'époque ? Précisément, cette dis-

cussion comporte certaines conséquences fondamentales.

Afin d'en donner une idée aussi exacte que possible, empruntons à Finley lui-même l'exemple des Gracques : indubitablement, il s'agit là d'une expression de la lutte des classes entre citoyens pauvres et citoyens riches. Non moins indubitablement, cette lutte autour de la question de la possession et de la répartition des terres. De telles affirmations restent cependant trop générales. Dans ce cas précis, quelles sont les revendications particulières en cause, ou plutôt sous la pression de quelles circonstances particulières les citoyens pauvres, petits paysans propriétaires pour la plupart, se mirent-ils en mouvement ? La réponse n'est pas douteuse. Il s'agissait pour la masse des citoyens pauvres de lutter contre l'accroissement de la population servile résultant de la concentration de la propriété foncière dans de vastes domaines au lendemain des guerres puniques.

Ce qu'ils réclamaient en d'autres termes, c'est que soit atténuée, sinon supprimée, par une meilleure répartition des terres, la concurrence déloyale que les esclaves leur faisaient en tant que principal moyen de production employé sur les latifundia : toutes les stipulations de la loi agraire de Tibérius Gracchus (limitation de la possession de la terre à 500 jugères, etc...) ne deviennent d'ailleurs intelligibles que rapportées à cette exigence fondamentale. Appius, « de toutes les anciennes sources concernant les luttes au sein de la République romaine (...) le seul à nous dire clairement et nettement de quoi il s'agissait en réalité, à savoir de la propriété foncière » (Engels), nous explique fort clairement, dans ses « Guerres civiles », que les citoyens pauvres « reprochaient aux riches d'avoir préféré à des hommes de condition libre, à leur concitoyens, à ceux qui avaient l'honneur de porter les armes, les esclaves, engeance toujours infidèle, toujours ennemie de ses maîtres et par cette raison exclue du service militaire » (20).

C'est l'écho de ces doléances des petits paysans que l'on retrouvera dans la bouche de Tiberius Gracchus lorsque celui-ci agite devant les riches le spectre de l'insurrection servile de 136 avec J.C. en Sicile ; là encore, citons Appius : dans son discours

(18) M. Finley, *L'Economie antique*, pages 59-60, Editions de Minuit.

(19) K. Marx, *Travail salarié et capital*, page 19.

(20) Cité par Claude Nicolet, *Les Gracques*, Coll. Archives, Gallimard, page 64.

solennel, Tiberius « jeta des regards d'animadversion sur les esclaves ; il parla de leur inutilité militaire, de la perpétuelle infidélité envers leurs maîtres : il exposa ce que venaient d'éprouver tout récemment, en Sicile, les propriétaires de cette contrée de la part de leurs esclaves, dont le nombre s'était grandement accru à l'ombre des travaux rustiques » (21).

Tout en mesurant les risques que comporte une généralisation de ce type, il nous semble par conséquent justifié de soutenir que c'est jusque dans ses causes les plus profondes, précisément parce qu'elle avait pour enjeu la possession et la répartition de la terre, que la lutte des classes entre citoyens

et esclaves dans leur source, se sont opposées à la « rénovation-destructrice »... Il n'est pas de nier — pour des motifs politiques qu'enseigné au bas-médecin qui doit lui-même être enseigné...

D'autre part, la question scolaire, c'est à dire celle du droit à l'instruction, n'est qu'à elle une question « technique » isolée des problèmes politiques et sociaux : la laïcité et sa défense relèveront de préoccupations archaïques, le sort de l'Ecole publique serait indépendant de ce qu'est le régime sous lequel nous vivons, la 5^e République, et son avénement ne serait pas l'affaire des citoyens.

C'en dira que l'ouvrage de Michel Serac e Quelle République sauvera l'école républicaine à venir à point. Il est vrai et nécessaire à tous ceux qui font leur combat des travailleurs pour leur émancipation.

Utile et nécessaire parce qu'il décrit les faits et les arguments qui démontent l'imposture élaborée de mensonges et de mystifications destinées à empêcher de saisir ce qui est en jeu.

Ce qui est en cause ? Michel Serac dans le chapitre consacré aux raisons historiques pour lesquelles en France « l'école laïque est une incarnation de la démocratie » cite Karl Marx :

« La partie la plus échelée de la classe ouvrière comprend pleinement que l'avenir de sa classe et son avenir sont de l'espèce humaine dépend de la formation de la génération ouvrière qui grandit. Elle comprend aussi que les enfants et les jeunes doivent être préservés des effets néfastes de la bourgeoisie. » (22)

(21) Cité par Claude Nicolet, in *Les Gracques*, Coll. Archives, Gallimard, page 63.

pauvres et citoyens riches était elle-même déterminée par le rapport social dominant maîtres-esclaves qui faisait de l'esclave l'un des principaux moyens de production de la société antique.

Quoi qu'il en soit de ces limites, l'ouvrage de Finley constitue la meilleure introduction à la discussion de ces problèmes fondamentaux. Au-delà même, et pour autant que les modalités de « l'invention de la politique » aient à nous apprendre quelque chose sur les conditions de son extinction, il contribuera sans doute à éclairer l'horizon de nos propres problèmes...

Pierre RAPHAEL

La loi Haby, « la loi hommage » ainsi qu'on désignait lors de son entrée en vigueur le secrétaire général de la Fédération de l'Education nationale de l'époque, rappelle Michel Serac. Et il souligne que c'est l'un des aspects les plus indiscutables du règlement de leur mandat par les députés du Ps et du Pcf qu'ils aient accepté que depuis 1961 se soient multipliés les décrets introduits par la formule « Voir la loi du 11 juillet 1975 sur l'Éducation ». La loi Haby, pour informante qu'elle soit, n'était ni un commencement ni une fin.

L'insurrection — à la suite d'un coup de force, faut-il le rappeler — de la 5^e République s'est accompagnée d'une offensive constante contre l'école publique, contre le laïcité de l'école. Les lois Guernier et Debré sont des piliers des institutions mises en place après 1958 et perfectionnées en 1962. Mais les multiples documents qui illustrent cette continuité, Michel Serac cite une déclaration de Georges Pompidou, en 1969, sur le nom de la nécessité de faire face « à la concurrence internationale » il définit par la même occasion la ligne de conduite de tous les gouvernements de la 5^e République : « L'Etat doit accepter l'arrêt de la croissance de ses dépenses de fonctionnement. Je ne saurais trop insister pour que vous attirez votre attention l'attention des pouvoirs publics à ce sujet, en particulier dans deux domaines : la Santé et l'Education nationale » (allocution prononcée à une réunion de l'Association des chambres de commerce et d'industrie, février 1969).

Ligne de conduite donc ne s'écarteront pas les gouvernements Mitterrand-Mauriac-Piterman et Mitterrand-Dubois et qui veilleront l'action de Savary et de Chevénement. Ligne de conduite qui se combineront avec la

« QUELLE REPUBLIQUE SAUVERA L'ECOLE REPUBLICAINE ? » de M. SERAC

ES qu'on aborde les problèmes de l'école, de l'enseignement, on se heurte à une double mystification, véhiculée par les tenants de la prétendue « rénovation ». D'une part, la pédagogie serait l'affaire d'une large variété de « spécialistes » auto-proclamés ; à condition qu'ils ne soient pas enseignants : conseillers ministériels, prêtres, patrons, élus seraient qualifiés tandis que les enseignants, eux, ne le seraient pas. Il est vrai que les enseignants dans leur masse, se sont opposés à la « rénovation-destruction »... Il s'agit de nier — pour des motifs politiques, qu'enseigner est un métier qui doit lui-même être enseigné...

D'autre part, la question scolaire, c'est-à-dire celle du droit à l'instruction serait quant à elle une question « technique » isolée des problèmes politiques et sociaux ; la laïcité et sa défense relèveraient de préoccupations archaïques, le sort de l'Ecole publique serait indépendant de ce qu'est le régime sous lequel nous vivons, la 5^e République, et son avenir ne serait pas l'affaire des citoyens.

C'est dire que l'ouvrage de Michel Serac « Quelle République sauvera l'école républicaine » vient à point. Il est utile et nécessaire à tous ceux qui font leur combat des travailleurs pour leur émancipation.

Utile et nécessaire parce qu'il donne les faits et les arguments qui disloquent l'imposant édifice de mensonges et de mystifications destinés à empêcher de saisir ce qui est en jeu.

Ce qui est en cause ? Michel Serac dans le chapitre consacré aux raisons historiques pour lesquelles en France « l'école laïque est une institution de la démocratie » cite Karl Marx :

« La partie la plus éclairée de la classe ouvrière comprend pleinement que l'avenir de sa classe et par conséquent de l'espèce humaine dépend de la formation de la génération ouvrière qui grandit. Elle comprend avant tout que les enfants et les adolescents doivent être préservés des effets destructeurs du système actuel. Cela ne peut être accompli que par la transformation de la raison sociale en force sociale, et dans les

circonstances présentes, nous ne pouvons le faire que par des lois générales imposées au pouvoir d'Etat ».

Michel Serac souligne qu'une coïncidence chronologique fait que l'Assemblée nationale élue en 1981 a vécu sa dernière année alors que la loi du 11 juillet 1975, signée Giscard, Chirac et Haby (complétée par les décrets Haby de 1976) passe le cap de son 10^e anniversaire.

La loi Haby, « la loi honnie » ainsi que la désignait lors de son entrée en vigueur le secrétaire général de la Fédération de l'Education nationale de l'époque, rappelle Michel Serac. Et il souligne que c'est l'un des aspects les plus indiscutables du reniement de leur mandat par les députés du PS et du PCF qu'ils aient accepté que depuis 1981 se soient multipliés les décrets introduits par la formule « Vu la loi du 11 juillet 1975 sur l'éducation ». La loi Haby, pour importante qu'elle soit, n'était ni un commencement ni une fin.

L'instauration — à la suite d'un coup de force, faut-il le rappeler — de la 5^e République s'est accompagnée d'une offensive constante contre l'école publique, contre la laïcité de l'école. Les lois Guermeur et Debré sont des piliers des institutions mises en place après 1958 et perfectionnées en 1962. Parmi les multiples documents qui illustrent cette continuité, Michel Serac cite une déclaration de Georges Pompidou, en 1969, ou au nom de la nécessité de faire face « à la concurrence internationale » il définit parfaitement ce que sera la ligne de conduite de tous les gouvernements de la 5^e République : « l'Etat doit accepter l'arrêt de la croissance de ses dépenses de fonctionnement. Je ne saurais trop insister pour que vous attiriez vous-mêmes l'attention des pouvoirs publics à ce sujet, en particulier dans deux domaines la Santé et l'Education nationale » (allocution prononcée à une réunion de l'association des chambres de commerce et d'industrie, février 1969).

Ligne de conduite dont ne s'écartent pas les gouvernements Mitterrand-Mauroy-Fiterman et Mitterrand-Fabius et qui guidera l'action de Savary et de Chevènement. Ligne de conduite qui se combinera avec la

volonté d'en finir avec la séparation de l'Eglise et de l'Ecole au nom du « grand service éducatif », d'ériger l'inégalité devant l'instruction en règle sous la couverture des « projets éducatifs ».

Une entreprise de régression, de réaction au sens le plus strict du terme, qui sera l'une des expressions de la volonté de défendre coûte que coûte les institutions de la 5^e République de la part de ceux qui avaient obtenu une majorité pour les combattre. Comme l'écrit Michel Serac au sujet de la loi Savary « En 1981-82, les aspirations populaires se tournent vers un retour à la tradition républicaine de séparation de l'Eglise et de l'école, s'exprimant le 9 mai 1982 au Bourget par le mot d'ordre d'abrogation des lois antilaïques. Alain Savary, à rebours, entame de longs pourparlers avec l'Eglise, dans le but notamment de briser la législation juste séculaire de 1881 séparant, comme un immense progrès historique, l'école et l'Eglise. Sa loi visant à "insérer" les écoles confessionnelles dans l'enseignement public déclare vouloir "rapprocher durablement et progressivement les éléments trop divisés de notre système éducatif" (exposé des motifs). Elle agrave la loi Debré. Celle-ci assurait le financement d'écoles privées distinctes de l'enseignement public et laïque, tandis que M. Savary, dans la lignée de l'amendement battu en 1880, entend élire les établissements privés au rang d'établissements publics dont le « projet éducatif peut avoir une dimension confessionnelle ».

On lira avec profit — et non sans indignation — les chapitres qui montrent comment, dans le contexte de la décentralisation, cette œuvre est poursuivie par Chevènement, en particulier au travers de « l'autonomie » des établissements scolaires et des décrets Chevènement « renforçant » les pouvoirs des Conseils d'Ecole. Rappelons : « L'Etat doit reculer face à ce qu'il a toujours fait de tout ce qui tendait à empêcher l'enseignement public à se faire au bénéfice des établissements privés au point de faire de l'école catholique un élément d'interaction permanente de l'école publique » (D.G.). Les communautés religieuses doivent être « garanties dans leur exercice de leurs libertés fondamentales » (D.G.). Il existe un véritable conflit entre la volonté de l'Etat de donner des compétences directes aux collectivités locales et la volonté de préserver les établissements catholiques. Mais il existe également une volonté de préserver les établissements catholiques et de donner des compétences directes aux collectivités locales.

Comme l'écrit Michel Serac : « on a fait disparaître le trop voyant "projet éducatif" de Savary et préservé le "projet autonome éducatif" qui y conduit. Mais comment le ministre qui a pris un tel décret, institué un tel "conseil", avec de telles attributions ; ou une majorité de participants, en commençant par des élus politiques, n'ont nulle compétence pédagogique, peut-il prétendre qu'il ne vise pas à "domestiquer" les enseignants laïques ? »

Le mérite de l'ouvrage de Michel Serac ne se limite pas à confondre les Tartuffes qui cherchent à détruire l'école en assurant la sauver — encore qu'il s'agisse d'une salutaire et nécessaire opération. S'il démolit avec une allègre fureur bien des « idées reçues » pour leur opposer ces idées bien nouvelles que sont le fait que la séparation de l'Eglise et de l'Etat est un acquis démocratique, que l'éducation est préférable à l'analphabétisme et la démocratie à l'arbitraire, Serac parce qu'il montre ce qui est en cause donne des raisons et des moyens de combattre.

Ce que Michel Serac nous rappelle opportunément c'est que le mouvement qui trouva son expression sur le plan électoral en 1981 incluait comme l'une de ses composantes la volonté de millions de travailleurs de défendre le droit à l'enseignement, la laïcité. Ce mouvement, ceux qui s'en prétaient les représentants ont pu bafouer le mandat qu'il leur avait confié. Mais ils n'ont pu l'effacer, ils n'en disposent pas. Et dans les combats à venir la « vraie tradition ouvrière » dont parle Michel Serac dans sa conclusion, cette « tradition qui fait du savoir une arme dans la lutte émancipatrice et méprise toutes les formes d'obscurantisme » sera l'un des ciments de la constitution du parti ouvrier dont les travailleurs ont besoin.

F.F.

**Une formule
d'abonnement groupé :**

LA VÉRITÉ* et *TRIBUNE INTERNATIONALE

Pour 1 an : 4 numéros de *La Vérité*
8 numéros de *Tribune internationale*
— pli ouvert : 150 F
— pli fermé : 220 F

Chèque ou mandat à l'ordre de : *La Vérité - Tribune internationale*
87, rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris



Bulletin d'abonnement

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :

- LA VERITE***
 TRIBUNE INTERNATIONALE
 LA VERITE et TRIBUNE INTERNATIONALE

- Pli ouvert
 Pli fermé
(cocher la formule choisie)

TRIBUNE INTERNATIONALE

« Tribune Internationale de reconstruction »

Parait deux fois par trimestre,
en alternance avec *La Vérité*

Chèque ou mandat à l'ordre de
Tribune Internationale,
87, rue du Faubourg-Saint-Denis
75010 Paris

SOMMAIRE

: équité insécurité b

voulait d'en faire avec la république comme l'écrit Michel Serac : «on a fait l'Eglise et de l'Etat une sorte de "projet" qui va devant... "projet service à deux visages" : il protège et préserve le "projet" devant l'instruction en vertu sous la forme "autonomie éducative" qui y conduit. Mais tout dans ce "projet" éducatif n'est pas si ordinaire : il existe un historique qui a pris un tel décret,

SAISONNEMENT STUDIÉS EN CONGRÈS

volonté d'en faire avec la république comme l'écrit Michel Serac : «on a fait l'Eglise et de l'Etat une sorte de "projet" qui va devant... "projet service à deux visages" : il protège et préserve le "projet" devant l'instruction en vertu sous la forme "autonomie éducative" qui y conduit. Mais tout dans ce "projet" éducatif n'est pas si ordinaire : il existe un historique qui a pris un tel décret,

SAISONNEMENT STUDIÉS EN CONGRÈS

volonté d'en faire avec la république comme l'écrit Michel Serac : «on a fait l'Eglise et de l'Etat une sorte de "projet" qui va devant... "projet service à deux visages" : il protège et préserve le "projet" devant l'instruction en vertu sous la forme "autonomie éducative" qui y conduit. Mais tout dans ce "projet" éducatif n'est pas si ordinaire : il existe un historique qui a pris un tel décret,

UN ENTREPRISE DE REGRESSION, DE RETOUR AU

1031, PARIS, OU UNE MAJORITY DE PARTICIPI

MENT, EN L'ACCUEILLANT PAR DES MESURES POLITI

QUES, N'OUVRE PAS LA COMPETENCE PEDAGOGIQUE,

SAISONNEMENT STUDIÉS EN CONGRÈS

QUELLE que soit la volonté de l'Etat de faire passer les enseignants libres ?

Comme l'écrivit Michel Serac au sujet de la loi Savary à l'Assemblée nationale : «en 1981-82, les aspirations papillaires se tournent vers du retour à la tradition républicaine de séparation de l'Eglise et de l'école, s'exprimant à l'Assemblée nationale en 1982 au Bourget par le mot d'ordre de régulation des lois anticléricales. Alors là, à rebours, entame de longs pourparlers avec l'Eglise, dans le but notamment de faire régulariser cette révolte de l'Eglise qui a réalisé un immense progrès dans l'école et l'Eglise. Si au niveau de l'Assemblée nationale les écoles confessionnelles sont l'exception, alors que

SAISONNEMENT STUDIÉS EN CONGRÈS

ce que Michel Serac nous espérait opportunément, c'est que le mouvement qui trouva son expression dans l'Assemblée nationale

SAISONNEMENT STUDIÉS EN CONGRÈS

l'autonomie éducative servira à renouveler la volonté de millions de travailleurs

SAISONNEMENT STUDIÉS EN CONGRÈS

de défendre le droit à l'éducation publique. Ce mouvement, ceux qui prétendent les représenter, doivent faire le résultat qu'il sera leur succès. Mais ils

SAISONNEMENT STUDIÉS EN CONGRÈS

ne peuvent pas réussir. Ils n'en disposent pas. Et dans les combats à venir la seule tradition

SAISONNEMENT STUDIÉS EN CONGRÈS

qui a été faite par Michel Serac dans sa conclusion, celle à tradition qui fait échouer une arme dans la lutte émancipatrice

SAISONNEMENT STUDIÉS EN CONGRÈS

et empêche toutes les formes d'obstruction à sera l'un des éléments de la constitution du parti ouvrier dont les travailleurs ont besoin.

F.F.

LA VÉRITÉ
Revue théorique
du PCI
Paraît tous les trimestres

FRANCE :

- 1 an : 4 numéros**
— pli ouvert : 80 F
— pli fermé : 120 F

Chèque ou mandat à l'ordre de
La Vérité,
87, rue du Faubourg-Saint-Denis
75010 Paris

TRIBUNE INTERNATIONALE

**Journal politique de « IV^e Internationale
(Centre international de reconstruction) »**
Paraît deux fois par trimestre,
en alternance avec *La Vérité*

FRANCE :

- 1 an : 8 numéros**
— pli ouvert : 100 F
— pli fermé : 150 F

Chèque ou mandat à l'ordre de
Tribune internationale,
87, rue du Faubourg-Saint-Denis
75010 Paris

LA NÉRIE

Revue théâtrale

du PC

Paru tous les trimestres

FRANCE :

1 an : 4 numéros

— par avion : 80 F

— par téléc. : 120 F

Copies au numéro à l'ordre de

la Nérie

87, rue du Luxembourg - 75116 Paris

Télé 52010 Paris

TRIBUNE INTERNATIONAL

Journal politique de « LA » internationalistes

(Cercle international de coopération) «

Paru deux fois par trimestre

ou trimestrielle avec la Nérie

FRANCE :

1 an : 8 numéros

— par avion : 100 F

— par téléc. : 120 F

Copies au numéro à l'ordre de

tribune internationaliste

87, rue du Luxembourg - 75116 Paris

Télé 52010 Paris

Rédaction et administration :
87, rue du Faubourg-Saint-Denis - 75010 Paris

Directeur : Pierre LAMBERT

Rédacteur en chef : François FORGUE

Secrétariat de rédaction : Daniel VIVIERS, Luis FAVRE,
Christian FOSTIER, Pierre RAPHAEL, Jorge ADAMASTOR

IMP. ABEXPRESS - 847.71.21



Commission paritaire : n° 66926